REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REGION DE THIES

COMITE REGIONAL DE SUIVI DE L'ELABORATION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE THIES

ANNEE 2008

OCTOBRE 2009

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS I

SIGLES ET ABREVATIONS II

LISTE DES TABLEAUX V

LISTE DES GRAPHIQUES XI

LISTE DES ENCADRES XIV

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES *1*

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 1

I.1. DONNEES PHYSIQUES 1

I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 1

I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 2

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 4

II.1. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE 4

II.1.1. Répartition spatiale de la population 4

II.1.2. Densité de la population 4

II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION 5

CONCLUSION 7

SECTEURS PRODUCTIFS *8*

CHAPITRE III : AGRICULTURE 8

III.1. PLUVIOMETRIE 8

III.2. CULTURES PLUVIALES 9

III.3. CULTURE MARAICHERE 11

III.4. CONTRAINTES 12

III.5. PERSPECTIVES 12

ANNEXE : AGRICULTURE 13

CHAPITRE IV : ELEVAGE 15

IV.1. EVOLUTION DU CHEPTEL 15

IV.2. REPARTITION SPATIALE 16

IV.3. PRODUCTION ANIMALE 17

IV.4. MOUVEMENTS DU BETAIL 19

IV.4.1. Mouvements intérieurs 19

IV.4.1.1. Entrées 20

IV.4.1.2. Sorties 20

IV.4.1.3. Transit 21

IV.5. AMELIORATION DU CHEPTEL (GOANA) 21

CONCLUSION 22

ANNEXE : ELEVAGE 23

CHAPITRE V : PECHE 25

V.1. MISES A TERRE 25

V.2. TRANSFORMATION 27

V.3. CONTRAINTES 28

V.4. PERSPECTIVES 29

ANNEXE : PECHE 30

CHAPITRE VI : TOURISME 32

VI.1. DEFINITION DU TOURISME 32
VI.3. LES STRUCTURES TOURISTIQUES 33
VI.4. CONTRAINTES 34
VI.5. PERSPECTIVES 35

CHAPITRE VII : RESSOURCES FORESTIERES 36
VII.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 36
VII.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 37
VII.2.1. ANALYSE DES REALISATIONS 38
VII.2.2. DIFFICULTES RENCONTREES 40
VII.2.3. SOLUTIONS ENVISAGEES 40
VII.3. AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE 41
VII.3.1. AMENAGEMENT 41
VII.3.1.1. Forêt Classée de Bandia 41
VII.3.1.2. Périmètre de Restauration des Niayes 41
VII.3.1.3. Aménagement des terroirs villageois 41
VII.3.2. PRODUCTIONS FORESTIERES 42
VII.4. GESTION DE LA FAUNE 43
VII.4.1. ACTIVITES DE CHASSE 43
CONCLUSION 45
ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES 46

CHAPITRE VIII : INDUSTRIE ET MINES 48
VIII.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES EN 2007 48
VIII.2. VOLUME DES PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES EN 2007 49
VIII.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES 49

CHAPITRE IX : ARTISANAT 51
IX.1. EVOLUTION DES INSCRITS 51
IX.2. LES CONTRAINTES 53
IX.3. LES PERSPECTIVES 53
ANNEXE : ARTISANAT 55

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION 56

CHAPITRE X : ENERGIE 56

CHAPITRE XI : COMMERCE 58
XI.1. LE SECTEUR INFORMEL 58
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 59
ANNEXE : COMMERCE 60

CHAPITRE XII : TRANSPORT 62
XII.1. TRANSPORT ROUTIER 62
XII.2. TRANSPORT FERROVIAIRE 63
XII.3. CONTRAINTES 67
XII.4. PERSPECTIVES 67

SECTEURS SOCIAUX 68

CHAPITRE XIII : EDUCATION 68
XIII.1. PETITE ENFANCE 68
XIII.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 72
XIII.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE 79
XIII.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 84
XIII.4.1. Université de Thiès 84
XIII.4.2. Autres Ecoles ou Instituts de Formation Professionnelle 85
CONCLUSION 85
ANNEXE : EDUCATION 87

CHAPITRE XIV : SANTE 91
XIV.1. INFRASTRUCTURES 91
XIV.2. LE PERSONNEL DE SANTE 94
XIV.3. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION 95
XIV.3.1. Les cibles 95
XIV.3.2. Les consultations primaires curatives 96
XIV.3.2.1. La morbidité 96
XIV.3.2.2. Le dépistage des cas du VIH 98
XIV.3.2.3. La Tuberculose 99
XIV.3.3. La sante maternelle et infantile 100
XIV.3.3.1. Les activités de maternités 100
XIV.3.3.2. Les activités de vaccination 101
XIV.3.4. La surveillance epidemiologique 101
CONCLUSION 102
ANNEXE : SANTE 103

CHAPITRE XV : HYGIENE 105
XV.1. PERSONNEL 105
XV.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE 105
XV.2.1. Inspections et contrôles domiciliaires et des voies et places publiques 106
XV.2.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) 108
XV.2.3. Infractions constatées 110
XV.2.3.1. Visites domiciliaires 110
XV.2.3.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Contrôle des ventes des denrées alimentaires 112
ANNEXE : HYGIENE 115

CHAPITRE XVI : ASSISTANCE 116
XVI.1. SORTIES DE SECOURS 116
XVI.2. ASSISTANCES AUX MALADES 117
XVI.3. SORTIES POUR CAUSES DE DECES 118
ANNEXE : ASSISTANCE 120

CHAPITRE XVII : JEUNESSE ET SPORT 123
XVII.1. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE 123
XVII.2. LES PRATIQUANTS 125
XVII.3. FORCES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE 126
XVII.4. FAIBLESSES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE 126
XVII.5. RECOMMANDATIONS 126

CHAPITRE XVIII : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE 127
XVIII.1. URBANISME 127
XVIII.2. HABITAT ET CADRE DE VIE 128
XVIII.2.1. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT 128
XVIII.2.2. INDICE DE PEUPLEMENT 129
XVIII.2.3. MODE D'ECLAIRAGE 131
XVIII.2.4. PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISSON 132
XVIII.2.5. ELEMENTS DE CONFORT DU MENAGE 133
ANNEXE : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE 135

CHAPITRE XIX : HYDRAULIQUE 137
XIX.1. SITUATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL 137
XIX.2. HYDRAULIQUE URBAINE 140

CHAPITRE XX : CULTURE ET LOISIRS 144
XX.1. LES POTENTIALITES CULTURELLES DE LA REGION 144
XX.2. LES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES 144
XX.3. LES CONTRAINTES 145
XX.4. LES RECOMMANDATIONS 145

CHAPITRE XXI : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE 146

XXI.1. ACTION SOCIALE 146
XXI.1.1. PERSONNES HANDICAPEES 146
XXI.1.1.1. Structure pour personnes handicapées 148
XXI.1.1.2. Difficultés rencontrées 150
XXI.1.2. PERSONNES AGEES 150
XXI.1.3. ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE ET PERSONNES DEPLACEES OU REFUGIEES 152
XXI.2. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 153
RECOMMANDATIONS 154

AUTRES SECTEURS 156

CHAPITRE XXII : EMPLOI - TRAVAIL 149
XXII.1. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION 149
XXII.2. POPULATION AU CHOMAGE 150
XXII.3. LA DEPENDANCE 151
XXII.4. STATISTIQUES DES CONTRATS DU TRAVAIL 151
XXII.5. DEMANDEURS D'EMPLOIS 152

CHAPITRE XXIII : JUSTICE 154
XXIII.1. POPULATION PENALE 154
XXIII.2. INFRACTIONS COMMISES ET REPERTORIEES AU NIVEAU DES COMMISSARIATS DE POLICE 157
CONCLUSION 158
ANNEXE : JUSTICE 159
ANNEXE 1 : POPULATION ECROUEE DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE 159
ANNEXE 2 : AFFAIRE JUGEES AU NIVEAU DES TRIBUNAUX DE THIES 160

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 161

DOCUMENTS 161

LIENS INTERNET 162

REMERCIEMENTS

Le Comité Régional de suivi de l'élaboration du document portant sur la Situation Economique et Sociale de la région de Thiès, institué par l'**arrêté n°1 467/GRT** du **22 juillet 2008**, sous la direction du Gouverneur de région, remercie tous les acteurs de la région pour les informations de qualité fournies, toutes les personnes ressources, de près ou de loin, pour leur contribution à la réalisation de ce document.

SIGLES ET ABREVATIONS

AATR	Agence Autonome des Travaux Routiers
ADAPT	Association des Artistes Dynamiques Plasticiens de Thiès
ADEPA	Association pour la Défense des droits des Enfants et des Personnes Agées
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AMS	Association des Métiers de la Musique
ANOCI	Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARCOT	Association des Artistes Comédiens de Thiès
ARV	Anti-Rétroviraux
AS	Agent Sanitaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASSRETERS	Association pour le Suivi Sanitaire et la Réinsertion Sociale des Talibés et Enfant de la Rue
ASUFOR	Associations des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAECEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen
CAEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen
CAES	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAPES	Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement Secondaire
CEAP	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CCRT	Centre Culturel Régional de Thiès
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CDIND	Contrat à Durée Indéterminée
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CHRT	Centre Hospitalier Régional de Thiès
CNEPS	Centre National d'Education Populaire et Sportive
CPN	Consultation Pré Natale
CPON	Consultation Post Natal
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
CS	Centre de Santé
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DS	District Sanitaire
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
ERP	Etablissement Recevant du Public
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ESSTE	Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement
FAR	Femmes en Age de Reproduction

FC	Forêt Classée
FENAS	Fédération Nationale des Artisans du Sénégal
FNR	Fonds National des Retraités
GARI	Groupement Autonome des Retraités de l'Ipress
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GPF	Groupement de Promotion Féminine
HTA	HyperTension Artérielle
IB	Infirmier Breveté
ICS	Industrie Chimique du Sénégal
IDE	Infirmier d'Etat
IP	Indice de Peuplement
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	Inspection Régionale des services Vétérinaires
IRT	Inspection Régionale du Travail
ISFAR	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale
JED	Jeunesse Enfance en Difficulté
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale
MAC	Maison d'Arrêt Correctionnel
MSPM	Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
OCB	Organisation Communautaire de Base
OEV	Orphelins Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	Organisation Mondiale du tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
ORT	Observatoire Régional du tourisme
PARFOB	Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia
PDU	Plan Directeur de l'Urbanisme
PENTA3	Pentavalent 3
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFA	Paralysie Flasque Aigue
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PLD	Plan Local de Développement
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PREVINOBA	Projet de Reboisement Villageois dans le Nord-Ouest du Bassin Arachidier
PROCHIMAT	Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux
PS	Poste de Santé
RD	Route Départementale
REVA	Retour Vers l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
RNA	Régénération Naturelle Assistée

RNC	Réserves Naturelles Communautaires
RNC	Réserves Naturelles Communautaires
RNUAS	Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal
RR	Route Régionale
SDE	Société Des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SFE	Sage Femme d'Etat
SNIS	Service National de l'Information Sanitaire
SOGAS	Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRT	Service Régional du Tourisme
SSPT	Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès
TAP	Taux d'Achèvement au Primaire
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TPI	Traitement Préventif Intermitent
TPM	Tuberculose Pulmonaire à Microscopie
UFR SADR	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural
UFR SES	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales
UFR SET	Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie
UFR SS	Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé
UNCRS	Union Nationale des Cheminots Retraités du Sénégal
USPA	Unité de suivi des programmes d'Alphabétisation
VAA	Vaccin Anti-Amaril (contre la fièvre jaune)
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT	Vaccin Anti-Tétanique
VRS	Village de Reclassement Social
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

LISTE DES TABLEAUX

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES _____ *1*

Tableau n°1.1 : Organisation administrative de la région de Thiès _____ *2*

*Tableau n°1.2 : Organisation administrative de la région de Thiès (Suite)*_____ *3*

Tableau n°2.1 : Estimation de la population et densité par département en 2008 _____ *5*

Tableau n°2.2 : Répartition des proportions de la population résidente par groupe d'âge et par sexe en 2008 _____ *6*

*SECTEURS PRODUCTIFS*_____ *8*

*Tableau n°3.1 : Situation de la production agricole pour quelques produits issus des cultures maraîchères en 2008*_____ *12*

*Tableau n°3.2 : Evolution de la Pluviométrie moyenne*_____ *13*

*Tableau n°3.3 : Evolution de la Pluviométrie de 2007 à 2008*_____ *13*

Tableau n°3.4 : Evolution des résultats agricoles de 1997 à 2008 _____ *14*

*Tableau n°4.1 : Situation du cheptel par département en 2008*_____ *17*

*Tableau n°4.2 : Situation de la production de viande contrôlée en 2008*_____ *18*

Tableau n°4.3 : Situation de la production de viande contrôlée en 2008 (suite) _____ *18*

Tableau n°4.4 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale _____ *19*

Tableau n°4.5 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale (suite) _____ *19*

Tableau n°4.6 : Situation des entrées en 2008 _____ *20*

*Tableau n°4.7 : Situation des sorties en 2008*_____ *20*

*Tableau n°4.8 : Situation des transit en 2008*_____ *21*

Tableau n°4.9 : Evolution de la situation de la campagne d'insémination artificielle _____ *21*

*Tableau n°4.10 : Evolution du cheptel selon les espèces de 1987 à 2008*_____ *24*

Tableau n°5.1 : Situation de la pêche dans la région de Thiès en 2007 _____ *30*

Tableau n°5.2 : Situation de la pêche dans la région de Thiès en 2008 _____ *31*

*Tableau n°6.1 : Répartition des structures touristiques en 2008 selon le département*_____ *33*

*Tableau n°6.2 : Evolution des indicateurs touristiques*_____ *33*

Tableau n°7.1 : Répartition des forêts classées au niveau de la région _____ *36*

Tableau n°7.2 : Suivi des plantations en 2008 _____ *38*

*Tableau n°7.3 : Situation des produits issus de l'exploitation contrôlée en 2008*_____ *42*

*Tableau n°7.4 : Répartition du nombre de permis de chasse délivrés selon leur catégorie et le lieu de délivrance en 2008*_____ *44*

Tableau n°7.5 : Evolution des statistiques de 1996 à 2008 44

Tableau n°7.6 : Répartition de la production de plants selon le type de pépinière en 2008 46

Tableau n°7.7 : Répartition des quantités produites par catégorie d'espèce en 2007 et 2008 46

Tableau n°7.8 : Evolution des actions de reboisement 47

Tableau n°8.1 : Situation des carrières en 2007 et 2008 48

Tableau n°8.2 : Situation des mines en 2007 et en 2008 49

Tableau n°8.3 : Volume de production des Mines et Carrières en 2007 et en 2008 49

Tableau n°9.1 : Evolution du nombre total d'artisans inscrits par section entre 2005 et 2008 51

Tableau n°9.2 : Nombre d'artisans inscrits par section selon le département en 2008 52

Tableau n°9.3 : Nombre d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers par sexe selon le département en 2008 53

Tableau n°9.4 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre des Métiers dans la section production par département depuis 2005 55

Tableau n°9.5 : Nombre d'artisans nouvellement inscrits par section entre 2005 et 2008 55

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION 56

Tableau n°10.1 : Situation de l'électricité en 2008 57

Tableau n°10.2 : Situation de l'électricité en 2007 57

Tableau n°11.1 : Répartition des Infrastructures par département dans la région de Thiès en 2008 58

Tableau n°11.2 : Baromètre des prix au demi-gros en 2008 60

Tableau n°11.3 : Baromètre des prix au détail en 2008 61

Tableau n°12.1 : Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2008 64

Tableau n°12.2 : Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2008 66

SECTEURS SOCIAUX 68

Tableau n°13.1 : Répartition des structures selon le statut et le département en 2007/2008 68

Tableau n°13.2 : Evolution du nombre de structures selon le statut et le département en 2006/2007 et 2007/2008 68

Tableau n°13.3 : Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département en 2007/2008 70

Tableau n°13.4 : Répartition des effectifs par section selon le département en 2007/2008 70

Tableau n°13.5 : Ratio élèves / Groupe Pédagogique en 2007/2008 70

Tableau n°13.5 : Répartition des enseignants selon l'employeur et le département 71

Tableau n°13.6 : Répartition des écoles selon le cycle et le département 72

Tableau n°13.7 : Répartition des écoles selon le statut et le département 72

Tableau n°13.8 : Répartition des effectifs par niveau et par département pour 2008 _____ *74*

Tableau n°13.9 : Répartition des redoublants par niveau et par département pour 2008 __ *74*

Tableau n°13.10 : Répartition des enseignants selon le statut et le département en 2008 __ *76*

Tableau n°13.11 : Répartition des enseignants selon le diplôme professionnel obtenu et le département en 2008 _____ *77*

Tableau n°13.12 : Répartition des écoles selon le statut et le département _____ *79*

Tableau n°13.13 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2008 _____ *80*

Tableau n°13.14 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire _____ *81*

Tableau n°13.15 : Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2008 _____ *82*

Tableau n°13.16 : Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2008 _____ *82*

Tableau n°13.17 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département _____ *82*

Tableau n°13.18 : Quelques indicateurs du secteur de l'éducation entre 2006 et 2008 ____ *83*

Tableau n°13.19 : Situation de l'enseignement supérieur à l'université de Thiès, en 2007 et 2008 _____ *84*

Tableau n°13.20 : Répartition des effectifs et des groupes pédagogiques dans le préscolaire selon le département en 2007/2008 _____ *87*

Tableau n°13.21 : Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire selon les groupes pédagogiques par département et par sexe en 2007/2008 _____ *87*

Tableau n°13.22 : Répartition des effectifs de l'élémentaire selon le département _____ *87*

Tableau n°13.23 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme académique obtenu par département en 2008 _____ *87*

Tableau n°13.24 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme professionnel obtenu, le sexe par département en 2008 _____ *88*

Tableau n°13.25 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2007 _____ *88*

Tableau n°13.26 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2006 _____ *88*

Tableau n°13.27 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2008 _____ *89*

Tableau n°13.28 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2007 _____ *89*

Tableau n°13.29 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2006 _____ *89*

Tableau n°13.30 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2008 ____ *89*

Tableau n°13.31 : Liste des établissements de formation professionnelle ou technique ____ *90*

Tableau n°14.1 : Comparaison normes et réalités région ____ *92*

Tableau n°14.2 : Desserte en centres de santé au niveau des districts ____ *93*

Tableau n°14.3 : Desserte en postes de santé au niveau des districts ____ *94*

Tableau n°14.4 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts en 2008 ____ *94*

Tableau n°14.5 : Ratios et normes en personnels de la Région Médicale ____ *95*

Tableau n°14.6 : Ratios de différents personnels de santé par district en 2008 ____ *95*

Tableau n°14.7 : Répartition des populations cibles par district en 2007 ____ *96*

Tableau n°14.8 : Causes de morbidité en 2007 et 2008 ____ *97*

Tableau n°14.9 : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2008 ____ *99*

Tableau n°14.10 : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose ____ *100*

Tableau n°14.11 : Données sur les accouchements et les avortements au niveau de la région ____ *100*

Tableau n°14.12 : Les décès maternels et néonataux en 2008 ____ *101*

Tableau n°14.13 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes par DS ___ *101*

Tableau n°14.14 : Résultats de la surveillance épidémiologique intégrée des maladies à potentiel épidémique ____ *102*

Tableau n°14.15 : Répartition des personnes dépistées positifs au VIH selon les DS de la région en 2008 ____ *103*

Tableau n°14.16 : Résultats des journées nationales de vaccination contre la rougeole ___ *103*

Tableau n°14.17 : Indicateurs de CPN et de VAT au niveau de la région en 2008 ____ *103*

Tableau n°14.18 : Données régionales sur le traitement préventif intermittent ____ *103*

Tableau n°14.19 : Répartition des patients du centre de santé mentale « Dalal Xel » en fonction de l'âge en 2008 ____ *104*

Tableau n°15.1 : Répartition des différents ERP visités selon les sous brigades en 2008 ___ *108*

Tableau n°15.2 : Répartition du nombre d'infractions domiciliaires selon la nature et les sous brigades ____ *110*

Tableau n°15.3 : Répartition du nombre d'infractions commises dans les ERP selon la nature et les sous brigades ____ *112*

Tableau n°15.4 : Répartition de quelques activités d'IEC selon les sous brigades ____ *113*

Tableau n°15.5 : Répartition des lieux visités selon les huit sous brigades ____ *115*

Tableau n°16.1 : Répartition des sorties de secours selon la nature par département en 2007 et 2008 ____ *117*

Tableau n°16.2 : Répartition d'assistance aux malades selon la nature de la maladie par département en 2008 _____ *120*

Tableau n°16.3 : Répartition des sorties pour causes de décès par département dans la région de Thiès en 2008 _____ *121*

Tableau n°17.1 : Répartition des associations de jeunes par département dans la région en 2007 et 2008 _____ *123*

*Tableau n°17.2 : Répartition des infrastructures sportives par département dans la région en 2008*_____ *124*

Tableau n°17.3 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département _____ *124*

Tableau n°17.4 : Situation et répartition de quelques indicateurs du sport en 2008 _____ *125*

*Tableau n°18.1 : Situation des permis de construire en 2008*_____ *127*

Tableau n°18.2 : Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le département en 2005/06 _____ *129*

Tableau n°18.3 : Proportion des ménages selon le niveau de peuplement et par département en 2005/06 _____ *130*

Tableau n°18.4 : Proportion des ménages selon le mode d'éclairage utilisé et par département en 2005/06 _____ *131*

Tableau n°18.5 : Proportion des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson et le département en 2005/06 _____ *132*

Tableau n°18.6 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06 _____ *135*

*Tableau n°18.7 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06 (suite)*_____ *136*

*Tableau n°19.1 : Nombre de forages par département en 2006, 2007 et 2008*_____ *137*

Tableau n°19.2 : Etat des forages par département en 2006, 2007 et 2008 _____ *137*

Tableau n°19.3 : Evolution de l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le département de Tivaouane de 2004 à 2008 _____ *138*

*Tableau n°19.4 : Evolution de l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le département de Thiès de 2004 à 2008*_____ *139*

Tableau n°19.5 : Evolution de l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le département de Mbour de 2004 à 2008 _____ *140*

Tableau n°19.6 : Répartition du nombre d'abonnés selon les localités entre 2005 et 2008_ 141

Tableau n°19.7 : Répartition des branchements sociaux selon les localités entre 2005 et 2008 _____ *142*

Tableau n°19.8 : Répartition de la production en m3 selon les localités entre 2005 et 2008 142

Tableau n°19.9 : Répartition des volumes vendus en m^3 selon les localités entre 2005 et 2008 _____ *143*

Tableau n°20.1 : Répartition des infrastructures socioculturelles par département en 2008144

Tableau n°21.1 : Différents types d'handicaps dans la région de Thiès en 2008 (informations inchangées) _____ *147*

*Tableau n°21.2 : Répartition en % de la population résidente handicapée selon le type de handicap et le département en 2008 (informations inchangées)*_____ *147*

Tableau n°21.3 : Répartition du nombre d'associations de personnes handicapées selon le type en 2008 _____ *148*

Tableau n°21.4 : Nombre de membres par associations des personnes âgées en 2008 ___ *151*

Tableau n°21.5 : Répartition des Organisations de femmes par département _____ *153*

*Tableau n°21.6 : Liste des secteurs de concentration des femmes par ordre d'importance pour chaque département*_____ *154*

*AUTRES SECTEURS*_____ *156*

*Tableau n°22.1 : Taux d'occupation des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006*_____ *150*

*Tableau n°22.2 : Taux d'activité des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006*_____ *150*

*Tableau n°22.3 : Taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006*_____ *150*

*Tableau n°22.4 : Taux de dépendance des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006*_____ *151*

Tableau n°22.5 : Répartition des contrats enregistrés par type en 2007 et 2008 _____ *151*

Tableau n°23.1 : Nombre de Maison d'Arrêt et de Correction de la région en 2008 _____ *155*

*Tableau n°23.2 : Répartition des détenus de la région par sexe en 2008*_____ *155*

*Tableau n°23.3 : Répartition des détenus de la région par sexe et selon l'âge en 2008*____ *155*

Tableau n°23.4 : Répartition des détenus de la région selon le groupe d'âge en 2008 ____ *156*

Tableau n°23.5 : Répartition des détenus en 2008 _____ *156*

Tableau n°23.6 : Répartition des sorties suivant le motif en 2008 _____ *156*

*Tableau n°23.7 : Population écrouée dans les commissariats de police (Région de Thiès) en 2008 selon la nature de l'infraction*_____ *159*

Tableau n°23.8 : Affaires de simple police en 2008 _____ *160*

Tableau n°23.9 : Affaires autres que de simple police en 2008 _____ *160*

Tableau n°23.10 : Jugements en 2008 _____ *160*

Tableau n°23.11 : Jugements en 2008 _____ *160*

LISTE DES GRAPHIQUES

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES _____ *1*

Graphique n°2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2008 _____ *5*

SECTEURS PRODUCTIFS _____ *8*

Graphique n°3.1 : Evolution de la pluviométrie moyenne de 1995 à 2008 _____ *9*

Graphique n°3.2 : Evolution des superficies emblavées de 1997 à 2008 _____ *9*

Graphique n°3.3 : Evolution des quantités produites entre 1997 et 2008 _____ *10*

Graphique n°3.4 : Evolution des rendements (en kg/ha) selon les sept types de cultures pluviales entre 2007 et 2008 _____ *11*

Graphique n°4.1 : Comparaison de la répartition en % du cheptel selon les espèces en 2007 et 2008 _____ *16*

Graphique n°4.2 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 1987 à 2007 _____ *23*

Graphique n°5.1 : Evolution des quantités mensuelles des débarquements (en tonne) de janvier 2007 à décembre 2008 _____ *26*

Graphique n°5.2 : Parts consacrées au mareyage, à la consommation locale et à la transformation artisanale et à la transformation industrielle en 2008 _____ *27*

Graphique n°5.3 : Parts consacrées, à l'exportation, à la consommation locale et à l'expédition vers les autres régions en 2008 _____ *28*

Graphique n°7.1 : Evolution du domaine forestier classé de 2000 à 2008 _____ *37*

Graphique n°7.2 : Proportion des productions de plants selon le type de pépinière 2008 ___ *38*

Graphique n°7.3 : Evolution en proportion de la production en pépinière par catégorie d'espèce entre 2007 et 2008 _____ *39*

Graphique n°9.1 : Répartition des inscrits à la chambre des métiers dans la section production par département en 2008 _____ *52*

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION _____ *56*

Graphique n°12.1 : Répartition en % des tonnages de produits transportés en 2008 _____ *65*

Graphique n°12.2 : Répartition en % des recettes de produits transportés en 2008 _____ *67*

SECTEURS SOCIAUX _____ *68*

Graphique n°13.2 : Proportion des enseignants du préscolaire par département selon le sexe en 2007/2008 _____ *71*

Graphique n°13.3 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire selon la région et le département de 2006 à 2008 _____ *73*

Graphique n°13.4 : Evolution des nouveaux inscrits selon le niveau en 2008 _____ *75*

Graphique n°13.5 : Proportion des enseignants de l'élémentaire en 2008 selon le diplôme académique obtenu _____ *77*

Graphique n°13.6 : Proportion des enseignants de l'élémentaire en 2008 selon le sexe par département et par région. _____ *78*

Graphique n°13.7 : Evolution des taux de réussite au CFEE de 2006 à 2008. _____ *78*

Graphique n°13.7 : Evolution du nombre d'écoles selon le statut entre 2006/2007 et 2007/2008. _____ *79*

Graphique n°13.8 : Evolution du nombre d'écoles selon le groupe pédagogique entre 2005/2006 et 2007/2008. _____ *80*

Graphique n°14.1 : Evolution, en 2007 et 2008, de la desserte en centres de santé au niveau des districts par rapport à la norme OMS _____ *92*

Graphique n°14.2 : Desserte en postes de santé, pour 2008, au niveau des districts par rapport à la norme OMS _____ *93*

Graphique n°14.3 : Répartition des personnes testées positifs selon les 3 types de souches en 2008. _____ *98*

Graphique n°14.4 : Proportion des personnes testées positifs selon les DS en 2008. _____ *99*

Graphique n°15.1 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2008 _____ *107*

Graphique n°15.2 : Situation de l'évacuation des excréta en 2008 _____ *107*

Graphique n°16.1 : Evolution des proportions de chaque type de sorties de secours en 2007 et 2008 _____ *116*

Graphique n°16.2 : Proportion de chaque type de maladies selon les départements et la région en 2008 _____ *118*

Graphique n°16.3 : Proportion de chaque cause de décès selon les départements et la région en 2008 _____ *119*

Graphique n°16.4 : Répartition en % des sorties de secours selon la nature et par département en 2008 _____ *122*

Graphique n°17.1 : Répartition des infrastructures sportives selon les différents types d'écoles _____ *124*

Graphique n°18.1 : Proportion des ménages selon le département et le statut d'occupation du logement en 2005/06 _____ *129*

Graphique n°18.2 : Proportion des ménages selon le département et par niveau de peuplement en 2005/06 _____ *130*

Graphique n°18.3 : Proportion des ménages selon le département et la source d'électricité utilisée pour l'éclairage en 2005/06 _____ *131*

Graphique n°18.4 : Proportion des ménages selon le département et la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson en 2005/06 _____ *132*

Graphique n°18.5 : Répartition en % des biens d'équipements possédés par les ménages thièssois en 2005/06 _____ *134*

*AUTRES SECTEURS*_____ *156*

*Graphique n°22.1 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2008*____ *152*

Graphique n°23.1 : Répartition en % de la population des écrouées et déférées selon la nature des infractions commises en 2008 _____ *157*

LISTE DES ENCADRES

Encadré n°5.1 : Différents types de pêche professionnelle _____ *25*
Encadré n°6.1 : Définition _____ *32*
Encadré n°6.2 : Définition du terme visiteur _____ *32*
Encadré n°9.1 : Définition de l'Unité Artisanale _____ *51*
Encadré n°13.1 : Objectifs TAP d'ici à 2010 _____ *76*
Encadré n°13.2 : Exigence portant sur le niveau des enseignants de l'élémentaire _____ *76*
Encadré n°13.3 : Exigence portant sur le niveau des enseignants du moyen secondaire ____ *81*
Encadré n°14.1 : Rôle du District Sanitaire et de la Région Médicale _____ *91*
Encadré n°14.2 : Définition _____ *96*
Encadré n°14.3 : Définition _____ *98*
Encadré n°21.1 : Les cibles de l'action sociale _____ *146*
Encadré n°22.1 : Quelques définitions relatifs au marché du travail _____ *149*
Encadré n°23.1 : Définition de concepts _____ *154*

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, située dans l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle couvre une superficie de 6 601 km2, soit 3,4% du territoire national et est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

La région est constituée d'un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui couvre 65 km² pour 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses, qui sont sous exploitées (minerai de fer, attapulgite, etc.). Les principaux types de sols rencontrés sont les sols :

- diors,
- deck,
- hydromorphes,
- latéritiques,
- peu évolués.

La végétation est composée de :

- Savane arbustive dégradée parsemée de peuplement monospéfiques d'Acacia seyal, de Baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers.
- la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis).
- 13 forêts classées d'une superficie de 94 473,565 ha soit un taux de classement de 14,31%.

La faune, quant à elle, peut être regroupée en deux classes :

- la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs,
- la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est influencé par des courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan, elle présente un climat de type soudano sahélien : Sud, Sud Est, et plus sahélien au Nord et Nord Est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. Le bilan des précipitations fait état d'une pluviométrie précoce, qui a duré de juin à octobre. Les relevés indiquent des précipitations variant entre 394 à 797 mm ; contrairement à l'année passée où la barre des 600 mm n'était atteinte que par un seul poste de suivi.

I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Thiès couvre une superficie de 6.601 km² soit 3,4 % du territoire national. Elle est découpée[1] en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès est le chef lieu de la région et du département du même nom. La région comprend dix (10) arrondissements et compte cinquante (50) Collectivités Locales réparties comme suit: une (01) région, une (01) ville, quatorze (14) Communes, trois (3) Communes d'Arrondissement[2] et trente et une (31) Communautés rurales. L'année 2008 a vu la création de trois communes d'arrondissement, qui composent la ville de thiès, et de quatre nouvelles communes dans le département de Mbour (Ngaparu, Popenguine, Saly portudal et Somone).

Tableau n°1.1 : Organisation administrative de la région de Thiès

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
MBOUR			
	C. JOAL FADIOUTH		
	C. M'BOUR		
	C. N'GUEKOKH		
	C. NGAPARU		
	C. POPENGUINE		
	C. SALY PORTUDAL		
	C. SOMONE		
	C. THIADIAYE		
		FISSEL	FISSEL
			NDIAGANIAO
		SESSENE	NGUENIENE
			SANDIARA
			SESSENE
		SINDIA	DIASS
			MALICOUNDA
			SINDIA
THIES			
	C. KAYAR		
	C. KHOMBOLE		
	C. POUT		
	VILLE DE THIES		
	CA. THIES EST		
	CA. THIES OUEST		
	CA. THIES NORD		

Source : ANSD

[1] Décret n°2002-166 du 21 février 2002 fixant le territoire et le chef lieu des régions et des départements

[2] Décret n°2008-1344 du 20 novembre 2008 portant création de communes d'arrondissement dans la ville de thiès

Tableau n°1.2 : Organisation administrative de la région de Thiès (Suite)

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
THIES (SUITE)			
		KEUR MOUSSA	DIENDER
			FANDENE
			KEUR MOUSSA
		NOTTO	NOTTO
			TASSETTE
		THIENABA	NDIAYENE SIRAH
			NGOUDIANE
			THIENABA
			TOUBA-TOUL
TIVAOUANE			
	M'BORO		
	MEKHE		
	TIVAOUANE		
		MEOUANE	DAROU KHOUDOSS
			MEOUANE
			TAIBA NDIAYE
		MERINA DAKHAR	KOUL
			MERINA-DAKHAR
			PEKESSE
		NIAKHENE	MBAYENE
			NGANDIOUF
			NIAKHENE
			THILMAKHA
		PAMBAL	CHERIF LO
			MONT ROLLAND
			NOTTO GOUYE D
			PIRE GOUREYE

Source : ANSD

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'évolution de la population dans son ensemble, sa répartition spatiale, sa structure par âge et sexe. Les données présentées ici sont issues des projections basées sur le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2001/2002.

II.1. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

En 2008, la population de la région de Thiès a été estimée à 1 570 150 habitants, représentant environ 13,3% de la population du Sénégal. L'effectif des femmes dépasse à peine celui des hommes 785 273 habitants, correspondant à 50,01%, pour les femmes, et 784 877 habitants, correspondant à 49,99%, pour les hommes.

II.1.1. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

La population de la région de Thiès est inégalement répartie en défaveur au département de Tivaouane. Les départements de Thiès et Mbour concentrent le plus de personnes avec respectivement 571 733 habitants, correspondant à 36,4%, pour Thiès, et 559 630 habitants, correspondant à 35,6%, pour Mbour. Le département de Mbour gagne en terme de population, car en 2001/02, il concentrait 33,8%, alors que Thiès en concentrait 37,6%. Quant au département de Tivaouane, il vient encore en troisième position avec 438 787 habitants, correspondant à 27,9% de la population régionale. La répartition de la population résidente selon le milieu de résidence indique que le milieu urbain de Thiès concentre 693 633 habitants, correspondant à 44,2% de la population totale, alors qu'en 2001/02 cette proportion n'était que de 42,7%, ceci s'expliquerait d'une part **par le rattachement de certains villages à la ville de Thiès (ex commune de Thiès), à cause de sa dynamique de développement,** et d'autre part **la création de nouvelles communes dans le département de Mbour (Saly portudal, Ngaparou, etc) qui auparavant étaient des villages**.

II.1.2. DENSITE DE LA POPULATION

Avec une population régionale de 1 570 150 habitants pour une superficie de 6 601 km^2, Thiès présente une densité moyenne de l'ordre de 238 habitants au km^2 en 2008, contre 230 en 2007, soit une variation de 8 points. Cette densité diffère selon les départements de Thiès et Mbour qui concentrent les plus petites superficies par rapport à Tivaouane ; mais qui sont par contre les plus peuplés en terme de population. Leur densité moyenne est de respectivement 305 et 348 habitants au km^2 soit une variation d'au moins de 14 points par rapport à 2007. C'est dire que l'accroissement de la population régionale est beaucoup plus important dans les départements de Thiès et Mbour qu'à Tivaouane.

Tableau n°2.1 : Estimation de la population et densité par département en 2008

Départements	Effectifs (hbts)	Superficie (km^2)	Densité ($hbts/km^2$)	*Densité en 2007 ($hbts/km^2$)*
Mbour	559 630	1 607	348	*334*
Thiès	571 733	1 873	305	*290*
Tivaouane	438 787	3 121	141	*140*
Région	1 570 150	6 601	238	*230*

Source : ANSD/SRSD_Thiès

II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large, elle indique une structure par âge très jeune, un peu plus d'une personne sur deux (54,5%) à moins de 20 ans, ceci s'explique en partie par une fécondité élevée. Elle se rétrécit rapidement vers le sommet au fur et à mesure que l'âge augmente, moins d'un centième de la population (0,8%) à plus de 80 ans. Quant à la tranche 20 – 79 ans, elle représente 44,7% de la population régionale. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) s'établit à 99,95.

Graphique n°2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2008

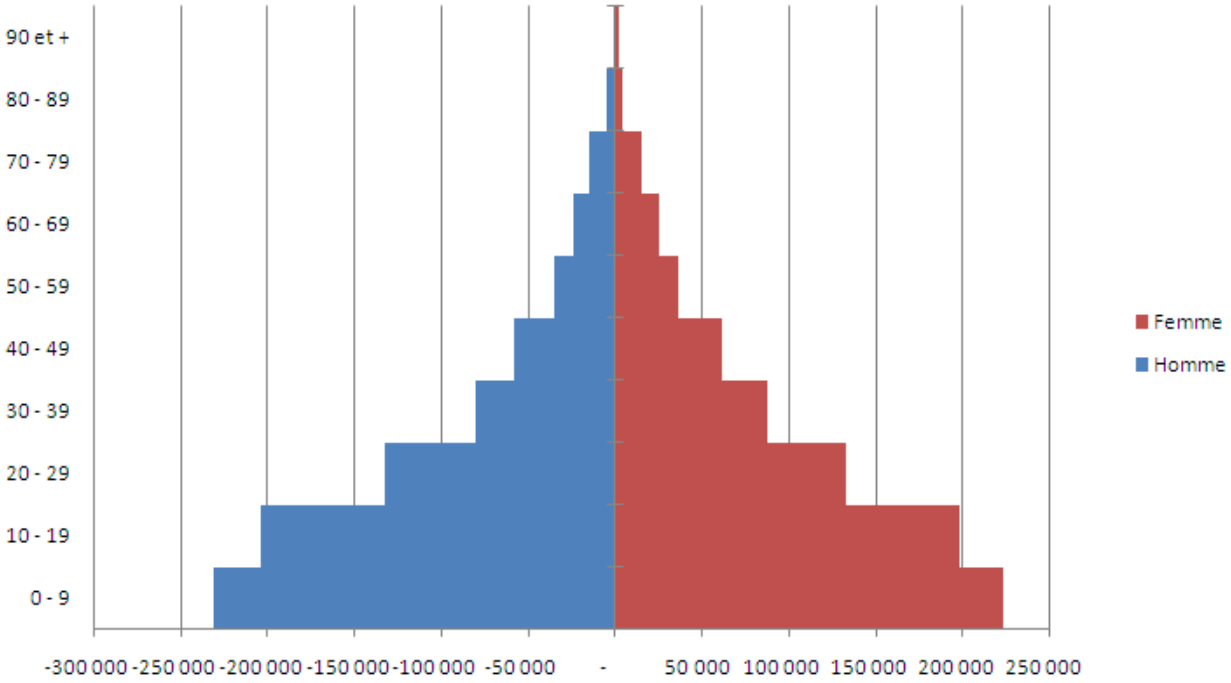

Source : ANSD/SRSD_Thiès

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur de la dépendance démographique utilisé ici rapporte le nombre d'individus de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la population de 15 à 64 ans. Deux autres indicateurs sont présentés ici : le taux de

dépendance des jeunes (individus de moins de 15 ans) et le taux de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus), tous deux sont calculés par rapport au nombre d'individus de 15 à 64 ans. Ensemble, ces ratios donnent des informations sur les évolutions démographiques qui ont caractérisé la région.

En 2008, le nombre de personne à charge est moins important que celui des personnes capables d'assumer cette charge (le taux de dépendance démographique pour la région est estimé à 86,7%). Malgré ce bon niveau (le taux est inférieur à 100%), il est à déplorer un niveau d'inoccupation assez élevé des personnes âgées entre 15 et 64 ans.

Tableau n°2.2 : Répartition des proportions de la population résidente par groupe d'âge et par sexe en 2008

Groupe d'âges	Sexe		Total
	Homme	Femme	
0 - 9	29,4	28,4	28,9
10 - 19	25,9	25,2	25,6
20 - 29	16,8	16,9	16,8
30 - 39	10,2	11,2	10,7
40 - 49	7,4	7,8	7,6
50 - 59	4,5	4,7	4,6
60 - 69	3,0	3,2	3,1
70 - 79	1,9	1,9	1,9
80 - 89	0,6	0,6	0,6
90 et +	0,2	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/SRSD_Thiès

CONCLUSION

La population résidente de la région de Thiès est passée de 1 322 579 habitants en 2002 à 1 570 150 habitants en 2008, soit un taux d'accroissement annuel moyen qui est de l'ordre de 2,9%. Répartie selon le sexe, elle est plutôt équilibrée et le rapport de masculinité est presque égal à 100%. Cette population est inégalement répartie entre les trois départements. **Les départements de Thiès et Mbour concentrent plus de personnes, du fait de leurs activités économiques (pêche, tourisme, services, etc.)**, par rapport à **la ville religieuse de Tivaouane**. **L'urbanisation galopante** de la région fait que certains villages sont rattachés à la commune voisine et d'autres sont transformés en communes.

SECTEURS PRODUCTIFS

CHAPITRE III : AGRICULTURE

La région de Thiès est un grand pôle de production agricole grâce à ses nombreuses potentialités hydrauliques et pédologiques[3] (voir la partie données physiques du Chapitre I). L'agriculture dans la région de Thiès occupe une place importante et est pratiquée dans trois zones que sont :

- ☞ la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- ☞ la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- ☞ et la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

Elle dispose de producteurs ayant une bonne maîtrise des itinéraires techniques culturales et des possibilités de développement et de modernisation de l'agriculture irriguée. Cependant, force est de constater que la production agricole est tributaire de la pluviométrie et de la disponibilité des intrants.

Ce chapitre traitera de la pluviométrie, de l'évolution des cultures pluviales (surfaces emblavées, productions et rendements) et de celle des autres types de cultures.

III.1. PLUVIOMETRIE

D'une façon générale, on note que les précipitations durant ces quatorze (14) dernières années ont connu une évolution en dents de scie. La pluviométrie a connu des variations en terme de millimètres recueillis et au plan spatial. Nous remarquons aussi que les hauteurs d'eau enregistrées et leur répartition dans le temps ont été meilleures en 2005, avec 605,2 mm recueillis dans la région, et surtout à Mbour, comme l'atteste le graphique n°1, avec 779,1 mm recueillis ; néanmoins, l'année 2008 a connu une très bonne pluviométrie avec 581,6 mm d'eau recueillis en 40 jours de pluie en moyenne au niveau de la région.

La baisse, de la quantité de pluie de recueillie, qui était amorcée depuis 2005 jusqu'en 2007 a été stoppée par les résultats de 2008. Entre 2007 et 2008, les hauteurs de pluies ont globalement évoluées en moyenne de 178,4 mm. Le département de Mbour a enregistré la plus grande évolution avec 195,5 mm, suivi de Thiès et Tivaouane avec respectivement 189,5 mm et 131,9 mm. Sur les 17 postes de relevés pluviométriques de la région, un seul (celui de Ndiaganiao) a été déficitaire par rapport à 2007, avec en moyenne 47,6 mm de moins. Les 16 postes restants ont été tous excédentaires avec la plus faible variation qui est enregistrée dans le poste de Thiadiaye avec juste en moyenne 7,3 mm de plus que l'année 2007 et une variation maximale de 496,9 mm de plus que 2007 enregistrée dans le poste de Notto Diobass (Département de Thiès).

Cette hausse de la pluviométrie a fortement contribué à la bonne mise en œuvre de l'année 1 de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), qui a eu comme résultat une forte augmentation de la production agricole, qui a été presque triplée entre 2007 et 2008.

[3] Le potentiel pédologique est en grande partie constituée par des sols Dior prédisposés à la culture de l'arachide, des sols Deck et Deck-Dior aptes à la culture du mil et des sols hydromorphes aptes à l'horticulture et aux cultures fruitières.

Cette situation renforce l'importance du rôle de l'agriculture dans l'économie régionale, avec aussi la pratique de culture maraîchère (dans toute la zone des niayes), céréalière, arachidière, la culture du manioc, du niébé, etc.

Graphique n°3.1 : Evolution de la pluviométrie moyenne de 1995 à 2008

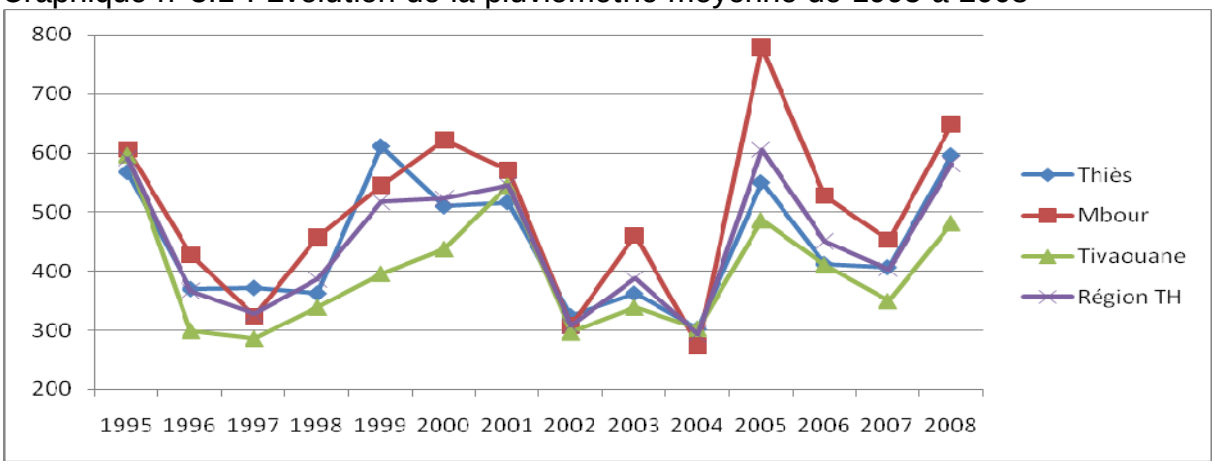

Source : DRDR/Thiès

En 2008, la production totale de la région est estimée à 970 439 tonnes, contre 377 889 tonnes en 2007, soit une augmentation de plus du double. Cette production s'obtient à partir des cultures pluviales, représentant 98,8% de la production totale, et des cultures irriguées.

III.2. CULTURES PLUVIALES

La production agricole dans la région est globalement marquée par une évolution très fluctuante pour toutes les spéculations. Les difficultés d'acquisition d'intrants agricoles de qualité, l'inconstance des superficies emblavées et la variation des quantités de pluies recueillies sont, entre autres, à l'origine de cette situation qui se traduit par des rendements qui varient d'une année à l'autre.

Graphique n°3.2 : Evolution des superficies emblavées de 1997 à 2008

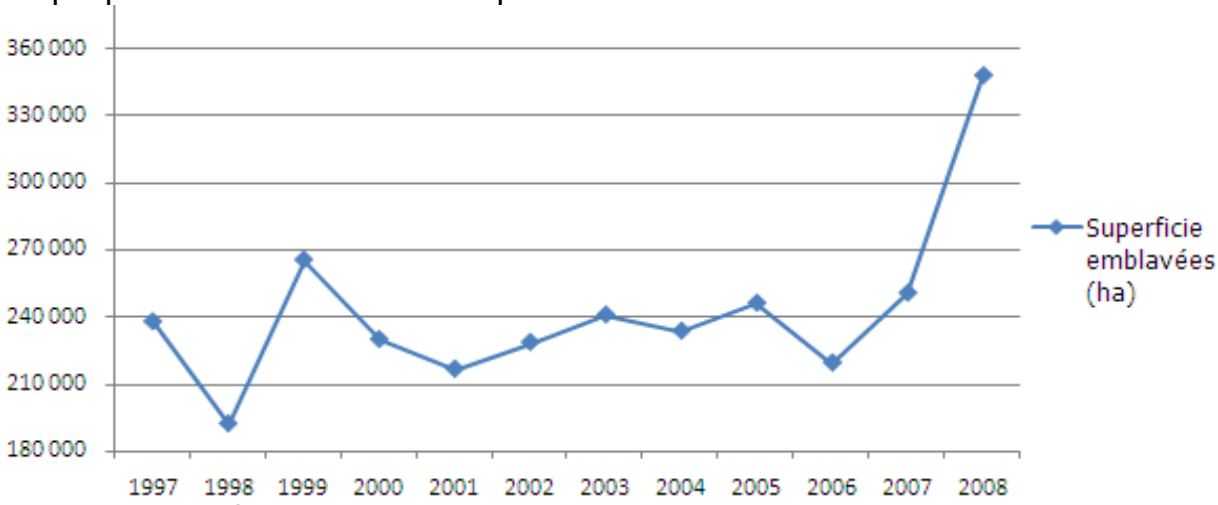

Source : DRDR/Thiès

De 1997 à nos jours, 2008, les superficies emblavées pour les **neuf types de cultures pluviales** que sont : « mil souna », « sorgho », « arachide huilerie », « riz », « maïs », « manioc », « niébé », « pastèque » et « sésame », ont fluctué entre 237 865 ha en 1997 et 348 894 ha en 2008. Depuis 2006, elles ne cessent d'augmenter et avec l'avènement de la GOANA, plus de 100 000 ha ont été ajoutées aux superficies consacrées à la production agricole. Un peu plus du tiers des surfaces emblavées ont servi à la culture du « mil souna », avec 36,5%, les superficies consacrées à la culture de « l'arachide huilerie » ont baissé en terme de proportion, par rapport à 2007 (22,3% contre 21,5% en 2008) et viennent en troisième position derrière celles dédiées au « manioc », qui représentent près du quart (24,6%). Les surfaces emblavées pour la culture du « maïs » ont connu une régression entre 2007 et 2008, passant respectivement de 924 ha (0,4%) à 907 ha (0,3%).

Graphique n°3.3 : Evolution des quantités produites entre 1997 et 2008

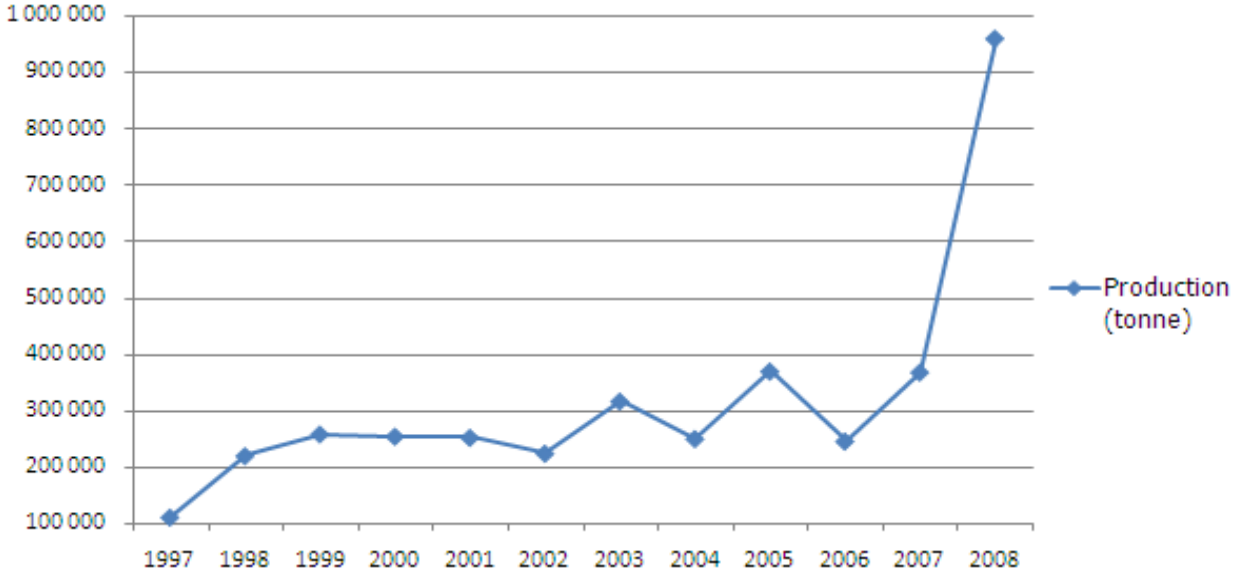

Source : DRDR/Thiès

Concernant les quantités produites, le graphique n°3.3 nous montre qu'elles augmentent globalement de 1997 à 2000. Entre 2000 et 2006, ces quantités évoluent en dents de scie, atteignant une valeur maximale en 2005 qui est de l'ordre de 369 124 tonnes. De 2006 à 2008, les quantités produites ne cessent de croitre, passant de 245 388 tonnes en 2006 à 958 673 tonnes en 2008, soit une production agricole qui a été presque quadruplée (la production de 2008 correspond à 3,91 fois celle de 2006). Entre 2007 et 2008, cette production a plus que doublé (celle de 2008 est 2,61 fois celle de 2007). Cette situation est en partie du à la GOANA qui a surtout exhorté les populations à se tourner vers l'agriculture ; mais il faut d'ores et déjà penser à l'utilisation qui doit être faite de toute cette production, aux différents circuits de commercialisation qui existent au risque d'enregistrer une perte considérable (pourrissement de la plupart des produits récoltées).

Aussi bien pour 2008 que 2007, les trois quart de la production agricole (respectivement 75,2% en 2008 et 74,1% en 2007) concernent le manioc. La production céréalière a presque quadruplée, passant de 28 138 tonnes en 2007 à 98 032 tonnes en 2008. Quant à la production maraichère, elle est estimée à 88 210 tonnes en 2008, correspondant ainsi à 9,08% de la production totale.

S'agissant de la culture du sésame, il faut noter qu'aucune production n'a été enregistrée l'année passée, à cause de la non maîtrise de son cycle. En 2008, 650 ha lui ont été consacrés, ce qui a permis de récolter 265 tonnes, correspondant à un rendement de 408 kg/ha.

Graphique n°3.4 : Evolution des rendements (en kg/ha) selon les sept types de cultures pluviales entre 2007 et 2008

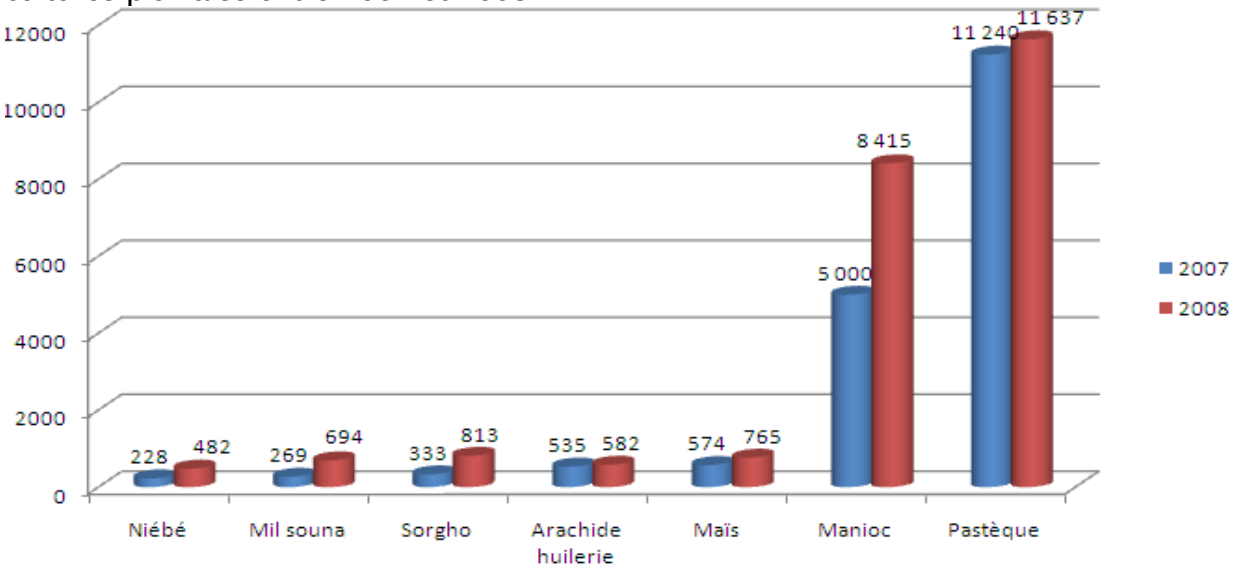

Source : DRDR/Thiès

S'agissant de l'évolution des rendements des cultures entre 2007 et 2008, ils ont tout simplement augmenté pour les produits tels que : la pastèque et l'arachide huilerie (confère graphique n°3.4) ; pour les autres produits ils ont quasiment doublé, il s'agit du : mil souna, sorgho, maïs et manioc (confère graphique n°3.4). Ceci est du aux grandes quantités récoltées pour l'ensemble des produits (958 673 tonnes), bien que les superficies emblavées (348 894 ha) aient aussi augmenté. En 2008, la production de riz a été mesurée dans le département de Mbour uniquement avec 46 tonnes de riz produites sur une superficie emblavées de 38 ha, ce qui nous donne un rendement de 1 211 kg/ha.

III.3. CULTURE MARAICHERE

Le maraîchage, ou horticulture maraîchère, est la culture de légumes et de certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire, de manière intensive et professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en faire un profit (ce qui le distingue du jardinage). En plus des résultats recueillis (ci-dessus) pour ces huit types de cultures pluviales, trois (3) autres produits, issus des cultures maraîchères, ont eu à fournir des résultats, il s'agit du (de) :

- bissap, pour qui 121 ha ont été consacrés, 30 tonnes ont été récoltées et un rendement de 250 kg/ha en a découlé ;
- gombo, où 300 ha ont été consacrés à sa culture, ce qui a permis de récolter 3 000 tonnes, correspondant à un rendement de 10 000 kg/ha ;
- l'aubergine, qui a fournit le rendement le plus élevé (12 000 kg/ha) avec 728 ha de terres ;

N.B. :
Il faut préciser que toutes ces informations (culture maraîchère) ne concernent pas le département de Tivaouane.

Tableau n°3.1 : Situation de la production agricole pour quelques produits issus des cultures maraîchères en 2008

	Bissap	Gombo	Aubergine
Rendement (kg)	250	10 000	12 000
Production (T)	30	3000	8 736
Superficie (Ha)	121	300	728

Source : DRDR/Thiès

III.4. CONTRAINTES

Les principales contraintes du secteur agricole sont entre autres :

- l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants agricoles de qualité ;
- le parasitisme des cultures (non disponibilité à temps des insecticides) ;
- la vétusté et la difficulté de renouvellement du matériel agricole ;
- les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- les problèmes d'organisation des circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation des produits agricoles ;
- la perte de terres agricoles dues à l'exploitation des carrières ;

III.5. PERSPECTIVES

Il convient de noter que pour améliorer la situation agricole dans la région de Thiès, un certain nombre de mesures s'imposent à savoir :

- ☞ l'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et irriguée ;
- ☞ la mise en place d'un système de crédit adapté permettant l'approvisionnement en intrants de qualité et l'équipement en matériel agricole des producteurs ;
- ☞ la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- ☞ la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène) ;
- ☞ la mise à disposition d'insecticides pour lutter efficacement contre le parasitisme des cultures ;
- ☞ la mise en place de variétés agricoles adaptées aux conditions bioclimatiques ;

ANNEXE : AGRICULTURE

Tableau n°3.2 : Evolution de la Pluviométrie moyenne

Département \ Années		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Thiès	Hauteur (mm)	567,7	369,6	371,6	362,2	611,4	510,1	517,0	323,4	362,0	301,8	550,2	412,0	406,5	596,0
	Nbre de jours	35	27	26	24	35	45	28	22	24	21	35	31	25	41
Mbour	Hauteur (mm)	606,5	428,4	324,5	458,0	545,0	622,1	571,1	308,2	461,0	273,7	779,1	528,0	453,2	648,7
	Nbre de jours	35	29	31	31	45	42	30	21	37	21	38	36	27	45
Tivaouane	Hauteur (mm)	596,4	299,5	286,2	339,3	396,0	437,7	544,4	297,1	339,0	303,3	486,3	410,0	349,8	481,7
	Nbre de jours	29	24	22	24	30	30	31	20	24	20	29	26	26	35
Région	Hauteur (mm)	590,2	365,8	327,4	386,5	517,0	523,0	544,2	307,5	387,0	292,9	605,2	450,0	403,2	581,6
	Nbre de jours	33	27	26	28	37	37	30	21	28	21	34	31	26	40

Source : DRDR/Thiès

* De 1995 à 1998, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

Tableau n°3.3 : Evolution de la Pluviométrie de 2007 à 2008

DEPARTEMENT	Postes	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Situation 2007	Ecart	
									Hauteurs	Nbre de jrs
TIVAOUANE	Tivaouane	34,4/4	135,3/10	217,0/17	100,6/8	35,9/1	522,2/40	471,5/28	50,7	12
	Pambal	23,6/3	126,2/9	280,9/12	63,8/10	42,9/2	537,4/36	405,8/22	131,6	14
	Méouane	18,3/3	124,0/9	172,9/10	122,6/9	15,0/1	452,8/32	317,0/23	135,8	9
	Mérina Dakhar	52,8/4	98,9/10	232,5/10	110,3/10	5,0/2	499,5/37	288,8/29	210,7	8
	Niakhène	36,6/4	88,6/10	240,8/11	98,0/8		464,0/33	328,2/27	135,8	6
	Mboro	12,5/2	121,0/7	168,4/13	86,5/9	6,4/1	394,8/32	287,6/26	107,2	6
THIES	Thiès	25,7/4	99,9/11	364,3/16	113,9/12	40,7/4	644,5/47	578,1/30	66,4	17
	Thiènaba	26,5/4	94,3/11	292,1/16	156,1/7	7,9/2	576,9/40	480,4/23	96,5	17
	Notto	22,4/4	125,6/11	376,6/12	195,9/13	12,1/1	732,6/41	235,7/27	496,9	24
	Tassette	24,3/2	101,2/11	224,9/15	129,8/9	22,9/3	502,4/40	462,0/23	40,4	17
	Pout	16,0/1	73,1/10	250,5/13	133,4/9	31,8/4	504,8/37	276,2/4	228,6	16
MBOUR	Mbour	17,1/3	134,7/15	311,9/23	121,3/15	20,4/4	605,4/60	335,9/39	269,5	21
	Joal	57,0/2	127,7/12	370,9/16	188,6/10	53,0/3	797,2/43	374,3/26	422,9	17
	Fissel	66,7/4	130,2/12	416,4/14	142,3/9	23,1/2	778,7/41	480,5/25	298,2	16
	Ndiaganiao	51,2/4	158,6/12	220,9/15	130,2/11	7,6/2	568,5/44	616,1/24	-47,6	20
	Nguékhokh	25,5/2	136,7/10	229,2/14	167,4/11	49,7/3	608,5/40	368,2/23	240,3	17
	Thiadiaye	24,9/4	115,8/11	231,5/10	145,2/12	34,0/4	551,4/41	544,1/22	7,3	19

Source : DRDR/Thiès

Tableau n°3.4 : Evolution des résultats agricoles de 1997 à 2008

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
SUPERFICIES (ha)												
Mil souna	111 492	106 407	125 000	105 493	105 208	100 436	102 952	89 136	110 063	95 833	88 917	127 126
Sorgho	8 038	9 832	15 500	11 402	11 321	12 231	14 997	8 282	8 181	11 401	11 021	11 087
Maïs	1 598	930	550	1 441	1 718	4 654	4 654	2 163	627	534	924	907
Arachide huilerie	67 087	37 468	80 500	70 611	84 398	51 704	51 704	56 003	60 129	51 616	56 018	74 701
Manioc	18 887	12 477	15 500	24 253	ND	33 058	33 058	37 275	12 174	14 712	54 422	85 641
Niébé	30 763	17 778	21 500	15 035	12 982	26 500	26 500	32 483	45 079	40 340	36 045	42 218
Pastèque	ND	7 173	7 000	1 633	955	ND	7 015	8 311	9 881	4 900	3 323	6 526
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	38
Sésame											318	650
Production Total	237 865	192 065	265 550	229 868	216 582	228 583	240 880	233 653	246 134	219 336	250 988	348 894
PRODUCTIONS (Tonne)												
Mil souna	35 908	39 898	72 300	57 609	54 773	18 852	40 175	6 480	87 620	48 129	23 941	88 274
Sorgho	2 877	5 534	9 400	6 524	636	2 197	5 769	876	7 520	4 815	3 666	9 018
Maïs	480	555	300	865	1 036	3 358	3 358	227	422	302	531	694
Arachide huilerie	26 109	20 845	52 100	44 098	60 911	27 047	17 946	6 736	43 827	29 354	21 566	43 464
Manioc	40 963	62 385	38 250	121 265	118 660	165 290	165 290	182 076	114 313	96 284	272 110	720 628
Niébé	4 343	9 880	8 600	5 262	5 331	7 147	6 434	425	22 160	11 994	8 231	20 339
Pastèque	ND	80 338	77 000	18 290	10 505	ND	77 165	53 043	93 262	54 510	37 352	75 945
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	46
Sésame												265
Production Total	110 680	219 435	257 950	253 913	251 852	223 891	316 137	249 863	369 124	245 388	367 397	958 673
RENDEMENTS (KG/ha)												
Mil souna	322	375	578	546	521	188	578	73	796	502	269	694
Sorgho	358	563	606	458	56	180	400	106	919	422	333	813
Maïs	300	597	545	600	603	721	533	105	672	565	574	765
Arachide huilerie	389	556	647	628	722	523	633	120	729	569	535	582
Manioc	2 169	5 000	2 468	5 000	ND	5 000	2 468	4 885	9 390	6 545	5 000	8 415
Niébé	141	556	400	350	411	270	400	13	492	297	228	482
Pastèque	ND	11 200	11 000	11 200	11 000	ND	ND	ND	9 439	11 124	11 240	11 637
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1 211
Sésame												408

Source : DRDR/Thiès

* De 1997 à 1999, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

CHAPITRE IV : ELEVAGE

La région de Thiès n'est pas considérée comme une zone à vocation d'élevage ; mais elle bénéficie de potentialités diverses, sur les plans physique, technique, humain, etc., capables d'offrir des possibilités réelles de développement du secteur. Ce chapitre va traiter du cheptel, son effectif, sa répartition spatiale, sa production, ses mouvements et sa situation sanitaire.

IV.1. EVOLUTION DU CHEPTEL

Malgré l'évolution de la pluviométrie en dents de scie, le cheptel connaît une hausse régulière en terme de tête pour chaque type d'espèces de 1987 à 2008. L'accroissement du cheptel entre 2007 et 2008, qui est à un taux de 5,4%, est surtout portée par les porcins (pour lesquels le taux d'accroissement est de 8,1%) et dans une moindre mesure par les ovins et les caprins (pour qui on a enregistré un taux d'accroissement de 6,8% chacun). Le taux d'accroissement annuel des bovins a été le plus faible entre 2007 et 2008 (avec juste 1,5%) ; mais cette tendance risque d'être inversée avec la campagne d'insémination artificielle, entreprise dans le cadre de la GOANA, qui a pu atteindre un taux de 173,93% de vaches qui ont été inséminées entre 2007 et 2008.

Les estimations de l'IRSV de Thiès pour l'année 2008 nous indiquent le même schéma de répartition du cheptel selon les espèces qu'en 2007. Il est dominé par les ovins avec près du tiers du cheptel (33,1%, correspondant à 293 793 têtes), suivi des caprins avec 28,3%, correspondant à 251 099 têtes et des bovins, qui viennent en troisième position, avec 20,2%, correspondant à 178 742 têtes). Les espèces tels que les équins, les asins et les porcins restent les moins recensées dans la région avec des proportions similaires qu'en 2007 respectivement 73 301 têtes (8,3%), 64 532 têtes (7,3%) et 25 156 têtes (2,8%)

Graphique n°4.1 : Comparaison de la répartition en % du cheptel selon les espèces en 2007 et 2008

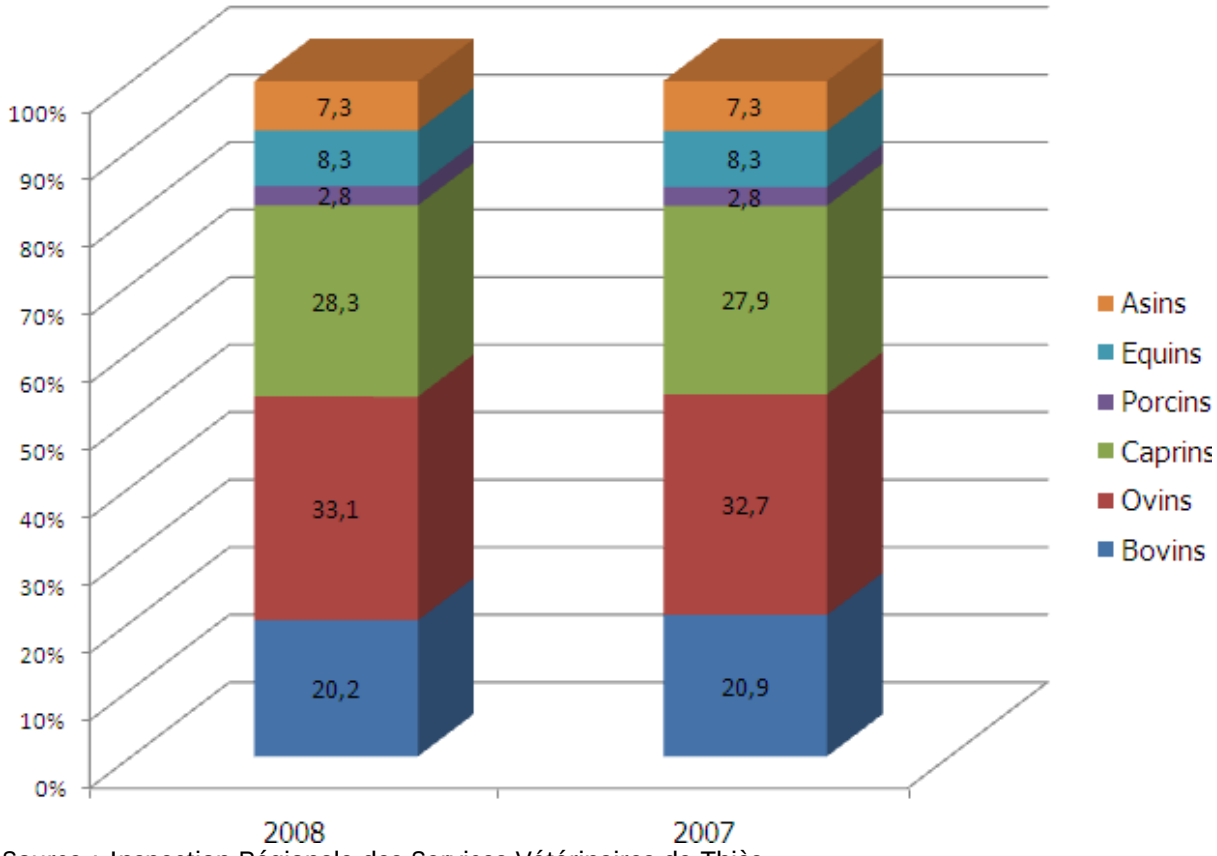

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.2. REPARTITION SPATIALE

Les estimations de l'IRSV de Thiès nous indiquent que pour l'année 2008, la plupart des espèces qui composent le cheptel se localisent dans le département de Mbour, avec 406 912 espèces, correspondant à 45,9%. Le département de Thiès vient en deuxième position avec 260 152 espèces, correspondant à 29,3%, Tivaouane vient en troisième position avec 219 566 espèces, correspondant à 24,8%.

Cette répartition est presque similaire pour chacune des six espèces, à une différence près pour les équins et les asins où les positions des départements de Thiès et Tivaouane sont interverties. Il faut aussi relever qu'à cause de son caractère religieux, le département de Tivaouane ne concentre que 7,0% des porcins, qui se retrouvent majoritairement dans le département de Mbour avec 55,0%.

Tableau n°4.1 : Situation du cheptel par département en 2008

Espèces / Département	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Total
Thiès	48260	91076	75330	9562	19791	16133	260152
Tivaouane	39324	73448	62775	1761	24189	18069	219566
Mbour	91158	129269	112994	13840	29321	30330	406912
Région	178742	293793	251099	25163	73301	64532	886630

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.3. PRODUCTION ANIMALE

La production animale concerne uniquement la production de viande, l'information n'étant pas disponible pour la production de peaux et cuirs. La production de viande contrôlée en 2008 est estimée dans la région à 2 882 tonnes et 719 kgs, pour 50 002 têtes de bétail, augmentant ainsi de plus de 200 tonnes par rapport à la production de l'année passée (2007).

Un peu moins de la moitié de la valeur de cette production s'obtient avec la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS), où 1 325 tonnes et 596 kgs ont été produites, pour 25 985 têtes de bétail, cette valeur productive correspondant à la plus grande et représente 46,0% de la totalité. Le département de Mbour produit la plus grande quantité de viande contrôlée, avec un peu plus du tiers (34,6%) qui est estimée à 996 tonnes et 168 kgs. Tivaouane et Thiès viennent en dernière position avec respectivement 16,5% et 3,0%, correspondant à 474 tonnes et 406 kgs pour 8 169 têtes de bétail et 86 tonnes et 549 kgs pour 1 306 têtes de bétail.

Près des deux cinquième (40,1%) de la valeur de la production de viande contrôlée provient de l'abattage des taureaux avec 1 155 tonnes et 942 kg produites. Après cette valeur, l'abattage de vaches et de boeufs fournissent respectivement des quantités de l'ordre de 638 tonnes et 604 kgs (correspondant à 22,2%) et 550 tonnes et 952kgs (correspondant à 19,1%). En 2008, une production timide de camelins et de porcins a été enregistrée avec des proportions négligeables, correspondant à respectivement 3 572 kgs et 526 kgs. Il faut préciser que la production de porcins a été enregistrée à la SOGAS uniquement avec 9 têtes.

Tableau n°4.2 : Situation de la production de viande contrôlée en 2008

Espèces / Localités	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/velles	
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	1487	275286	805	145603	3315	404606	717	66336
Thiès	273	30270	115	20035	159	23820	18	1408
Tivaouane	1235	244560	337	66032	431	56204	205	20454
SOGAS	3563	605826	2037	319282	1304	153974	159	9624
Région	6558	1155942	3294	550952	5209	638604	1099	97822

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°4.3 : Situation de la production de viande contrôlée en 2008 (suite)

Espèces / Localités	Ovins		Caprins		Camelins		Porcins		Total	
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	4735	63758	3482	39609	1	970	0	0	14542	996168
Thiès	292	4157	447	6559	2	300	0	0	1306	86549
Tivaouane	3482	63539	2479	23617	0	0	0	0	8169	474406
SOGAS	11629	168230	7255	65832	29	2302	9	526	25985	1325596
Région	20138	299684	13663	135617	32	3572	9	526	50002	2882719

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

A côté des abattages contrôlés, nous avons aussi les abattages clandestins et face à cette situation l'IRSV a procédé à des saisies totales et quelque fois juste partielles. La situation de la production de viande provenant de saisie totale à l'issue des abattages clandestins est la suivante.

Par rapport à 2007, la quantité de viande saisie a presque triplé en 2008, passant respectivement de 672 kgs pour 21 têtes de bétail en 2007 à 1 861 kgs pour 41 têtes de bétail en 2008. Contrairement à 2007, où la SOGAS n'avait enregistré aucune saisie concernant les abattages clandestins de bétail, un nouveau schéma se dessine. En 2008, la SOGAS et le département de Mbour ont concentré la plupart des saisies totales, avec respectivement 1 053 kgs saisies pour 14 têtes, correspondant à 56,6%, et 774 kgs pour 25 têtes, correspondant à 41,6%. Le département de Tivaouane a enregistré juste 34 kgs de viande saisie pour 2 têtes. Contrairement à l'année passée, le département de Thiès n'a enregistré aucune saisie totale en 2008.

Tableau n°4.4 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale

Espèces / Localités	Taureaux		Bœufs		Vaches	
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	1	127	1	100	1	160
Thiès	0	0	0	0	0	0
Tivaouane	0	0	0	0	0	0
SOGAS	4	848	0	0	0	0
Région	5	975	1	100	1	160

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°4.5 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale (suite)

Espèces / Localités	Veaux/velles		Ovins		Caprins		Total	
	nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	3	190	12	135	7	62	25	774
Thiès	0	0	0	0	0	0	0	0
Tivaouane	0	0	1	20	1	14	2	34
SOGAS	1	73	6	106	3	26	14	1053
Région	4	263	19	261	11	102	41	1861

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.4. MOUVEMENTS DU BETAIL

Les mouvements des bétails ont concerné toutes les espèces, pour presque toutes les périodes de l'année. Ils sont essentiellement dus aux événements religieux, comme la tabaski, la korité, les fêtes de noël, etc. Ils sont constitués pour la plupart de mouvements intérieurs, tels que les entrées, les sorties et les transit. S'agissant des mouvements transfrontaliers (à savoir les importations et les exportations de bétail) aucune information n'a été enregistrée pour l'année 2008.

IV.4.1. MOUVEMENTS INTERIEURS

En 2008, le bétail entré dans la région de Thiès se chiffre à 297 054 têtes, toutes espèces confondues, destinés à l'approvisionnement des éleveurs dans la région. A côté de ce mouvement d'entrée, 110 482 têtes ont été destinées à l'approvisionnement des marchés de l'intérieur (Dakar et autres régions.) surtout à l'approche de la tabaski.

Aussi bien au niveau des entrées que des sorties, plus de la moitié des espèces (58,8% pour les entrées et 53,4% concernant les sorties) sont constitués d'ovins, surtout durant le 4ème trimestre (où les mois d'octobre et de décembre

correspondaient respectivement à la korité et à la tabaski) où près de deux tiers des mouvements d'entrées (66,1%) était constituées par les ovins.

L'élevage de porcins est pratiqué par bon nombre de ménages de la région, ce qui justifie le faible mouvement d'entrée (juste 15 têtes) durant le 2ème trimestre, correspondant aux festivités de la fête de pâque. Parallèlement les mouvements de sorties vers les autres régions sont observés durant toute l'année avec 111 têtes.

IV.4.1.1. Entrées

Tableau n°4.6 : Situation des entrées en 2008

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles	Total espèces
1er Trim	363	15 401	306	120	0	0	180	16370
2ème Trim	6 053	24 187	12 910	1 340	620	15	14 050	59 175
3ème Trim	7 026	25 520	11 899	421	165	0	13 025	58056
4ème Trim	16 405	108 121	26 232	796	349	0	11 550	163453
Annuel	29 847	173 229	51 347	2 677	1 134	15	38 805	297 054

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.4.1.2. Sorties

Tableau n°4.7 : Situation des sorties en 2008

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles	Total espèces
1er Trim	524	3 328	559	59	10	6	0	4 486
2ème Trim	2 517	10 512	6 878	429	141	31	3 350	23 858
3ème Trim	2 777	9 618	4 501	118	89	15	4 050	21 168
4ème Trim	6 245	35 535	13 311	254	116	59	5 450	60 970
Annuel	12 063	58 993	25 249	860	356	111	12 850	110 482

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Les mouvements de transit se font des régions de l'intérieur vers la région de Dakar. Ils sont de l'ordre de 6 073 têtes et concernent les espèces tels que : les bovins, avec près de 5 470 têtes (correspondant à 90,1%), les ovins, avec 600 têtes (correspondant à 9,9%)et les équins/asins, avec juste 3 têtes. Ces mouvements de transit sont surtout observés durant le 4ème trimestre (83,9% de l'ensemble).

IV.4.1.3. Transit

Tableau n°4.8 : Situation des transit en 2008

Origine	Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins/Asins	Porcins	Total espèces
Régions intérieures vers région de Dakar	1er Trim	3	0	0	3	0	6
	2ème Trim	127	0	0	0	0	127
	3ème Trim	844	0	0	0	0	844
	4ème Trim	4 496	600	0	0	0	5 096
Total transit		5 470	600	0	3	0	6 073

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

S'agissant de la situation sanitaire, en 2008, aucune maladie infectieuse n'a été décelée au cours de cette tabaski.

IV.5. AMELIORATION DU CHEPTEL (GOANA)

Dans le cadre de la GOANA, une campagne nationale spéciale d'insémination artificielle bovine a été menée avec comme objectif de toucher 50 000 vaches sur l'ensemble du territoire national, dont les 3 000 vaches au niveau régional. Ce nombre a été réparti dans les trois départements de la façon suivante :

- Mbour 1 146 ;
- Thiès 1 132 ;
- Tivaouane 722

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous, nous indiquent que un peu plus du tiers de l'objectif fixé a été atteint (1 156 vaches ont été inséminées sur les 3 000 fixés pour la région, correspondant à 38,53%) ; cependant les opérations se poursuivent en 2009. Cette situation est surtout due à la forte contribution du département de Mbour qui a concentré 96,7% des vaches inséminées, correspondant à 1 118.

Tableau n°4.9 : Evolution de la situation de la campagne d'insémination artificielle

Départements	Centres d'insémination		Vaches sélectionnées		Vaches synchronisées		Vaches inséminées	
	Avant GOANA 2007	An 1 GOANA 2008	Avant GOANA 2007	An 1 GOANA 2008	Avant GOANA 2007	An 1 GOANA 2008	Avant GOANA 2007	An 1 GOANA 2008
Mbour	20	25	167	1 458	152	1 273	148	1 118
Thiès	15	28	144	518	132	195	122	2
Tivaouane	18	23	161	452	154	282	152	36
Région	53	76	472	2 428	438	1 750	422	1 156
% de croît	43,40		414,41		299,54		173,93	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

CONCLUSION

La région de Thiès concentre tous espèces confondus, 886 630 têtes, où près du tiers (33,1%) est constitué par les ovins. Le département de Mbour regroupe le plus grand nombre d'espèces avec 45,9%. La production de viande contrôlée provient surtout de la SOGAS qui fournit 46,0% de la totalité. Les mouvements d'entrées et de sorties concernent pour la plupart du temps les ovins et les caprins, surtout au moment des fêtes religieuses. Comme pour les mouvements d'entrée et de sortie, les mouvements de transit (qui se font des régions de l'intérieur vers Dakar) sont surtout observés pendant le 4ème trimestre et concernent surtout les bovins et en partie les ovins. La santé animale a été bien maîtrisée car aucune maladie infectieuse n'a été décelée au cours de la tabaski.

Le secteur de l'élevage a donc un impact certain sur le développement régional (embouche, aviculture, installation de fermes laitières, utilisation des chevaux dans le cadre du transport urbain et rural, etc.). Néanmoins, il connaît encore quelques contraintes qu'il urge de solutionner pour permettre un meilleur développement de l'élevage dans la région. Il s'agit de (du/des) :

- caractère extensif de l'élevage ;
- vol fréquent de bétail ;
- la faible productivité des races locales ;
- l'insuffisance des soins vétérinaires ;
- la rareté des pâturages en saison sèche ;
- la non application effective de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP), qui a comme corollaire la non visibilité des parcours du bétail dans l'aménagement des terroirs ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation des animaux ;
- etc.

ANNEXE : ELEVAGE

Graphique n°4.2 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 1987 à 2007

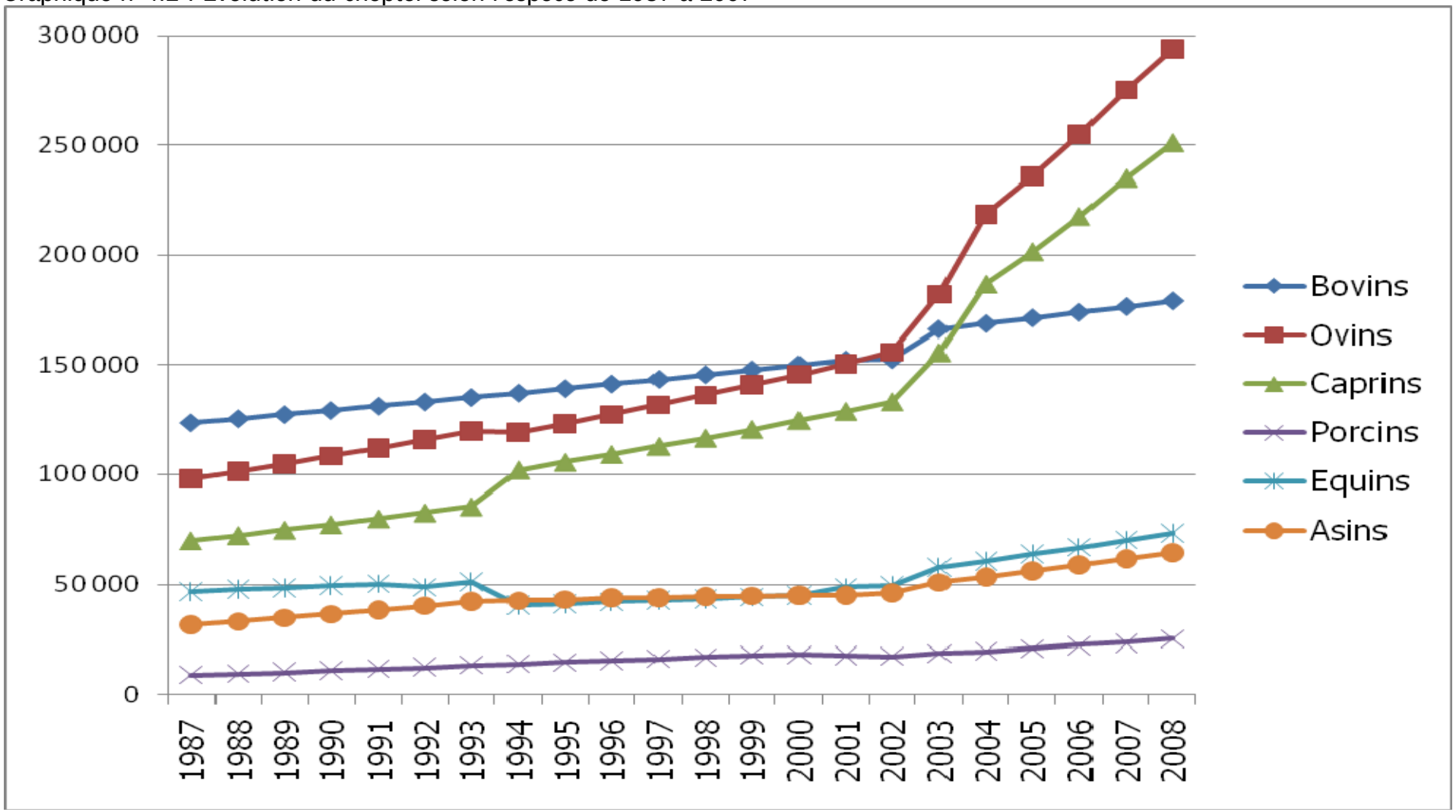

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°4.10 : Evolution du cheptel selon les espèces de 1987 à 2008

Espèces / Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Total
1987	123 462	97 945	69 752	8 795	46 763	31 341	378 058
1988	125 314	101 275	72 124	9 411	47 581	32 908	388 613
1989	127 194	104 718	74 576	10 070	48 414	34 553	399 525
1990	129 102	108 278	77 112	10 775	49 261	36 281	410 809
1991	131 039	111 959	79 734	11 529	50 123	38 095	422 479
1992	133 005	115 766	82 445	12 336	48 609	40 000	432 161
1993	135 000	119 702	85 248	13 200	51 000	42 000	446 150
1994	137 025	119 175	101 847	13 860	40 393	42 374	454 674
1995	139 080	123 227	105 310	14 553	41 100	42 798	466 068
1996	141 166	127 417	108 891	15 281	41 819	43 654	478 228
1997	143 283	131 749	112 593	16 045	42 551	43 872	490 093
1998	145 432	136 228	116 421	16 847	43 296	44 311	502 535
1999	147 613	140 860	120 379	17 689	44 054	44 533	515 128
2000	149 827	145 649	124 472	17 866	44 825	44 756	527 395
2001	152 074	150 601	128 704	17 509	48 609	44 980	542 477
2002	152 250	155 721	133 080	17 230	49 460	45 880	553 621
2003	165 984	181 938	155 498	18 436	57 696	50 794	630 346
2004	168 474	218 326	186 598	19 358	60 581	53 334	706 671
2005	171 001	235 792	201 526	20 713	63 610	56 001	748 643
2006	173 566	254 655	217 648	22 163	66 791	58 801	793 624
2007	176 169	275 026	235 060	23 271	70 130	61 740	841 396
2008	178 742	293 793	251 099	25 156	73 301	64 532	886 623

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

CHAPITRE V : PECHE

Encadré n°5.1 : Différents types de pêche professionnelle

On distingue plusieurs types de pêche professionnelle :

- la **pêche artisanale ou côtière** est la plus diversifiée et occupe de nombreuses personnes. Elle concerne des pirogues (6 à 25 mètres) et de nombreuses techniques, pour une *marée* durant quelques heures à plusieurs jours, avec 2 à 15 hommes d'équipage par pirogue.
- la **pêche industrielle ou hauturière** fournit un plus grand nombre de captures en poisson et autres ressources halieutiques. Elle se déroule surtout sur des chalutiers de 30 à 50 mètres pour des marées de 10 à 15 jours. Le poisson est très souvent conditionné à bord. On compte 10 à 25 hommes par bateau.
- la **grande pêche** se déroule en haute-mer pour des campagnes pouvant durer plusieurs mois, sur des bateaux atteignant 110 mètres de long, avec un équipage comptant jusqu'à 60 hommes dans le cas des navire-usine transformant le poisson à bord.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%AAche_%28halieutique%29

Etant l'une des premières ressources économique du Sénégal après le tourisme, l'exploitation des phosphates et l'agriculture, la pêche occupe une très grande place aussi bien au niveau national que régional. Elle est caractérisée par le développement de la pêche artisanale qui, malgré la forte concurrence de la pêche industrielle, assure une grande partie de l'approvisionnement des populations.

V.1. MISES A TERRE

La région est à cheval sur les deux façades maritimes (la grande côte et la petite côte) et a assuré, pour la période 2006/2007 :

- ☞ plus de 65% (67,7%) des mises à terres du pays ;
- ☞ plus de la moitié de la valeur commerciale du pays estimée (58,3%) ;
- ☞ un peu moins de la moitié (46,4%) du tonnage de la consommation locale ;
- ☞ 73,4% du mareyage ;
- ☞ et 69,3% des produits issus de la transformation artisanale.

Thiès dispose de plus d'une dizaine de sites de pêche, répartis entre Joal et Fass Boye.

Graphique n°5.1 : Evolution des quantités mensuelles des débarquements (en tonne) de janvier 2007 à décembre 2008

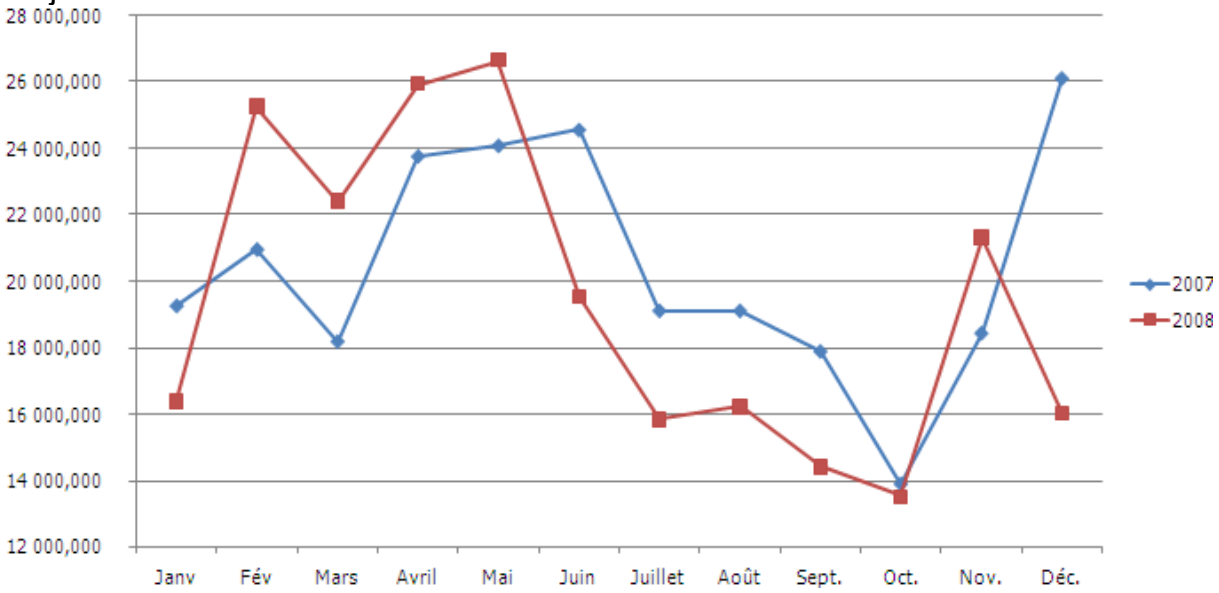

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

Le volume global des débarquements, pour toutes espèces confondues, de la région est estimé à 233 568 tonnes et 85 kgs en 2008 ; contre 245 485 tonnes et 177 kgs en 2007, soit une baisse de l'ordre de 11 917 tonnes et 92 kgs. La valeur commerciale qui découle de ces débarquements évolue en sens inverse, passant de 42 204 326 650 francs CFA en 2007 à 54 943 053 610 francs CFA en 2008, enregistrant ainsi une hausse de 12 738 726 960 francs CFA entre les deux périodes (2007 et 2008).

L'évolution mensuelle des quantités débarquées se fait en trois temps aussi bien pour l'année 2007 que pour 2008 : du mois de janvier au mois de mai, les quantités recueillies augmentent globalement et atteignent une valeur maximale de 26 634 tonnes et 670 kgs ; avec le début de l'hivernage[4] (en fin mai) commence une autre phase, où les tonnages enregistrent une chute qui atteindra 13 534 tonnes et 250 kgs au mois d'octobre avant de fluctuer jusqu'en décembre. Le volume des débarquements du mois d'octobre 2008 a fortement augmenté par rapport au mois de novembre 2008. Il est passé de 13 534 tonnes à 21 308 tonnes, soit 7 774 tonnes et 200 kgs en volume et 57,4% en valeur relative. Cette situation peut s'expliquer par la fin de l'hivernage qui entraîne un retour à une salinité normale de l'eau de mer (35g/l) ensuite le souffle des vents frais qui refroidissent l'eau de mer propice à de meilleures conditions de vie et de reproduction des espèces.

[4] Pendant la saison des pluies, la production halieutique commence à chuter comme c'est toujours le cas en hivernage.

Graphique n°5.2 : Parts consacrées au mareyage, à la consommation locale et à la transformation artisanale et à la transformation industrielle en 2008

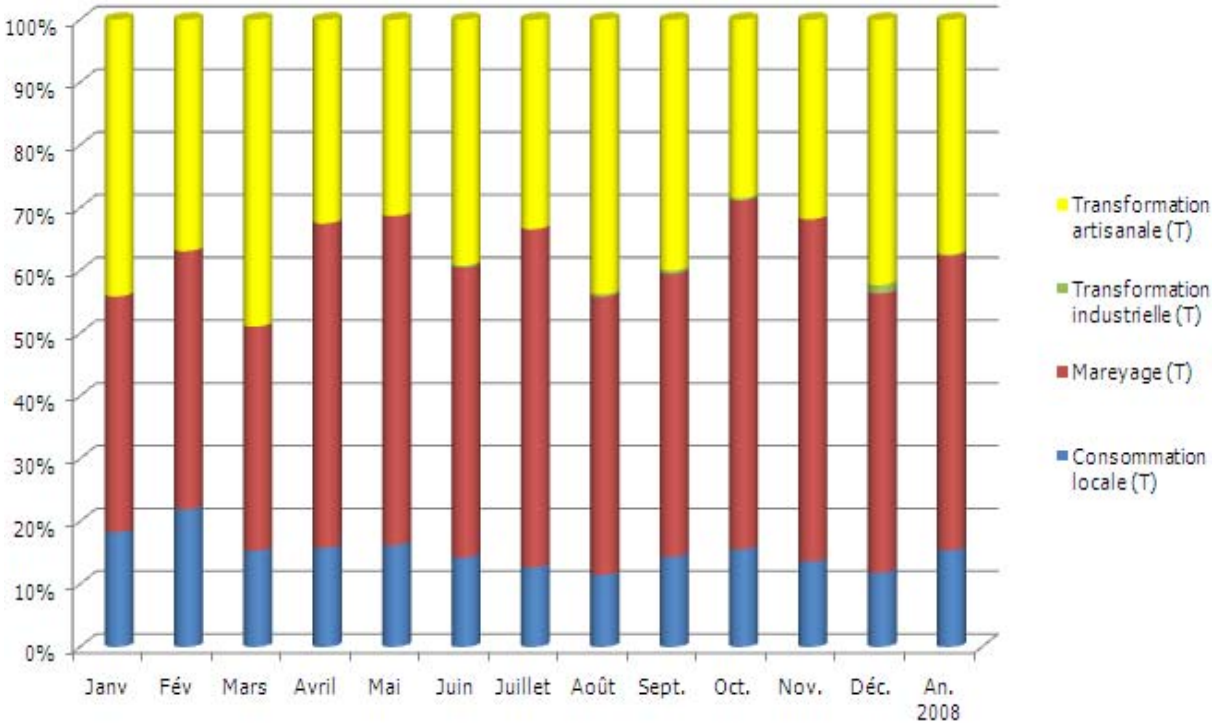

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

La plus grande partie des tonnages issus des mises à terre ont été achetés par les mareyeurs[5], 108 458 tonnes et 825 kgs, correspondant à 46,4%. Un peu plus du tiers (37,0%) des volumes débarqués sont transformé de façon artisanale et les 35 673 tonnes restant (15,3%) sont consacrés à la consommation locale. La transformation industrielle qui est quasi inexistante (avec juste 462 tonnes et 550 kgs) ne concerne que 0,2% du volume débarqué globalement.

V.2. TRANSFORMATION

La part destinée à la transformation a donné un poids sec de 29 120 tonnes et 960 kgs en 2008, contre 26 187 tonnes et 806 kgs en 2007, d'où un accroissement net de 2 933 tonnes et 154 kgs, correspondant à 11,2% de progression. Cette situation de hausse est inversée s'agissant de la valeur commerciale correspondant au tonnage à sec, elle est passée de 7 066 192 250 francs CFA en 2007, contre 5 872 093 930 francs CFA, enregistrant une baisse de 1 940 098 320 francs CFA. Près des deux tiers de la production issue de la transformation (65,7%) sont consacrées à l'exportation avec 19 123 tonnes et 790 kgs. Le tiers restant est réparti entre l'expédition vers les autres régions et la consommation locale qui, respectivement, concentrent 8 907 tonnes et 803 kgs, correspondant à 30,6%, et 789 tonnes et 367 kgs (correspondant juste à 2,7% du tonnage à sec global).

[5] Le mareyage c'est le fait d'acheter, à l'arrivée des pêcheurs, la meilleure qualité de poisson au meilleur prix, de préparer le poisson à l'atelier, de l'éviscérer, de le mettre en caisse et de l'expédier aux acheteurs (grandes surfaces, grossistes, poissonniers).

Graphique n°5.3 : Parts consacrées, à l'exportation, à la consommation locale et à l'expédition vers les autres régions en 2008

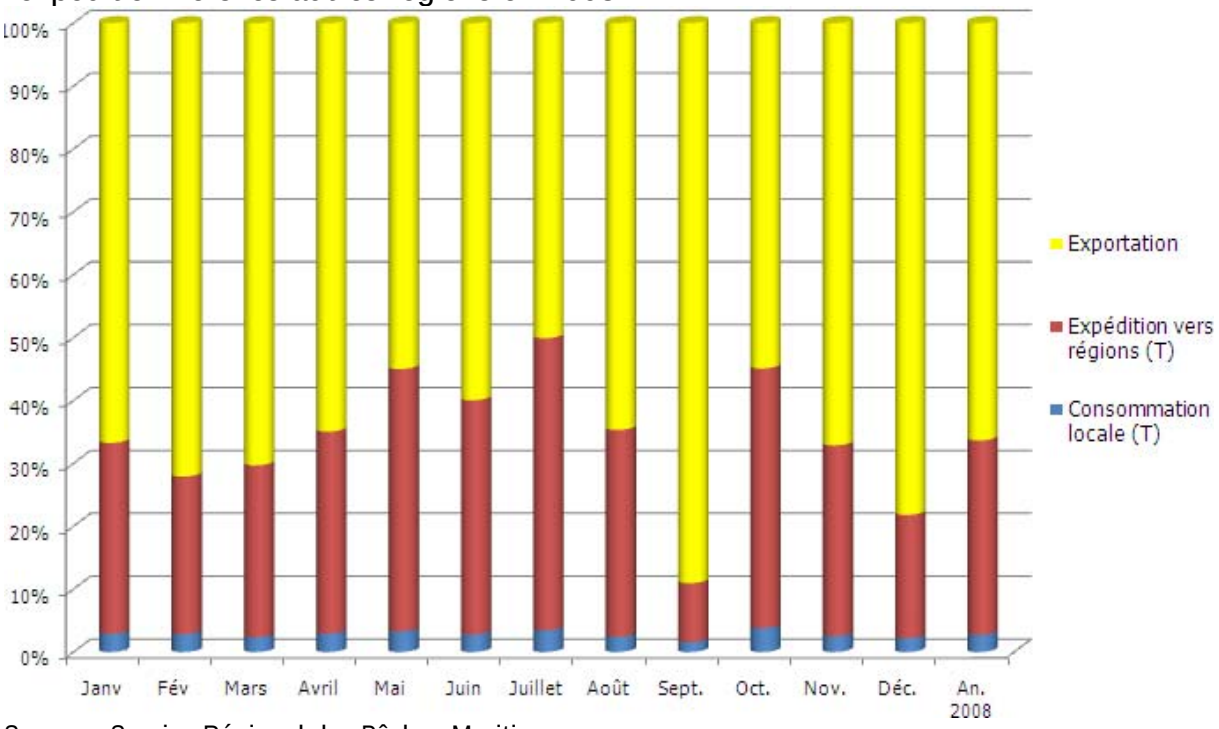

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

V.3. CONTRAINTES

Malgré son stade de développement, et son importance au niveau national et international, la pêche rencontre quelques difficultés qui sont :

- le coût élevé du matériel ;
- les difficultés liées à l'équipement et à l'acquisition du matériel de pêche ;
- l'insécurité des pêcheurs en mer (nombreux cas d'accidents dus au manque de professionnalisme, aux surcharges des pirogues, au non respect du port du gilet de sauvetage, etc.) ;
- l'insalubrité et l'encombrement des plages ;
- le déversement en mer des hydrocarbures par les bateaux ;
- l'enclavement de certains centres de pêche (tronçon Pointe Sarène, bretelle de Guéréo, route mboro-Fass Boye) ;
- le sous équipement des femmes transformatrices ;
- les fluctuations des prix du carburant.

V.4. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la consolidation des acquis en matière de sécurité de la pêche artisanale, il urge d'entreprendre des actions devant, à court et moyen terme, rendre plus sûre les activités de pêche. Il s'agit notamment :

- ☞ de poursuivre l'opération gilet de sauvetage tout en renforçant les opérations de contrôle en mer et à quai ;
- ☞ d'acquérir du matériel de sécurité pour les pêcheurs artisans, (réflecteurs radar, lampes de signalisation, fusées de détresse etc.....) ;
- ☞ de mettre à disposition ce matériel auprès des pêcheurs artisans ;
- ☞ de poursuivre le programme de formation technique et de sensibilisation sur la sécurité des professionnels de la pêche artisanale et de l'aquaculture ;
- ☞ de mettre en place des brigades locales de surveillance en collaboration avec les Comités Locaux des Pêches.

ANNEXE : PECHE

Tableau n°5.1 : Situation de la pêche dans la région de Thiès en 2007

Nature	Janv-07	Févr-07	Mars-07	Avr-07	Mai-07	Juin-07	Juil-07	Août-07	Sept-07	Oct-07	Nov-07	Déc-07	Année 07
Mise à terre													
Tonnage débarqué (T)	19268,976	20968,900	18195,080	23778,725	24097,530	24575,325	19120,448	19116,959	17893,809	13896,780	18443,300	26129,345	245485,177
Valeur commerciale estimée (fcfa)	3156326400	3363833500	3431183350	4526442500	5272410875	4707559750	2935268775	4796565500	4259791625	3783443875	3616908125	3627003250	47476737525
Consommation locale (T)	2018,413	1805,480	1456,250	1715,050	3855,290	2059,200	1301,355	1191,020	2665,972	1867,950	3129,726	4795,225	24005,641
Mareyage (T)	7578,377	10826,350	8664,130	11601,055	10486,315	11634,145	10674,163	13236,989	11438,027	8939,640	11438,389	11837,785	117869,050
Transformation industrielle (T)							190,00			3024,189			3214,189
Transformation artisanale (T)	8843,880	8222,070	13,000	10458,600	9755,925	10696,950	6954,930	4729,950	3789,810	2991,000	3875,184	9496,335	70071,709
Transformation													
Tonnage à sec (T)	2949,990	2740,690	2821,600	3486,200	3251,975	3565,660	2318,310	1576,850	1263,27	1008,06	1291,73	3165,45	26187,806
Valeur commerciale estimée (fcfa)	663460500	727654950	864395000	758205250	580750000	681760500	440596500	352433500	1294649000	256420650	321668400	704948000	7066192250
Consommation locale (T)	91,355	71,347	106,000	97,465	98,800	107,100	61,100	67,765	69,04	37,53	48,83	71,20	927,531
Expédition vers régions T)	1055,715	757,823	720,823	1218,761	1585,975	1552,510	1109,710	876,185	576,34	415,58	583,60	761,15	9628,184
Exportation	17480,920	1570,950	2083,650	2169,974	1567,200	1906,050	1147,500	637,100	617,90	554,95	659,30	2333,10	31161,394
Stock													

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

Tableau n°5.2 : Situation de la pêche dans la région de Thiès en 2008

Nature	Janv-08	Févr-08	Mars-08	Avr-08	Mai-08	Juin-08	Juil-08	Aout-08	Sept-08	Oct-08	Nov-08	Déc-08	Année 08
Mise à terre													
Tonnage débarqué (T)	16384,035	25263,600	22409,660	25942,905	26634,670	19546,12	15850,38	16231,15	14428,85	13534,25	21308,45	16034,02	233568,085
Valeur commerciale estimée (FCFA)	2969556500	5291164500	5257534300	6359752500	6433276750	5597339250	4449010250	3028551560	3027421600	4618082500	4510916900	3400447000	54943053610
Consommation locale (T)	2966,110	5531,250	3428,700	4102,920	4294,540	2786,76	2013,44	1867,14	1786,35	2101,84	2899,60	1895,18	35673,830
Mareyage (T)	6094,145	10378,050	7987,390	13416,355	13876,510	9038,05	8543,62	7199,42	5611,39	7535,13	11633,95	7144,82	108458,825
Transformation industrielle (T)						65,00		65,00	65,00	52,00		215,55	462,550
Transformation artisanale (T)	7143,780	9291,300	10923,570	8423,631	8266,620	7656,31	5293,32	7099,59	4966,11	3845,28	6774,90	6778,47	86462,880
Transformation													
Tonnage à sec (T)	2381,26	3097,10	3641,19	2807,88	2755,54	2552,10	1764,44	2366,53	1655,37	1281,76	2258,30	2559,49	29120,960
Valeur commerciale estimée (FCFA)	440664050	628125500	679695250	578082250	536945500	465978400	367975000	501840200	350564280	320346750	525636750	476240000	5872093930
Consommation locale (T)	69,30	88,62	86,29	82,13	90,40	71,70	60,77	58,10	26,21	48,65	57,60	49,60	789,367
Expédition vers régions (T)	723,06	775,84	995,70	902,40	1149,74	950,35	820,17	777,98	155,26	529,41	684,70	443,19	8907,803
Exportation	1588,90	2232,64	2559,20	1823,35	1515,40	1530,05	883,50	1530,45	1473,90	703,70	1516,00	1766,70	19123,790
stock													

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

CHAPITRE VI : TOURISME

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique occidentale qui accueille le plus de touristes grâce à ses sites historiques, à ses belles plages, plus particulièrement à son bon soleil sénégalais et à la grande hospitalité du pays. **Le tourisme occupe la seconde place[6] sur le plan économique après la pêche**. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal.

VI.1. DEFINITION DU TOURISME

De nombreuses définitions ont été élaborées au cours des siècles, la principale difficulté à définir le concept de tourisme vient de son caractère multidisciplinaire. Néanmoins, la dernière définition adoptée par l'Organisation Mondiale du tourisme (OMT) et la commission statistique des Nations Unies tient en théorie lieu de référence pour l'ensemble des pays membres :

Encadré n°6.1 : Définition

l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel, pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Source : Observatoire Régional du Tourisme (ORT) de Thiès.

Il faut donc différencier le touriste qui passe **au moins une nuitée** dans un lieu et l'excursionniste ou le visiteur.

Encadré n°6.2 : Définition du terme visiteur

L'OMT définit également le terme visiteur comme étant : toute personne qui se déplace vers un lieu situé en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à douze mois et dont le motif principal de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité.

Source : Observatoire Régional du Tourisme (ORT) de Thiès.

Il existe, entre autres, différentes formes de tourisme qui sont :[7] :

- **Le tourisme équitable :** c'est la concentration des touristes dans les villages, les campements, les auberges, les maisons qui entretiennent des relations avec les populations en acceptant les moustiques, les bruits et les cris des animaux ;
- **Le tourisme non équitable :** c'est le regroupement des grands hôtels de luxe qui couvre un nombre important de travailleurs ;
- **Le tourisme familial :** c'est le fait de se déplacer en famille ;

[6] Selon le X^{ème} plan de développement économique et social et les statistiques du tourisme de 2006.
7 http://scholar.google.com/scholar?hl=fr&lr=&q=le+secteur+du+tourisme+au+s%C3%A9n%C3%A9gal+thi%C3%A8s&lr=

- **Le tourisme médical :** pour le traitement des maladies… ;
- **Le tourisme cynégétique :** seulement pour les passionnés de chasse ;
- **Le tourisme balnéaire :** c'est le cas de Saly, la détente en priorité.

VI.3. LES STRUCTURES TOURISTIQUES

Ce sont les hôtels, les campements, les résidences, les auberges. Un hôtel est une structure renfermant plus de 50 chambres contrairement à un motel qui en renferme moins de 50. Les résidences sont des maisons à louer sans restaurant. Les étoiles permettent d'identifier les différents services, par exemple : Le Lamantin (5 étoiles) seulement pour les riches ; à leur disposition, un restaurant gastronomique avec un bon traitement des aliments et boissons, mais la majorité des hôtels de Saly Portugal compte 3 ou 4 étoiles.

Tableau n°6.1 : Répartition des structures touristiques en 2008 selon le département

Indicateurs	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Nombre d'hôtels	39	4	2	48
Nombre de résidence	36	0	0	36
Nombre de campements et auberges	82	6	6	94
Nombre de lits	8 163	265	146	8 574

Source : SRT de Thiès

Tableau n°6.2 : Evolution des indicateurs touristiques

Indicateurs	2005	2006	2007	2008[8]
Nombre d'hôtels	34	38	42	48
Nombre de résidence	---	30	33	36
Nombre de campements et auberges	57	62	79	94
Nombre de lits	6 300	6 420	8 446	8 574
Nombres d'arrivés globaux	124 875	140 973*	131 212	112 328
Nombre de nuitées globales	613 200	710 460*	663 316	528 436
Taux d'occupation (%)	51	47	45,60	43,57
Durée de séjour	5,6	5,7	5,1	5

Source : SRT de Thiès
* ORT de Thiès

L'offre touristique, dans la région est très importante. Le nombre de réceptifs touristiques (hôtels, résidences, campements et auberges) a presque doublé (1,96) entre 2005 et 2008, passant de 91 réceptifs en 2005 à 178 en 2008.

[8] Les chiffres de 2008 sont provisoires car les chiffres officiels ne sont pas encore publiés.

En 2008, un peu plus de la moitié de ces réceptifs (52,8%) sont constitués par les campements et auberges, pour lesquels on dénombre 94 structures. Le restant est réparti entre les hôtels et les résidences qui comptent respectivement 48, correspondant à 27,0%, et 36 structures, correspondant à 20,2% de l'ensemble.

La répartition selon les trois départements montre le fort déséquilibre qu'il y a en faveur de Mbour, qui concentre à lui seul plus des quatre cinquième des réceptifs, 157, correspondant à 88,2% de l'ensemble. Les départements de Thiès et de Tivaouane suivent avec respectivement 10 et 8 réceptifs. Il est à noter que ces deux derniers départements ne comptent pas de résidence (0).

Le nombre de lits qui est recensé au niveau des réceptifs ne cessent d'augmenter, passant de 6 300 en 2005 à 8 574 en 2008 ; mais malgré cette situation le nombre d'arrivés globaux, ainsi que le nombre de nuitées globales fluctuent (évolution en dents de scie) depuis 2005. Ces deux indicateurs ont d'ailleurs chuté entre 2006 et 2008[9], passant respectivement de 140 973 à 112 328, soit une baisse annuelle de 28 645 arrivés, et de 710 460 à 528 436, soit une baisse annuelle de 182 024 nuitées. Cette situation pourrait s'expliquer entre autres causes par :

- la cherté de la destination Sénégal, par rapport aux autres comme le Maghreb par exemple ;
- la taxe aéroportuaire qui est très élevée ;
- le manque de promotion à l'étranger de la destination Sénégal (certains bureaux sont fermés, comme c'est le cas pour le bureau de Paris)
- etc.

Les deux autres indicateurs suivent la même tendance : le taux d'occupation, qui était à 51% en 2005 est descendu en deça de la ligne des 50 %, atteignant 43,6% en 2008. La durée de séjour qui se rapprochée des 6 jours en 2005 a fini par se stabiliser à 5 jours en 2008.

VI.4. CONTRAINTES

Les principales contraintes sont liées au (à) x :

- la fiscalité lourde (produits importés) ;
- la non effectivité de la police touristique ;
- le coût élevé des facteurs de production (eau, électricité, téléphone, etc) ;
- la non diversification du produit touristique qu'est le balnéaire ;
- l'absence de crédit pour accompagner les promoteurs nationaux ;
- l'érosion côtière qui menace les installations touristiques
- difficultés de financement du secteur ;
- manque de personnel de qualité,
- la saisonnalité de l'activité touristique ;
- l'insécurité dans les zones touristiques ;
- la dégradation des mœurs (prostitution (féminine et masculine), délinquance, pédophilie…) avec comme conséquence la prévalence élevée des IST/SIDA ;

[9] Bien que les données de 2008 soient provisoires

- la concentration des infrastructures hôtelières dans le département de Mbour sur la petite côte ;

VI.5. PERSPECTIVES

En terme de perspectives, il faut :

- promouvoir d'autres formes de tourisme qui, en dehors du balnéaire (affaires, pêche sportive, découverte, cynégétique de vision, culturel et écotourisme), sont également à encourager ;
- diversifier l'offre en tirant profit de toutes les spécificités locales (sport, découverte, culture, religion, écotourisme, etc.) ;
- faciliter l'implantation des nationaux dans l'exploitation touristique ;
- aménager la Grande Côte, dans la mesure où il permettrait la décentralisation des infrastructures touristiques et la promotion de sites se trouvant entre Cayar et Lompoul ;
- adopter des politiques d'extension des sites touristiques identifiés sur la Petite Côte (Ndayane, Guéréo, Pointe Sarène, Mbodiène, Joal Finio, etc.) ;
- développer des modules de formation continue entre l'école hôtelière, les professionnels, le syndicat d'initiative afin de renforcer les capacités de ressources humaines pour améliorer la qualité des services ;
- aider les promoteurs nationaux (de la part de l'Etat) en leur facilitant l'accès au crédit pour leur permettre d'investir dans le secteur ;
- retenir le projet de réalisation de l'aéroport de Diass qui pourrait jouer un grand rôle dans l'accessibilité de la région ;
- réduire la TVA dans le secteur touristique en harmonisant à la grille UEMOA ;
- rendre opérationnelle la police touristique dans la région de Thiès pour la sécurité et la libre circulation des touristes.

CHAPITRE VII : RESSOURCES FORESTIERES

La région de Thiès compte un important domaine forestier classé. Les formations végétales contenant des ligneux, concernent tout le territoire régional avec des variations de densité et de richesse floristique d'une zone à une autre. Les ressources ligneuses de la région englobent les peuplements des forêts classées, les réserves, les boisements des zones de terroirs et les plantations artificielles[10].

VII.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Le domaine forestier est constitué de 13 forêts classées dont 04 dans le Département de Thiès, 05 à Tivaouane et 06 dans le Département de Mbour. Ces massifs couvrent aujourd'hui une superficie de 94 473,565 ha soit un taux de classement de 14,31% de la superficie régionale, en prenant en compte le périmètre de restauration et de protection des sols des Niayes.

N.B. : La forêt de Pout est à cheval sur les départements de Thiès et Tivaouane. Celle de Bandia l'est sur les départements de Thiès et Mbour

Tableau n°7.1 : Répartition des forêts classées au niveau de la région

Département	Superficie	Nbre FC	Superficie Classement (ha)	Taux de classement (%)
THIES	187.300	04	20 182,215	10,77
TIVAOUANE	312.100	05	58 586	18,77
MBOUR	160.700	06	15 705,35	9,77
TOTAL	660.100	13	94 473,565	14,31

Source : IREF/Thiès

Comme on peut le constater (confère graphique n°7.1 ci-dessous), la superficie du domaine forestier a légèrement régressé de 2000 à 2008 suite aux déclassements intervenus dans la même période, passant de **98 768,5** ha à **94 473,565** ha. Ce taux cache cependant des disparités entre le département de Tivaouane qui est à 18,77% et ceux de Thiès et Mbour qui sont de l'ordre de 10,77% respectivement 9,77%.

[10] Confère Situation Economique et Sociale de la Région de Thiès en 2006

Graphique n°7.1 : Evolution du domaine forestier classé de 2000 à 2008

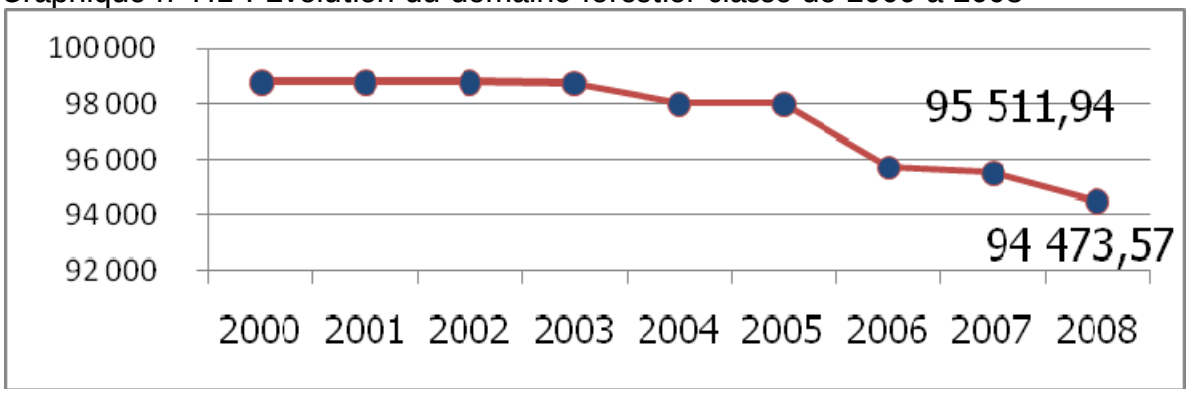

Source : IREF/Thiès

Les principales contraintes relevées dans la gestion de ce domaine peuvent se résumer comme suit :

- la sécheresse (déficit pluviométrique) ;
- l'absence de plan d'aménagement et de gestion pour la plupart des aires protégées ;
- les coupes frauduleuses du fait de la précarité économique qui a transformé, de nombreux villageois, mais également de nouveaux citadins, en exploitants forestiers, coupant le bois pour survivre ;
- les activités extractives de carrières qui, d'une part, laissent sur place de grandes excavations inutilisées et, d'autre part, freinent l'activité de photosynthèse par le dépôt de poussière sur les feuilles ;
- les empiétements constatés au niveau de la limite de certaines forêts classées, notamment celles qui bordent les grandes agglomérations ;
- l'absence de matérialisation des limites de certaines forêts classées ;
- l'Insuffisance des moyens de surveillance du service forestier ;
- etc.

VII.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

La fragilisation des formations forestières, due entre autres à la sécheresse, aux coupes clandestines, aux passages répétés des feux de brousse, à l'urbanisation galopante, etc. nécessite un reboisement. La Campagne de Reboisement 2008 s'est bien déroulée dans l'ensemble grâce à une bonne pluviométrie assez bien répartie et aussi à la mobilisation et à l'engagement de tous les partenaires. La stratégie était basée sur une approche participative qui implique l'ensemble des partenaires au reboisement, à savoir :

- Les populations,
- Les collectivités locales,
- Les étudiants de l'Université Cheikh Anta DIOP,
- Les projets intervenant dans la région,

- Les établissements scolaires avec l'exécution du programme de la foresterie scolaire,
- Les corps militaires et paramilitaires dans le cadre de l'aménagement paysager des camps et casernes,
- Les villageois et individuels avec la réalisation de plantations diverses (bois villageois, bois communautaires, brises vents, haies vives, plantations d'ombrage, axes routiers, vergers. etc.).

Les plantations artificielles comprennent les plantations massives (bois de villages, bosquets, vergers, plantations périurbaines), les plantations linéaires (brise-vent, haies vives, délimitations, axes routiers), les plantations conservatoires (plantation champêtre et forêt classée) et la réhabilitation de sites miniers.

VII.2.1. ANALYSE DES REALISATIONS

Tableau n°7.2 : Suivi des plantations en 2008

Rubrique	Prévisions	Réalisation	% Exécution
Pépinières (nbre)	891	965	108,30
Production de plants	3 300 000	3 506 250	105,29
Plantations massives (ha)	1 593	1 437,72	90,25
Plantations linéaires (km)	285	315,15	110,57

Source : IREF/Thiès

Comparativement à l'année 2007, une baisse a été enregistrée en ce qui concerne la production de plants en pépinière. 3 506 250 plants ont été produits pour un total de 965 pépinières en 2008 ; contre 3 687 975 plants qui ont été produits pour un total de 1 292 pépinières en 2007 (confère tableau n°7.8 en annexe). Néanmoins par rapport aux prévisions faites, la production de plants a été exécutée à un taux de 105,29%. Le même résultat a été obtenu avec le nombre de pépinières réalisé (un taux d'exécution de 108,30% a été obtenu). Les plants produits en pépinières sont catégorisés ainsi qu'il suit :

Graphique n°7.2 : Proportion des productions de plants selon le type de pépinière 2008

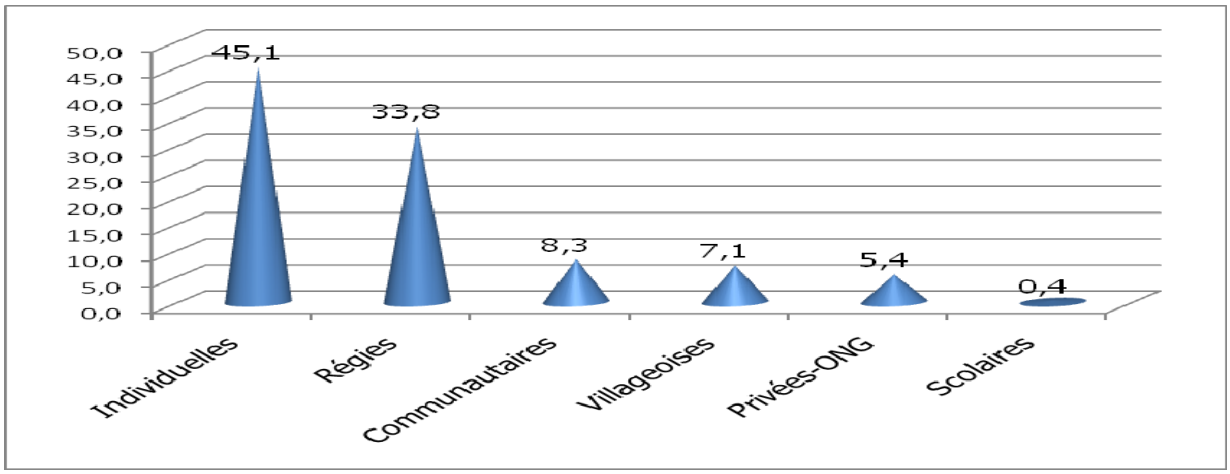

Source : IREF/Thiès

L'essentiel de la production en pépinière est assurée par les individuelles avec 1 581 776 plants, correspondant à 45,1% de la production totale, suivi des pépinières en régie 1 184 091 plants (33,8% de la production totale). La production fruitière, avec 1 721 854 plants, correspondant à 49,1% en 2008 (contre 56,8% en 2007) a été produite à 86,7%[11] dans les pépinières individuelles. La production des espèces ornementales, qui est la plus faible, représentant juste 4,9% de la production totale, provient surtout des privées à hauteur de 67,8%[12].

Graphique n°7.3 : Evolution en proportion de la production en pépinière par catégorie d'espèce entre 2007 et 2008

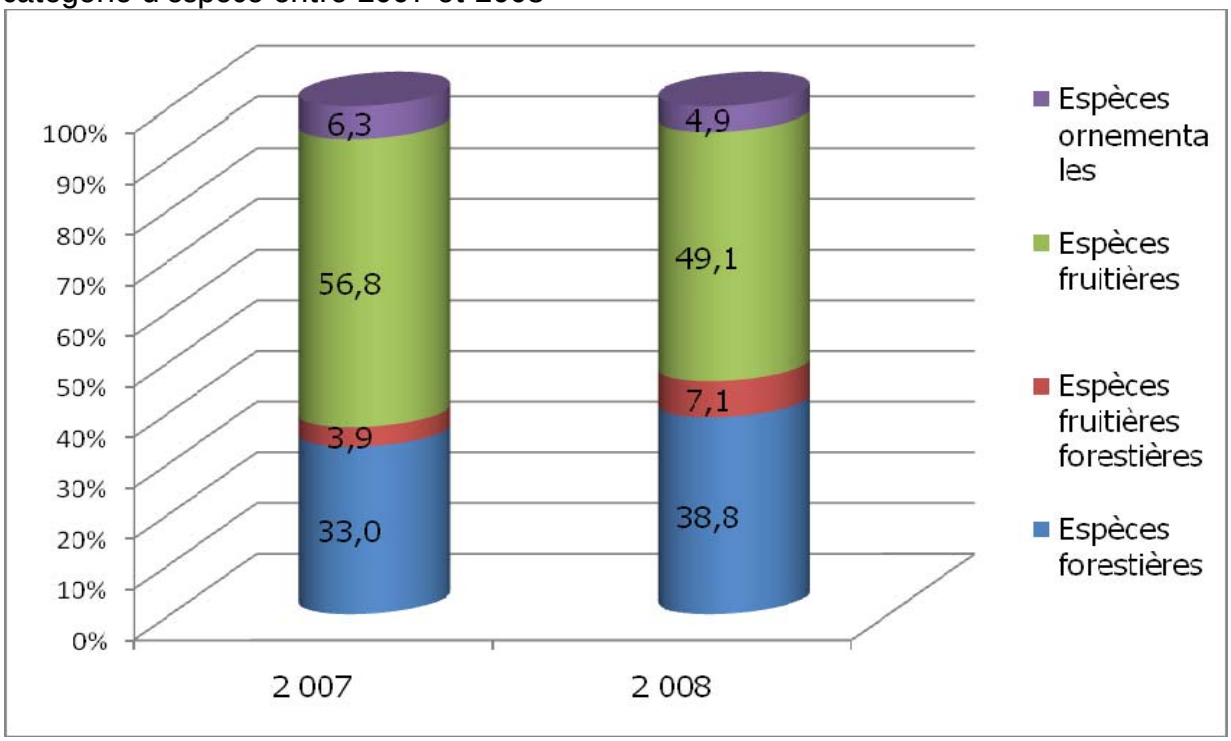

Source : IREF/Thiès

La production des espèces forestières est dominée par les eucalyptus, avec 18,6% en 2008, contre 22,8% en 2007, et les Prosopis (14,7% en 2008, contre 23,2% en 2007). Parmi les espèces fruitières-forestières, l'Anacardier domine avec 86,9%, le manguier aussi vient largement en tête chez les espèces fruitières avec 77,7% en 2008, contre 89,4% en 2007. Quant aux espèces ornementales, la production de Bougainvier représente un peu moins du quart de l'ensemble, avec 23,5% en 2008, contre 22,2% en 2007, de la production totale.

S'agissant de la mise en défens, elle correspond à l'ensemble des mesures consensuelles prises par les populations locales, pour réhabiliter et conserver les ressources sylvo-pastorales d'une zone donnée de leur terroir, de façon à produire durablement des avantages écologiques, socio-économiques et culturels[13]. Les actions de réhabilitation, qui concernent surtout les Régénérations Naturelles

[11] Rapport d'activité 2008 de l'IREF
[12] Rapport d'activité 2008 de l'IREF
[13] Projet Auto promotion et Gestion des Ressources Naturelles au Sine Saloum (PAGERNA)

Assistées (RNA), ont porté sur 431 ha en 2008 ; contre 245 ha en 2007. Elles ont permis de produire 35 300 plants.

VII.2.2. DIFFICULTES RENCONTREES

- Les principales contraintes relevées sont :

  ☞ La mise en place tardive des intrants et de la main d'œuvre qui reste insuffisante ;
  ☞ Les pannes répétées des éoliennes au niveau des pépinières en régie ;
  ☞ La rareté du substrat de qualité à proximité des pépinières ;
  ☞ L'insuffisance des semences de bonne qualité au niveau des individuels ;
  ☞ L'insuffisance et la vétusté du petit matériel de pépinière ;
  ☞ La faible participation des collectivités locales à l'effort de reboisement ;
  ☞ Le manque de protection des forêts régionales qui ne sont pas viables sans clôture adéquate.

VII.2.3. SOLUTIONS ENVISAGEES

  ✍ Recruter de la main d'œuvre à temps et en nombre suffisant ;
  ✍ Changer les éoliennes au niveau des pépinières en régie ;
  ✍ Brancher les pépinières en régie aux réseaux hydrauliques existants ;
  ✍ Mettre en place les intrants dès le mois de janvier ;
  ✍ Former les partenaires en techniques de récoltes de semence et les orienter vers les provenances installées à cet effet ;
  ✍ Inciter les collectivités locales à s'approprier davantage les activités de reboisement, qui sont une compétence transférée ;
  ✍ Clôturer les forêts régionales.

En résumé, la campagne de reboisement a donné des résultats satisfaisants dans son ensemble grâce à une pluviométrie bien répartie et à la mobilisation du service forestier en collaboration avec tous les partenaires au reboisement. Néanmoins, une mise en place à temps et en quantité suffisante des intrants (produits phytosanitaires, etc.) et de la main d'œuvre pépiniériste contribuerait à une amélioration des résultats.

VII.3. AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE

Les ressources ligneuses englobent les peuplements des forêts classées et les boisements en zone de terroir.

VII.3.1. AMENAGEMENT

Dans la région, les opérations d'aménagement ont surtout concerné la forêt classée de Bandia, la bande de filao, les Réserves Naturelles Communautaires et certaines zones de terroirs dans les départements de Thiès et de Tivaouane.

VII.3.1.1. Forêt Classée de Bandia

Cette forêt, classée en 1933, a connu son premier plan d'aménagement en 1954. C'était un aménagement par contenance avec un parcellaire de 400 ha et une durée de rotation de 18 ans L'exploitation s'est arrêtée en 1978, date du démarrage du Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia (PARFOB) qui a réalisé 1500 ha de plantations artificielles.

VII.3.1.2. Périmètre de Restauration des Niayes

La Bande de filao

Le Plan d'aménagement de la bande de filao, finalisé en décembre 2005, connaît aujourd'hui un début de mise en œuvre. En effet, les activités de délimitation, d'exploitation et de reboisement ont démarré, ainsi que le renforcement de capacités des acteurs (formation des agents sur l'utilisation du GPS ; formation des OCB sur les techniques d'exploitation et de carbonisation).
Globalement une quantité de 4 554 stères de bois a été récoltée et, environ, une superficie de 12,75 ha reboisée par les unions forestières de Mboro et de Notto.

Réserves Naturelles Communautaires

Dans le cadre de la conservation de la biodiversité et le développement durable, le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES), a créé deux Réserves Naturelles Communautaires (RNC) dans le Périmètre de restauration des Niayes :

- la RNC de Darou Khoudoss (arrondissement de Méouane, département de Tivaoune) d'une superficie de 1500 ha ;
- la RNC de Notto Gouye Diama (arrondissement de Pambal, département de Tivaoune) qui couvre une superficie de 1200 ha.

Les plans d'aménagement de ces deux aires sont finalisés et sont en cours de mise en œuvre.

VII.3.1.3. Aménagement des terroirs villageois

Avec l'approche terroir, 26 plans d'aménagement et de gestion des terroirs villageois ont été élaborés et mis en œuvre par le Service Forestier avec l'appui du Projet de Reboisement Villageois dans le Nord-Ouest du Bassin Arachidier.

VII.3.2. PRODUCTIONS FORESTIERES

Les productions forestières de la région comprennent les combustibles ligneux (bois de chauffe et charbon de bois), le bois d'œuvre et de service, les articles artisanaux (balaie, van, panier,...), les fruits de cueillette, carte d'exploitant forestier, etc. L'utilisation des forêts à des fins touristiques et récréatives est encore timide, même si le potentiel existe (bande de filao, forêts du plateau, etc).

L'exploitation des produits contingentés en zone non aménagée est fermée dans la région de Thiès. Néanmoins on y enregistre une exploitation des produits de cueillette, des sous produits du rônier issus de la rôneraie paysanne et du bois issu des plantations artificielles, notamment la bande de filao et les plantations privées et communautaires.

Tableau n°7.3 : Situation des produits issus de l'exploitation contrôlée en 2008

Nature des produits	**Quantites**			
	Thiès	**Mbour**	**Tivaouane**	**Total**
Bois d'œuvre et de service				
Cailcédrat	2	0	0	**2**
Kaad	0	0	30	**30**
Baobab	0	0	8	**8**
Soump	0	0	6	**6**
Eucalyptus	2	0	0	**2**
Neem	0	1	0	**1**
Acacia radiana	0	0	6	**6**
Perche filao	0	0	310	**310**
Gaulette	0	0	30	**30**
Autres espèces	0	0	52	**52**
Bois de chauffe				
Bois chauffe (St.)	410	0	1 983	**2 393**
Charbon de Bois				
Charbon de bois	0	0	0	**0**
Articles d'artisanat				
Balais (unité)	4 489	0	466	**4 955**
Panier GM (unité)	1 799	3 560	1 344	**6 703**
Panier PM	1 650	0	1 067	**2 717**
Produits de cueillette				
Vin de palme (litre)	0	290	6 350	**6 640**
Feuille de baobab	0	0	2 400	**2 400**
Feuille de rônier	14 500	1 050	200	**15 750**
Feuille de Kinkéliba	3 660	0	170	**3 830**
Régime de rônier	394	680	0	**1 074**
Fruit de tamarin	400	100	170	**670**
Fruit dankh	0	17 910	0	**17 910**
Fruit baobab	0	0	80	**80**
Carte d'Exploitant forestier				
Coopératives	6	0	0	**6**
Sociétés	5	0	0	**5**

Source : IREF/Thiès

VII.4. GESTION DE LA FAUNE

Dans la région de Thiès, la faune est représentée par l'avifaune et la faune à poils.

L'avifaune concerne principalement les pélicans, les oies de gambie, les dendrocygnes, la tourterelle de bois, les pigeons, les pintades, les aigrettes, les perroquets, les canards, les francolins, les calaos, etc.

La faune à poils est composée essentiellement par des lièvres, des rats palmistes, des phacochères, des chacals, des civettes, des patas, des singes verts.

Le domaine forestier classé constitue un refuge ; mais seulement à ce niveau la quiétude de la faune est parfois perturbée par le bruit occasionné par les différentes exploitations de carrière. La bande de filao le long du littoral constitue aussi un habitat favorisant la reconstruction de certaines espèces.

La Réserve de Bandia, seul lieu de la région où on rencontre une faune variée (Grande et Petite faune) demeure un bel exemple en matière de reconstitution du milieu et de réintroduction de la faune.

VII.4.1. ACTIVITES DE CHASSE

Les modalités d'exercice de la chasse au titre de la campagne cynégétique 2007/2008 ont été fixées par arrêté n°010410/MEPNBRLA/DEFCCS du 22 novembre 2007. Les mesures restrictives des campagnes passées ont été reconduites pour une exploitation durable des ressources fauniques.

Il s'agit, entre autres, de la fermeture partielle de la chasse dans les départements de Tivaouane et de Thiès où la chasse autorisée ne concerne que le gibier d'eau, les cailles, le francolin et les columbidés. On peut aussi noter la fermeture totale dans les zones côtières.

Pour l'année 2008, comme pour l'année 2007, aucun chasseur aussi bien touriste que coutumier n'a été enregistré dans la région de Thiès. Les chasseurs répertoriés, qui sont au nombre de 44, sont tous des résidents et se localisent dans les départements de Thiès et de Mbour, avec respectivement 13 permis délivrés à Thiès et 31 à Mbour. Aucun acte de délivrance de permis n'a été enregistré dans le département de Tivaouane. Les recettes de chasse, qui sont estimées en 2008 à 710 000 francs CFA, contre 510 000 francs CFA en 2007, ont enregistré une hausse relative de 39,2%. La répartition des ces recettes selon les départements nous indique que : le département de Mbour concentre près des deux tiers (65,5%) du montant global, correspondant à 465 000 francs CFA, contre 245 000 francs de recettes à Thiès. Vu qu'aucun permis de chasse n'a été délivré dans le département de Tivaouane, alors aucune recette n'a été enregistrée aussi.

Tableau n°7.4 : Répartition du nombre de permis de chasse délivrés selon leur catégorie et le lieu de délivrance en 2008

Catégories permis/Lieu délivrance	**Nombre**
1) Inspection des Eaux et Forêts de Thiès	
a - Petite chasse	
o - Résident	13
o - Touriste	0
o - Coutumier	0
b- Gibier d'eau	0
Sous total n° 1	**13**
2) Secteur forestier de Mbour	
***a* - Petite chasse**	
o - Résident	31
o - Touriste	0
o - Coutumier	0
b- Gibier d'eau	0
Sous total n°2	**31**
TOTAL	**44**

Source : IREF/Thiès

Tableau n°7.5 : Evolution des statistiques de 1996 à 2008

Années	**Permis délivrés**	**Recettes**	**Gibiers enregistres**	**Nombre de PV**	**Observations**
1996	21	563 000	27	00	06 chasseurs enregistrés
1997	21	323 000	52	00	12 chasseurs enregistrés
1998	17	615 000	24	00	17 chasseurs enregistrés
1999	07	93 000	00	00	05 chasseurs enregistrés
2000	06	90 000	00	00	00 chasseur enregistré
2001	18	1 068 000	33	01	09 chasseurs enregistrés
2002	21	318 000	00	00	02 chasseurs enregistrés
2003	30	1 483 000	449	02	13 chasseurs enregistrés
2004	29	2 370 000	26	02	12 chasseurs enregistrés
2005	35	1 385 000	271	01	08 chasseurs enregistrés
2006	58	975 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2007	32	510 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2008	44	710 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
Totaux	**339**	**10 503 000**	**882**	**06**	**84 chasseurs enregistrés**

Source : IREF/Thiès

CONCLUSION

La région de Thiès a bénéficié des expériences de grands projets forestiers tels que le PREVINOBA, le CTL, le PRECOBA, le PROVERS, le Centre FoReT et le PAEP auxquels s'ajoutent le PROGERT, le PGIES et le Projet Villages Fruitiers installés tout dernièrement dans la Région. L'intervention de toutes ces structures fait de la Région un grand centre de développement de la foresterie.

Avec un taux de classement initial de 14,9% en 2000, le domaine forestier est fortement dégradé avec l'installation de nouvelles carrières pouvant modifier la physionomie des forêts classées sérieusement menacées. Mais cependant il faut beaucoup nuancer car le taux de classement de la région dépasse celui du niveau national et même celui recommandé par la communauté internationale (qui est de 12%)[14] (jusqu'en 2008 ce taux de classement est à 14,3%).

Une mise en place, dans les délais requis, des intrants et de la main d'œuvre pépiniériste pourrait permettre, bien que la campagne de reboisement ait donné des résultats satisfaisants, d'améliorer ses résultats.

Sur le plan de la protection de l'environnement, les feux constatés sur de petites superficies dégradent souvent les formations végétales et herbacées et anéantissent les efforts consentis dans le domaine du reboisement et de la reconstitution de la biodiversité. Sur l'exploitation forestière, n'ayant pas de quota de produits contingentés la région s'est limitée à la délivrance des permis d'exploitation seulement des produits de cueillette, d'artisanat et des bois de service.

S'agissant de la campagne cynégétique, la région gagnerait à étudier les possibilités d'orientation des détenteurs de permis scientifique et de capture commerciale vers les Niayes et la Zone de Pout afin de diminuer les dégâts causés par les singes et perroquets sur les exploitations agricoles.

[14] Rapport régional de suivi des OMD_Thiès

ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES

Tableau n°7.6 : Répartition de la production de plants selon le type de pépinière en 2008

Pépinière	Nbre	Production
Régies	12	1 184 091
Villageoises	26	249 059
Communautaires	25	291 114
Individuelles	865	1 581 776
Scolaires	8	12 442
Privées-ONG	29	187 768
	965	3 506 250

Source : IREF/Thiès

Tableau n°7.7 : Répartition des quantités produites par catégorie d'espèce en 2007 et 2008

Espèces	Quantité en 2007	Quantité en 2008
Espèces forestières	1 212 854	1 362 160
Espèces fruitières forestières	141 613	250 076
Espèces fruitières	2 085 398	1 721 854
Espèces ornementales	230 960	172 160
TOTAL	3 670 825	3 506 250

Source : IREF/Thiès

Tableau n°7.8 : Evolution des actions de reboisement

Variables	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Production de plants (Nombre)	3 996 823	4 991 094	5 141 997	4 175 816	2 907 597	5 599 586	3 687975	3 506 250
Plantations linéaires (Km)	632,13	450,62	565,36	369,33	335,06	305,87	390,723	315,15
Nombre de pépinières	1 883	1 450	1 410	356	350	959	1 292	965
Plantations massives communautaires (ha)	1 626,38	1 416,37	1 907,17	1 216,82	1 114,47	1 052,57	1368,13	1 437,72
Plantations individuelles (ha)	71,17	28,50	152,50	21,77	130,89	174,72	42,54	
Mise en défens (ha) et Régénération Naturelle Assistée (RNA)	330,02	255,35	41,66	00	236,39	46,34	245	431 ha/ 35 300 plants
Distributions individuelles (Nombre)	591	2 252 463	1 474 463	865 658	684 531	865 677	886 482	489 875

Source : IREF/Thiès

CHAPITRE VIII : INDUSTRIE ET MINES

Le tissu industriel thièssois comptait jusqu'en 2007, 18 unités industrielles, qui étaient pour la plupart localisées dans les départements de Thiès et Tivaouane. Cette situation commence à évoluer avec l'émergence dans le département de Mbour de nouvelles unités agro-alimentaires (conserveries, unités de glace, exploitation d'eau minérale, etc.). Ce chapitre traitera de la situation des carrières et des mines, du volume de production des mines et carrières et des contraintes et perspectives qui se posent au secteur de l'industrie.

VIII.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES EN 2007

Les sites d'exploitation des carrières, qui sont au nombre de 55 en 2008 contre 48 en 2007, soit une augmentation nette de 7 sites, renferment du basalte (avec 17 carrières), du gré (avec 12 carrières), du calcaire (avec 10 carrières). Ces carrières se localisent dans les zones de Bandia, Diack, Pout, etc.

Les concessions d'exploitation des mines à ciel ouvert, quant à elles, sont au nombre de 15 en 2008, contre 12 en 2007, et elles renferment du calcaire (avec 3 concessions), de l'attapulgite (avec 7 concessions), du phosphate (avec 4 concessions et du sable titanifère (avec aussi 1 concession). Ces différentes concessions se situent dans les zones de Mboro et de Tobène, avec les Industries Chimiques du Sénégal (ICS), de Lam-Lam, de Allou Kagne, de Nianning et de Warang, avec la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès (SSPT), de Warang et de Sébikhotane, avec la Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux (PROCHIMAT), etc.

Tableau n°8.1 : Situation des carrières en 2007 et 2008

Type	Nombre en 2008	Nombre en 2007	Localisation
Calcaire	10	8	Bandia
Basalte	17	17	Diack
Exploitation de gré	12	10	Paki
Latérite	4	4	Sindia – Gandigal – Lam Lam - Ngoundiane
Argile et Latérite	2	2	Tieky
Calcaire et Basalte	7	7	Pout –Sene Sérère
Sable	3	-	Tivaouane – Thiénaba -Sessene
Total	55	48	

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Thiès

Tableau n°8.2 : Situation des mines en 2007 et en 2008

Type	Nombre en 2008	Nombre en 2007	Localisation
Attapulgite	7	6	Allou Kagne, Nianing, Warang et Sébikotane
Phosphate	4	3	Mboro, Tobène et Lam-lam
Sable titanifère	1	1	(Diogo, Mboro, Lompoul) forment une seule concession
Calcaire	3	2	Bandia, Kirène, Pout
Total	15	12	

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Thiès

VIII.2. VOLUME DES PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES EN 2007

Concernant la production annuelle des mines et carrières, le volume est de l'ordre de 902 700 m^3 en 2008, contre 742 881 m^3 en 2007, soit une hausse de 159 819 m^3. La majeure partie de cette production viendrait du Basalte et du Calcaire, avec respectivement 419 400 m^3, correspondant à 46,5%, et 412 000 m^3, correspondant à 45,6%. La production de Sable et de Latérite couvrent moins du dixième du volume totale, avec respectivement 4,5% et 3,4%.

Tableau n°8.3 : Volume de production des Mines et Carrières en 2007 et en 2008

Type	Volume (en m^3) en 2008	Volume (en m^3) en 2007
Attapulgite	ND	-
Sable	40 800	33 282
Latérite	30 500	140 490
Calcaire	412 000	300 556
Basalte	419 400	267 753
Gré	-	800
Argile	-	-
Phosphate	ND	-
Sable titanifère (Zircon)	ND	-
Total	902 700	742 881

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Thiès

VIII.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

Pour l'essentiel, les difficultés sont liées à (aux) :

- la cherté de l'énergie (coût élevé du Kwh) de la SENELEC) et des autres facteurs de productions ;
- l'insuffisance de l'électrification rurale ;
- la faible diversification du tissu industriel régional ;

- ☞ les nombreuses difficultés rencontrées par les industries textiles de la région

Cependant le renforcement de l'industrie minière de la région passe par la levée des contraintes précitées, à savoir :

- ✍ la mise en valeur des autres ressources minières de la région ;
- ✍ la facilitation de l'implantation de PME/PMI (dans le domaine agro-alimentaire) ;
- ✍ la promotion du développement de filières de formation en rapport avec les potentialités de la région.

CHAPITRE IX : ARTISANAT

Encadré n°9.1 : Définition de l'Unité Artisanale

Une unité artisanale peut être définie comme étant une entreprise exerçant des activités de production, de transformation, de réparation ou de services à l'exception toutefois des activités agricoles, de pêche, de transport et des activités exclusivement commerciales ou spécifiquement intellectuelles et dont le nombre d'employés salariés permanents ne dépasse pas 5 (cinq), hormis les aides-familiaux et les apprentis.

Ainsi, est considérée comme unité artisanale toute entreprise remplissant cumulativement les trois (3) critères suivants :

a) exercer une activité mentionnée dans l'arrêté N° 06300 du 06 Septembre 1998 modifiant l'arrêté N° 05550 du 10 Mai 1988 fixant la liste des activités artisanales (voir la liste annexée au manuel d'instructions) ;
b) avoir au plus cinq (5) salariés permanents quelle que soit la forme juridique, non compris les aides-familiaux et les apprentis ;
c) disposer d'une gestion unique.

Source : Rapport Technique-RNUAS 2004

L'artisanat est un secteur très dynamique dans la région avec trois (03) villages artisanaux, dont l'un est situé dans le département de thiès et les deux autres dans le département de mbour et à saly portudal. Ces trois villages artisanaux sont sous la gestion de la chambre des métiers de Thiès. Il existe un quatrième village artisanal, qui n'est pas géré par la chambre des métiers et qui se trouve à tivaouane. L'artisanat intéresse plusieurs secteurs d'activités dans la région de Thiès (agriculture, pêche, tourisme…). Il peut être réparti en trois catégories : l'artisanat de production, de service et d'art.

IX.1. EVOLUTION DES INSCRITS

En 2008, la région dénombre 4 726 artisans toutes sections confondues contre 4 516 en 2007, soit un nombre de nouveau inscrit qui est de l'ordre de 210 artisans. La section production regroupe le plus grand nombre d'artisans avec 2 179, correspondant à 46,1%, suivi des sections d'art et de service avec respectivement 28,1% et 25,6%.

Tableau n°9.1 : Evolution du nombre total d'artisans inscrits par section entre 2005 et 2008

Années / Section	2005	2006	2007	2008
Production	1955	1993	2106	2179
Service	1101	1115	1139	1208
Art	1230	1233	1261	1329
Total	4296	4351	4516	4726

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Une répartition de ces nouveaux inscrits en 2008, nous indique que plus de la moitié (57,1%) se localise dans le département de Thiès avec 120 artisans, le département de Tivaouane concentre un peu moins du tiers (30,5%) avec 64 artisans, Mbour vient en troisième position avec juste 26 inscrits, ce qui correspond à 12,4%.

Tableau n°9.2 : Nombre d'artisans inscrits par section selon le département en 2008

Département / Section	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Production	13	56	4	73
Service	5	60	4	69
Art	8	4	56	68
Total	26	120	64	210

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Notons que parmi les artisans inscrits à la chambre des métiers dans la section « production », 76,7% sont localisés dans le département de thiès. Cela est sans doute dû à la proximité de la structure de tutelle, à l'importance de ce département dans l'économie régionale (présence d'industries et de sous-traitants du secteur informel) et à la sensibilisation sur tous les avantages de cette inscription. Le département de Mbour suit avec (17,8%), ce qui s'explique par le fait qu'il recèle des potentialités importantes en matière de tourisme, de pêche et de BTP. Quant au département de Tivaouane, il se confine à la dernière place (5,5%) malgré ses industries extractives.

Graphique n°9.1 : Répartition des inscrits à la chambre des métiers dans la section production par département en 2008

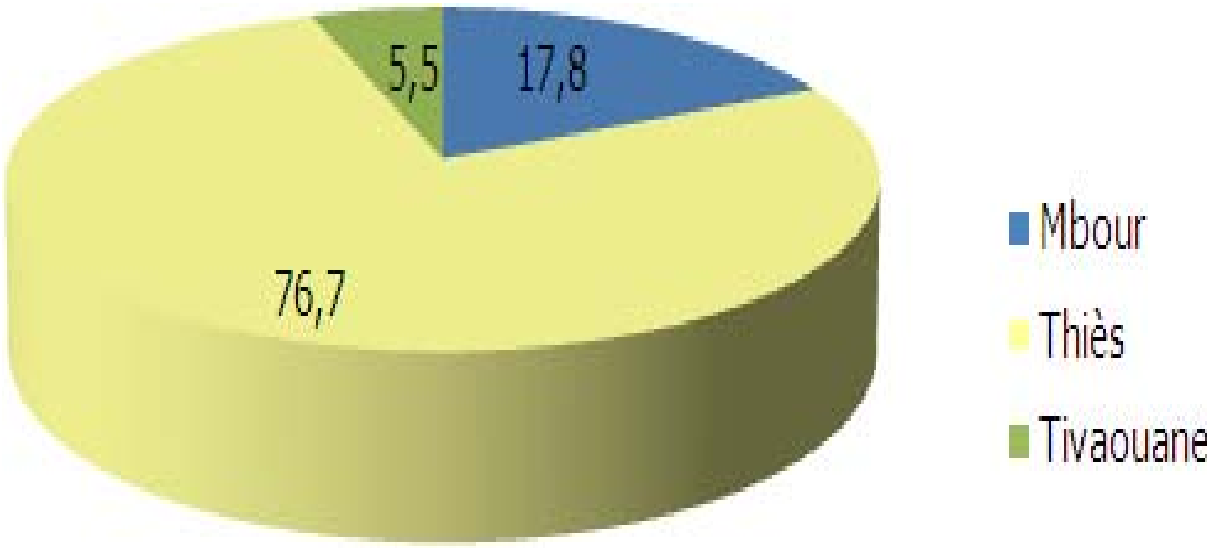

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Le métier d'artisan est à dominance masculine car plus de la moitié de l'effectif des nouveaux inscrits (57,1%) sont des hommes, il sera donc intéressant de mettre en place des mécanismes pour favoriser davantage l'intérêt de ce secteur pour les femmes. Surtout que dans le département de Thiès, plus de 9 personnes inscrites sur 10 (92,5%) sont des hommes. Néanmoins, Tivaouane présente une situation inverse avec près de 85,9% des nouveaux inscrits qui sont des femmes.

Tableau n°9.3 : Nombre d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers par sexe selon le département en 2008

Département / **Sexe**	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Féminin	16	9	55	80
Masculin	10	111	9	120
Ensemble	26	120	64	210

Source : Chambre des Métiers de Thiès

IX.2. LES CONTRAINTES

En dépit du dynamisme de ce secteur, l'artisanat reste confronté à des difficultés liées au(à)x :

- la faiblesse des équipements de la chambre des métiers ;
- l'insuffisance du niveau d'équipement des artisans ;
- faibles capacités des artisans et de l'encadrement en matière de formulation et de gestion des projets, à la fiscalité ;
- l'insuffisance de qualification professionnelle des artisans (manque de formation des artisans surtout dans le respect des normes internationales de qualité ;
- l'insuffisance du budget de la chambre des métiers par rapport à ses missions ;
- l'insuffisance de la promotion au niveau local ;
- la faible adhésion des artisans au niveau des chambres des métiers ;
- caractère informel du secteur ;
- problèmes d'écoulement des produits de l'artisanat vers les marchés extérieurs ;
- la commercialisation des produits du fait de la chéreté des matières premières et de la rareté des touristes liés à la crise économique ;
- la compétition des produits artisanaux étrangers ;
- la fermeture de la mutuelle d'épargne des artisans (qui rend difficile l'accès au crédit).

IX.3. LES PERSPECTIVES

Les perspectives permettant d'envisager un meilleur développement du secteur artisanal tournent autour de quelques axes :

- la sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'organisation ;
- la formalisation et la fiscalisation du secteur ;
- le développement d'une politique promotionnelle à l'endroit des artisans ;
- l'intégration du secteur dans les itinéraires touristiques ;
- le développement de stratégies appropriées pour accéder aux crédits disponibles pour le secteur artisanal ;
- le renforcement des capacités des acteurs et de l'encadrement, leur permettant ainsi de mieux faire face à la concurrence des produits importés ;
- la réorientation de l'encadrement vers la mobilisation des ressources ;
- le renforcement des infrastructures et des équipements ;
- la facilitation de l'accès au crédit ;
- la mise en place d'un cadre de concertation de l'ensemble des acteurs intervenants dans le secteur de l'artisanat pour une meilleure harmonisation des actions ;
- la réhabilitation des villages artisanaux pour mieux accueillir les circuits touristiques.

ANNEXE : ARTISANAT

Tableau n°9.4 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre des Métiers dans la section production par département depuis 2005

Années / Départements	2005	2006	2007	2008
Mbour	25	31	08	26
Thiès	38	05	61	120
Tivaouane	05	02	44	64
Région	68	38	113	210

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Tableau n°9.5 : Nombre d'artisans nouvellement inscrits par section entre 2005 et 2008

Années / Section	2005	2006	2007	2008
Production	68	38	113	73
Service	33	14	24	69
Art	30	03	28	68
Total	141	55	165	210

Source : Chambre des Métiers de Thiès

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

CHAPITRE X : ENERGIE

Le secteur de l'énergie est l'un des plus structurants. Mais sa production et sa faible diversification en constituent un véritable goulot d'étranglement. L'électrification rurale reste encore faible (13,8% en 2005) dans la région. On note également une nette prépondérance du bois de feu dans l'énergie globale consommée par les ménages.

En 2005/2006, selon l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal, plus de la moitié des ménages thièssois utilisent le bois de chauffe pour la cuisson (55,1%), un peu plus du tiers utilise le gaz (38,7%). Quant on en vient aux différents milieux de résidences cette répartition est tout autre. En milieu rural, plus des quatre cinquième des ménages (85,7%) utilisent le bois de chauffe pour la cuisson, alors qu'en milieu urbain un peu plus des trois quarts des ménages utilisent le gaz.

S'agissant de la source d'énergie utilisée pour s'éclairer, les résultats de l'ESPS nous indiquent qu'en milieu urbain c'est l'électricité de la SENELEC qui est utilisée en majeur partie ; par contre les ménages ruraux utilisent plus les lampes tempêtes (51,5%).Il faut dire que jusqu'à nos jours, l'électrification rurale est encore un luxe pour la majorité de la population rurale.

Le niveau d'électrification dans la région de Thiès par rapport au niveau national reste faible à peine le dixième (11,53%) de la consommation nationale en 2008, contre la même part en 2007 (11,6%). La consommation de la capitale régionale est à 5,33%, la consommation du département de Tivaouane est le plus faible et ne représente que 1,14% de la consommation nationale.

La consommation en électricité de la région est estimée à 215 156 Mwh en 2008, contre 202 096 Mwh en 2007, enregistrant ainsi une augmentation annuelle de 13 060 Mwh. Répartie selon les trois départements, cette consommation est plus présente dans ceux de Thiès et Mbour, qui concentrent respectivement 46,2% et 43,9%, Tivaouane utilisant à peine 10% de l'électricité.

Ajoutons aussi qu'il y a trois types d'abonnement à l'électricité : les abonnements à usage domestique, ceux à usage professionnel et ceux à moyenne tension. Pris globalement, le nombre d'abonnés à l'électricité est de l'ordre de 103 718 en 2008, contre 95 463 en 2007.

En 2007, les abonnements à usage domestique étaient de l'ordre de 76 998, ce qui correspondait ainsi à 80,7% de la totalité des abonnements, ceux à usage professionnel représentaient à peine le cinquième, 18 325 abonnements, correspondant à 19,2%. Le nombre d'abonnés à la moyenne tension ne représentait qu'une infime partie (140 seulement).

Les principales contraintes relevées au niveau du secteur de l'énergie sont que :

- ☞ la cherté du coût de l'électricité, qui ne cesse d'augmenter, et qui constitue l'un des principaux griefs qui sont reprochés à la SENELEC par tous ses consommateurs ;

- ☞ l'insuffisance de la capacité de production, qui a pour corollaire des coupures intempestives durant toute l'année (il faut noter que la délégation régionale de la SENELEC de Thiès ne fait pas de production, elle intervient surtout dans la distribution de l'électricité aux différents abonnés) ;
- ☞ etc...

Face à une telle situation de l'électricité, il urge de chercher d'autres recours tels que l'énergie solaire, vu que le soleil est présent dans le ciel sénégalais 12 mois sur 12.

Tableau n°10.1 : Situation de l'électricité en 2008

Rubriques	**Département**			**Région**
	Mbour	**Thiès**	**Tivaouane**	
Consommation d'électricité (Mwh)	94 444	99 456	21 256	215 156
% consommation nationale	5,06%	5,33%	1,14%	11,53%
Nombre de clients BT	40 415	45 124	18 179	103 718
Usage domestique BT				0
Usage professionnel BT				0
Moyenne tension	71	65	9	145

Source : Agence SENELEC Thiès

Tableau n°10.2 : Situation de l'électricité en 2007

Rubriques	**Département**			**Région**
	Mbour	**Thiès**	**Tivaouane**	
Consommation d'électricité (Mwh)	90 666	93 163	18 267	202 096
% consommation nationale	5,2%	5,4%	1,0%	11,6%
Nombre d'abonnés à l'électricité - Usage domestique	28 666	34 558	13 774	76 998
Nombre d'abonnés à l'électricité - Usage professionnel	7 924	7 407	2 994	18 325
Nombre d'abonnés à l'électricité - Moyenne tension	68	64	8	140

Source : Agence SENELEC Thiès

CHAPITRE XI : COMMERCE

Le secteur du commerce polarise une population importante et diversifiée. Le réseau de distribution de la région est couvert par 3 marchés centraux (Thiès, Mbour et Tivaouane) parmi les 23 marchés permanents et 11 marchés hebdomadaires. Il bénéficie aussi de la proximité de la région par rapport à celle de Dakar. On dénombre aussi quelques magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence).

Tableau n°11.1 : Répartition des Infrastructures par département dans la région de Thiès en 2008

Infrastructures	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Marchés permanents	6	12	5	23
Marchés hebdomadaires	7	1	3	11

Source : Service Régional du Commerce de Thiès

Par ailleurs, le secteur informel est très dynamique à Thiès. Il y est pourvoyeur d'emplois indirects dans beaucoup de sphères de la vie active et occupe même l'espace économique.

XI.1. LE SECTEUR INFORMEL

Dans la capitale du rail, le secteur informel s'identifie principalement au commerce et à l'artisanat. De ce fait, il favorise une foison de petits métiers et participent à l'impulsion des secteurs comme : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'industrie. Sans compter les acteurs qu'ils mobilisent : des garçons et filles en majorité, ainsi que des femmes.

Par ailleurs, le transit ferroviaire à Thiès de presque tous les produits en provenance du Mali ou en partance dans ce pays requinque également le secteur informel dans la capitale du rail, avec la pléthore de personnes évoluant dans la vente de marchandises comme la cola, le petit cola, le maïs, les calebasses, l'encens (« Thiouraye »), les pagnes indigos (« thioub ») ou encore les mangues, etc.

Dans ce même ordre d'idées, la vitalité du secteur informel à Thiès est sous-tendue par le développement des services tels que les Cybercafés, les centres de formation informatique, les télécentres, les salons de coiffure et de beauté, les salles de jeux, les gargotes, les Chawarma, les bars-restaurants, les dibiteries et charcuteries, la vente de bétail sur pied, entre autres.
A cet effet, le secteur informel est devenu actuellement un point de chute pour toutes les catégories sociales de la population, en quête d'emplois rémunérateurs. Ainsi, les activités ou professions qui étaient l'apanage de certaines catégories de personnes sont maintenant ouvertes à tout le monde. La preuve, les cordonniers spécialisés dans la fabrication de chaussures sont rejoints dans ce créneau par des jeunes en quête d'emplois. Et dont certains ont même appris le métier dans des structures professionnelles (voir le chapitre sur l'artisanat).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Certes, le secteur du commerce reste dynamique à Thiès ; mais des contraintes sont à relever à savoir :
- des problèmes d'organisation surtout de son secteur informel.
- la faiblesse des capacités financières des acteurs (jeunes, femmes) notamment et celle des revenus tirés dudit secteur.

Toutefois, pour lever ces contraintes et maintenir les acquis, il semble opportun de :

- faciliter l'accès au crédit, qui pourrait surtout permettre de soutenir les jeunes et les femmes,
- augmenter le pouvoir d'achat des populations qui favoriserait la circulation beaucoup plus rapide des stocks,
- formaliser les acteurs de l'informel, pour leur permettre d'intégrer le secteur formel,

La levée de ces obstacles permettrait au commerce de booster le développement économique et social de Thiès, parce qu'il constitue entre autres secteurs un véritable levier dans la lutte contre la pauvreté.

ANNEXE : COMMERCE

Tableau n°11.2 : Baromètre des prix au demi-gros en 2008

Type de produits	Février - Avril		Mai - Juillet		Août - Octobre		Novembre - Décembre	
	Prix le moins cher	Prix le plus cher	Prix le moins cher	Prix le plus cher	Prix le moins cher	Prix le plus cher	Prix le moins cher	Prix le plus cher
Riz parfumé de Luxe	13500	13500	13500	13500	20000	21500	20000	20500
Riz parfumé ordinaire	12750	13200	13200	13200	19000	20000	19000	19500
Riz non parfumé sortex	12000	13000	13000	13000	17000	19000	16000	17000
Riz non parfumé ordinaire	12750	12955	12955	12955	16000	17000	15250	15500
Riz non parfumé sac jaune	11000	12955	12955	12955	16000	17000	15000	15250
Riz entier importé NP°	11000	13500	14000	16000	17500	20000	17000	17500
Riz local	10000	13000	14000	15000	16000	16500	16000	16000
Mil local	8750	10000	8750	10000	11250	11250	7500	7500
Mil importé	8750	8750	8750	10000	10750	10750	7500	8750
Maïs local	7500	8750	8750	10000	10000	10000	7500	8750
Maïs importé	7500	8750	8750	10000	8750	10000	8750	8750

Source : Service Régional du Commerce de Thiès

Tableau n°11.3 : Baromètre des prix au détail en 2008

Type de produits	Février - Avril		Mai - Juillet		Août - Octobre		Novembre - Décembre	
	Prix le moins cher	Prix le plus cher	Prix le moins cher	Prix le plus cher	Prix le moins cher	Prix le plus cher	Prix le moins cher	Prix le plus cher
Riz parfumé de Luxe	285	300	285	285	425	475	425	450
Riz parfumé ordinaire	275	280	280	280	400	400	400	425
Riz non parfumé sortex	250	280	280	280	400	425	360	375
Riz non parfumé ordinaire	230	275	275	275	350	400	350	370
Riz non parfumé sac jaune	225	275	275	275	375	400	300	300
Riz entier importé 5NP°	375	400	400	450	450	450	400	450
Riz local	250	275	300	340	340	375	350	375
Mil local	200	225	200	225	250	250	175	200
Mil importé	200	200	200	225	225	225	175	200
Maïs local	175	225	200	225	175	225	175	200
Maïs importé	175	200	200	225	175	225	200	200
Lait d'origine animale 400g	1600	1600	1600	1600	1400	1600	1400	1450
Lait d'origine animale 500g	1600	1600	1600	1600	1450	1600	1500	1500
Lait d'origine végétale 500g	1500	1500	1500	1500	1300	1500	1300	1400
Sucre en poudre	550	550	550	550	550	550	550	550
Sucre en morceaux	600	600	600	600	600	600	600	600
Huile en fût	950	950	950	950	950	950	950	950
Sac de ciment	3520	3600	3520	3700	3520	3550	3500	3500

Source : Service Régional du Commerce de Thiès

CHAPITRE XII : TRANSPORT

Bénéficiant d'une position géographique assez favorisée et située au carrefour de nombreux axes, la région de Thiès occupe une position stratégique dans le domaine du transport. Les réseaux de communication de la région de Thiès sont constitués de la route mais également du chemin de fer qui la traverse en plusieurs directions. Pour cause de non disponibilité de l'information sur les statistiques du transport routier (difficultés d'exploitation des données de 2008 fournies), le chapitre ne traitera que du transport ferroviaire et des constructions neuves et des travaux de revêtement routiers, en ce qui concerne le transport routier, réalisés en 2007.

XII.1. TRANSPORT ROUTIER

La région dispose d'un réseau routier assez important composé de routes nationales (RN n° 1, 2, 3), de routes régionales (RR), départementales (RD), de voiries urbaines et de pistes répertoriées. Avec 510 km de routes revêtues en 2005 et 461 km de routes non revêtues, la région de Thiès occupait en 2005 la 7ème place au niveau national[15]. Pour l'année 2007 la région de Thiès a enregistré par le biais de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) une nouvelle vague de construction neuve (voirie urbaine) qui s'étend sur un total de 28 kilomètre 900 mètres, de travaux d'entretien des routes revêtues et de travaux de bitumage.

Une **construction neuve** a été faite sur la voie de contournement Ouest à Tivaouane, elle s'étend sur 14 km, ensuite viennent les voiries de Thienaba (1 km et 500 m), de Keur Mame El Hadj (1 km et 200 m), de Sampathé (900 m), de Chérif Aïdara (950 m), de Pire (2 km), de Ndiassane (2 km et 500 m) et de la base militaire (1 km et 800 m) qui s'étendent globalement sur 10 km et 850 m.

Une voirie pénétrante sur une longueur de 850 mètres a été construite au cimetière de Mbambara. Deux parkings ont été construits au camp militaire (zone 7) et au sanctuaire de Poponguine, avec respectivement deux voiries qui s'étendent sur 200 mètres et 3 kilomètres.

Des **travaux d'entretien des routes revêtues** ont été faites sur les tronçons suivants :

- Notto – Mboro, de la route régionale (R70) y compris la construction de dalot (2x100x100),
- Sewekhaye – Keur Madaro, de la route nationale (RN3), sur une longueur de 3 kilomètres,
- Diamniadio – Thiès (RN2),
- Mbour – Joal,
- Nguékhokh – N'gaparou – Somone,
- Yène – Toubab Dialaw

[15] Situation Economique et Sociale de Thiès_année 2005

La région a aussi bénéficié des **travaux de bitumage** pénétrant au niveau de Pointe Sarène, sur une longueur de 2 kilomètres et 500 mètres, de réhabilitation des voiries de Saly Portudal (dans le cadre de l'ANOCI), qui s'étendaient sur 6 kilomètres et 500 mètres. Dans le cadre du Plan REVA, 11 kilomètres de voies d'accès ont été construits, pour l'axe Pout - Ngomène et une aire hélicoptère, toujours dans ce cadre, 4 kilomètres de voies d'accès à Dakhar Mbaye.

L'état défectueux de certaines routes, la précarité de la voierie rurale, l'étroitesse de son volume pour les départements de Mbour et surtout de Tivaouane et la vétusté du parc automobile régional constituent les principales contraintes liées au transport routier dans la région de Thiès.

XII.2. TRANSPORT FERROVIAIRE

La région de Thiès est le point de rencontre de toutes les lignes de voies ferrées nationales et internationales. Elle est aussi appelée la « Capitale du Rail » car tout le réseau ferroviaire national s'organise à partir de cette région et aussi au regard du siège de l'Ex Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal (EX-SNCS), rebaptisé Transrail SA, qu'elle abrite.

En 2008, la **longueur du réseau régional** s'élève à 128 km répartis en plusieurs tronçons :

- Thiès – limite région de Dakar (23 km) ;
- Thiès – limite région de Diourbel (32 km) ;
- Thiès – limite région de Louga (52 km) ;
- Tivaouane – Taïba-ICS (21 km).

La région dispose d'une gare ouverte au trafic international (la gare de Thiès) et de quatre (4) gares secondaires opérationnelles (Khombole, Lam-Lam, Pout et Tivaouane).

Depuis la privatisation de la SNCS en 2003, qui a donné le nom Transrail, le trafic voyageur (à l'exception de l'axe Thiès – Dakar pour le **trafic voyageur national** et l'axe Bamako – Dakar pour le compte du **trafic voyageur international**) a été supprimé au détriment du trafic marchandises, ce qui fait que les résultats traités concerneront principalement ce trafic marchandises.

Tableau n°12.1 : Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2008

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice précèdent	Par rapport à l'exercice précèdent
TONNE (000 t)					
Hydrocarbures Mali	4,27	13,10	306,61%	21,65	-39,48%
Autres hydrocarbures	-	0,23	-	0,75	-69,48%
Conteneurs	174,31	149,47	85,75%	158,19	-5,51%
Engrais et pesticides	76,36	33,42	43,76%	67,82	-50,73%
Céréales	27,33	30,05	109,94%	17,93	67,56%
Sel	7,35	1,63	22,19%	5,50	-70,37%
Sucre et autres produits alimentaires	18,00	10,39	57,69%	19,85	-47,67%
Ciment et matériaux de construction	55,17	41,76	75,69%	38,31	9,01%
Coton	16,07	6,61	41,16%	6,54	1,08%
Attapulgite	98,81	62,12	62,87%	25,78	140,99%
Soufre	-	-	-	-	-
Autres	48,16	30,22	62,75%	25,77	17,28%
Total	**525,82**	**378,99**	**72,07%**	**388,08**	**-2,34%**
(Nombre de wagons chargés en montée)	*0*	*8 837*		*10 117*	*-12,65%*
(Nombre de wagons chargés en descente)	*0*	*2 287*		*2 584*	*-11,49%*
Chargement moyen par wagon	*0*	*34*		*33*	*1,95%*

Source : Transrail SA

Le trafic marchandises du transport ferroviaire a permis d'enregistrer 378 990 tonnes comme réalisation sur les 525 820 tonnes de prévisions, ce qui correspond à 72,1% de réalisation ; contre 74,2% en 2007. Les prévisions des tonnages sur le transport d'hydrocarbures vers le Mali ont eu à enregistrer le plus fort taux de réalisation qui a dépassé de plus de trois (3) les espérances. Ensuite vient le transport de céréales avec près de 109,9% de réalisation. Le taux de réalisation le plus faible a été obtenu avec le transport de Sel avec moins du quart des prévisions (juste 22,2% de réalisation).

Comme en 2007, le tonnage des conteneurs transportés, en 2008, représente un peu plus du tiers (39,4%) des 378 990 tonnes, ensuite viennent le transport d'attapulgite

et celui de ciment et matériaux de construction avec respectivement 16,4% et 11,0%. Les tonnages d'autres hydrocarbures et de sel transportés sont les plus faible avec respectivement 0,4% et 0,1%.

Entre 2007 et 2008, les réalisations sur le tonnage des onze (11) composantes des produits transportés, six (6) ont enregistré une baisse (il s'agit du sel (-70,4%), des autres hydrocarbures (-69,5%), des engrais et pesticides (-50,7%), du sucre et autres produits alimentaires (-47,7%), des hydrocarbures du Mali (-39,5%)et des conteneurs (-5,5%)).

Graphique n°12.1 : Répartition en % des tonnages de produits transportés en 2008

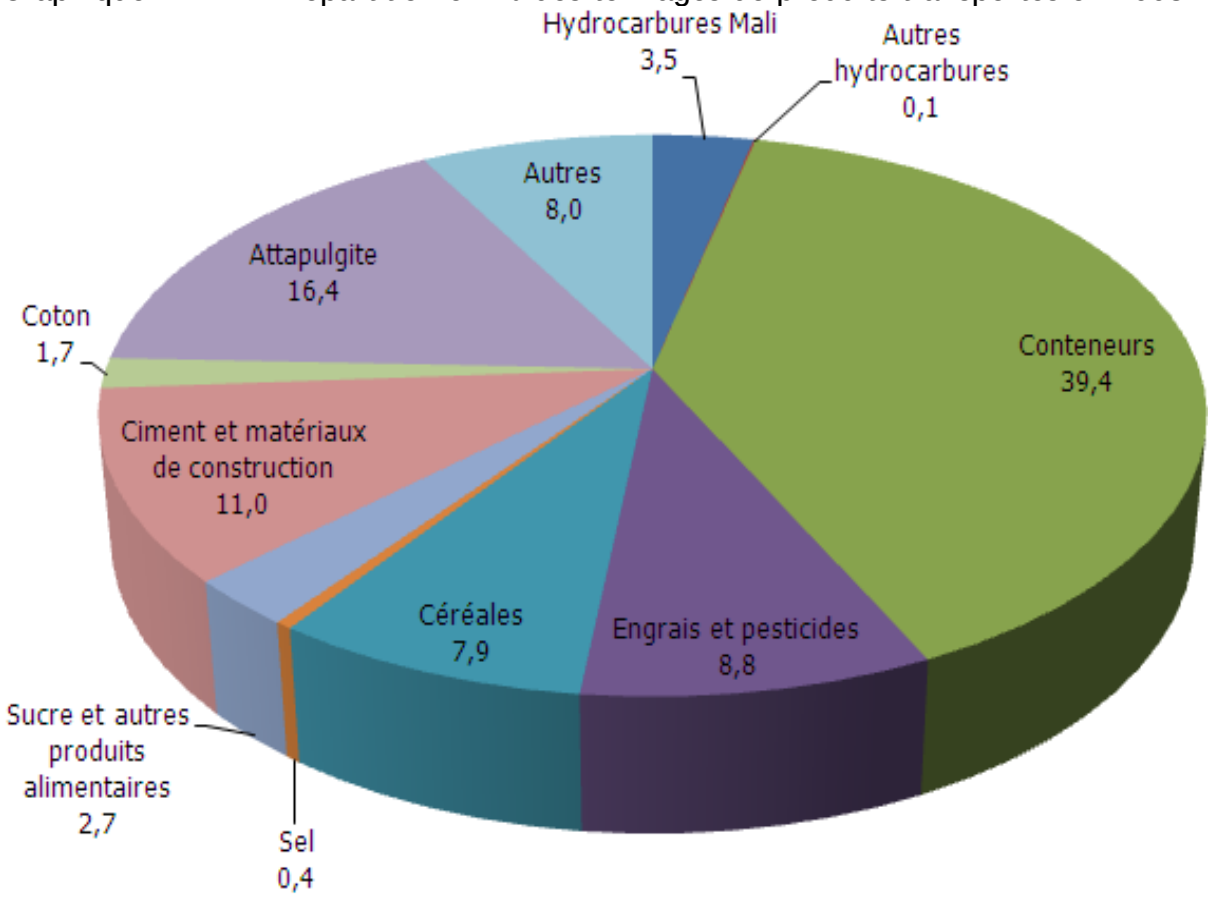

Source : Transrail SA

S'agissant des recettes faites avec le transport marchandises en 2008, 13 603 500 000 francs CFA ont été réalisés sur les 16 966 070 000 francs CFA de prévision, soit un taux de réalisation de 80,2% ; contre 86,7% en 2007. Comme pour les tonnages des hydrocarbures Mali, les recettes obtenues par rapport au transport à ce produit indiquent des réalisations qui ont plus que triplées par rapport aux prévisions (336,6%). Les recettes faites sur le transport de céréales viennent en 2ème position avec un taux de réalisation de 130,8%. Le transport de conteneurs n'a enregistré qu'un taux de réalisation de 93,5%. Ici aussi, par rapport aux prévisions faites, le transport de sel a eu la plus faible réalisation avec juste 21,1% de réalisation.

En 2008, un peu moins des deux tiers (60,1%) des recettes proviennent du transport de conteneurs, avec 8 181 740 000 francs CFA, suivi du transport de ciment et matériaux de construction et engrais et pesticides, avec chacun 8,6% de la totalité des recettes. Les recettes provenant du transport de sel et autres hydrocarbures sont presque insignifiants avec à peine 0,4% et 0,0% de l'ensemble.

Par rapport à l'exercice de l'année 2007, les recettes découlant du transport de céréales ont doublé en 2008, enregistrant ainsi une variation de 106,0%. Cette situation est observée pour le transport d'attapulgite, bien que son taux de réalisation est juste de 58,7%, la variation des recettes a doublé entre 2007 et 2008, passant de 42 670 000 en 2007 à 95 890 000 francs CFA en 2008. Néanmoins, pour certains produits tels que : autres hydrocarbures, sel, engrais et pesticides, sucres et autres produits alimentaires, coton, etc. la variation des recettes entre 2007 et 2008 a évolué en sens inverse, enregistrant ainsi des baisses.

Tableau n°12.2 : Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2008

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice précèdent	Par rapport à l'exercice précèdent
RECETTES (000 000 F CFA)(*)					
Hydrocarbures Mali	160,38	539,86	336,62%	648,88	-16,80%
Autres hydrocarbures	48,09	2,40	4,99%	7,46	-67,81%
Conteneurs	8 748,85	8 181,74	93,52%	7 854,38	4,17%
Engrais et pesticides	2 899,92	1 173,51	40,47%	2 270,59	-48,32%
Céréales	732,49	957,72	130,75%	464,86	106,02%
Sel	233,01	49,07	21,06%	98,43	-50,14%
Sucre et autres produits alimentaires	827,84	391,31	47,27%	619,96	-36,88%
Ciment et matériaux de construction	1 364,18	1 174,22	86,08%	1 179,58	-0,45%
Coton	530,77	162,75	30,66%	239,83	-32,14%
Attapulgite	163,32	95,89	58,71%	42,67	124,74%
Soufre	-	-	-	-	-
Autres	1 257,22	875,01	69,60%	782,52	11,82%
Total	**16 966,07**	**13 603,50**	**80,18%**	**14 209,16**	**-4,26%**

Source : Transrail SA

Graphique n°12.2 : Répartition en % des recettes de produits transportés en 2008

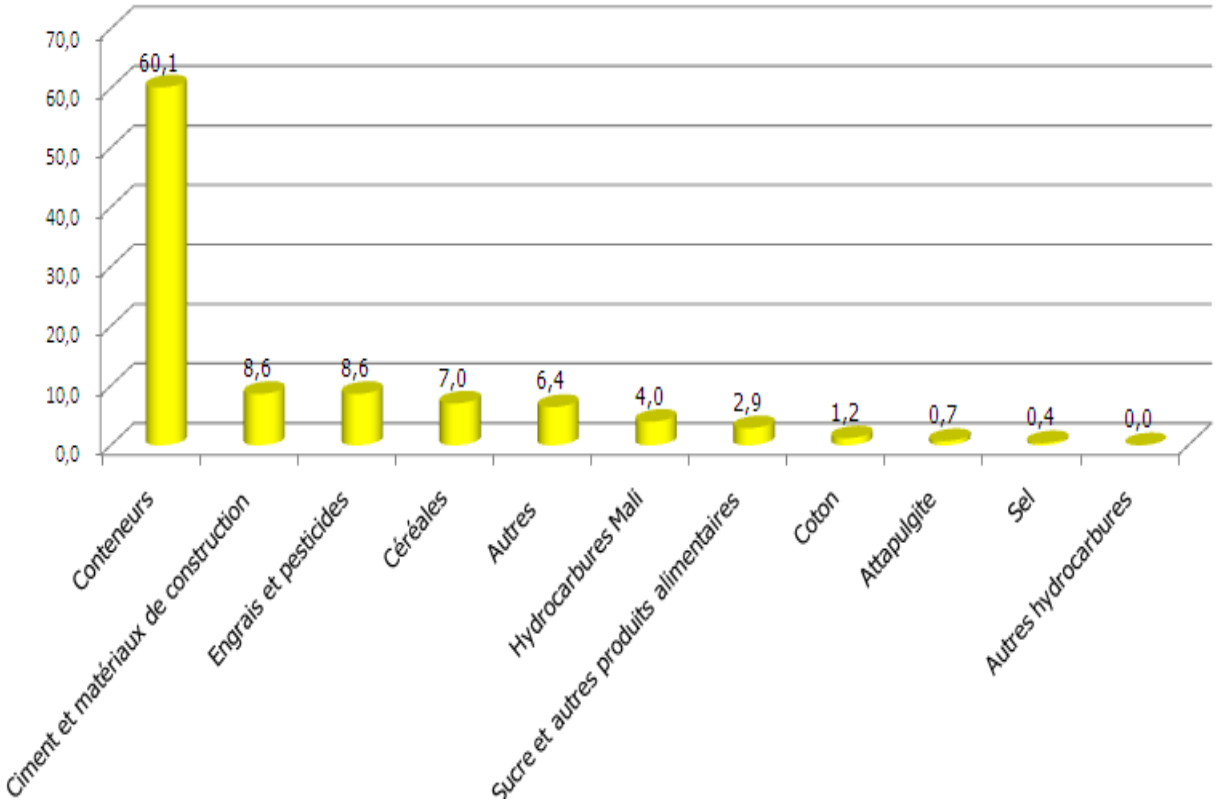

Source : Transrail SA

XII.3. CONTRAINTES

Malgré les tendances favorables constatées dans l'évolution de certains indicateurs (les tonnages et les recettes du transport marchandises), le transport ferroviaire reste confronté à :

- la vétusté du réseau et du matériel roulant ;
- la compétitivité limitée du transport ferroviaire par rapport au transport routier ;
- la faible capacité à répondre aux exigences du transport moderne (rapidité, confort, sécurité, régularité).

XII.4. PERSPECTIVES

Des perspectives existent cependant et se résument comme suit :

- la redynamisation des activités du fait de l'arrivée de Transrail ;
- le renouvellement de l'équipement roulant ;
- la modernisation du réseau ferroviaire ;
- la reprise du trafic voyageurs sur l'ensemble des principaux axes avec les différents projets du Chef de l'Etat.

SECTEURS SOCIAUX

CHAPITRE XIII : EDUCATION

La région de Thiès a l'avantage d'être pourvue en infrastructures éducatives. Le secteur éducatif prend en compte le préscolaire, l'élémentaire, l'éducation spéciale, l'enseignement moyen, le cycle secondaire et l'enseignement supérieur. Dans ce chapitre seront traités pour chaque secteur éducatif l'offre d'éducation et la demande potentielle.

XIII.1. PETITE ENFANCE

En 2008, les structures de prise en charge de la petite enfance sont au nombre de 286 contre 279 en 2007 soit un accroissement de 2,51%. Cet accroissement est surtout du à une augmentation du nombre d'écoles publiques, qui est passé de 23 en 2007 à 34 en 2008. On note une nette prédominance des cases communautaires et celles des tout petits, 183 correspondant ainsi à 63,99% des structures de la région pour la petite enfance. La plupart des structures se localise à Mbour (187 correspondant à 65,38%, contre respectivement 27,97% pour le département de Thiès et 6,64% pour Tivaouane). Cette situation s'explique par *l'Initiative de Mbour*, qui a permis l'implantation de bon nombre (114 à Mbour ; contre 17 à Thiès) de cases communautaire d'éveil. Néanmoins, le département de Thiès compte plus de la moitié des garderies avec 37, correspondant à 52,11% de l'ensemble).

L'ensemble de ces structures regroupe 19 464 élèves en 2008, correspondant à un taux brut de préscolarisation (TBPS) de 11,5%, contre 10% en 2007 pour un effectif de 16 780 élèves.

Tableau n°13.1 : Répartition des structures selon le statut et le département en 2007/2008

Département	Case Communau-taire	Case des Tout Petits	Ecole Maternelle	Garderie	Total
Mbour	114	31	13	29	187
Thiès	17	14	12	37	80
Tivaouane		7	7	5	19
Région	**131**	**52**	**32**	**71**	**286**

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.2 : Evolution du nombre de structures selon le statut et le département en 2006/2007 et 2007/2008

Région	Communau taire	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Public	Total
2006/2007	*185*	*32*	*4*	*35*	*23*	*279*
2007/2008	*179*	*32*	*5*	*36*	*34*	*286*

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Entre 2007 et 2008, on note un état stationnaire pour **la part des structures** du privé (par privé nous entendons : privé catholique, privé laïc et privé franco arabe). S'agissant des écoles communautaires, une baisse d'environ 4 points de pourcentage (3,72) a été enregistrée, passant de 66,31% en 2007 à 62,59% en 2008. La part des écoles publiques s'est accrue avec 11,89% en 2008 contre 8,24% en 2007.

Graphique n°13.1 : Evolution de la part des structures de prise en charge de la petite enfance

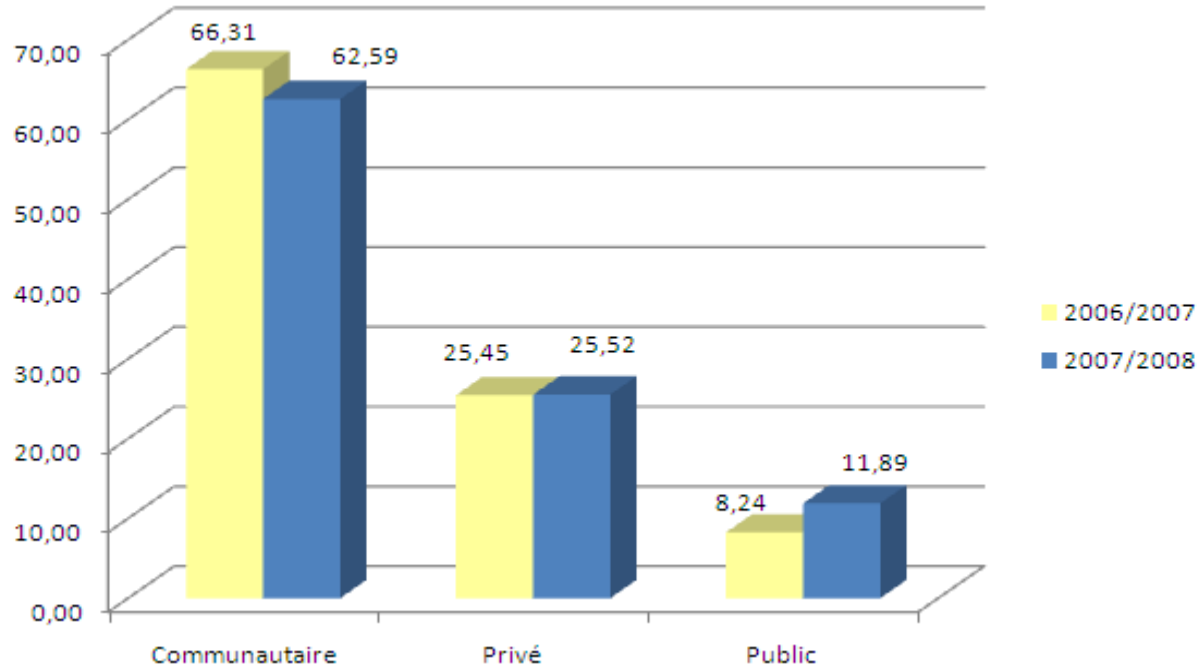

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Au total la petite enfance à Thiès compte 1 034 sections en 2008 pour 19 464 élèves contre respectivement 706 en 2007 pour 16 583 élèves. Ces différentes sections sont composées de :

- la petite section, avec 331 classes en 2008 contre 235 en 2007 ;
- la moyenne section, avec 306 classes en 2008 contre 238 en 2007 ;
- la grande section, (395 classes en 2008 contre 231 pour 2007) ;
- et la classe transitoire, qui ne s'est localisée qu'à Thiès.

En 2008, un peu plus de la moitié de l'effectif des élèves (53,5%) est constitué par les filles. Cette situation est quasi stationnaire (53,0) par rapport à 2007. La scolarisation des filles, dans le préscolaire, est assez satisfaisante, surtout dans le département de Tivaouane où près de trois élèves sur cinq (59,8%) de la moyenne section sont des filles.

Tableau n°13.3 : Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département en 2007/2008

Département	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	Classe transitoire	Total
Mbour	197	186	292		675
Thiès	87	77	77	2	243
Tivaouane	47	43	26		116
Région 07/08	331	306	395	2	1034
Région 06/07	*235*	*238*	*231*	*2*	*706*

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.4 : Répartition des effectifs par section selon le département en 2007/2008

Département	Petite Section		Moyenne Section		Grande Section		Classe transitoire		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	3772	2015	3938	2085	4324	2298			12034	6398
Thiès	2267	1206	1865	999	1920	1029	18	10	6070	3244
Tivaouane	567	317	415	248	378	199			1360	764
Région 07/08	6606	3538	6218	3332	6622	3526	18	10	19464	10406
Région 06/07	5682	2948	5137	2751	5727	3067	37	16	16583	8782

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le ratio élèves / section est de 18,8 en 2008 ; contre 23,5 en 2007, ce qui est inférieur à la norme qui est de 30[16]. Le département de Thiès présente les ratios les plus élevés avec 25,0 globalement et 26,1 pour la petite section.

Tableau n°13.5 : Ratio élèves / Groupe Pédagogique en 2007/2008

Département	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	Classe transitoire	Total
Mbour	19,1	21,2	14,8		17,8
Thiès	26,1	24,2	24,9	9,0	25,0
Tivaouane	12,1	9,7	14,5		11,7
Région 07/08	20,0	20,3	16,8	9,0	18,8
Région 06/07	24,2	21,6	24,8	18,5	23,5

Source : Inspection d'Académie de Thiès

[16] Rapport national situation éducation 2008.

L'effectif des enseignants dans le préscolaire est de l'ordre de 752 en 2008 contre 680 en 2007, soit un accroissement annuel de 10,6%. De 15,3% en 2007, la proportion d'enseignants qui relèvent de l'Etat (du public) est passée en 2008 à 17,8%, correspondant en termes d'effectifs à 134.

Tableau n°13.5 : Répartition des enseignants selon l'employeur et le département

Departement	Nbre Enseignants			
	Communautaire	Privé	Public	Total
Mbour	283	81	43	407
Thiès	81	127	76	284
Tivaouane	15	31	15	61
Région	379	239	134	752

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Près de quatre enseignants sur cinq pris dans le préscolaire sont des femmes (77,0% contre 23,0% d'hommes). Cette situation est similaire dans tous les trois départements et surtout à Tivaouane où on enregistre 80,3% des enseignants qui sont des femmes.

Graphique n°13.2 : Proportion des enseignants du préscolaire par département selon le sexe en 2007/2008

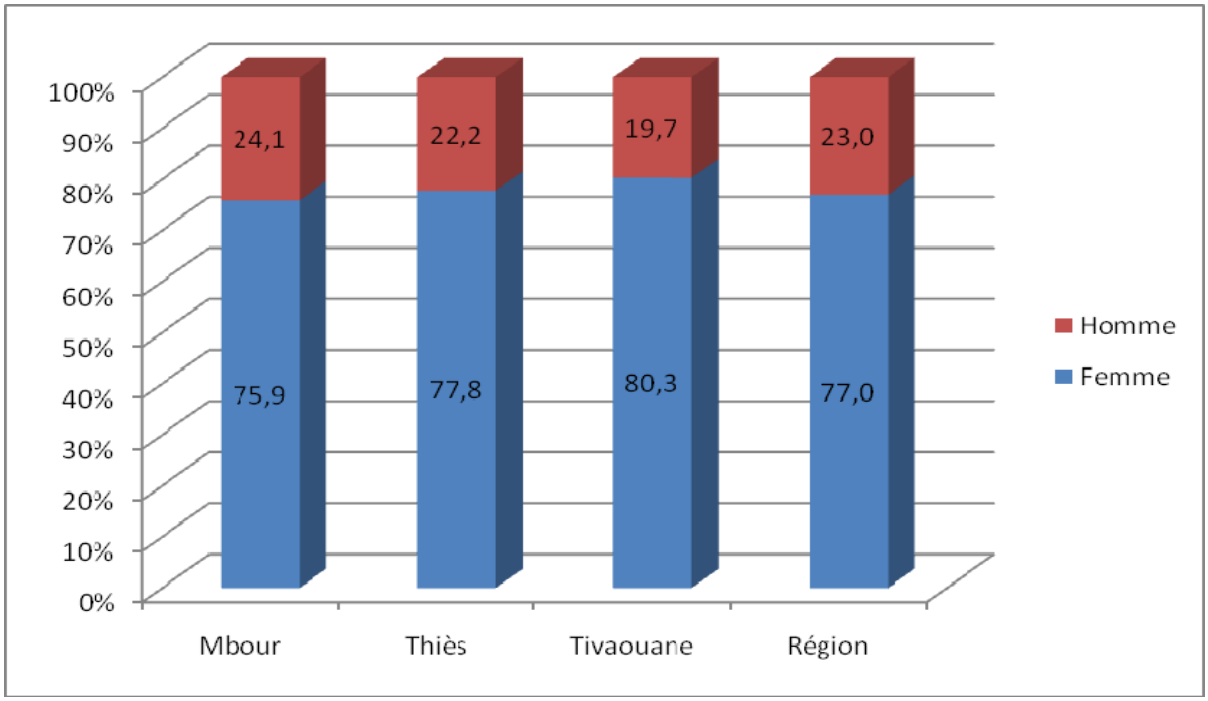

Source : Inspection d'Académie de Thiès

XIII.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

La caractéristique la plus remarquable de l'enseignement élémentaire, aussi bien au niveau régional que départemental, est le dynamisme de son réseau scolaire. Il compte, en 2008, 788 établissements contre 745 et 675 respectivement en 2007 et 2006, soit un taux d'accroissement moyen annuel pour la période 2006-2008 de 8,0%. Toutefois, ce taux est de 48,4%[17], entre 2000 et 2008, qui est inférieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 62,2%.

La plupart des structures d'enseignement de l'élémentaire sont de type public avec 92,5% en 2008 contre 92,3% en 2007. La part des écoles privées est presque stationnaire entre 2007 et 2008, passant respectivement de 7,7% en 2007 à 7,5% en 2008.

Tableau n°13.6 : Répartition des écoles selon le cycle et le département

Département	Privé	Public	Total 2008	*Total 2007*	*Total 2006*
Mbour	23	241	264	*251*	*220*
Thiès	25	240	265	*248*	*223*
Tivaouane	11	248	259	*246*	*232*
Région	59	729	788	*745*	*675*

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.7 : Répartition des écoles selon le statut et le département

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé Laïc	Privé protestant	Public	Public franco arabe	Total 2008	Total 2007
Mbour	10	4	8	1	241		264	251
Thiès	7	7	9	2	238	2	265	248
Tivaouane	6	1	4		247	1	259	246
Région	23	12	21	3	726	3	788	745

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'enseignement élémentaire compte 231 721 élèves en 2008, contre 222 018 en 2007. La répartition des effectifs selon les trois départements nous indique que Tivaouane concentre près d'un cinquième des élèves inscrits à l'élémentaire (20,5%), alors que Mbour et Thiès abritant presque le même nombre d'écoles (confère tableau n°13.6) présentent chacun presque le double de l'effectif de Tivaouane avec respectivement, 93 632 et 90 691 élèves. Cette situation s'explique par la présence,

[17] Rapport national situation éducation 2008

dans le département de Tivaouane, de foyers religieux qui y implantent des écoles arabes.

Graphique n°13.3 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire selon la région et le département de 2006 à 2008

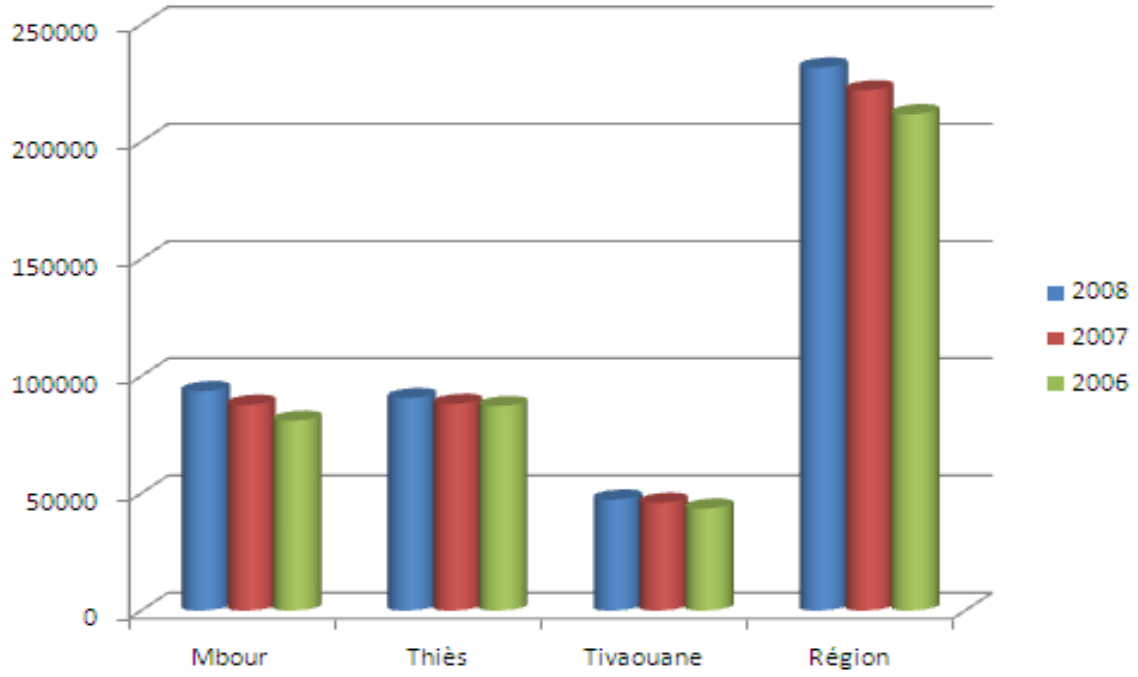

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Un peu plus de la moitié de cet effectif total est représenté par les filles (50,03%) avec 115 924 élèves. Cette tendance est similaire dans tous les trois départements. La proportion des redoublants a baissé, passant de 11,7% en 2007, elle est passée à 9,5% en 2008. Le département de Mbour, où les activités portant sur le tourisme, la pêche, etc, sont très présentes, compte le plus grand nombre de redoublants (plus du double du département de Thiès et près du quart de Tivaouane) avec 12 794 élèves concernés, correspondant à 13,7%. Ceci est du au fait que les enfants de ce département sont plus intéressés par les activités lucratives présentes dans cette zone.

Suivant les six niveaux de l'enseignement élémentaire, l'effectif des élèves est réparti comme suit : le cycle cours d'initiation (CI) regroupe l'effectif le plus élevé avec 48 993 élèves, correspondant à 21,1%, en 2008, contre 46 457 élèves en 2007, correspondant ici à 20,9%. Le dernier cycle de formation, à savoir, « le cours moyen deuxième année » a l'effectif le plus faible avec 31 168, correspondant à 13,5% en 2008, contre 28 294 élèves en 2007, correspondant à 12,7%.

Tableau n°13.8 : Répartition des effectifs par niveau et par département pour 2008

Département	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.
Mbour	9947	10538	8909	8848	7717	7917	6986	6953	6959	6901	6099	5858	46617	47015
Thiès	9458	9153	7999	7746	7563	7466	7199	7223	7251	6931	6607	6095	46077	44614
Tivaouane	4989	4908	4299	4552	3774	3962	3485	3644	3563	3713	3120	3389	23230	24168
Région	24394	24599	21207	21146	19054	19345	17670	17820	17773	17545	15826	15342	115924	115797

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Des 231 721 élèves, 22 073 sont des redoublants, cet effectif représente 9,5% de l'effectif total en 2008, contre 11,7% en 2007. Ce chiffre varie selon le département. Contrairement à l'année 2007, cette année ci le département de Thiès présente la proportion de redoublants la plus faible, avec 6,5% de redoublants suivis de Tivaouane avec 7,1%. Mbour présente toujours le plus fort taux de redoublants avec cette année ci 13,7% de ses inscrits. Plus on approche du niveau de formation le plus élevé, et plus on enregistre le plus de redoublants, ainsi les proportions de redoublants les plus élevées ont été obtenues dans la classe de CM2 avec 20,2% de redoublants au niveau régional. Tout comme précédemment, le département de Mbour présente la proportion la plus élevée de redoublants au CM2 avec 22,2% (proportion qui est néanmoins en baisse car étant à 27,1% en 2007), Thiès vient en deuxième position avec 20,6% (contre 21,5% en 2007) de redoublants au CM2. Le département de Tivaouane présente le plus faible pourcentage de redoublants au CM2 avec 15,7% (contre 17,0% en 2007).

Tableau n°13.9 : Répartition des redoublants par niveau et par département pour 2008

Département	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.	Filles	Garç.
Mbour	1036	1119	1030	1093	922	1069	921	922	1005	1028	1369	1280	6283	6511
Thiès	99	108	685	704	75	80	666	706	90	75	1388	1227	3003	2900
Tivaouane	130	118	297	342	168	200	336	320	222	218	546	479	1699	1677
Région	1265	1345	2012	2139	1165	1349	1923	1948	1317	1321	3303	2986	10985	11088

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'examen de l'évolution des nouveaux inscrits au cours de la période 2006/2007 à 2007/2008 montre une tendance à l'accroissement avec un taux d'accroissement moyen annuel de 6,9% dans cette période, qui dépasse le taux national pour la période 2005 – 2008, qui est de 5,0%.

La part des filles dans les effectifs nouvellement inscrits en 2008 est de l'ordre de 49,9%[18] qui est proche du taux national qui est de 50,8%.

Graphique n°13.4 : Evolution des nouveaux inscrits selon le niveau en 2008

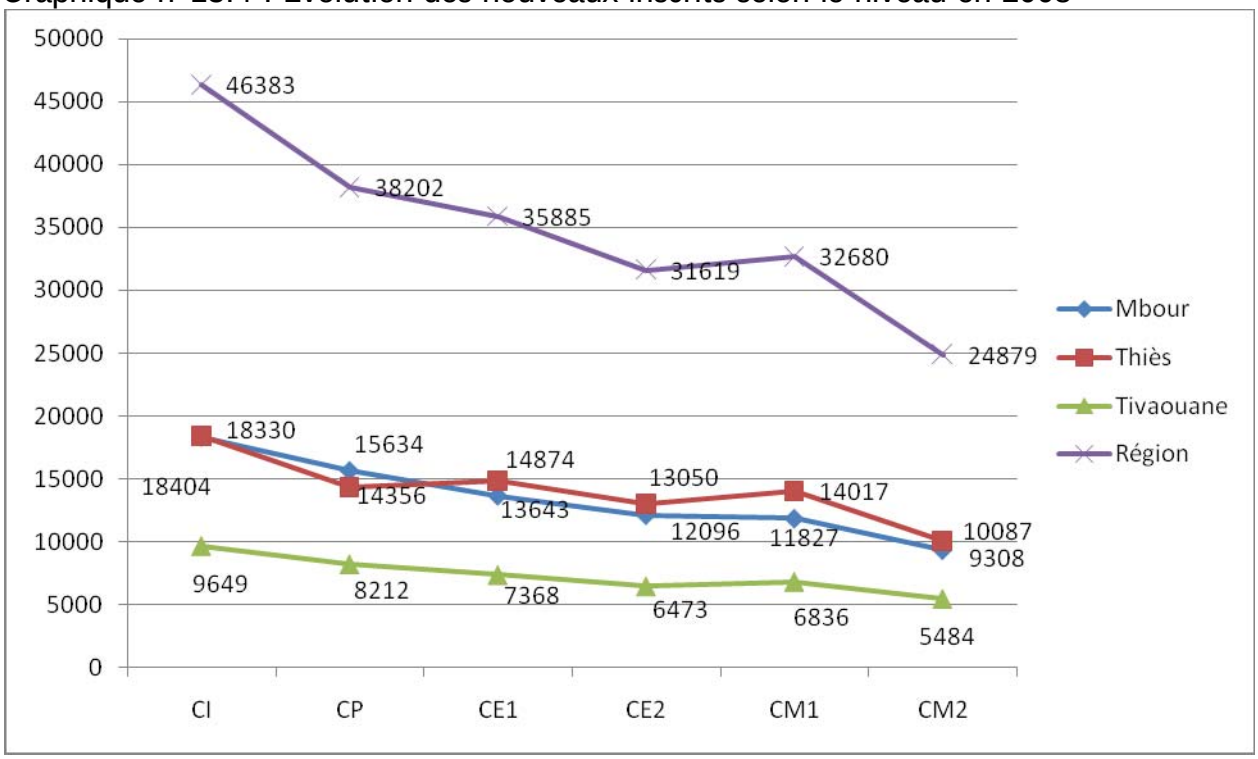

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'intensité de la scolarisation est mesurée par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui est le rapport entre les effectifs totaux dans les écoles élémentaires et la population en âge scolaire. Cet indicateur mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables. En 2008, le TBS au niveau régional est de l'ordre de 96,4%, contre 90,1% au niveau national. Comparé au taux de l'année 2007, le TBS a enregistré un gain de 2,3 point de pourcentage. S'agissant du TBS chez les filles, il est à 101,64%, cette situation est du en partie aux différentes campagnes de sensibilisation et d'incitation pour la scolarisation des filles. Aussi bien en 2008, qu'en 2007, le TBS chez les filles est supérieur au TBS chez les garçons.

Un indicateur extrêmement important pour l'atteinte de la scolarisation universelle est le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP). Ce taux correspond à la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième, il est aussi appelé le taux de survie en cinquième année. Il désigne le pourcentage d'une cohorte d'écoliers inscrits en première année de l'enseignement

[18] Rapport national situation éducation 2008.

primaire pendant une année scolaire donnée et qui parviendront jusqu'à la cinquième année d'études. Vu les difficultés qu'il y a de pouvoir assurer le suivi d'une cohorte d'écoliers pendant 5 bonne années, d'un commun accord avec certains partenaires, un proxy est utilisé pour faire le calcul de ce taux. Il s'agit du rapport entre les nouveaux entrants en classe de CM2 et la population de 12 ans.

Encadré n°13.1 : Objectifs TAP d'ici à 2010

La scolarisation universelle telle que définie dans la nouvelle lettre de politique sectorielle vise l'achèvement de cycle. L'objectif est de permettre à 85 % des enfants âgés de 12 ans d'accéder en sixième année d'études à l'horizon 2010.

Source : Inspection d'Académie de Thiès

En 2008, le TAP est de 63,26%, dépassant ainsi le taux national qui est de l'ordre de 58,4% ; mais ne faisant pas partie des régions qui ont pu atteindre l'objectif des 85%. Par rapport à 2007, ce taux a évolué d'au moins de 7 points de pourcentage (56,11%). Réparti selon le sexe, le TAP chez les filles dépasse de 5 points de pourcentage celui des garçons (respectivement 66,7% et 61,5%).

Le cycle élémentaire enregistre 5 655 enseignants en 2008 contre 5 534en 2007 répartis comme suit :

- ☞ 5 126 (90,6%) en 2008, contre 4 984 (90,1%) en 2007, servent dans l'enseignement public ;
- ☞ 529 (9,4%) en 2008, contre 550 (9,9%) en 2007, dans l'enseignement privé.

Tableau n°13.10 : Répartition des enseignants selon le statut et le département en 2008

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Privé protestant	Public	Public franco arabe	Total
Mbour	120	28	66	3	1726		1943
Thiès	79	72	58	14	2252	6	2481
Tivaouane	45	4	32		1148	2	1231
Région	244	104	156	17	5126	8	5655

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Comme pour l'année 2007, le département de Thiès regroupe l'effectif le plus élevé des enseignants en 2008 avec 2 481, correspondant à 43,9%, ensuite vient le département de Mbour avec 1 943 enseignants (34,4%), Tivaouane vient en troisième position avec 1 231 enseignants (21,8%).

Encadré n°13.2 : Exigence portant sur le niveau des enseignants de l'élémentaire

Au Sénégal, les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont spécifiées : ✍ une formation générale correspondant au niveau d'études du Brevet Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) pour les titulaires de BFEM ou d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) pour les bacheliers.

Source : Rapport national situation éducation 2008.

Le niveau académique des enseignants de l'élémentaire est vraiment compatible aux normes fixées, car sur la totalité des enseignants du cycle élémentaire, près de la moitié (48,5%) ont un niveau BFEM en 2008. Mieux encore, presque le même nombre d'enseignants 2 748, correspondant à 48,6%, a un niveau académique supérieur ou égal au BAC.

Graphique n°13.5 : Proportion des enseignants de l'élémentaire en 2008 selon le diplôme académique obtenu

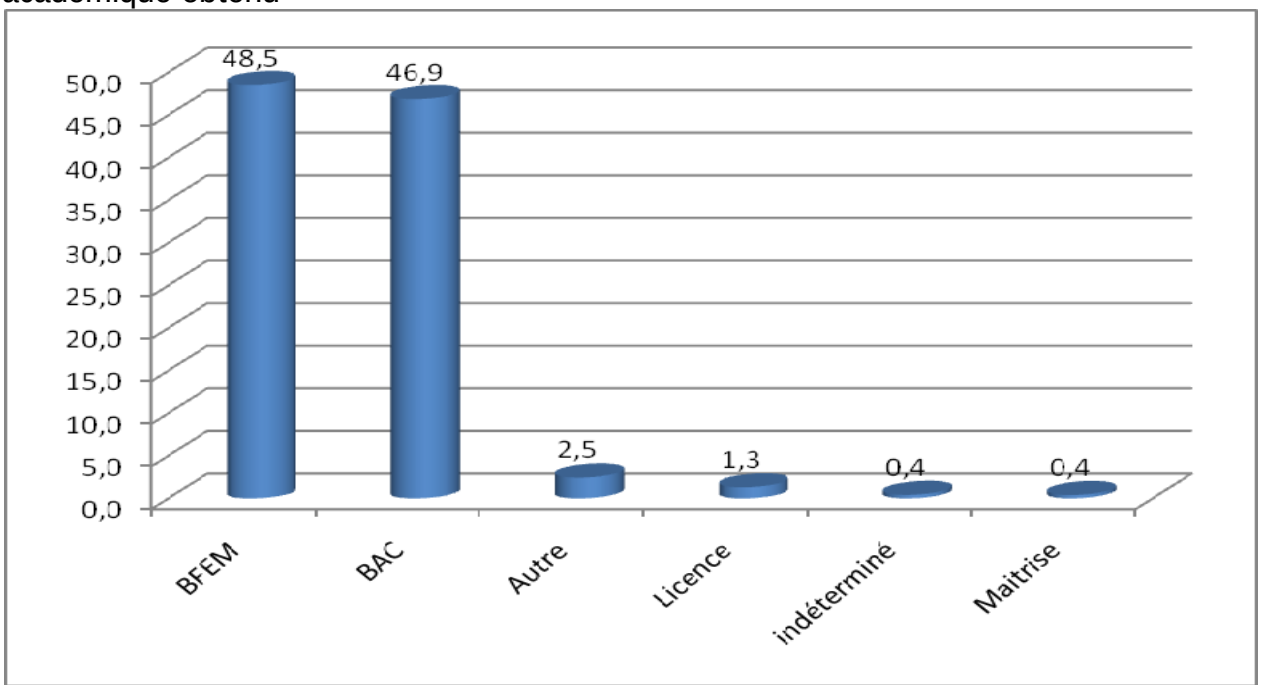

Source : Inspection d'Académie de Thiès

En 2008, le diplôme professionnel a pu être déterminé pour 53,8% des enseignants, correspondant ainsi à 3 045 enseignants. Un peu plus des deux tiers (67,2%) de ces enseignants ont un niveau CAP, le tiers restant (32,8%) a un niveau CEAP. Cette situation s'explique par la présence de plus de diplômés des études supérieurs dans le corps professoral de l'élémentaire.

Tableau n°13.11 : Répartition des enseignants selon le diplôme professionnel obtenu et le département en 2008

Département	CAP	CEAP	Indéterminé	Total
Mbour	714	338	891	1943
Thiès	936	463	1082	2481
Tivaouane	396	198	637	1231
Région	2046	999	2610	5655

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Un peu plus du tiers des enseignants (67,5%) sont des hommes, le tiers restant constitué par les femmes compte autant de diplômés du CEAP que du CAP, respectivement 390

contre 399. Par contre, la situation est tout autre chez les hommes, pour qui plus de sept enseignants sur 10 (73,0%) sont diplômés du CAP (confère tableau n°13.24 de l'annexe éducation).

Graphique n°13.6 : Proportion des enseignants de l'élémentaire en 2008 selon le sexe par département et par région.

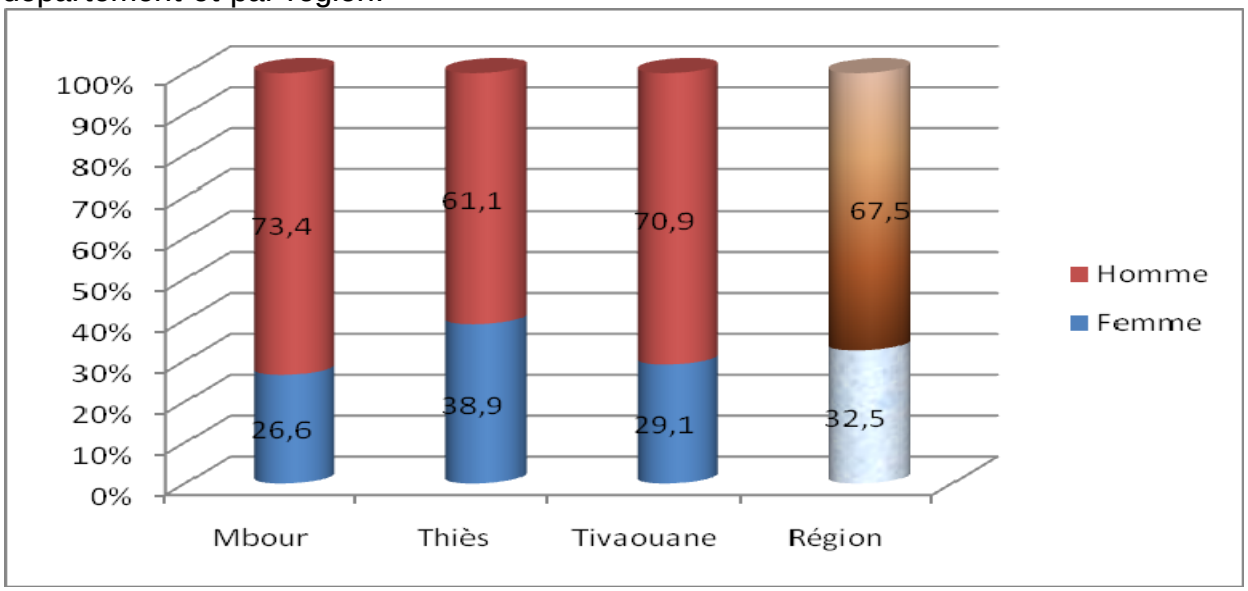

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Les résultats du Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (CFEE) observés entre 2006 et 2008 évoluent en dents de scie, passant ainsi de 65,28% en 2006 à 65,65% en 2008, tout en enregistrant au passage une chute en 2007 de près de 20 points de pourcentage (45,75%). Néanmoins, ce taux est inférieur du taux national qui est de l'ordre de 70,7%. La performance de 2008 sépare la région de juste 10 points de pourcentage par rapport à l'objectif de 75% fixé pour 2010.

Graphique n°13.7 : Evolution des taux de réussite au CFEE de 2006 à 2008.

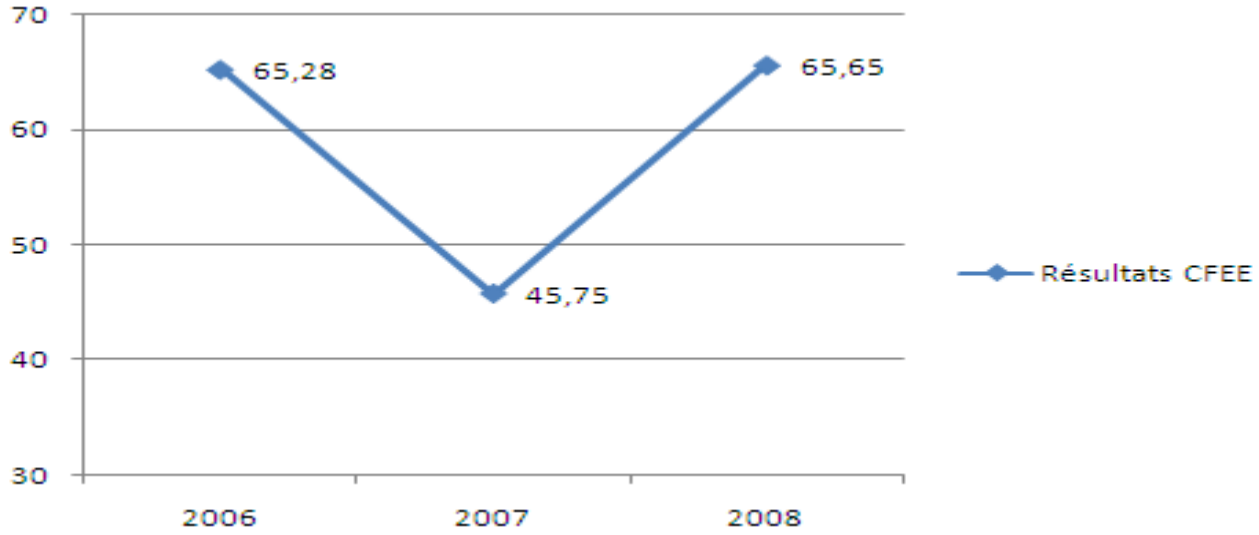

Source : Inspection d'Académie de Thiès

XIII.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE

Le réseau d'établissements d'enseignements moyen secondaire a augmenté de huit écoles (tout statut confondu). Il compte 135 établissements en 2008, contre 127 en 2007. Cette variation est due en partie au recensement de 5 nouvelles écoles privé laïc (et essentiellement dans le département de Thiès où on retrouve les 4).

Entre les années 2007 et 2008 la configuration par département n'a pas changé pour Tivaouane où on retrouve le même nombre d'écoles (29). Dans les deux autres départements, 5 écoles ont été recensés en supplément à Thiès et 3 à Mbour.

Graphique n°13.7 : Evolution du nombre d'écoles selon le statut entre 2006/2007 et 2007/2008.

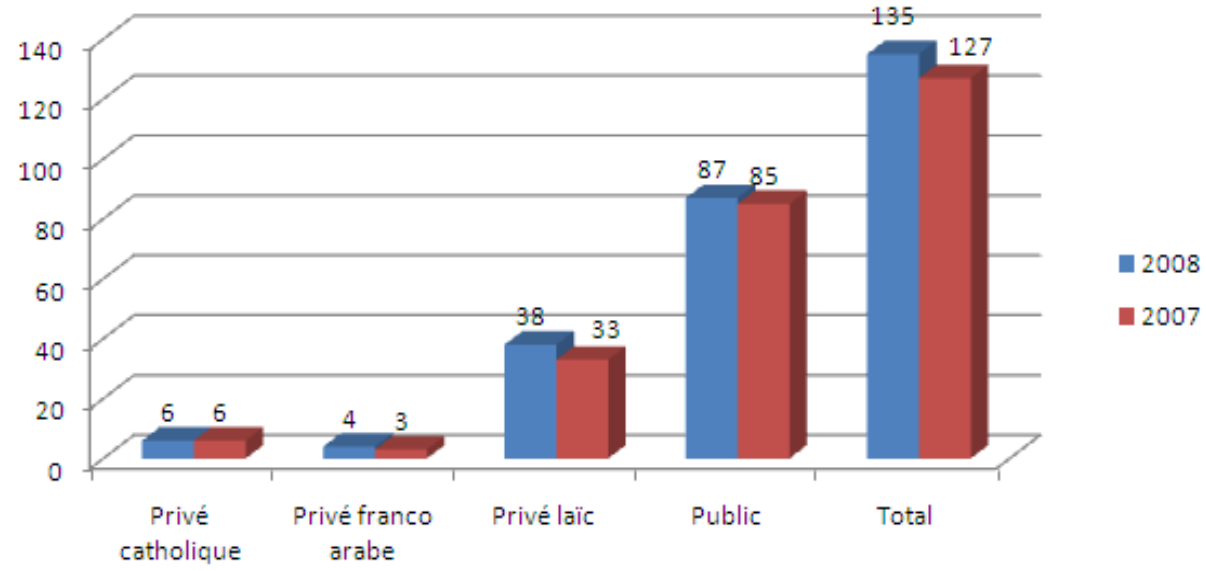

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.12 : Répartition des écoles selon le statut et le département

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Public	Total
Mbour	4	2	9	30	45
Thiès	2	2	22	35	61
Tivaouane			7	22	29
Région 07/08	6	4	38	87	135
Région 06/07	6	3	33	85	127

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le cycle moyen est partagé en quatre groupes pédagogiques qui sont la 6ème avec 308 classes correspondant au cinquième de l'ensemble, la 5ème avec 294 classes, suivi de la quatrième et de la troisième avec respectivement 284 et 251 classes.

Entre 2006 et 2008, le nombre de classes recensés a doublé, passant ainsi de 765 à 1 536 (confère aux tableaux n°13.27, n°13.28 et n°13.29 en annexe). Cette situation confirme le dynamisme du réseau scolaire dans l'enseignement moyen à Thiès.

Graphique n°13.8 : Evolution du nombre d'écoles selon le groupe pédagogique entre 2005/2006 et 2007/2008.

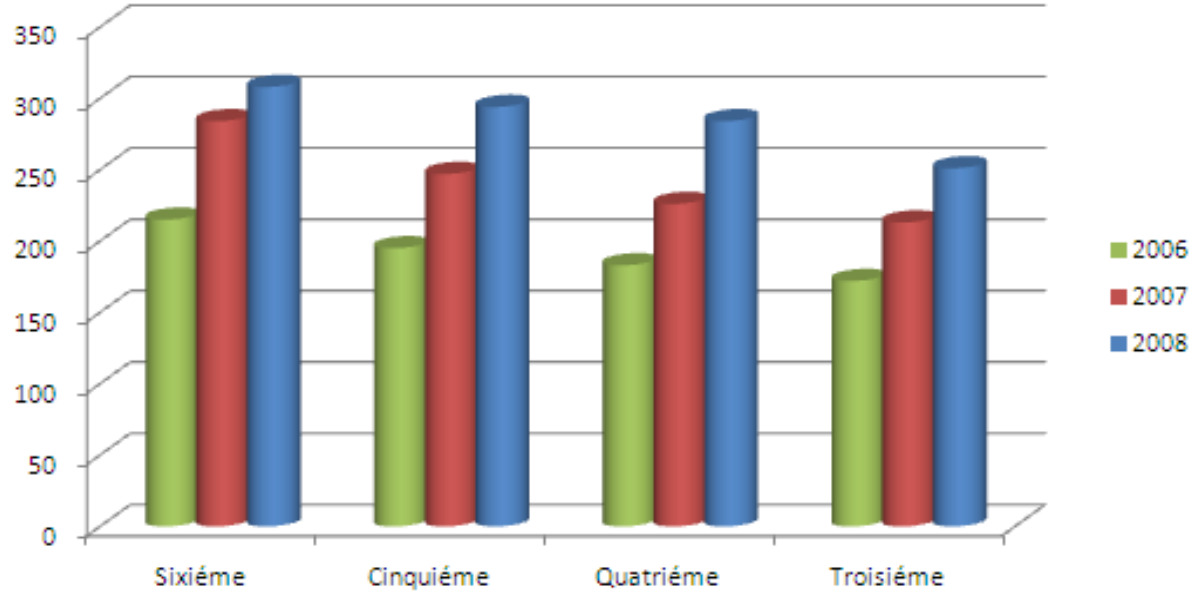

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le taux d'accroissement annuel entre 2006 et 2008 de l'effectif des élèves du cycle moyen est de 26,9%. Entre 2007 et 2008, ce taux a presque doublé (41,7%) avec des effectifs d'élèves qui sont respectivement de l'ordre de 54 995 en 2007 et 77 935 élèves en 2008. Cet effectif est composé de 45,9% de filles, correspondant à 35 809 élèves. Cette situation est similaire pour les trois départements.

La répartition selon les niveaux de formation nous indique que plus le niveau est élevé, plus le nombre d'élèves diminue, cette situation fait que les classes de 6ème concentrent les effectifs les plus élevé avec un peu plus du cinquième des élèves, correspondant ainsi à 17 531 élèves (22,5%), dont 8 239 filles (47,0%). A l'opposé dans les classes de 3ème, qui sont des classes d'examen, on dénombre 13 258 élèves, correspondant à 17,0% (dont 47,0% de filles) de l'effectif total du cycle.

Tableau n°13.13 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2008

Départe-ment	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	6215	2814	5651	2666	5165	2343	3998	1831	26613	11926
Thiès	7801	3800	7500	3732	6496	3092	6627	3242	36612	17435
Tivaouane	3515	1625	3086	1388	2612	1150	2633	1162	14710	6448
Région	17531	8239	16237	7786	14273	6585	13258	6235	77935	35809

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'enseignement secondaire comptabilise 16 636 élèves en 2008, contre 15 131 en 2007 et 12 798 en 2006, correspondant ainsi à un taux d'accroissement annuel moyen qui est de l'ordre de 14,0%. Cet effectif compte 6 964 filles (41,9%), cette situation est presque similaire dans les trois départements, 43,6% (respectivement 40,7% et 39,2%) à Thiès (respectivement à Mbour et Tivaouane).

La répartition des élèves par série nous indique que près du tiers (31,4%) de l'effectif des élèves des séries scientifiques sont des filles, tandis que 48,2% des élèves des séries littéraires sont des filles. Globalement pris, près de sept (7) filles sur dix (10) sont des littéraires (71,7%) en 2008.

Tableau n°13.14 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire

Département	2nde		1ère		Tle		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	2073	858	1583	617	1928	797	5584	2272
Thiès	3299	1497	2378	1016	2511	1056	8188	3569
Tivaouane	1040	470	885	318	939	335	2864	1123
Région	6412	2825	4846	1951	5378	2188	16636	6964

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Encadré n°13.3 : Exigence portant sur le niveau des enseignants du moyen secondaire

Le personnel enseignant du Moyen Secondaire et Général est recruté avec au minimum le baccalauréat. Les titulaires du BAC ou de la licence enseignent dans les collèges même si quelques uns parmi eux officient au niveau du Secondaire. Ceux qui détiennent la maîtrise ou un diplôme supérieur enseignent au niveau du Secondaire.

Pour enseigner dans le moyen il faut être titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen (CAEM) ou du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen (CAECEM). Toutefois on retrouve des chargés de cours au niveau du moyen qui souvent sont des instituteurs ayant le BAC. Au niveau de l'enseignement secondaire on devrait retrouver les détenteurs du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES). A ce niveau aussi on retrouve aussi bien les titulaires du CAEM que du CAECEM.

Depuis l'avènement des vacataires certains enseignants sont sans diplôme professionnel.

Source : Rapport national situation éducation 2008.

L'effectif des enseignants dans le moyen secondaire, qui est de l'ordre de 1 878 en 2008, est inégalement réparti selon les trois départements. Thiès concentre un peu moins de la moitié de l'effectif, avec 846 enseignants, correspondant à (45,0%), suivi du département de Mbour qui compte le tiers de l'effectif avec 620 enseignants, correspondant à 33,0%, Tivaouane vient en troisième position avec 412 enseignants, correspondant à 21,9% de l'effectif régional.

En 2008, un peu plus de la moitié (52,7%) des enseignants du moyen secondaire ont pu être identifiés à partir de leur diplôme professionnel, ceci place la région en seconde position juste après Dakar, comme étant celle où on trouve le plus de personnel qualifié dans l'enseignement moyen secondaire. Près des trois quart des enseignants identifiés (74,9%) disposent d'un CAEM ou d'un CAECEM, le quart restant (25,1%) sont diplômés d'au moins d'un CAP.

La part des femmes enseignantes est en baisse dans le moyen secondaire comparée à celle de l'élémentaire, les enseignantes du moyen secondaire représentent moins du cinquième (16,0%) de l'effectif total, correspondant à 301 enseignantes, contre 1 577 enseignants (84,0%) chez les hommes.

Tableau n°13.15 : Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2008

Département	Femme						Total Femme
	autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	indéterminé	
Mbour	47	6	21	9	3		86
Thiès	71	33	35	8	4	1	152
Tivaouane	37	4	10	7	3	2	63
Région	155	43	66	24	10	3	301

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.16 : Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2008

Département	Homme							Total Homme
	autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	CAPES	indéterminé	
Mbour	308	38	116	59	12	1		534
Thiès	234	169	193	86	4		8	694
Tivaouane	160	43	74	41	10	1	20	349
Région	702	250	383	186	26	2	28	1577

Source : Inspection d'Académie de Thiès

La répartition des enseignants selon leur statut dans le métier nous indique qu'un peu moins des trois cinquième (57,8%) des enseignants sont des fonctionnaires ; contre 42,2% qui sont des contractuels ou des vacataires. La proportion de ces deux derniers groupes explique le pourcentage des 47,3% d'enseignants non identifiés à partir de leur diplôme professionnel. Ces derniers n'ont pas encore reçu de formation à la Facultés de Sciences et Techniques pour l'Education et la Formation afin de passer l'examen professionnel.

Tableau n°13.17 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département

Département	Contractuel	Fonctionnaire	Stagiaire	Vacataire	Total
Mbour	193	353	1	73	620
Thiès	255	533		58	846
Tivaouane	144	200		68	412
Région	592	1086	1	199	1878

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'évolution de ces quelques indicateurs entre 2006 et 2008 atteste de la bonne tenue du secteur éducatif ; malgré l'existence de certaines contraintes. Hormis le cycle de l'enseignement secondaire, l'ensemble des autres cycles de formation présentent ici des taux brut de scolarisation qui augmentent entre 2006 et 2008, aussi bien pour le global que pour les filles.

S'agissant de l'élémentaire, en 2008, le Taux Brut de Scolarisation pour le global est très proche des 100% (96,4%). Cette situation s'explique par les efforts de l'Etat dans le préscolaire avec la construction de cases des tout petit, la promotion de la scolarisation des filles (le TBS pour les filles dans l'élémentaire est de 101,64% en 2008), ainsi que la création du nouveau lycée technique.

Exception faite de l'évolution du taux d'admission au CFEE, qui s'est stabilisé à la barre des 65%, entre 2006 et 2008. Les taux d'admission aux BFEM et aux BAC ont enregistré chacun une baisse, de 9,9 points de pourcentage en valeur absolue entre 2006 et 2008 pour le BFEM et de 7,5 point de pourcentage aussi en valeur absolu pour le BAC dans la même période. Ils sont passés respectivement de 36,6% à 26,7% pour le BFEM et de 53,8% à 46,3% pour le BAC. Ceci s'explique d'une part par la baisse du niveau des élèves, qui découle des innombrables grèves qui minent depuis un certain temps le système éducatif, d'autre part par la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé par les différents corps (fonctionnaire, contractuel, vacataire, etc.). Cette situation impactera inévitablement dans la qualité de la formation supérieure des générations à venir.

Tableau n°13.18 : Quelques indicateurs du secteur de l'éducation entre 2006 et 2008

Indicateurs	**2006**	**2007**	**2008**
Préscolaire			
Taux Brut de Pré Scolarisation (TBPS)		10%	11,5%
Elémentaire			
TBS Global	88,7%	94,1%	96,4%
TBS Filles	86,8%	98,49%	101,64%
TAP		56,11%	63,26%
Enseignement Moyen			
TBS	36,2%	37,63%	41,25%
TBS Filles	34,2%	38,59%	42,83%
Enseignement Secondaire			
TBS	16,7%	14,91%	16,05%
TBS Filles	12,2%	13,28%	15,18%
Examen			
CFEE	65,3%	45,8%	65,65%
BFEM	36,6%	43,2%	26,74%
BAC	53,8%	51,2%	46,3%

Source : Inspection d'Académie de Thiès

XIII.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le réseau de l'enseignement supérieur se densifie avec la réalisation effective de l'université de Thiès en janvier 2007[19]. A côté de cette université, il y a aussi des écoles de formations professionnelles public et privée, surtout, qui sont présentes dans la région.

XIII.4.1. UNIVERSITE DE THIES

La particularité de cette université réside dans la diversité de sa composition. Il s'agit, en effet, de la fédération de structures de formation et de recherches déjà existantes et des structures nouvellement créées. L'Université de Thiès regroupe en son sein 1 institut et 4 UFR qui sont les suivants :

- l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ou ex ENCR de Bambey),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural (UFR SADR ou ex ENSA de Thiès),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (UFR SES),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie (UFR SET),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR SS).

Tableau n°13.19 : Situation de l'enseignement supérieur à l'université de Thiès, en 2007 et 2008

Structures	Pers. Enseign. et de Recherche		Pers. Adminis. Techn. et de Service		Etudiants	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
EPT	35	-	65	-	171	-
UFR SADR	21	22	56	50	132	142
ISFAR	14	16	35	36	133	141
ESSTE	15	3	3	-	132	-
UFR SES	6	9	2	7	72	430
UFR SET	1	4	-	-	50	138
UFR SS	NC	4	NC	3	NC	66
Total	92	58	161	96	690	917

Source : Université de Thiès/Rectorat

Bien que sa mise en place soit assez récente, l'université de Thiès présente une évolution à la hausse des effectifs de ces étudiants entre 2007 et 2008. De 690

[19] www.thies.univ.sn

étudiants en 2007, il est passé à 917 en 2008, soit un accroissement annuel relatif de 32,9%. Cet accroissement a été amoindri par la séparation des corps intervenue entre l'université de Thiès et les écoles de formation (à savoir l'EPT et l'ESSTE), qui étaient comptabilisées en 2007 dans l'université de Thiès. Parallèlement il y a aussi la création de l'UFR SS qui est venu renforcer les possibilités de formation offertes.

XIII.4.2. AUTRES ECOLES OU INSTITUTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Hormis la formation dispensée à l'université de Thiès, la région comptabilise d'autres écoles de formation[20] telles que :

- l'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT ou ex ESP _ Centre de Thiès),
- l'Ecole Supérieure des sciences de la Terre et de l'Environnement (ESSTE ou ex IST de la Faculté des Sciences Techniques de l'UCAD),
- l'Ecole Supérieure d'Information et de Management (ESIM),
- l'Institut Privé Africain en Info&Management,
- l'Institut Supérieur de Management (ISM) Mbour,
- l'Institut Supérieur de Management (ISM) Thiès,
- l'ITG Thiès,
- etc (la liste globale se trouve en annexe)

L'Ecole Polytechnique de Thiès, qui regroupe deux départements en son sein (Département Génie Civil et Département Génie Electromécanique), présente un effectif de 281 étudiants en 2008, réparti comme suit : près des trois cinquième (60,5%), correspondant à 170 étudiants, sont du département génie électromécanique, les 111 étudiants restants appartiennent au département génie civil. Par rapport à 2007, cet effectif des étudiants a augmenté de plus de deux tiers (64,3% relativement) montrant ainsi l'intérêt que portent les élèves à cette formation.

CONCLUSION

Malgré cette situation favorable qui est notée entre 2007 et 2008, l'enseignement supérieur est confronté à quelques difficultés qu'il urge de solutionner. Il s'agit de :

- l'absence d'infrastructures appartenant à l'Université de Thiès ;
- l'obsolescence et l'insuffisance des équipements pédagogiques et de la collection des bibliothèques, qui impactent négativement sur l'efficacité pédagogique et scientifique ;
- la création d'établissements supérieurs sans garantie sur la qualité, qui est un mal du privé (comme c'est actuellement le cas à Dakar), alors que les exigences de qualité se hissent au même niveau partout ;
- la baisse continue du niveau des étudiants, qui est la conséquence des grèves et débrayages incessants durant toute l'année scolaire ;
- etc.

[20] En dehors de l'EPT et de l'ESSTE, les autres écoles sont fournies par le site suivant : www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Annexe1-2.pdf

Pour pallier à ces difficultés, des actions peuvent être menées dans une optique d'amélioration du système éducatif. Il s'agit entre autres de :

- l'affectation d'un terrain et la construction du Rectorat et de l'agence comptable ;
- la construction d'amphithéâtres, d'une bibliothèque centrale et d'un centre des ressources informatiques ;
- l'encouragement et la facilitation au recours à l'enseignement virtuel qui peut constituer une solution alternative à la forte demande dans l'enseignement supérieur ;
- la réorganisation du système éducatif, dans l'optique de miser plus sur la qualité.

ANNEXE : EDUCATION

Tableau n°13.20 : Répartition des effectifs et des groupes pédagogiques dans le préscolaire selon le département en 2007/2008

Département	Communautaire		Privé		Public		Total	
	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP
Mbour	8848	566	2071	70	1115	39	12034	675
Thiès	1829	69	2942	126	1299	48	6070	243
Tivaouane	289	23	691	78	380	15	1360	116
Région	10966	658	5704	274	2794	102	19464	1034

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.21 : Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire selon les groupes pédagogiques par département et par sexe en 2007/2008

Département	Sexe	Nombre d'enseignants			
		Communautaire	Privé	Public	Total
Mbour	Femme	205	72	32	309
	Homme	78	9	11	98
Thiès	Femme	58	110	53	221
	Homme	23	17	23	63
Tivaouane	Femme	12	26	11	49
	Homme	3	5	4	12
Région	Femme	275	208	96	579
	Homme	104	31	38	173

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.22 : Répartition des effectifs de l'élémentaire selon le département

Département	EFFECTIF			REDOUBLANTS		
	Total	Filles	%Filles	Total RED	RedFilles	
Mbour	93632	46617	49,79%	12794	6283	49,11%
Thiès	90691	46077	50,81%	5903	3003	50,87%
Tivaouane	47398	23230	49,01%	3376	1699	50,33%
Région	231721	115924	50,03%	22073	10985	49,77%

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.23 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme académique obtenu par département en 2008

Departement	BFEM	BAC	Autre	Licence	indéterminé	Maitrise	Total
Mbour	827	940	120	41	7	8	1943
Thiès	1336	1089	18	20	8	10	2481
Tivaouane	581	622	1	13	9	5	1231
Région	2744	2651	139	74	24	23	5655

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.24 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme professionnel obtenu, le sexe par département en 2008

Département	CAP		Total CAP	CEAP		Total CEAP	indéterminé		Total indéterminé	Total femme	Total homme	Total
	Femme	Homme		Femme	Homme		Femme	Homme				
Mbour	104	610	714	110	228	338	302	589	891	516	1427	1943
Thiès	228	708	936	226	237	463	512	570	1082	966	1515	2481
Tivaouane	67	329	396	54	144	198	237	400	637	358	873	1231
Région	399	1647	2046	390	609	999	1051	1559	2610	1840	3815	5655

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.25 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2007

Département	Sixiéme		Cinquiéme		Quatriéme		Troisiéme		Total	Total Filles *
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles		
Mbour	5370	2452	4791	2220	3936	1718	3891	1742	17988	8132
Thiès	7636	3650	6231	3027	5618	2687	5939	2814	25424	12178
Tivaouane	3485	1550	3185	1322	2442	1046	2471	1068	11583	4986
Région	16491	7652	14207	6569	11996	5451	12301	5624	54995	25296

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.26 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2006

Département	Sixiéme		Cinquiéme		Quatriéme		Troisiéme		Total	Total Filles *
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles		
Mbour	4712	2174	4171	1907	3940	1797	3207	1435	16030	7313
Thiès	6479	2968	5741	2670	5190	2440	5500	2603	22910	10681
Tivaouane	2849	1225	2636	1205	1871	818	2107	949	9463	4197
Région	14040	6367	12548	5782	11001	5055	10814	4987	48403	22191

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.27 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2008

Département	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
Mbour	101	94	89	75	488
Thiès	146	142	143	125	743
Tivaouane	61	58	52	51	305
Région	308	294	284	251	1536

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.28 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2007

Département	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
Mbour	95	84	80	70	329
Thiès	121	106	97	102	426
Tivaouane	68	57	49	41	215
Région	284	247	226	213	970

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.29 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2006

Département	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
Mbour	69	65	66	50	250
Thiès	106	92	87	94	379
Tivaouane	40	38	30	28	136
Région	215	195	183	172	765

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.30 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2008

Departement	Total L	Total S	Fille L	Fille S	Total élèves	Total filles
Mbour	3548	2036	1660	612	5584	2272
Thiès	5139	3049	2563	1006	8188	3569
Tivaouane	1683	1181	773	350	2864	1123
Région	10370	6266	4996	1968	16636	6964

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°13.31 : Liste des établissements de formation professionnelle ou technique

	Étiquettes de lignes
1	Babel coiffure
2	Babista
3	CEP Thiès
4	CETF Mbour
5	CETF Tivaouane
6	CFP Joal Fadiouth
7	CIFOP de Mboro
8	Complexe Prive de Formation Professionnelle
9	CRETF Thiès
10	CRFS Thiès
11	Don Bosco
12	Ec coiffure Sope Serigne Fallou
13	Ecole des Infirmiers et Infirmières MgrDIONE
14	Ecole de Sante Communautaire Bant Mame Yalla Thiès

	Étiquettes de lignes
15	ESIA
16	ESIM
17	ESTI Thiès
18	FEMP Nguekhokh
19	INFOSITS DE Thiès
20	Institut de Formation et de Recherche en Sciences
21	Institut Supérieur de Sante de Mbour (ISS-MBOUR)
22	Institut Technique de Gestion (ITG)
23	IPFI de Thiès
24	IPFP
25	ISEM
26	ISM de Thiès
27	LYCEE ETFP de Thiès
28	Orbit Informatique

Source : ANSD

CHAPITRE XIV : SANTE

Le système de santé du Sénégal est organisé selon les recommandations du scénario de développement sanitaire à trois niveaux proposé depuis 1985 par le bureau régional de la région Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec une structuration pyramidale comprenant trois niveaux :

- ✓ l'échelon central, qui inclut le cabinet du ministre, les directions et les services rattachés ;
- ✓ l'échelon régional qui est celui de la région médicale, qui correspond à une région administrative ;
- ✓ l'échelon périphérique correspondant au District Sanitaire (DS).

Etant un document régional, donc ne seront traités dans ce chapitre que les deux derniers échelons.

Encadré n°14.1 : Rôle du District Sanitaire et de la Région Médicale

Le DS constitue une subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel : curatif, préventif, social et éducatif.

La région médicale, dont l'aire d'intervention correspond à celle de la région administrative, a pour mission :

- d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publiques et privées de la région ;
- d'organiser la collaboration technique entre toutes les structures régionales de santé ;
- d'assister les structures régionales de santé dans leurs tâches d'administration, de gestion et de planification ;
- d'organiser la formation continue des personnels sanitaires de la région, y compris le personnel communautaire ;
- d'assurer l'appui aux activités des districts sanitaires ;
- d'assurer le traitement statistique des données sanitaires de la région.

Source : Annuaire statistique 2006 MSPM/SNIS

La situation sanitaire de la région reste encore à parfaire tant au niveau de l'accès et de la qualité des soins, que de la mise en œuvre des différents programmes ; malgré les efforts consentis par l'Etat et ses divers partenaires et l'implication de plus en plus poussée des populations dans la gestion du secteur.

XIV.1. INFRASTRUCTURES

La région de Thiès est relativement fournie en matière d'infrastructures sanitaires. Elle totalise neuf (9) districts sanitaires : (Joal, Khombole, Mbour, Mékhé, Poponguine, Pout, Thiadiaye, Thiès et Tivaouane), et comprend : un centre hospitalier régional, un centre de santé par DS, ce qui fait un total de 9 centres de santé. La région compte aussi :

- 01 Hôpital St Jean de Dieu ;
- 01 Hôpital Psychiatrique ;
- 01 Pharmacie Régionale d'Approvisionnement ;
- 01 Centre Régionale de formation en Santé ;
- 130 Postes de santé publiques ;
- 17 Postes de santé privés catholiques ;
- 259 Cases de santé fonctionnelles ;
- 26 Cabinets médicaux privés ;
- 23 Cabinets de Soins Infirmiers ;
- 2 Cliniques privées (dans la Commune de Thiès) ;

Tableau n°14.1 : Comparaison normes et réalités région

Ratio	Norme OMS (habitants)	Niveau région en 2007 (habitants)	Niveau région en 2008 (habitants)
Hôpital	150 000	508 459	793 757
Centres de santé	50 000	169 486	176 390
Postes de santé	10 000	12 301	12 306
Cases de santé	Pas de normes définies	-	6 129

Source : Région Médicale/Thiès

Avec un centre de santé par district, les résultats de tableau n°4.1 nous indique que l'indice de couverture « centre de santé/population » au niveau régional est d'un centre pour 176 390 habitants en 2008, contre 169 486 habitants en 2007, soit une augmentation annuelle absolue de 6 904 habitants, en plus, qu'il faut prendre en charge dans les centres de santé. La situation régionale est alors déficitaire par rapport à la norme OMS qui est d'un centre de santé pour 50 000 habitants. Cette situation est relative d'un DS à l'autre. Au moment ou le district de Poponguine a pu s'établir en deça de la norme (49 148 habitants), bien que faiblement ; le district de Thiès a en charge près de sept (7) fois (346 570 habitants) la norme internationale. Les districts de Joal et Pout sont les plus proche de la norme sans pour autant l'atteindre avec respectivement 76 407 habitants et 107 946 habitants.

Graphique n°14.1 : Evolution, en 2007 et 2008, de la desserte en centres de santé au niveau des districts par rapport à la norme OMS

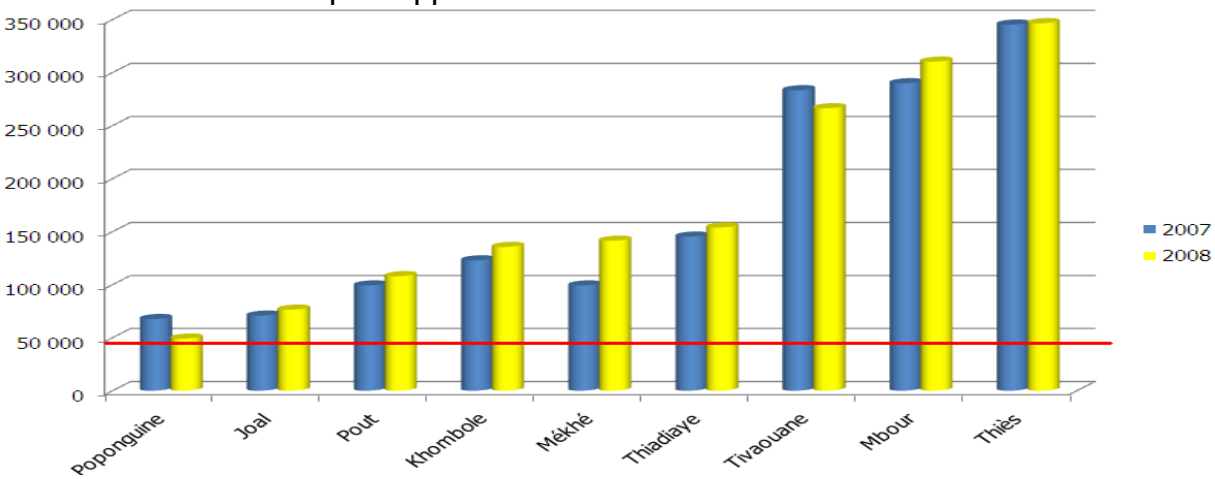

Source : Région Médicale/Thiès

Tableau n°14.2 : Desserte en centres de santé au niveau des districts

Districts Sanitaires	Indice de couverture, centre de santé/population (niveau district)	
	2007	2008
Joal	70 793	76 407
Khombole	122 917	135 514
Mbour	289 928	310 283
Mékhé	99 240	141 453
Poponguine	67 587	49 148
Pout	99 257	107 946
Thiadiaye	145 288	153 866
Thiès	345 246	346 570
Tivaouane	283 321	266 328

Source : Région Médicale/Thiès

La situation de la couverture postes de santé par rapport à la population de chaque district est meilleure que celle des centres de santé. Avec une norme de 10 000 habitants pour un poste de santé, la région s'établit en 2008 à 12 306 habitants pour un poste, soit un excédent de 2 306 habitants à prendre en charge. Comparativement à 2007, la situation est plutôt stable avec 12 301 habitants en 2007, soit une variation relative négligeable de 0,04%.

Sur les neuf districts de la région deux ont pu atteindre la norme de la desserte en poste de santé, il s'agit des districts de Poponguine et Khombole avec respectivement 6 143 habitants et 8 470 habitants pour un poste de santé. Les districts de Mékhé et de Thiès sont assez proches de la norme, sans pour autant l'atteindre, avec respectivement 10 881 habitants et 11 950 habitants. Le district de Thiadiaye a en charge le double de la population requise, avec 21 981 habitants pour un poste de santé.

Graphique n°14.2 : Desserte en postes de santé, pour 2008, au niveau des districts par rapport à la norme OMS

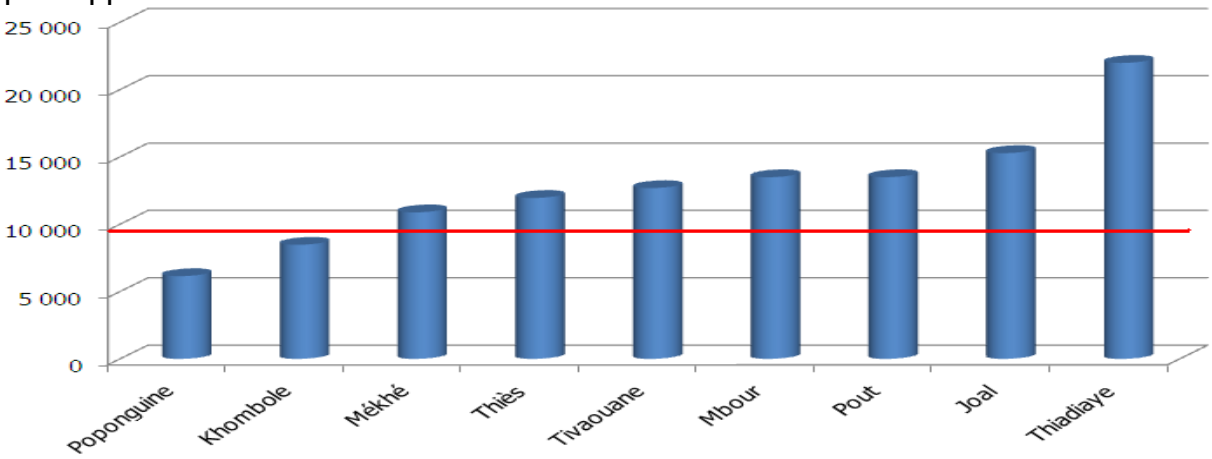

Source : Région Médicale/Thiès

Tableau n°14.3 : Desserte en postes de santé au niveau des districts

Districts Sanitaires	Indice de couverture, poste de santé/population (niveau district)
Joal	15 281
Khombole	8 470
Mbour	13 490
Mékhé	10 881
Poponguine	6 143
Pout	13 493
Thiadiaye	21 981
Thiès	11 950
Tivaouane	12 682
Total	12 306

Source : Région Médicale

XIV.2. LE PERSONNEL DE SANTE

Globalement, la région compte 309 agents de soins, dont le cinquième (20,7%) est concentré dans le DS de Mbour avec 64 agents, correspondant à 20,7%. Les districts de Tivaouane et de Thiès suivent avec chacun moins du cinquième de la totalité du personnel de soin avec respectivement 59, correspondant à 19,1% et 55, correspondant à 17,8%. Les districts de Pout et de Poponguine ont le plus petit nombre d'agents de soin avec respectivement 5,5% et 4,9%.

Un peu plus des deux cinquième (42,7%) des agents de soins est constitué par les infirmiers diplômés d'Etat, ensuite vient l'effectif des sages femmes d'Etat qui est de l'ordre de 95, correspondant ainsi à 30,7%. Les assistants infirmiers représentent un peu plus du dixième (12,0%) du personnel de soin de la région.

Tableau n°14.4 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts en 2008

Districts Sanitaires	Infirmiers Diplômés d'Etat	Agents Sanitaires	Assistants Infirmiers	Sages Femmes d'Etat	Total agents de soins
Joal	11	6	0	12	29
Khombole	9	7	7	6	29
Mbour	29	14	4	17	64
Mékhé	11	4	4	4	23
Poponguine	8	0	2	5	15
Pout	7	1	6	3	17
Thiadiaye	6	4	4	4	18
Thiès	22	7	4	22	55
Tivaouane	29	2	6	22	59
Total	132	45	37	95	309

Source : Région Médicale (personnel des centres et postes de santé)

Tableau n°14.5 : Ratios et normes en personnels de la Région Médicale

Catégories Personnels	Normes	Ratios actuels en 2008
Médecins	1/10 000 habitants	1Médecin/52 918 habitants
Pharmacien	Pas de norme définie	1Pharmacien/793 757 habitants
Dentiste	1/10 000 habitants	1Dentiste/158 754 habitants
IDE	1/5 000 habitants	1IDE/12 027 habitants
Infirmiers et agents sanitaires	Pas de norme	
SFE	1/1 500 FAR	1SFE/3 830 FAR

Source : Région Médicale (personnel des centres et postes de santé)

Tableau n°14.6 : Ratios de différents personnels de santé par district en 2008

Districts Sanitaires	Ratio Médecin par population	Ratio SFE par FAR	Ratio IDE par population
Joal	1Médecin/18646hbts	1SFE/856 FAR	1IDE/4387hbts
Khombole	1Médecin/34521hbts	1SFE/5064 FAR	1IDE/15343 hbts
Mbour	1Médecin/50355 hbts	1SFE/4151 FAR	1IDE/10419hbts
Mékhé	1Médecin/66637hbts	1SFE/33319 FAR	1IDE/12125hbts
Poponguine	1Médecin/15965hbts	1SFE/2203 FAR	1IDE/5987hbts
Pout	1Médecin/52554hbts	1SFE/8059 FAR	1IDE/15016hbts
Thiadiaye	1Médecin/74911hbts	1SFE/8615 FAR	1IDE/24971hbts
Thiès	1Médecin/74911hbts	1SFE/3528 FAR	1IDE/15339hbts
Tivaouane	1Médecin/51793 hbts	1SFE/2919 FAR	1IDE/9183 hbts
Région	1Médecin/52918hbts	1SFE/3830FAR	1IDE/12027 hbts

Source : Région Médicale
AS : Agent Sanitaire
FAR : Femme en Age de Reproduction
IB : Infirmier Breveté

XIV.3. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION

XIV.3.1. LES CIBLES

La population cible peut être regroupée en trois catégories : les enfants âgés de 0 à 11 mois, ceux âgés de 0 à 5 ans et les femmes en âge de reproduction (FAR). Les deux premiers groupes sont intéressés par les programmes de survie de l'enfant et le troisième groupe par les programmes de santé de la reproduction et de santé maternelle.

Tableau n°14.7 : Répartition des populations cibles par district en **2007**

Districts Sanitaires	Enfants 0 à 11 mois	Enfants 0 à 5 ans	FAR
Joal	2 524	13 599	16 123
Khombole	4 636	24 191	29 617
Mbour	10 591	57 072	67 662
Mékhé	5 398	29 089	34 487
Poponguine	1 598	8 612	10 210
Pout	3 684	19 855	23 539
Thiadiaye	5 252	28 301	33 553
Thiès	12 091	65 159	77 251
Tivaouane	9 140	49 255	58 395
Région	54 914	295 923	350 837

Source : Région Médicale

XIV.3.2. LES CONSULTATIONS PRIMAIRES CURATIVES

XIV.3.2.1. La morbidité

Encadré n°14.2 : Définition

Morbidité désigne le nombre de personnes souffrant d'une maladie donnée pendant un temps donné, en général une année, dans une population. L'incidence (nouveaux cas) ou la prévalence (la somme de tous les cas) sont deux façons d'exprimer la morbidité d'une maladie.

Source : http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/vie/d/morbidite_2770/

L'état de morbidité de la population et les causes de morbidité sont de bonnes indications sur l'état de santé d'une population. En 2008, plus du quart (28%) des personnes consultées dans les DS de la région ont souffert de diarrhée, contrairement à l'année 2007 où le paludisme était la première cause de maladie. Cette situation nous laisse croire que les diverses campagnes de sensibilisation (utilisation des moustiquaires imprégnés, etc.) des structures en charge de la santé tenues auprès des populations ont porté leur fruit, diminuant ainsi la proportion de malades souffrant de paludisme à juste 10%. Les cinq (5) DS, sur les 9, pour lesquels l'information a pu être collectée, présentent une situation un peu différente ; néanmoins, la tendance est la même vu que Poponguine et Pout présentent respectivement des baisses de la proportion de malades souffrant du paludisme avec respectivement 5% et 14%. Quant à Joal, il présente la plus faible proportion avec juste 6% (le paludisme y est classé comme étant la 5ème cause de maladie).

Les maladies de la peau ont gagné du terrain, par rapport à 2007, avec 14% en plus. Ces deux 1ères causes de morbidité en 2008 sont la conséquence entre autres des problèmes de salubrité, de la gestion des ordures, de l'évacuation des eaux usées, etc. qui se posent de plus en plus dans bon nombre de ménages. D'autres maladies, telles que l'anémie, les parasitoses, l'angine, etc. ont fait leur apparition, modifiant ainsi la situation de morbidité par rapport à 2007 et du coup les mesures à prendre pour l'améliorer.

Tableau n°14.8 : Causes de morbidité en 2007 et 2008

Districts Sanitaires	Année	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème
Joal	2007	Palu (29%)	IRA (9,4%)	Grippe (5,9%)	Diarrhée (4,9%)	Plaies (3,7%)
	2008	Grippe (11%)	Diarrhée (7,4%)	Angine (7%)	HTA (6,7%)	Palu (6%)
Khombole	2007	Palu (39%)	IRA (11%)	Anémie (5%)	HTA (3%)	Diarrhée (4%)
	2008					
Mbour	2007	Palu (29%)	IRA (13%)	Maladies Peau (10%)	Grippe (5%)	HTA (4%)
	2008	ND	ND	ND	ND	ND
Mékhé	2007	Palu (29%)	IRA (7%)	Maladies Peau (6%)	Diarrhée (6%)	Parasitoses (5%)
	2008	ND	ND	ND	ND	ND
Poponguine	2007	Palu (34%)	IRA (9%)	Grippe (7%)	Diarrhée (5%)	Maladies Peau (4%)
	2008	Palu (29%)	IRA (23%)	Toux (20%)	Grippe (19%)	HTA (17%)
Pout	2007	Palu (25%)	IRA (14,7%)	Maladies Peau (8,2%)	Parasitoses (7,5%)	Grippe (6,2%)
	2008	Palu (11%)	HTA (7%)	Parasitoses (5,4%)	Anémie (5%)	Grippe (4,5%)
Thiadiaye	2007	Palu (48%)	Maladies Peau (8%)	IRA (7%)	Autres (3%)	Diarrhée (3%)
	2008	IRA (17%)	Maladies Peau (11%)	Palu (10%)	HTA (5%)	Anémie (4,7%)
Thiès	2007	Palu (23%)	Maladies Peau (10%)	Plaies (6%)	IRA (6%)	HTA (3%)
	2008	ND	ND	ND	ND	ND
Tivaouane	2007	Palu (26%)	IRA (11%)	Diarrhée (6%)	Maladies Peau (4.7%)	HTA (4.3%)
	2008	Diarrhée (9,3%)	IRA (9,1%)	HTA (6,2%)	Maladies Peau (5%)	Anémie (4,6%)
Région	2007	Palu (25%)	HTA (8%)	Aff. Bucco-dentaires (7%)	Diarrhée (5%)	Maladies Peau (4%)
	2008	Diarrhée (28%)	Maladies Peau (18%)	Palu (10%)	Anémie (7,4%)	Maladies œil (7%)

Source : Région Médicale

XIV.3.2.2. Le dépistage des cas du VIH

Encadré n°14.3 : Définition

Le virus de l'immunodéficience humaine (**VIH**) est un rétrovirus infectant l'homme et responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (**SIDA**), qui est un état affaibli du système immunitaire le rendant vulnérable à de multiples infections opportunistes. Il a une très importante variabilité génétique et présente ainsi une très grande diversité. Deux types ont été découverts :

- **VIH-1**, le plus présent dans le monde ;
- **VIH-2**, moins contagieux que VIH-1. Il sévit principalement en Afrique de l'Ouest. Il comprend sept (7) sous types à ce jour (de A à H), dont deux (2) majoritaires, le VIH-2A et le VIH-2B.

Au sein de chaque type existent plusieurs groupes qui, à leur tour, comportent des sous-types.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/VIH-1

En 2008, le test de dépistage du VIH a été fait sur 39 944 personnes. Les différents tests ont concerné surtout le dépistage volontaire avec 22 394 personnes, correspondant à 56,1%, et les offres de service dans le cadre de la Prévention de la Transmission Mère-Enfant (PTME) avec 17 550 personnes, correspondant à 43,9%. Parmi les personnes testées 1 339 sont révélées positifs, soit 3,4%. Plus de 9 personnes sur 10 (93,8%) testées positifs au VIH sont de type 1.

Graphique n°14.3 : Répartition des personnes testées positifs selon les 3 types de souches en 2008.

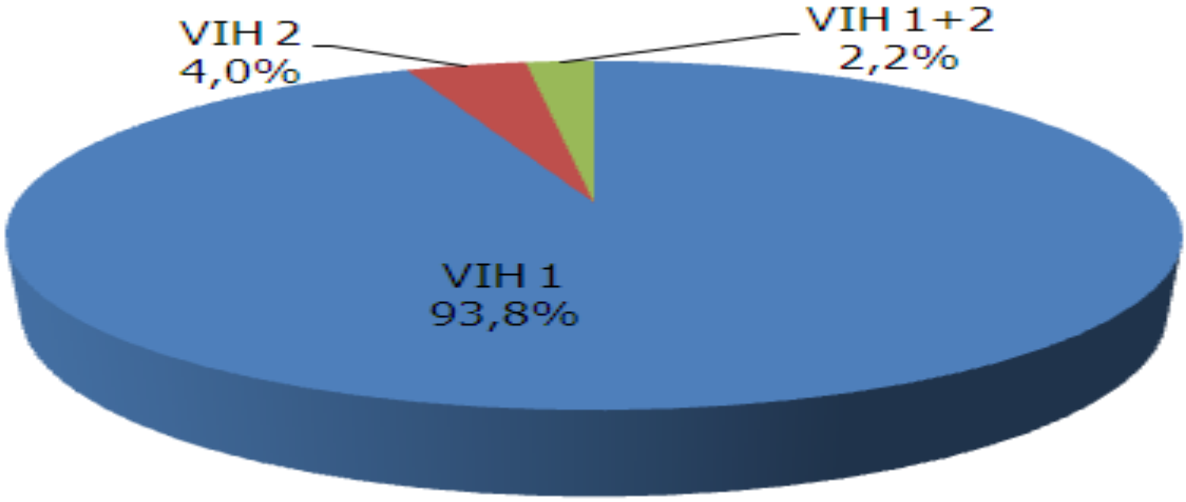

Source : Région Médicale

La répartition, selon les DS, des personnes testées positifs au VIH nous indique que la localité de Thiès (l'effet capitale régionale qui fait que la plupart des activités économiques de la région s'y concentre, favorisant ainsi un flux de personnes dépassant ceux des autres zones) concentre plus de la moitié des personnes touchées (53,8%). Mbour vient en deuxième position avec 23,7%, correspondant à 318 personnes testées positifs au VIH. Les DS de Khombole et Mékhé présentent les taux les plus faibles avec respectivement 0,8%, correspondant à 11, et 0,4%, équivalent à 6 personnes testées positifs au VIH.

Graphique n°14.4 : Proportion des personnes testées positifs selon les DS en 2008.

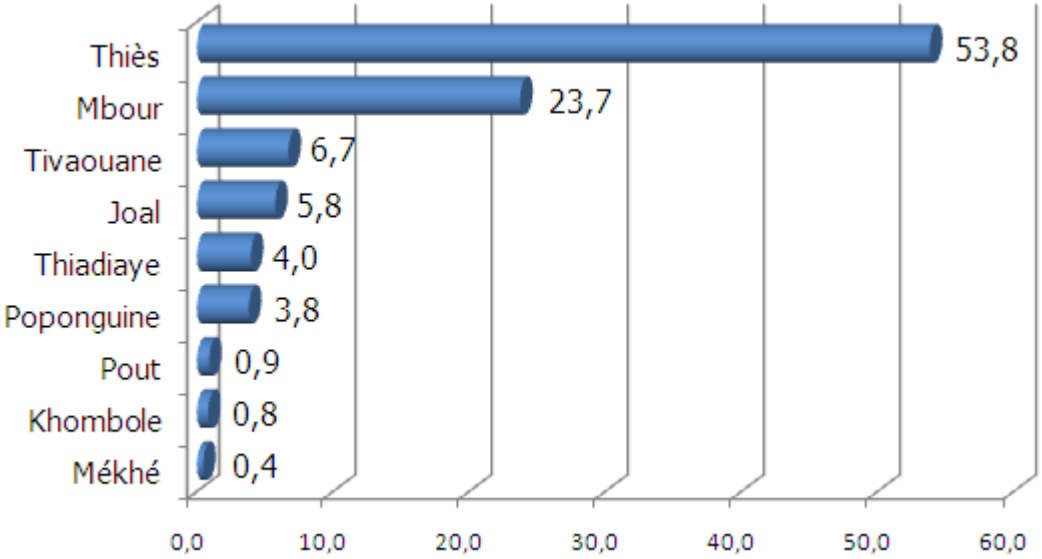

Source : Région Médicale

XIV.3.2.3. La Tuberculose

En 2008, 1 258 cas de tuberculose ont été enregistrés dans la région, parmi lesquels plus des trois quart (77,5%) sont des nouveaux cas (TPM+). Les frottis négatifs représentent 9,9%, correspondant à 124 cas. Comme pour le VIH, les DS de Thiès et Mbour concentrent le plus grand nombre de tuberculeux avec respectivement 297 et 273 cas, correspondant respectivement à 23,6% et 21,7%.

Tableau n°14.9 : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2008

Districts Sanitaires	TPM+	Rechutes	Echecs	Reprises	Frottis négatifs	Tub. extra. Pulm	Total
Joal	50	3	0	3	6	3	65
Khombole	117	8	1	0	9	0	135
Mbour	216	12	2	0	35	8	273
Mékhé	76	10	0	1	1	2	90
Poponguine	40	1	1	1	4	6	53
Pout	70	3	3	1	7	2	86
Thiadiaye	62	5	2	3	5	2	79
Thiès	192	14	7	9	51	24	297
Tivaouane	152	8	1	3	6	10	180
Région	975	64	17	21	124	57	1258

Source : Région Médicale
TPM+ : Tuberculose Pulmonaire à Microscopie positive

Notons que pour la région le taux de dépistage, en 2008, est passé à 63% (des 1 677 cas attendus) ; contre 61,4% (937 cas détectés sur 1525 attendus) en 2007. Les résultats du traitement des cas de tuberculose relevés au niveau régional nous

indiquent que 77% des cas observés ont été guéris en 2008 ; contre un taux similaire en 2007 (77,8%, correspondant à 729 cas guéris sur les 937). 6% de cas d'abandons ont été enregistrés aussi en 2008.

Tableau n°14.10 : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose

Districts Sanitaires	Cas attendus	Taux de dépistage	Taux de guérison	Taux de succès	Taux des abandons
Joal	77	65	75	83	5
Khombole	141	83	94	98	0
Mbour	323	67	89	89	3
Mékhé	164	47	84	86	3
Poponguine	48	88	70	73	13
Pout	112	63	NA	NA	NA
Thiadiaye	160	39	59	66	16
Thiès	369	52	80	85	7
Tivaouane	279	54	80	87	6
Région 2008	1677	63	77	80	6
Région 2007	1525	61,4	77,8	81	6

Source : Région Médicale

XIV.3.3. LA SANTE MATERNELLE ET INFANTILE

XIV.3.3.1. Les activités de maternités

Si en 2007, les accouchements enregistrés au niveau des maternités de la région étaient estimés à 31 478, correspondant à 57,3%, en 2008, ce nombre a fortement augmenté, atteignant 44 489, qui équivaut à 73,2% des grossesses attendues.

Les accouchements assistés par du personnel de santé qualifié ont été triplés en terme de proportion entre 2007 et 2008 avec respectivement 19,4% et 65,2%. De même la mortinatalité (mort-né) a considérablement baissé de plus de 20 points de pourcentage, passant de 27,2% en 2007 à 3,3% en 2008 ; néanmoins il faut tenir compte du fait que bon nombre de décès surviennent ailleurs que dans les DS. Cette situation favorable est la conséquence des multiples efforts consentis dans ce secteur, avec l'intervention de plusieurs partenaires au développement.

Tableau n°14.11 : Données sur les accouchements et les avortements au niveau de la région

Région	Grossesses attendues	Accouchements enregistrés			Accouchements assistés	Avortements
		Nbre	Enfants vivants (%)	Mort nés* (%)		
2008	60774	44489	96,7	3,3	65,2%	2333
2007	54914	31478	72,8	27,2	10638(19,4)	ND

Source : Région Médicale
*Mortinatalité

S'agissant des décès maternels, 74 cas ont été enregistrés pour 43 026 naissances vivantes ; mais il faut savoir aussi que beaucoup de femmes décèdent à domicile et

même parfois dans des structures autres que celles de la région. Les décès néonataux (décès des nouveaux nés au cours des 28 premiers jours de leur vie) ont été estimés à 239 dans les structures sanitaires de la région.

Tableau n°14.12 : Les décès maternels et néonataux en 2008

Région	Naissances vivantes	Décès maternels	Décès néonataux
2008	43 026	74	239

Source : Région Médicale

XIV.3.3.2. Les activités de vaccination

Dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV) pour les types de vaccin « Penta3 et Vaccin anti-Rougeoleux (VAR) », les taux de couverture ont dépassé 80% au niveau régional. La proportion d'enfants complètement vaccinés est de l'ordre de 85%. Les taux de couverture les plus élevés sont obtenus :

- ☞ Pour le Penta3 dans les DS de Mbour et Tivaouane avec respectivement 106% et 101% ;
- ☞ Pour le VAR dans les DS de Mékhé et encore de Mbour avec respectivement 95% et 94%.

Tableau n°14.13 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes par DS

Districts Sanitaires	Penta 3 (%)	VAR (%)	ECV (%)
Joal	93	83	83
Khombole	98	86	86
Mbour	106	94	94
Mékhé	100	95	95
Poponguine	100	84	82
Pout	92	82	82
Thiadiaye	96	83	83
Thiès	94	88	88
Tivaouane	101	88	88
Région 2008	98	87	87
Région 2007	95	85	85

Source : Région Médicale

XIV.3.4. LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

En 2008, 313 cas suspects ont été dénombrés dans la région. Moins des trois quart (71,9%) de ces cas sont imputables à la shigellose avec 115 cas, correspondant à 36,7%, et à la rougeole avec 110 cas, correspondant à 35,1%.

Plus de la moitié des cas suspects (57,5%) ont fait l'objet de prélèvement. Ceux pourtant sur la fièvre jaune, la Paralysie Flasque Aiguë (PFA) et la méningite ont été tous prélevés (100%). Par contre, les maladies telles que la shigellose et le tétanos néonatal n'ont fait l'objet d'aucun prélèvement sur les cas suspects.

Seuls les cas de méningite suspectés ont eu deux (2) cas qui ont été confirmés et un (1) cas de décès.

Tableau n°14.14 : Résultats de la surveillance épidémiologique intégrée des maladies à potentiel épidémique

Maladies	Cas suspects	Cas prélevés	Cas confirmés	Décès
Rougeole	110	96	0	0
Fièvre jaune	40	40	0	0
PFA	32	32	0	0
Méningite	12	12	2	1
Shigellose	115	0	0	0
Tétanos néonatal	4	0	0	0
Total région	313	180	2	1

Source : Région Médicale

CONCLUSION

Au plan des infrastructures, on note, par rapport à la norme OMS, un déficit de :

- centre de santé, sur huit (8) des neuf (9) DS (sauf à Poponguine) ;
- poste de santé, sur sept (7) des neuf (9) DS (excepté ceux de Poponguine et Khombole).

S'agissant de la situation du personnel, hormis les DS de Poponguine et de Joal, tous les autres présentent un déficit assez profond en médecins, sage-femmes d'Etat et infirmiers diplômés d'Etat. Cette situation d'inéquité dans l'allocation des ressources (aussi bien matériels que techniques) favorise davantage une exclusion d'une certaine frange de la population régionale.

Les activités des formations sanitaires indiquent que les consultations dues à la diarrhée et aux maladies de la peau ont surtout augmenté par rapport à 2007 de respectivement 23 et 14 points de pourcentage. Contrairement au paludisme qui a régressé d'au moins 10 points de pourcentage.

Le test de dépistage du VIH, qui a porté sur 39 944 personnes, s'est révélé positif pour 3,4% de l'ensemble. Entre autres résultats satisfaisants qui ont été notés en 2008, nous pouvons citer un gain de près de 15,9 points de pourcentage par rapport à 2007 de la proportion des accouchements enregistrés au niveau des maternités.

ANNEXE : SANTE

Tableau n°14.15 : Répartition des personnes dépistées positifs au VIH selon les DS de la région en 2008

Districts Sanitaires	VIH 1	VIH 2	VIH 1+2	Total
Mékhé	6	0	0	6
Khombole	9	2	0	11
Pout	10	2	0	12
Poponguine	47	1	3	51
Thiadiaye	34	11	8	53
Joal	77	0	0	77
Tivaouane	82	4	4	90
Mbour	288	16	14	318
Thiès	703	17	1	721
Région 2008	1256	53	30	1339

Source : Région Médicale

Tableau n°14.16 : Résultats des journées nationales de vaccination contre la rougeole

Districts Sanitaires	Population cible	VAR administré	Couverture vaccinale
Joal	727	603	83
Khombole	1288	1069	86
Mbour	2991	2483	94
Mékhé	1299	1078	95
Poponguine	467	388	82
Pout	1025	851	82
Thiadiaye	1461	1213	83
Thiès	3410	2830	88
Tivaouane	2525	2096	88
Région	15193	12610	87

Source : Région Médicale

Tableau n°14.17 : Indicateurs de CPN et de VAT au niveau de la région en 2008

Région	CPN 1 (%)	CPN 3 (%)	VAT 1 (%)	VAT 2 (%)
2008	47	23	ND	ND

Source : Région Médicale
VAT : Vaccin Anti-Tétanique

Tableau n°14.18 : Données régionales sur le traitement préventif intermittent

Région	Grossesses attendues	TPI 1	TPI 2	Couverture TPI	Taux d'achèvement
2008	60774	39920	32611		

Source : Région Médicale

Tableau n°14.19 : Répartition des patients du centre de santé mentale « Dalal Xel » en fonction de l'âge en 2008

Tranches d'âge	**Nombre**	**Fréquence (%)**
Moins de 10 ans	42	2
10 à 19 ans	310	16
20 à 29 ans	665	35
30 à 39 ans	418	22
40 à 49 ans	234	12
Plus de 50 ans	242	13
Total	1911	100

Source : Région Médicale

CHAPITRE XV : HYGIENE

L'amélioration de l'état de santé des populations passe aussi par les mesures d'hygiène prises par la brigade régionale de l'hygiène. Cette dite brigade est chargée de :

- veiller à la salubrité publique (urbaine et rurale) et à l'hygiène collective ;
- assurer la prophylaxie des épidémies et des endémies ;
- assurer l'éducation des populations en matière d'hygiène et de salubrité publique ;
- veiller au respect et l'exécution de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines et en zone rurale ;
- créer et maintenir un environnement propice à une hygiène de vie correcte ;
- assurer la surveillance aux frontières et le contrôle de la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire ;
- assurer aussi l'assistance aux autorités administratives dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique.

La Brigade Régionale de l'Hygiène est constituée de :

- la Brigade Centrale, composée de bureaux :
- de huit (08) Sous Brigades d'Hygiène[21] qui sont les structures opérationnelles.

XV.1. PERSONNEL

Le personnel en service dans les effectifs de la Brigade est reparti en 02 (deux) groupes :

- ☞ Les agents effectivement en fonction dans la Brigade Régionale de l'Hygiène, qui sont au nombre de 48,
- ☞ Les agents en fonction dans les autres structures de santé de la Région, qui sont eux au nombre de (huit) 08.

Au niveau des sous brigades, c'est-à-dire dans les districts les agents sont chargés dans la plupart des cas de la gestion des équipes de vaccination (Equipe fixe ou équipe mobile), entraînant ainsi en moyenne 2 à 3 jours de travail par semaine consacrés aux activités de vaccination. Ceci entraîne une baisse des performances quant aux activités d'hygiène qu'ils devraient réellement exécuter par agents.

XV.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE

Les principales activités menées sont:

[21] Sous Brigade de Thiès, Sous Brigade de Khombole, Sous Brigade de Tivaouane, Sous Brigade de Mékhé, Sous Brigade de Mbour, Sous Brigade de Joal Fadhiouth, Sous Brigade de Thiadiaye, Sous Brigade de Poponguine.
Dans la zone opérationnelle du district de Pout, il n'existe pas de Sous Brigade d'Hygiène, cela est dû à un manque de local et à un déficit de personnel ; la zone continue à être couverte par la sous brigade d'hygiène de Thiès.

- Les inspections et les contrôles au niveau des domiciles, des voies et places publiques,
- Les inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP),
- Le contrôle de la vente des denrées alimentaires et des médicaments dans les ERP, sur les lieux et places publiques,
- La lutte contre les insectes vecteurs de maladies et la lutte contre les épidémies,
- Les actions entrant dans le cadre du maintien de la salubrité et de la prévention des maladies,
- Les vaccinations,
- L'exécution des projets en matière d'hygiène et d'assainissement,
- La couverture des manifestations religieuses et des évènements spéciaux,
- La campagne hivernale de lutte contre le paludisme et les autres maladies,
- La prévention des maladies diarrhéiques et du choléra.

Et pour ce dernier type de prévention sont menés des :

- Actions d'IEC/CCC,
- Travaux d'assainissement,
- Actions de police de l'Hygiène.

XV.2.1. INSPECTIONS ET CONTROLES DOMICILIAIRES ET DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES

La prospection domiciliaire constitue l'une des activités principales dans le travail quotidien des agents de terrain. Elle consiste à la recherche et à la constatation des infractions en matière d'hygiène et de salubrité dans les domiciles, sur les voies et places publiques et dans le cadre des denrées alimentaires.
Après constatation des infractions, des mesures adéquates sont prises :
- Application de la réglementation ;
- Education et sensibilisation des populations dans le but de préserver la salubrité et l'hygiène publique ;
- Promotion des activités communautaires de nettoiement et de maintien de la salubrité publique (opération « Set Setal », investissements humains…).

Ainsi en 2008, au niveau régional 16 001 concessions ont été visitées contre 14 997 en 2007, ce qui correspond à une hausse d'environ 1000 concessions par rapport à l'année passée. Le district de Tivaouane concentre le plus grand nombre de concessions visitées, 6 926, correspondant à 43,3% de la totalité des concessions visitées, due aux actions menées dans cette ville lors des manifestations religieuses telles que les Gamous, etc.

Pour l'approvisionnement en eau potable, parmi les concessions visitées :
- Plus de 4 ménages sur 5 (82,4%) disposent d'un robinet à domicile,
- 14,0% s'approvisionnent à partir des bornes fontaines,
- 3,2% au niveau des puits et forages,
- 0,4% ont d'autres sources d'approvisionnement en eau potable, qui différent de celles qu'on vient de citer plus haut.

Graphique n°15.1 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2008

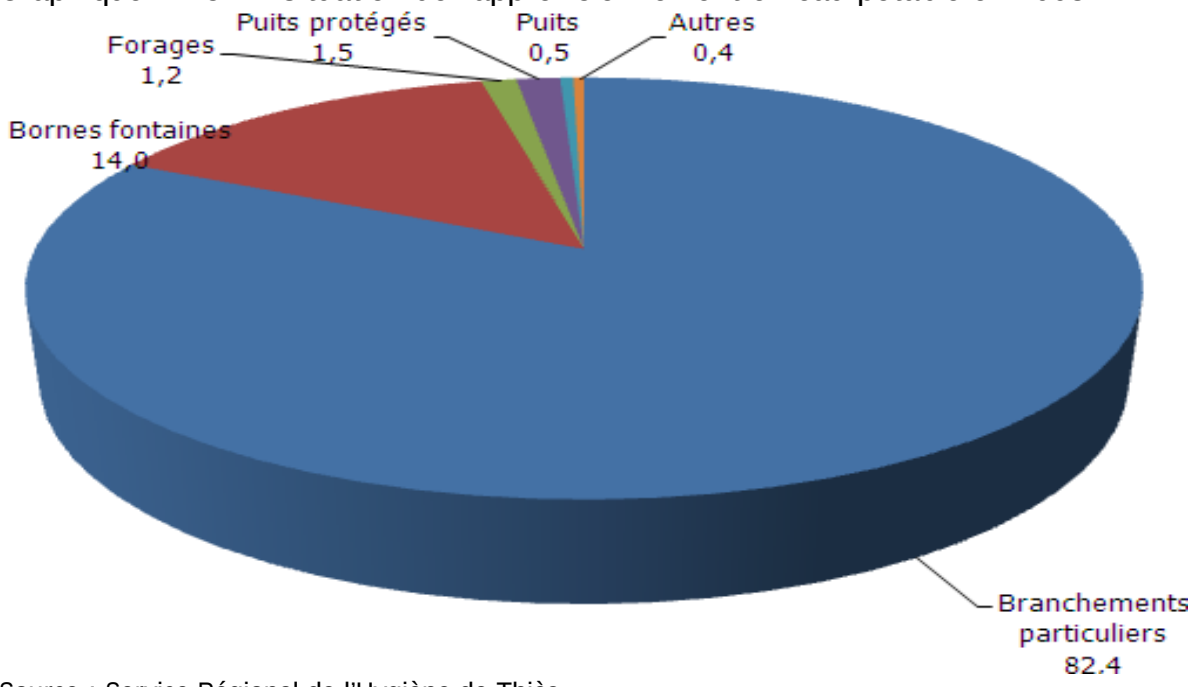

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Parmi les 16 001 concessions visitées cette année :

- 19,8% disposent d'une fosse septique,
- 66,6% de fosses étanches,
- 6,9% de latrines améliorées,
- 2,9% de latrines traditionnelles,
- 3,8% n'ont aucun système.

Graphique n°15.2 : Situation de l'évacuation des excréta en 2008

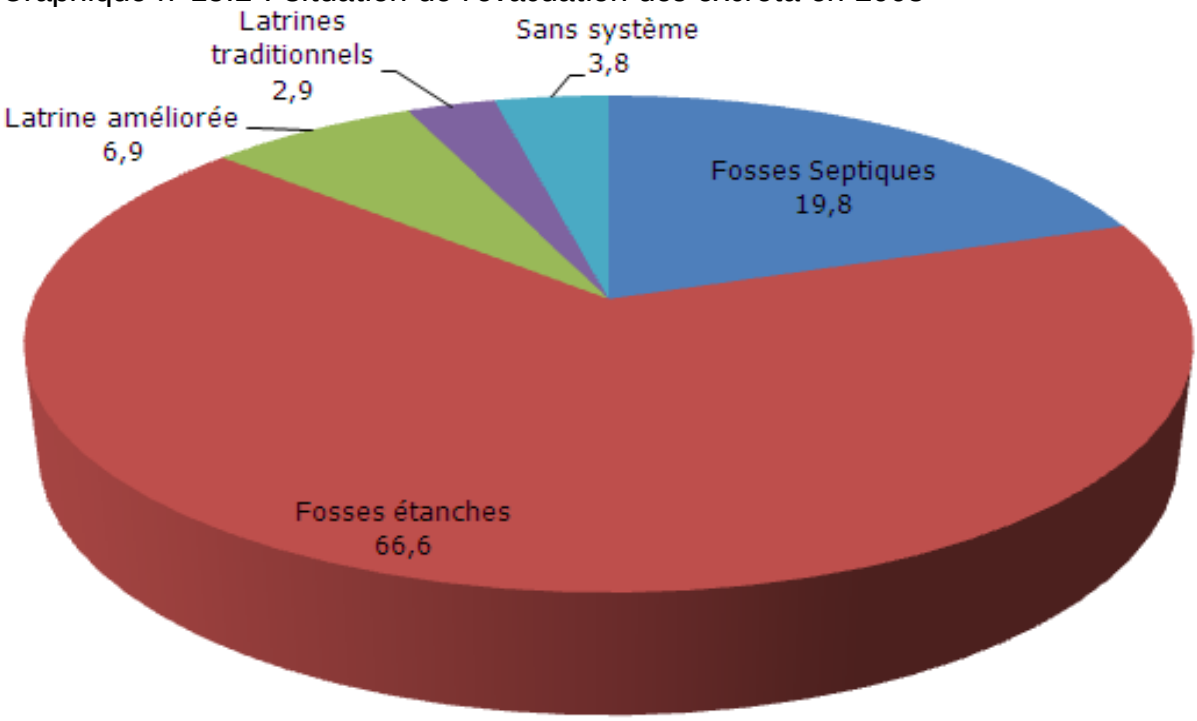

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

XV.2.2. INSPECTIONS DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Les inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) consistent en un contrôle des locaux de préparation, de ventes et de stockage des denrées alimentaires; et aussi à un contrôle des denrées alimentaires et des manipulateurs. Ainsi, 8 967 ERP ont été inspectés contre 5 901 en 2007.

Les principaux ERP visités sont :

- ☞ Boutiques, représentant 45,5% des visites,
- ☞ Restaurants/Gargottes, avec 12,1%,
- ☞ Cafeterias/Tanganas avec 10,4% des visites,
- ☞ etc

Tableau n°15.1 : Répartition des différents ERP visités selon les sous brigades en 2008

Catégories	**Thiès**	**Khom**	**Tiv**	**Mekh**	**Mbour**	**Joal**	**Thiad**	**Popon**	**Total**
Boutiques	1114	61	1609	160	858	81	55	145	**4083**
Restaurants	64	6	132	103	138	15	7	32	**497**
Gargottes	138	34	214	8	35	38	96	24	**587**
Cafetariats/Tanganas	213	74	179	103	172	21	75	100	**937**
Dibiteries	58	15	75	40	84	5	19	5	**301**
Boucheries	84	4	61	20	28	16	8	9	**230**
Boulangeries	23	0	34	10	27	11	10	5	**120**
Ventes de pains	5	35	59	1	3	17	31	38	**189**
Ventes de lait	24	0	35	4	30	3	2	10	**108**
Cantines	266	1	241	10	111	21	2	7	**659**
Vendeurs eaux/glaces	9	24	31	42	0	16	33	3	**158**
Vendeurs gâteaux	2	6	53	14	0	24	23	0	**122**
Ventes ambulantes	18	13	180	69	28	62	40	23	**433**
Ateliers meuniers	8	2	36	8	5	2	2	6	**69**
Buvettes	10	0	2	0	25	0	0	1	**38**
Epiceries	13	0	5	0	34	0	0	0	**52**

Catégories	Thiès	Khom	Tiv	Mekh	Mbour	Joal	Thiad	Popon	Total
Alimentations	32	0	0	0	23	3	0	0	**58**
Bars	29	0	0	0	35	0	2	0	**66**
Bars-dancings	10	0	1	0	0	3	0	0	**14**
Vendeurs poissons	0	0	17	0	0	0	0	0	**17**
Usines eaux	1	0	0	0	0	0	0	0	**1**
Bars restaurants	0	0	0	0	44	0	0	0	**44**
Hôtels	6	0	3	0	36	4	0	2	**51**
Auberges	38	0	0	0	12	0	0	0	**50**
Fast food	0	0	0	0	12	0	0	0	**12**
Autres	8	0	16	**0**	**26**	**12**	**7**	**2**	**71**
Total	**2173**	**275**	**2983**	**592**	**1766**	**354**	**412**	**412**	**8967**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

XV.2.3. INFRACTIONS CONSTATEES

XV.2.3.1. Visites domiciliaires

Tableau n°15.2 : Répartition du nombre d'infractions domiciliaires selon la nature et les sous brigades

Nature infractions	Thiès	Khom	Tiv	Mekh	Mbour	Joal	Thiad	Popon	Total
Défaut de balayage	76	91	263	57	56	13	43	33	**632**
Dépôt ordur.N.Conf.	66	45	316	42	224	11	61	20	**785**
Jets eaux usées	170	17	543	103	144	15	23	3	**1018**
Ecoulem. eaux usées	53	9	303	33	19	11	17	3	**448**
Syst. Eva. Sanit. N. Con.	86	2	341	31	20	15	16	10	**521**
Défaut syst. evac. san.	9	0	301	27	5	53	17	15	**427**
Défaut poub. reglem.	753	38	2.019	0	0	49	324	3	**3.186**
Dépôt gravats	183	0	58	12	8	5	0	0	**266**
Défaut désherbage	3	127	45	19	44	4	11	5	**258**
Ecurie/enclos insal.	241	29	99	28	12	13	11	23	**456**
Encombrem. V. Publiq.	10	0	0	1	0	0	27	1	**39**
Défaut de puisards	387	0	0	0	0	0	0	0	**387**
Insalubrité notoire	10	0	51	0	0	0	2	0	**63**
Dépôt fumier	6	1	31	4	4	0	13	9	**68**
Urinoir non conf.	0	0	0	6	2	0	0	0	**8**
Vid. fosses sur V. P.	6	0	12	0	1	0	0	0	**19**
Autres infractions	1	0	38	0	4	0	0	0	**43**
Total	**2060**	**359**	**4420**	**363**	**543**	**189**	**565**	**125**	**8624**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

En 2008, 8 624 infractions ont été constatées dans les 16 001 concessions visitées, soit un ratio total infractions par concessions visitée de 0,54 contre 0,65 en 2007 et 0,63 en 2006.

Les infractions liées à l'entretien et à la salubrité dans les concessions et des alentours, c'est à dire :

- Défauts de balayage,
- Dépôts d'ordures,
- Jets d'eaux usées,
- Ecuries/Enclos insalubres,
- Défauts de désherbage,
- Insalubrités notoires,
- Dépôts de gravats,
- Dépôts de fumiers,

représentent 40,3% de l'ensemble des infractions et celles liées aux défauts de poubelles réglementaires 36,9% du total des infractions constatées.

Les infractions liées aux systèmes d'évacuations sanitaires représentent 21%, c'est à dire

- Ecoulements Eaux Usées,
- Systèmes sanitaires non conformes,
- Défauts de système sanitaires,
- Défauts de puisards,
- Urinoirs non conformes,
- Vidange fosses septiques la Voie Publique (VP),

Et les encombrements de la VP et autres infractions représentent à peine 1,0% des infractions constatées.

De ces 8 624 infractions a découlé un montant global d'amendes forfaitaires, qui est de l'ordre de 6 067 500 francs CFA, contre 5 341 500 francs CFA en 2007, ce qui donne une augmentation nette de 726 000 francs. Le ratio « amendes forfaitaires/total infractions » est de l'ordre de 703 francs CFA contre 543 francs CFA en 2007 et la valeur moyenne du montant des amendes par contrevenant réprimés est de 2 489 contre 3 391 francs CFA en 2007. Il est à noter aussi que 75% des convoqués ont fait l'objet d'une amende.

XV.2.3.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Contrôle des ventes des denrées alimentaires

Tableau n°15.3 : Répartition du nombre d'infractions commises dans les ERP selon la nature et les sous brigades

Nature infractions	Thiès	Khom	Tiv	Mekh	Mbour	Joal	Thiad	Popon	Total
Défauts balayage	34	4	150	8	21	6	16	8	**247**
Dépôts ordures N. conf	45	0	81	10	6	9	32	3	**186**
Défauts poub. regl.	353	11	244	11	36	10	86	24	**775**
Aliments non prot.	23	0	169	31	16	43	34	18	**334**
Aliments/Prod. avariés	10	0	5	0	3	0	0	1	**19**
Alim/Pro. périmés	32	2	202	0	140	38	13	3	**430**
Défauts vis. medic.	1383	76	1579	102	1628	57	217	175	**5217**
Def. revetement compt.	56	0	99	22	18	7	12	8	**222**
Def. blouse/Tablier	69	0	14	5	0	7	64	0	**159**
Vent. produit pharm.	21	0	42	0	5	0	0	1	**69**
Insalubrité notoire	67	0	37	0	20	4	0	1	**129**
Def. syst. evac.sanit.	0	0	0	0	0	0	1	0	**1**
Vente mangues vertes	0	9	0	0	0	0	2	1	**12**
Jets d'eaux usées	0	0	0	0	0	0	5	0	**5**
Abatta. clandestin	0	0	0	0	0	0	1	0	**1**
Autres infractions	25	0	9	2	6	2	10	21	**75**
Total	**2118**	**102**	**2631**	**191**	**1899**	**183**	**493**	**264**	**7881**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Pour les 8 967 ERP inspectés, 7 881 infractions ont été constatées, d'ou un ratio de 0,88 infractions par ERP visités contre le même ratio en 2007 et 0,65 en 2006.

Les principales infractions constatées sont :

- Défauts de visite médicale : 66,2%,

- Défauts de poubelle : 9,8%,
- Aliments périmés : 5,5%,
- Aliments non protégés : 4,2%,

Le montant global des amendes portant sur les infractions constatées au niveau de ces ERP (7 881) est de l'ordre de 20 949 500 francs CFA, contre 13 100 000 francs CFA en 2007 et 8 496 000 francs CFA en 2006. Le ratio « total amendes forfaitaires/total infractions constatées » s'élève à 2 658 francs contre 2 525 francs CFA en 2007. La valeur moyenne du montant des amendes par contrevenant réprimés est de l'ordre de 4 442 francs contre 4 627 francs CFA en 2007. Il est à noter ici que 82% des convoqués ont fait l'objet d'une amende.

Tableau n°15.4 : Répartition de quelques activités d'IEC selon les sous brigades

Nature	S/B Thiès	S/B Khom	S/B Tiv	S/B Mekh	S/B Mbour	S/B Joal	S/B Thia	S/B Popon	Total région
Entretiens	4353	3997	29462	1073	2964	2429	638	752	45668
Causeries	04	70	55	01	317	00	00	38	485
Projection de films	00	00	00	00	00	00	00	06	06
Radios chrochets	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Réunions	08	10	16	08	00	03	00	01	46
Mobilisation sociale	00	06	00	00	00	00	00	00	06
Emissions radio	50	30	05	06	00	03	00	03	97

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Cette année, il y a eu moins d'activités IEC qu'en 2007, on a surtout eu l'intervention des relais communautaires, des OCB, des ASC, des Dahiras,

Les sensibilisations dans les concessions ont permis de faire de nombreux entretiens individuels, mais moins qu'en 2007 et plus qu'en 2006 : 45.668 cette année contre 48.798 en 2007 et 42 535 en 2006.

Les thèmes ont été variés et on peut retenir :

- la prévention des maladies diarrhéiques et du cholera,
- la lutte contre le paludisme,
- l'hygiène des denrées alimentaires,
- les ordures ménagères,
- les mesures d'hygiène lors des inondations,

- les mesures d'hygiène lors des grands rassemblements,
- les eaux usées,

De nombreuses émissions radio ont été réalisées dans le cadre la lutte contre le choléra surtout en période de grandes manifestations comme les Gamou et le Pèlerinage de Poponguine.

Les causeries cette année sont au nombre de 485, contre 352 en 2007 ; ont vu la participation des relais communautaire (Dahiras, OCB, GPF,...) et des membres des comités de salubrités. Les thèmes ont porté sur :

- La prévention du paludisme,
- Le paludisme (utilisation des moustiquaires)
- L'hygiène des denrées alimentaires,
- La gestion des eaux usées et des ordures,
- les mesures d'hygiène lors des inondations,
- l'hygiène de milieu,

ANNEXE : HYGIENE

Tableau n°15.5 : Répartition des lieux visités selon les huit sous brigades

Sous brigades		Thiès	Khom	Tiv	Mekh	Mbour	Joal	Thiad	Popon	Total
LIEUX VISITES		1629	2114	6926	1198	1108	1778	399	749	16001
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Branchements particuliers	1407	1814	5661	1123	943	1380	341	519	**13188**
	Bornes fontaines	164	299	883	175	91	398	26	208	**2244**
	Forages	0	0	124	0	53	0	0	17	**194**
	Puits protégés	9	0	204	0	21	0	3	5	**242**
	Puits	49	1	4	0	0	0	0	0	**73**
	Autres	0	0	50	0	0	0	10	0	**60**
	Sources protégées	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
EVACUATIONS DES EXCRETA	Egouts	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
	Fosses Septiques	106	200	1243	302	567	445	2	303	**3168**
	Fosses étanches	1274	1607	4727	790	445	1158	340	323	**10664**
	Latrine améliorée	114	253	417	125	73	67	13	41	**1103**
	Latrines traditionnels	77	8	234	53	18	51	23	1	**465**
	Sans système	58	46	305	28	5	57	21	81	**601**
Nbre puisards		131	177	916	277	183	208	2	0	**1894**
Nbre poubelles		153	1688	3673	1165	1042	1152	0	0	**9252**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

CHAPITRE XVI : ASSISTANCE

Les informations recueillies d'une façon globale auprès du sous groupement n°2 des sapeurs pompiers de Thiès nous indique que pour l'année 2008, 3 303 sorties ont été réalisées. Parmi ces sorties 81,2% concernent des sorties de secours, 12,9% des sorties pour assistance aux malades et les 5,9% restants des sorties ont pour causes des décès.

XVI.1. SORTIES DE SECOURS

La plupart des sorties de secours (50,4%) ont été enregistrées dans le département de Thiès, un peu moins du tiers (29,2%) dans le département de Mbour et le cinquième restant (20,4%) dans le département de Tivaouane.

Un peu moins de la moitié des sorties de secours (45,4% en 2008 contre 41,7% en 2007) portent sur des accidents, ensuite viennent les sorties pour causes de maladies (17,6% en 2008 contre 16,8% en 2007). Les sorties ayant pour cause des incendies ont globalement baissé entre 2007 et 2008, hormis pour le département de Tivaouane où une hausse relative de 40,5% a été constatée. Moins d'un dixième des sorties de secours concernent le ravitaillement en eau et des personnes asphyxiées.

Le département de Thiès présente la même structure, que le niveau régional, en ce qui concerne les type de sorties de secours, par contre les départements de Mbour et Tivaouane présentent une petite différence par rapport à la nature des deuxième et troisième types de sorties de secours. Le département de Mbour donne « l'incendie » comme deuxième cause de sortie de secours, bien qu'elle ait enregistré une baisse de 4,8 points de pourcentage (18,5% en 2008 contre 23,3% en 2007), alors que celui de Tivaouane **(capitale du tidjanisme)** fait ressortir « les services de représentation » comme troisième cause de sortie avec 82 sorties, correspondant à 15,0%. (Voir tableau n°16.1)

Graphique n°16.1 : Evolution des proportions de chaque type de sorties de secours en 2007 et 2008

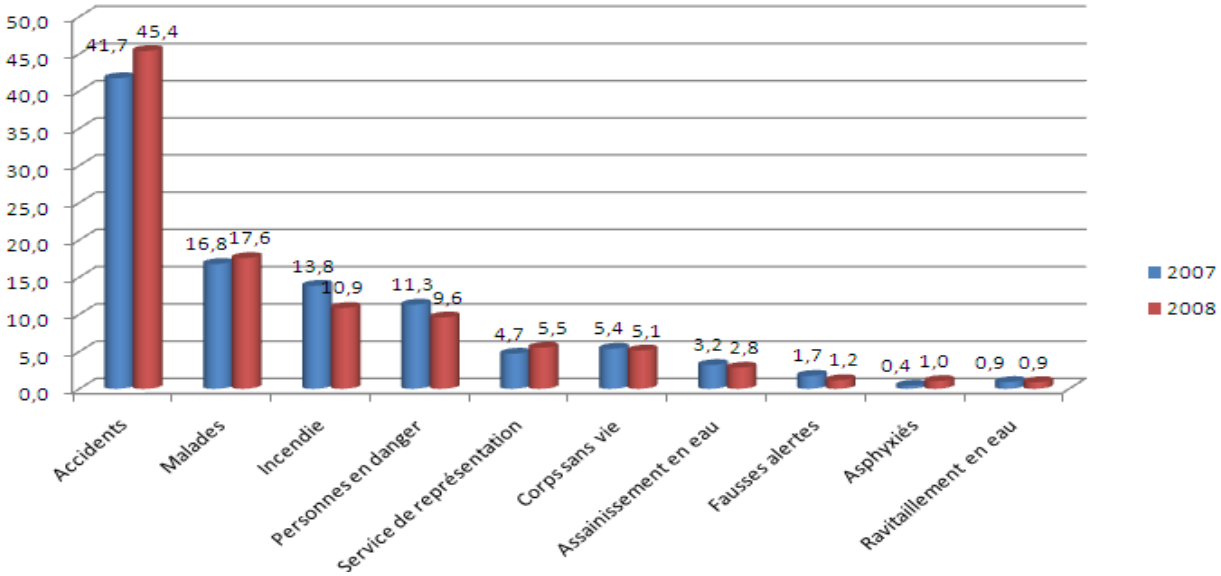

Source : Sapeur Pompier de Thiès

En plus de ces informations répertoriées au niveau des sorties de secours, nous pouvons aussi les visites d'établissements (qui ont pour objet la sécurité, la délivrance de licences de vente de boissons, etc.), la cartographie des installations classées au niveau de la région (Cimenterie du sahel, Phosphates de Thiès, Sigelec, etc.), lesquelles installations renferment des stocks de produits dangereux, qui entrainent des risques écologiques pour les populations, la végétation, etc.. Il y a aussi les effets des inondations (surtout dans le Mbour à Joal-Fadiouth et dans quelques quartiers de la ville de Thiès) qui ont marquée cette année 2008.

Tableau n°16.1 : Répartition des sorties de secours selon la nature par département en 2007 et 2008

Nature de la sortie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Incendie	235	145	88	87	42	59	365	291
Accidents	388	310	582	750	130	157	1 100	1217
Asphyxiés	9	26	2	00	0	02	11	28
Malades	127	134	243	236	72	101	442	471
Personnes en danger	129	91	113	105	56	61	298	257
Corps sans vie	54	46	66	58	22	34	142	138
Ravitaillement en eau	1	00	16	07	7	17	24	24
Assainissement en eau	28	17	40	33	16	26	84	76
Fausses alertes	20	08	13	14	13	09	46	31
Service de représentation	17	05	50	61	57	82	124	148
Total	1 008	782	1 213	1351	415	548	2 636	2681

Source : Sapeur Pompier de Thiès

XVI.2. ASSISTANCES AUX MALADES

Un peu moins de la moitié des 426 sorties portant sur les assistances à 444 malades (45,5%) concerne le département de Thiès avec 205 malades, un peu moins du tiers (30,8%) concerne le département de Mbour avec 135 malades et le restant des sorties (23,7%) concerne Tivaouane avec 107 malades assistées.

Un peu plus de deux cinquième des malades (41,0%), correspondant à 182 malades, qui ont nécessité l'assistance des sapeurs n'ont pas pu être déterminées. Parmi les 262 maladies restants, au niveau régional, dont la nature n'a pu être déterminée, près du tiers (32,4%) ont pour cause des crises d'épilepsie, cette situation est surtout fréquente à Mbour où près de 68,4% des maladies concernent les crises

d'épilepsie. Les maux de ventre viennent en deuxième position, avec 14,5% au niveau régional (respectivement 18,2% au niveau département de Thiès). La maladie qui occupe la troisième place au niveau régional, à savoir les troubles mentaux avec 14,1%, est la première cause de l'assistance des sapeurs pompiers au niveau du département de Thiès avec 30,0% des maladies qui ont pu être déterminées. L'assistance ayant pour cause les grossesses à terme est faiblement notée avec juste 3,1% de l'ensemble. Aucune fausse alerte n'a été notée durant l'année 2008.

Graphique n°16.2 : Proportion de chaque type de maladies selon les départements et la région en 2008

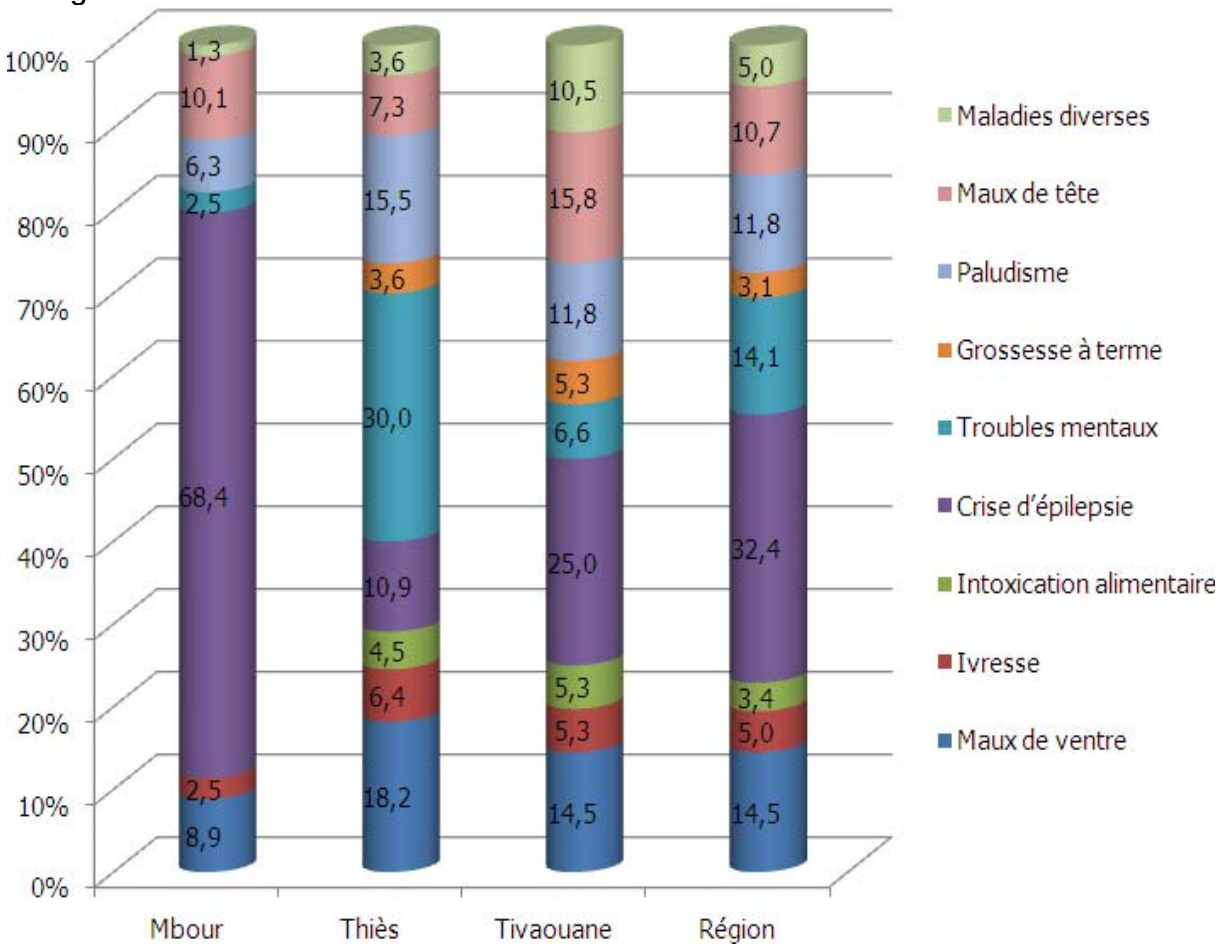

Source : Sapeur Pompier de Thiès

XVI.3. SORTIES POUR CAUSES DE DECES

Contrairement aux deux cas précédemment traités où le département de Thiès concentrait le plus d'intervention, cette fois ci « sorties pour causes de décès », c'est Mbour qui vient en tête avec un peu moins de la moitié des sorties (45,4%), Thiès suit avec un peu plus du tiers des sorties (36,2%) et Tivaouane cloture avec 18,4% des sorties restantes.

Globalement pris le cinquième des décès (21,4%), enregistrés à l'issu des sorties, n'ont pas pu être déterminés. Sur les 165 décès dénombrés, plus de la moitié des décès constatés (52,7% au niveau régional) sont du aux accidents de circulation, le plus fort pourcentage est observé à Tivaouane avec 56,3%. Les décès pour cause de

noyade viennent en deuxième position au niveau régional avec 18,2% des cas, exception faite du département de Thiès où ce sont les chutes accidentelles qui sont la deuxième cause de décès avec 30,4% des cas.

Des cas de décès suite à des électrocutions, qui n'était pas observés l'année passée (2007), ont pu être relevés avec 5 sorties pour 5 décès, correspondant à 3,0%, au niveau régional. Le département de Mbour n'en a pas enregistré.
Les crises d'épilepsie et les armes à feu n'occasionnent pour la plupart des cas ni de décès, ni de sorties (voir graphique n°16.3).

Graphique n°16.3 : Proportion de chaque cause de décès selon les départements et la région en 2008

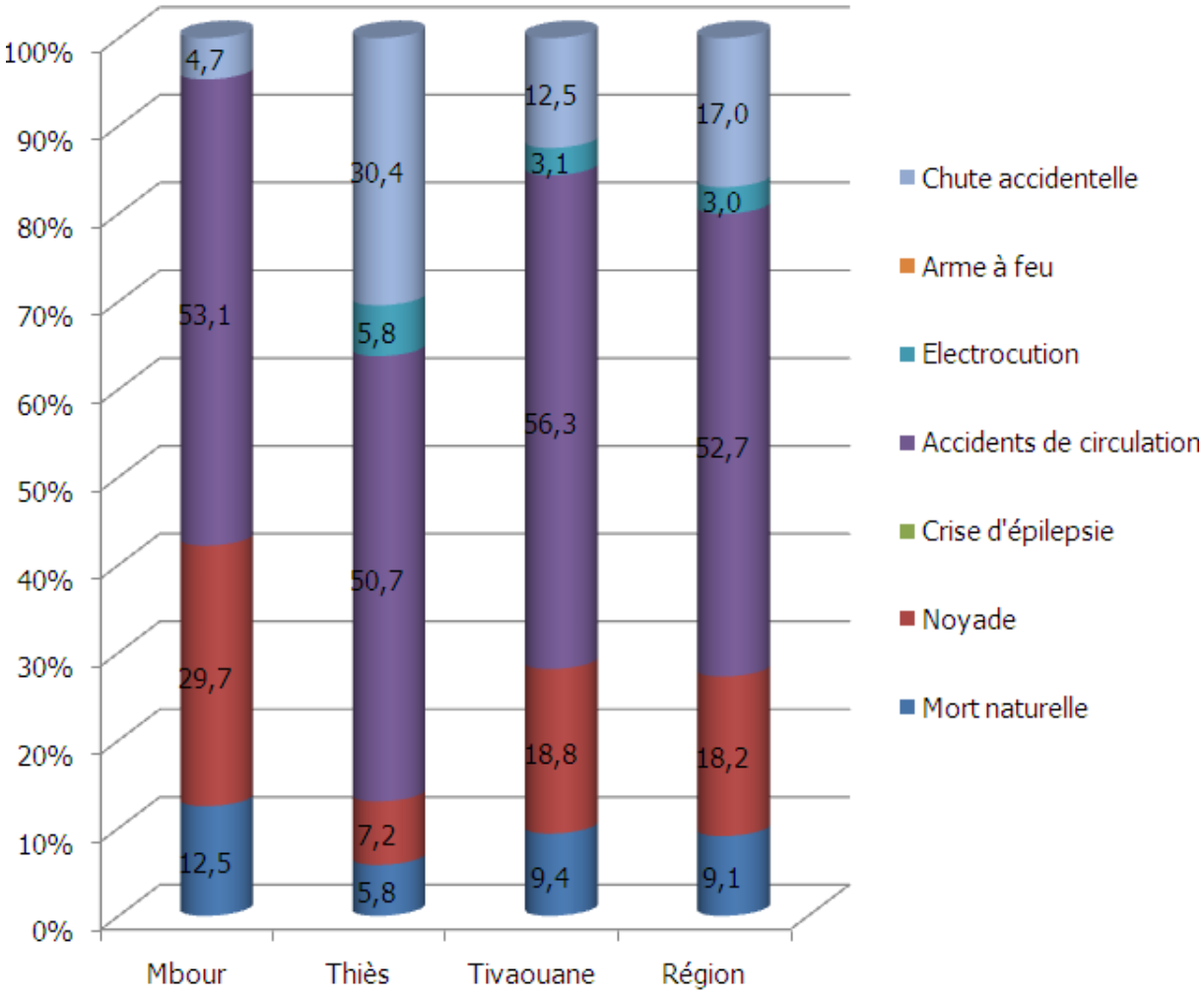

Source : Sapeur Pompier de Thiès

ANNEXE : ASSISTANCE

Tableau n°16.2 : Répartition d'assistance aux malades selon la nature de la maladie par département en 2008

Nature de la maladie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de malades
Maux de ventre	07	07	20	20	11	11	38	38
Ivresse	02	02	07	07	04	04	13	13
Intoxication alimentaire	00	00	05	05	01	04	06	09
Crise d'épilepsie	50	54	12	12	19	19	81	85
Troubles mentaux	02	02	33	33	05	05	40	37
Grossesse à terme	00	00	04	04	04	04	08	08
Paludisme	05	05	13	17	08	09	26	31
Maux de tête	08	08	06	08	11	12	25	28
Maladies diverses	01	01	04	04	07	08	12	13
Maladies non déterminées	56	56	90	95	31	31	177	182
Fausses alertes	00	00	00	00	00	00	00	00
Service de représenta-tion	00	00	00	00	00	00	00	00
Total	131	135	194	205	101	107	423	444

Source : Sapeur Pompier de Thiès

Tableau n°16.3 : Répartition des sorties pour causes de décès par département dans la région de Thiès en 2008

Cause de sortie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts
Mort naturelle	08	08	04	04	03	03	15	15
Noyade	19	19	03	05	06	06	28	30
Crise d'épilepsie	00	00	00	00	00	00	00	00
Accidents de circulation	34	34	28	35	18	18	80	87
Electrocution	00	00	04	04	01	01	05	05
Arme à feu	00	00	00	00	00	00	00	00
Chute accidentelle	03	03	19	21	04	04	26	28
Indéterminée	25	25	13	16	04	04	42	45
Total	89	89	71	85	36	36	196	210

Source : Sapeur Pompier de Thiès

Graphique n°16.4 : Répartition en % des sorties de secours selon la nature et par département en 2008

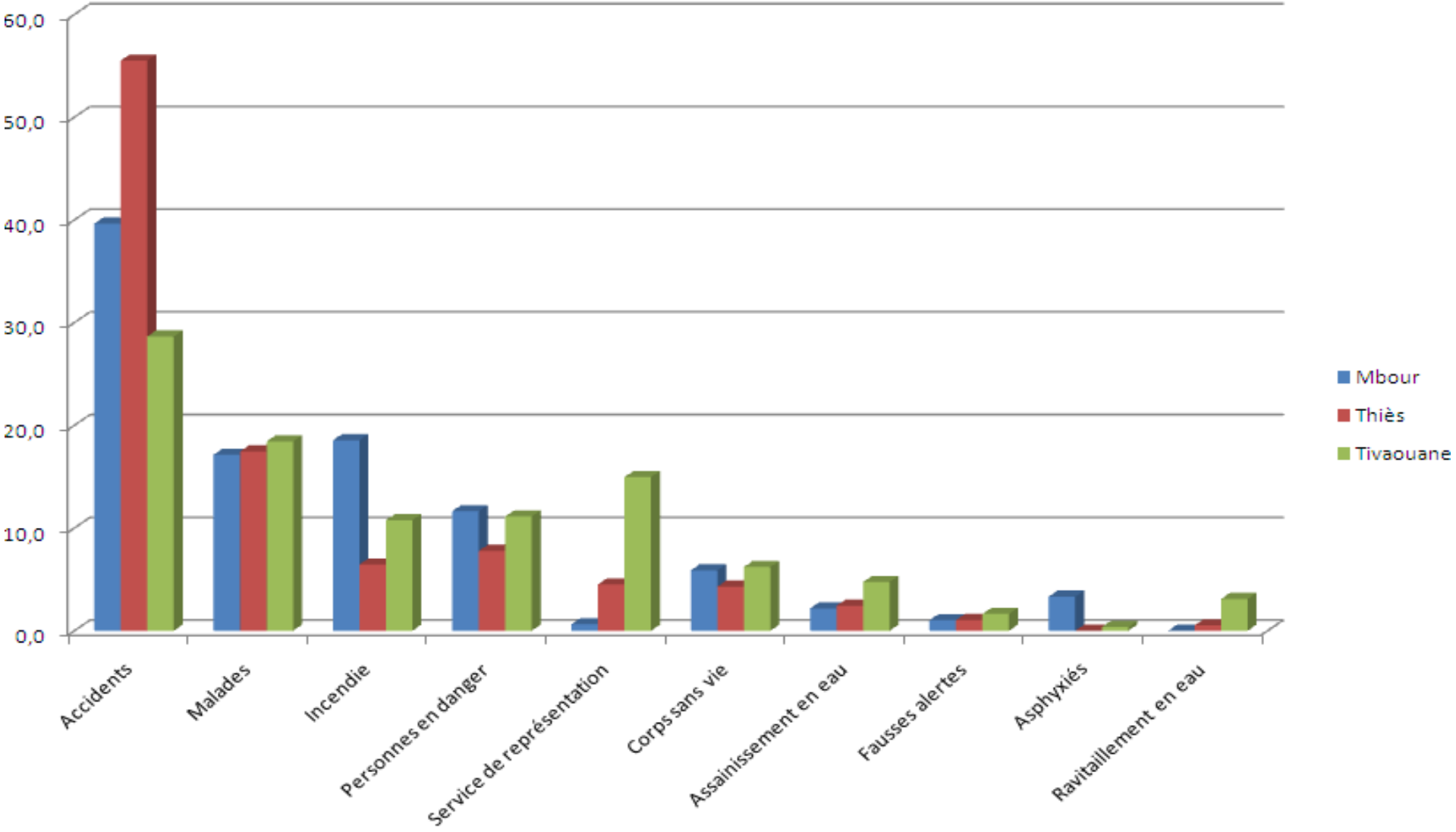

Source : Sapeur Pompier de Thiès

CHAPITRE XVII : JEUNESSE ET SPORT

Les activités sportives et de jeunesse sont assez bien représentées dans la région de Thiès avec 2 003 associations de jeunes pris globalement qui opèrent dans le secteur. Ces différentes associations sont composées par les mouvements de jeunes à caractère national, les associations affiliées au mouvement navétanes et les autres associations de jeunes aussi bien déclarées que non déclarées. Le présent chapitre passe en revue les infrastructures sportives et de jeunesse, leur répartition, les différents pratiquants, et fait quelques recommandations contribuant à l'amélioration du secteur.

XVII.1. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

La région de Thiès dispose de 35 « stades et terrains clôturés », 20 « plateaux multifonctionnels ». Les piscines et les salles de musculation privées se rencontrent uniquement dans la capitale régionale. La région compte 382 ASC (voir tableau n°17.4) répartis comme suit : 141 dans le département de Thiès, représentant les 36,9%, 121 à Tivaouane, correspondant à 31,7% et 120 à Mbour, correspondant à 31,4%. La répartition géographique est plus ou moins équilibrée en ce qui concerne les ASC et la plupart des disciplines sportives sont pratiquées dans la région ; mais un déséquilibre se fait sentir sur les différents types d'écoles qui sont recensés. Plus de 50% des écoles de formation évolue dans le secteur du football, l'athlétisme bien que présent ne concentre que 12,7% des structures sportives. Les écoles de karaté et de course hippique sont dans le même cas de figure. Les écoles de basket-ball regroupent moins d'un dixième des infrastructures sportives avec seulement 8,5%.

Tableau n°17.1 : Répartition des associations de jeunes par département dans la région en 2007 et 2008

Associations	Départements						Total région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Mouvement de jeunes à caractère national	15	17	15	17	07	09	37	43
Associations affiliées au mouvement navétanes	159	159	215	215	158	158	532	532
Autres associations de jeunes déclarées	160	160	386	386	155	155	701	701
Associations de jeunes non déclarées (informelles)	320	430	194	205	85	92	599	727
Total	654	766	810	823	405	414	1 869	2003

Source : Service Régional de la Jeunesse

Tableau n°17.2 : Répartition des infrastructures sportives par département dans la région en 2008

Infrastructures sportives	Départements			Total région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Stades et terrains clôturés	13	8	14	35
Plateaux multifonctionnels	7	13	0	20
Terrains de basket (seulement)	6	--	--	6
Piscines privées	0	2	0	2
Salles de musculation privées	0	4	0	4

Source : Service Régional des Sports de Thiès

Graphique n°17.1 : Répartition des infrastructures sportives selon les différents types d'écoles

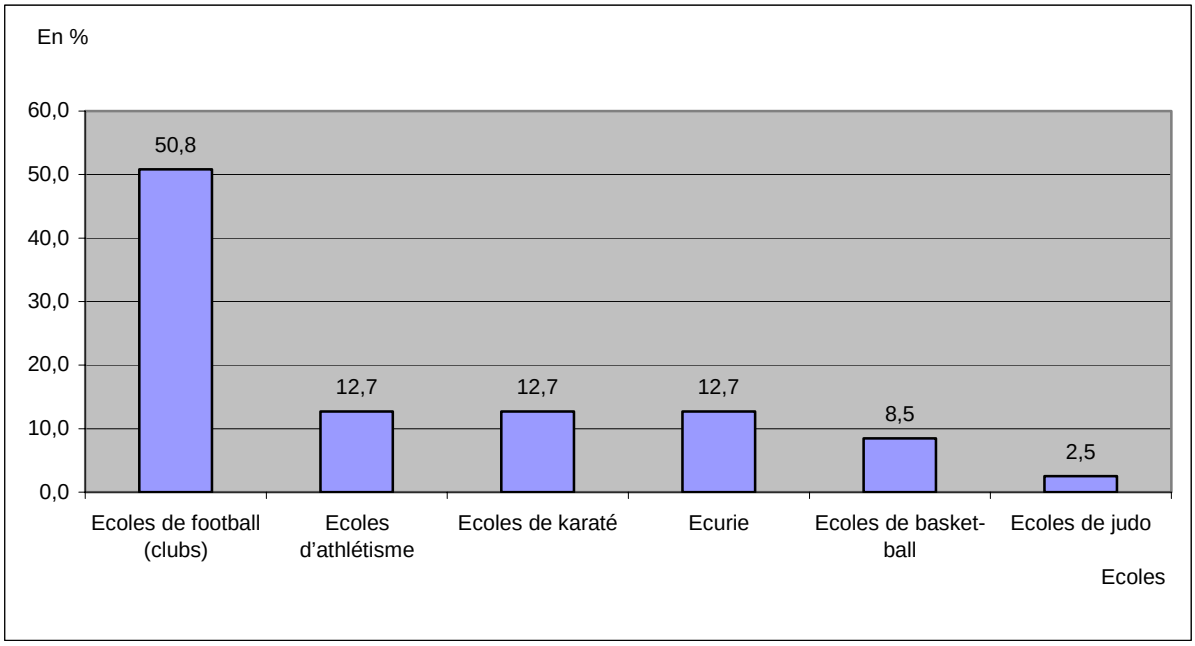

Source : Service Régional des Sports de Thiès

Tableau n°17.3 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département

Infrastructures	Départements			Total région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
CDEPS	01	01	01	03
Espace Jeunes	00	01	00	01
Maison à outils	03	01	03	07
Foyer des jeunes	12	04	03	19

Source : Service Régional de la Jeunesse

XVII.2. LES PRATIQUANTS

En ce qui concerne les pratiquants, la région de Thiès présente 4 718 licenciés répartis dans les différentes écoles de formation. Le football regroupe 2 831 licenciés correspondant à 60,0% du total, ensuite vient le basket-ball qui concentre 676 licenciés représentant 14,3%. La lutte enregistre le moins de licenciés 80 seulement correspondant ainsi à 1,7%.

Tableau n°17.4 : Situation et répartition de quelques indicateurs du sport en 2008

Variables	Départements			Total région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Nombre d'ASC	120	141	121	382
Nombre de licenciés				
Football				
• cadets,	385	243	138	766
• juniors,	426	277	187	890
• seniors	580	427	168	1175
Total	1 391	947	493	2 831
Basket-ball				
• cadets, minimes,				332
• juniors,				163
• seniors				181
Total				676
Judo				
• minimes, juniors,				43
• seniors				55
Total				98
karaté				549
Lutte				
• avec frappe,	2	50	0	52
• sans frappe	25	3	0	28
Total	27	53	0	80
handball				484
Nombre d'infrastructures sportives				
Ecoles de football (clubs)	18	28	14	60
Ecoles d'athlétisme	2	12	1	15
Ecoles de basket-ball	--	--	--	10
Ecoles de judo	--	--	--	3
Ecoles de karaté	8	6	1	15
Ecurie				
• formelles	2	2	0	4
• informelles	2	8	1	11
Total	4	10	1	15

Source : Service Régional des Sports de Thiès

XVII.3. FORCES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE

Dans la région de Thiès, le secteur sportif et de jeunesse connaît quelques forces à savoir :

- un engagement des collectivités locales et de certains établissements privés ;
- une disponibilité de la jeunesse ;
- l'existence de réserves foncières surtout dans les communautés rurales ;
- l'existence d'un concours du CNEPS pour le recrutement et la formation d'éducateurs sportifs ;
- l'existence d'entreprises privées et d'hôtels capables d'accompagner la construction des infrastructures.

XVII.4. FAIBLESSES DU SECTEUR SPORTIF ET DE JEUNESSE

A côté de ces forces, il est à déplorer :

- l'absence de Conseillers Techniques Départementaux et le manque de moyens ;
- le manque de médecins et de para-médicaux du sport ;
- l'absence d'encadrement médical pour certains clubs des départements (médecin, soigneur et kinésithérapeute) ;
- la difficulté de prise en charge effective des soins de qualité ;
- le manque de constance dans le maintien des résultats sportifs ;
- la faiblesse des ressources financières ;
- le manque de couverture géographique de certaines disciplines ;
- la non rentabilité des infrastructures (gratuité de l'utilisation) ;
- la faiblesse des capacités de mobilisation et de gestion des structures d'encadrement et des ASC ;
- l'absence d'infrastructures spécialisées pour la pratique de certaines disciplines ;
- l'absence d'infrastructures sanitaires dans les stades ;
- l'absence d'espaces réservés dans les nouveaux quartiers et dans les ZAC ;
- les perturbations observées dans les mouvements nawétanes ;
- etc.

XVII.5. RECOMMANDATIONS

Au regard de la situation de la région à travers le réseau d'infrastructures sportives possédé (deuxième le plus développé après la région de Dakar) et le nombre de licenciés que compte les différents clubs sportifs, nous pouvons dire que la région n'est pas mal lotie ; mais dans l'optique de solutionner les faiblesses citées, il serait souhaitable que :

- des espaces soient prévus dans toutes les ZAC pour l'implantation d'aires de jeux ;
- les activités du centre médico-sportif au CNEPS de Thiès soient redynamisées, permettant ainsi une couverture médicale dans certaines disciplines sportives ;
- des médecins et des para-médicaux du sport soient recrutés ;
- une politique fiscale incitative (implication des entreprises dans la gestion du sport) soit développée ;
- les sources de financement soient diversifiées ;
- la qualité des infrastructures soit améliorée ;

CHAPITRE XVIII : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE

Ce chapitre tentera de dresser la situation au niveau des secteurs de l'urbanisme et de l'habitat, étant donné que la région de Thiès connaît une dynamique d'urbanisation assez remarquable au vu de sa position de carrefour routier et ferroviaire.

XVIII.1. URBANISME

En 2008, la population urbaine de la région de Thiès est estimée à 693 633 habitants, correspondant ainsi à un taux d'urbanisation de 44,2% contre 43,7% en 2004. Ce taux présente des disparités selon les départements.

Thiès et Mbour constituent les entités les plus dynamiques en terme d'urbanisation, ainsi leurs taux respectifs sont de 56,3% et 50,8%. Cette situation est principalement du à l'implantation massive de quartiers non loties (habitats spontanés ou irréguliers « Keur Serigne Ablaye Niakhite (Gouy Sombel) », « DVF (Aiglon Bountou Dépôt) », etc.) dans les environs des centres villes et à l'extension des communes. La floraison de ces quartiers irréguliers est surtout du à l'exode rural, qui fait que bon nombre de villageois, à la recherche de conditions de vie meilleur dans les communes voisines, s'installent dans les zones périphériques de ces dernières. Le département de Tivaouane est le moins urbanisé avec juste un taux qui est de l'ordre des 20,0%.

La non existence d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) pour chacune des 14 communes ou commune d'arrondissement de la région de Thiès, ainsi que la non application des plans de restructuration[22], pour les quartiers irréguliers, sont parmi les principales difficultés qui sont confrontées au secteur de l'urbanisme.

Tableau n°18.1 : Situation des permis de construire en 2008

Rubriques	Nombre
Demandes enregistrées	193
Autorisations délivrées	94
Certificats de conformité	15
Certificats d'urbanisme	00
Attestations d'urbanisme	1412
Visas branchement eau	789
Demande de bail traité	637
Demande de terrain traité	58

Source : Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Thiès

[22] Un plan de restructuration a pour objectif d'assurer la sécurité foncière (titre de propriété) et de remodeler le paysage.

Le nombre de demande d'autorisation de construire enregistrées est de l'ordre de 193 et reste toujours faible ; les raisons d'une telle situation sont : l'absence de viabilisation dans la plupart des lotissements.

Sur les 193 demandes enregistrées au niveau régional, seul 94 se sont vu délivrées une autorisation de construire, correspondant à juste 48,7% ; néanmoins, l'instruction de ces dossiers de demandes d'autorisation de construire est beaucoup plus rapide dans la ville de Thiès (Une note du Ministère relative à la simplification des procédures d'obtention de l'autorisation de construire impose un délai de réponse de 14 jours aux services consultés qui sont désormais saisis simultanément.).

L'utilité du certificat de conformité échappe encore aux populations qui ne maîtrisent pas les avantages qu'elles peuvent en tirer. En 2008, la région n'en a enregistré que 15. La faiblesse du nombre des certificats d'urbanisme délivrés (00) s'explique par le fait que cette pièce n'est pas exigée par les services compétents lors des transactions immobilières. Les demandes de bail sont des régularisations pour des lotissements approuvés ayant déjà fait l'objet d'attribution. Elles ont été estimées en 2008 à 637.

En 2008, 172 interpellations ont été enregistrées dans la région et 71 sommations d'arrêt de construire. Il est dénombré dans la Zone d'Aménagement Concertée 766 parcelles, dont un peu plus des deux tiers (527, correspondant à 68,8%) ont déjà été commercialisées

XVIII.2. HABITAT ET CADRE DE VIE

Les informations les plus récentes pour cette partie proviennent de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS), réalisée en 2005/06. Dans cette partie, nous allons traiter des parties suivantes :

- le statut d'occupation du logement,
- l'indice de peuplement,
- le mode d'éclairage utilisé par les ménages,
- la principale source d'approvisionnement en eau potable des ménages,
- la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson,
- et les différents éléments de confort du ménage.

XVIII.2.1. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Dans la région de Thiès, plus de quatre ménages sur cinq (85,7%) sont propriétaires du logement qu'ils occupent, près d'un dixième (10,2%) sont des locataires, et seuls 3,6% sont logés par une tiers personnes (une connaissance, l'employeur, etc.). Cette situation se retrouve presque au niveau des trois départements de la région. Du fait de sa place de capitale régionale, Thiès concentre le plus de propriétaire, ainsi que de locataire.

Tableau n°18.2 : Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le département en 2005/06

Statut d'occupation du logement	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Propriétaire/Copropriétaire	84,3	83,9	90,4	85,7
Locataire/Colocataire	11,7	10,9	7,3	10,2
Loge Gratuite par un Tiers	3,6	4,3	2,3	3,6
Autre à Présiser	0,5	0,9		0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°18.1 : Proportion des ménages selon le département et le statut d'occupation du logement en 2005/06

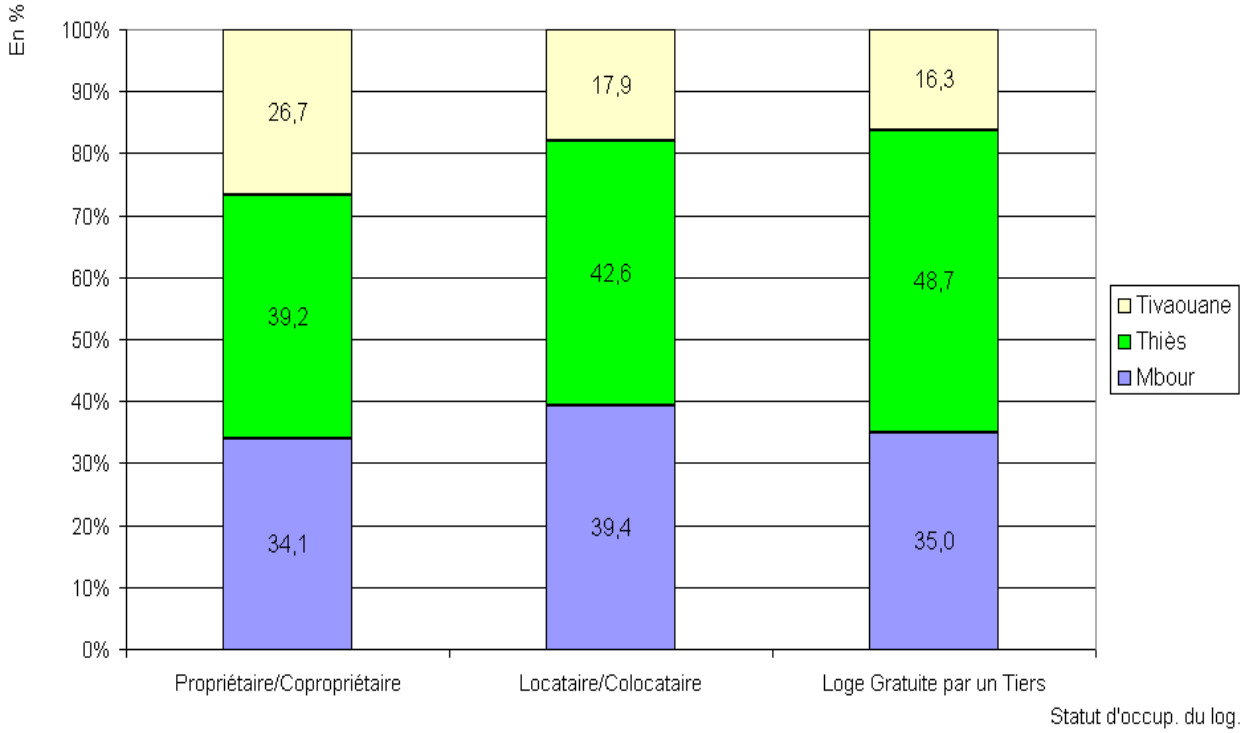

Source : ESPS_2005/06

XVIII.2.2. INDICE DE PEUPLEMENT

Un des critères d'appréciation de la vie en promiscuité des ménages est l'indice de peuplement. Cet indice défini comme le ratio entre le taille du ménage et le nombre de pièces du logement est appréhendé à partir de trois dimensions :

- *Les ménages sous peuplés* : quand le nombre de pièces est supérieur au nombre de personnes (taille par nombre de pièces inférieur à 1 ; (IP<1)),
- *Les ménages surpeuplés* : quand trois personnes ou plus partagent une seule pièce (taille par nombre de pièces supérieur à trois ; (IP>= 3)),
- *Les ménages normalement peuplés* : quand le nombre de personnes par pièce est 1 ou 2 (taille par nombre de pièces ; 1<= IP<= 2).

Près d'un ménage sur deux (50,6%) est considéré comme surpeuplés dans la région de Thiès, un peu plus du tiers des ménages (38,4%) est classé dans la catégorie des ménages normalement peuplés, c'est-à-dire quand une ou deux personnes au plus partagent une même pièce. Les ménages sous peuplés quant à eux ne représentent que le dixième (11,0%) sur la totalité des ménages de la région.

La plus grande proportion de ménages surpeuplés (respectivement les ménages normalement peuplés et les ménages sous peuplés) se localise dans le département de Thiès (38,8% (respectivement 40,4% et 44,3%)). A l'opposé Tivaouane concentre la plus faible proportion quelque soit le niveau de peuplement considéré.

Tableau n°18.3 : Proportion des ménages selon le niveau de peuplement et par département en 2005/06

Indice de Peuplement	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Ménages sous peuplés	9,8	12,1	10,7	11,0
Ménages normalement peuplés	36,2	38,8	40,8	38,4
Ménages surpeuplés	54,0	49,1	48,5	50,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°18.2 : Proportion des ménages selon le département et par niveau de peuplement en 2005/06

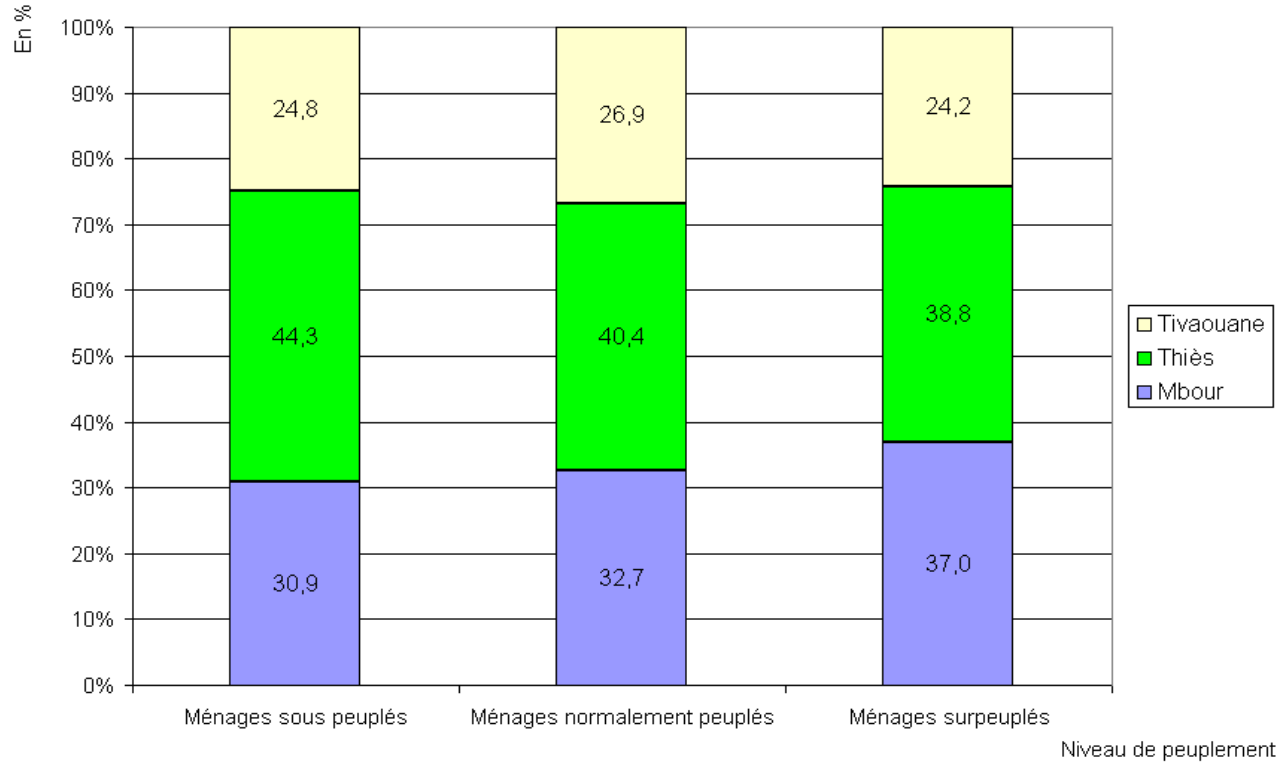

Source : ESPS_2005/06

XVIII.2.3. MODE D'ECLAIRAGE

La principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage dans la région de Thiès est l'électricité de la SENELEC, avec 52,2% des ménages de la région. Cette situation est observée aussi dans les départements de Mbour et Thiès, avec respectivement 55,9% et 58,2% ; cependant la plupart des ménages du département de Tivaouane utilisent la lampe tempête pour s'éclairer, avec 41,4% sur l'ensemble des ménages de cette localité.

Les lampes solaires sont faiblement utilisées pour l'éclairage, juste 2,1% des ménages de la région l'utilisent, le plus grand nombre de ces utilisateurs se localise dans le département de Tivaouane, avec 50,2% ; contre 30,7% à Thiès et 19,0% à Mbour. Le bois n'est utilisé que dans le département de Mbour par quelques rares ménages, dont le poids n'est que de 0,3% sur l'ensemble des ménages de la zone

Tableau n°18.4 : Proportion des ménages selon le mode d'éclairage utilisé et par département en 2005/06

Source d'énergie utilisée pour l'éclairage	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Electricité (SENELEC)	55,9	58,2	37,9	52,2
Groupe Electrogène	0,5	0,2		0,2
Solaire	1,2	1,6	4,2	2,1
Lampe à Gaz	0,5	0,3	1,9	0,8
Lampe Tempête	29,9	28,8	41,4	32,4
Lampe à Pétrole Artisanale	7,8	8,1	12,1	9,0
Bougie	4,0	2,7	2,1	3,0
Bois	0,3			0,1
Autre		0,2	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°18.3 : Proportion des ménages selon le département et la source d'électricité utilisée pour l'éclairage en 2005/06

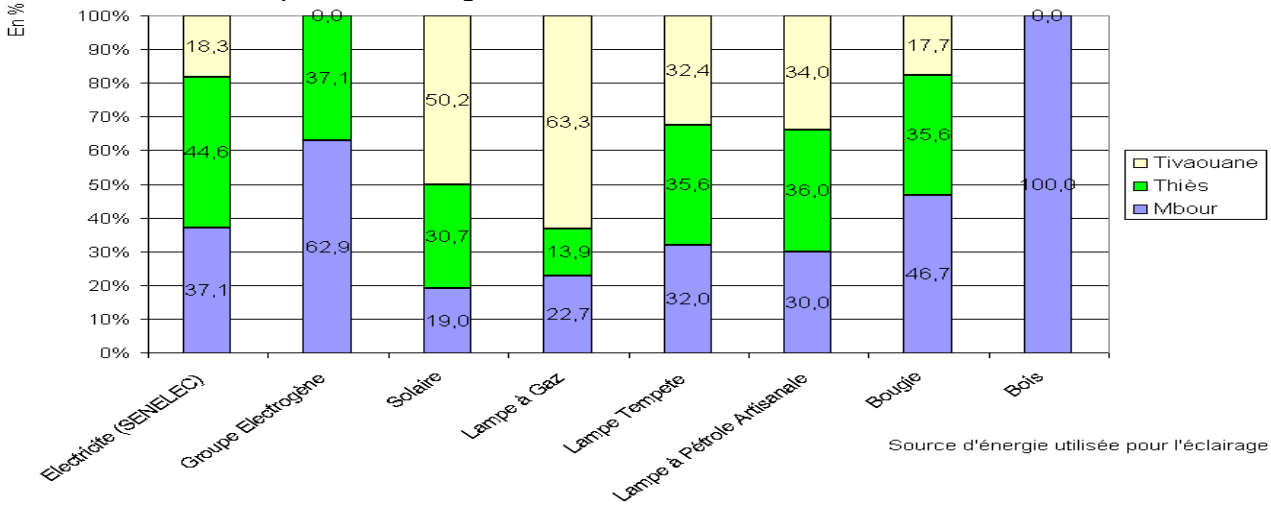

Source : ESPS_2005/06

XVIII.2.4. PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISSON

Les principaux combustibles utilisés pour la cuisson dans la région de Thiès sont le bois de chauffe et le gaz, avec respectivement 55,1% et 38,7% des ménages. Une faible proportion de ménages utilise le charbon de bois pour la cuisson (3,5%) dans la région, et la plupart de ces ménages sont localisés dans le département de Thiès (71,0%).

Au niveau de la région de Thiès, un nombre réduit (0,3%) de ménages (les ménages individuels, les ménages qui sont rattachés aux chefs religieux, etc.) ne se procure pas de combustible pour la cuisson. La plupart se localise dans le département (42,7%), suivi de Thiès et de Mbour, avec respectivement 31,3% et 25,9%.

Tableau n°18.5 : Proportion des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson et le département en 2005/06

Principal combustible pour la cuisson	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Charbon de Bois	2,4	6,3	0,7	3,5
Bois de Chauffe	51,1	45,3	76,2	55,1
Gaz	44,3	45,5	20,1	38,7
Electricité	0,2	0,2	0,1	0,2
Pétrole	0,9	1,3	1,4	1,2
Déchet d'Animaux	0,5	1,2	1,0	0,9
Sans Objet	0,2	0,2	0,5	0,3
Autre	0,4	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Graphique n°18.4 : Proportion des ménages selon le département et la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson en 2005/06

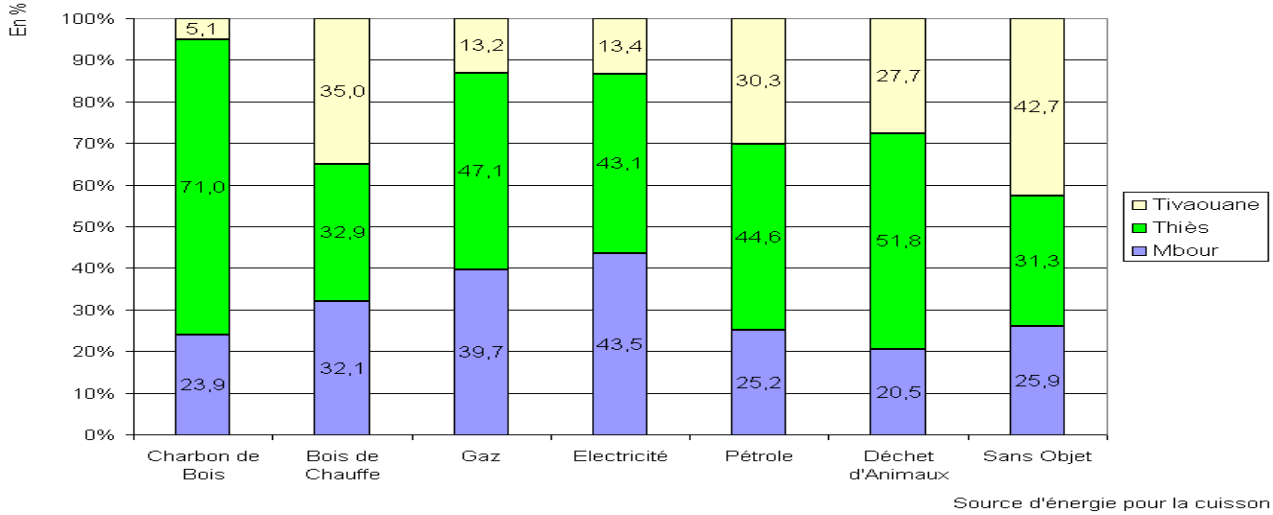

Source : ESPS_2005/06

XVIII.2.5. ELEMENTS DE CONFORT DU MENAGE

Près de 9 ménages de la région de Thiès sur 10 (90,5%) déclarent posséder un matelas (ou bien un lit) dans leur ménage, cette situation est similaire dans chacun des trois départements. Aussi plus des trois quart (77,5% pour le niveau régional et au moins 76,8% au niveau départemental) des ménages disposent d'une radio/radiocassette. La possession d'un téléphone portable est un phénomène assez répandu (42,6% au niveau régional), alors que disposer d'un téléphone fixe l'est moins (seulement 14,2% au niveau régional déclarent l'avoir à domicile). La plus faible proportion a été atteinte dans le département de Tivaouane où moins d'un ménage sur 10 (9,5%) en dispose.

La détention d'une motocyclette (3,9%), d'un ordinateur (3,4%), d'un climatiseur (3,2%), d'un fer à repasser électrique (2,6%) et d'une cuisinière moderne (1,7) se révèle moins répandue que les éléments de conforts précités. Le tracteur étant principalement utilisé dans les travaux champêtres, le nombre de ménage qui en dispose est assez faible (juste 0,9%) ; mais parmi ceux qui l'utilisent, près des trois quart (73,6%) de ceux qui le possèdent résident en milieu rural.

Graphique n°18.5 : Répartition en % des biens d'équipements possédés par les ménages thièssois en 2005/06

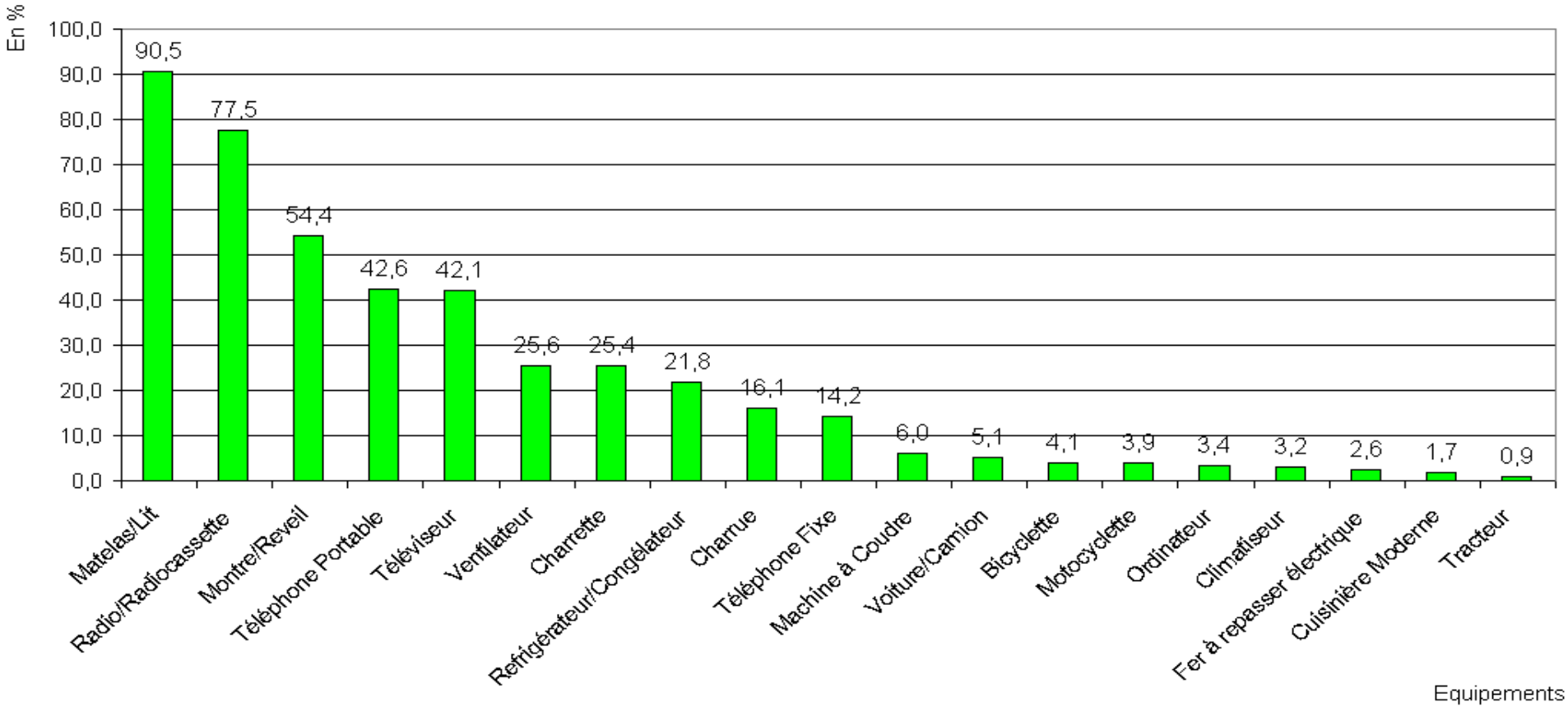

Source : ESPS_2005/06

ANNEXE : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE

Tableau n°18.6 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06

Biens d'équipements		Département			Total
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
Fer à repasser Electrique	Non	98,0	96,2	98,6	97,4
	Oui	2,0	3,8	1,4	2,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Réfrigérateur/Congélateur	Non	78,9	71,8	87,3	78,2
	Oui	21,1	28,2	12,7	21,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Matelas/Lit	Non	8,1	10,2	10,1	9,5
	Oui	91,9	89,8	89,9	90,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Radio/Radiocassette	Non	23,2	21,4	23,2	22,5
	Oui	76,8	78,6	76,8	77,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Montre/Réveil	Non	44,4	44,3	49,6	45,6
	Oui	55,6	55,7	50,4	54,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Machine à Coudre	Non	96,5	90,9	95,7	94,0
	Oui	3,5	9,1	4,3	6,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Cuisinière Moderne	Non	98,2	97,8	99,3	98,3
	Oui	1,8	2,2	0,7	1,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Bicyclette	Non	97,4	94,7	95,8	95,9
	Oui	2,6	5,3	4,2	4,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Motocyclette	Non	96,2	96,1	95,7	96,1
	Oui	3,8	3,9	4,3	3,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Voiture/Camion	Non	96,3	93,0	95,7	94,9
	Oui	3,7	7,0	4,3	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Tracteur	Non	99,5	99,2	98,4	99,1
	Oui	0,5	0,8	1,6	0,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Charrue	Non	82,4	90,0	76,3	83,9
	Oui	17,6	10,0	23,7	16,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Charrette	Non	72,0	83,3	64,4	74,6
	Oui	28,0	16,7	35,6	25,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Tableau n°18.7 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06 (suite)

Biens d'équipements		Département			Total
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
Ventilateur	Non	71,8	71,0	83,4	74,4
	Oui	28,2	29,0	16,6	25,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Climatiseur	Non	96,8	95,7	98,7	96,8
	Oui	3,2	4,3	1,3	3,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléviseur	Non	57,4	51,8	68,2	57,9
	Oui	42,6	48,2	31,8	42,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléphone Fixe	Non	89,1	79,9	90,5	85,8
	Oui	10,9	20,1	9,5	14,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléphone Portable	Non	50,9	56,5	67,8	57,4
	Oui	49,1	43,5	32,2	42,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Ordinateur	Non	96,3	95,4	98,9	96,6
	Oui	3,7	4,6	1,1	3,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

CHAPITRE XIX : HYDRAULIQUE

Ce présent chapitre est composé de deux volets, à savoir :

- l'hydraulique rurale, qui est essentiellement gérée par la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Thiès, en collaboration avec certains ONGs de la place,
- l'hydraulique urbaine, pour laquelle toutes les informations proviennent de l'Agence Régionale de la Société Des Eaux (SDE) de Thiès.

XIX.1. SITUATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Il est à signaler que les informations présentes ici sont issues des ouvrages de l'Etat et des partenaires intervenants dans le secteur (ONG, PNIR, Eau Vive, Plan Sénégal, Collectivités locales, etc.).

L'analyse évolutive de la situation hydraulique en milieu rural nous permet de dire que le nombre de forage construit au niveau régional a augmenté entre 2006 et 2007 et est resté stationnaire entre 2007 et 2008. Cette même situation a été constatée dans les différents départements et surtout à Tivaouane où près de six nouveaux forages ont été mis sur pied entre 2006 et 2007 et qu'entre 2007 et 2008 le nombre n'a pas évolué.

Le problème d'entretien de ces forages se pose, car entre 2007 et 2008, pour chaque localité au moins un forage est tombé en panne, ce qui amène leur nombre à 9 (contre 5 en 2007 et 3 en 2006). Néanmoins, il faut noter que des efforts sont entrain d'être fait car 2 des forages en panne sont en cours de réhabilitation.

Tableau n°19.1 : Nombre de forages par département en 2006, 2007 et 2008

Départements	2006	2007	2008
Mbour	23	25	25
Thiès	27	30	30
Tivaouane	44	50	50
Région	94	105	105

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Thiès

Tableau n°19.2 : Etat des forages par département en 2006, 2007 et 2008

Départements	2006		2007		2008	
	Fonctionnels	En panne	Fonctionnels	En panne	Fonctionnels	En panne
Mbour	21	2	23	2	22	3
Thiès	26	1	28	2	27	3
Tivaouane	44	0	49	1	47	3
Région	91	3	100	5	96	9

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Thiès

La situation de l'hydraulique rurale à Thiès s'est beaucoup améliorée depuis 2004. Le taux de couverture en eau potable, et par borne fontaine ou branchement particulier, y est passé de 59,2% en 2004 à 78,8% en 2008, soit un gain de 19,6 points de pourcentage. Cette évolution découle de la capitalisation des réalisations en matière d'adduction d'eau potable exécutées par l'Etat et ses partenaires. Cet état de fait (évolution du taux de couverture) s'observe aussi pour chaque département de la région.

Ainsi, le bond de 23,6 points de pourcentage dans le département de Tivaouane est surtout du aux adductions d'eau multi villages avec les projets luxembourgeois (SEN-012 et SEN-012 Rallonge), le Japon 13 et le PNIR essentiellement dans les communautés rurales (CR) de Mérina Dakhar (avec +26,0 points entre 2004 et 2008), Pékesse (+34,9), Niakhène (+50,0), Koul (+24,7) et Thilmakha (+21,5). Les CR de Pire Goureye, Méouane, Chérif Lo et Notto Gouye Diama ont été touché par l'intensification des branchements sociaux.

Tableau n°19.3 : Evolution de l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le département de Tivaouane de 2004 à 2008

Collectivité Locale	Pop. totale (déc. 2008)	Pop. Ayant accès à l'eau par AEP (déc. 2008)	Pop. N'ayant pas accès à l'eau	Taux de couverture en 2008	Taux de Couverture en 2007	Taux de Couverture en 2004
Chérif Lo	23 880	21 404	2 476	89,6	85,2	75,0
Notto Gouye Diama	32 757	31 985	772	97,6	96,5	79,3
Mont Rolland	14 155	14 155	-	100,0	100,0	84,2
Taïba Ndiaye	25 880	24 866	1 014	96,1	93,0	74,0
Darou Khoudoss	59 699	34 515	25 184	57,8	31,8	32,7
Pire Goureye	24 876	20 317	4 559	81,7	70,0	66,7
Méouane	35 288	31 471	3 817	89,2	80,5	68,2
Koul	26 102	24 713	1 389	94,7	92,9	70,0
Mérina Dakhar	35 587	34 368	1 219	96,6	91,6	70,5
Pékesse	18 531	15 217	3 314	82,1	77,3	47,2
Niakhène	9 021	9 001	20	99,8	91,5	49,8
Mbayène	8 347	4 821	3 526	57,8	56,3	53,9
Ngandiouf	24 725	21 527	3 198	87,1	72,0	61,7
Thilmakha	12 187	6 602	5 585	54,2	65,9	32,7
Tivaouane	351 035	294 962	56 073	84,0	75,9	60,5

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Thiès

S'agissant du bond de 20,4 points de pourcentage obtenu dans le département de Thiès, il s'explique d'une part, par le renforcement de la politique de branchements sociaux dans les CR de Keur Mousseu (avec +29,3) et de Fandène (+20,4), et

d'autre part par la présence de projet tels que : le POGV_II, le Japon 13, le programme luxembourgeois, les adductions d'eau de Plan Sénégal, etc.

Tableau n°19.4 : Evolution de l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le département de Thiès de 2004 à 2008

Collectivité Locale	Pop. totale (déc. 2008)	Pop. Ayant accès à l'eau par AEP (déc. 2008)	Pop. N'ayant pas accès à l'eau	Taux de couver ture en 2008	Taux de Couver ture en 2007	Taux de Couver ture en 2004
Diender Guedj	26 258	23 476	2 782	89,4	88,7	84,0
Keur Mousseu	35 311	28 046	7 265	79,4	80,6	50,1
Fandène	18 091	14 031	4 060	77,6	76,4	57,2
Tassette	20 521	18 335	2 186	89,3	90,8	66,1
Notto Diobass	38 838	35 260	3 578	90,8	90,5	63,8
Thiènaba	19 616	14 859	4 757	75,7	61,8	43,5
Ngoudiane	20 512	20 345	167	99,2	99,0	86,3
Touba Toul	45 240	37 371	7 869	82,6	77,6	67,7
Ndièyene Sirakh	25 598	23 570	2 028	92,1	87,9	74,9
Thiès	249 985	215 293	34 692	86,1	84,0	65,7

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Thiès

En ce qui concerne le bond de 13,4 point de pourcentage par rapport à 2004 dans le département de Mbour, c'est la résultante de la coopération décentralisée (commune de Saint Herbain en France et Eau Vive), entre autres programmes de raccordement au réseau d'eau des CR de Malicounda (avec +9,1) et de Diass (+18,6), etc... Néanmoins, il est difficile de développer des projets d'eau dans une bonne partie du département de Mbour à cause de la qualité de la ressource (sur toute la partie Sud Est du département, les nappes d'eau sont saumâtres et fluorées, donc impropres à la consommation) qui s'y trouve. Seuls les systèmes de transferts d'eau, qui nécessitent beaucoup d'argent et dont la mobilisation des financements est très lente, peuvent pallier à cette situation.

Tableau n°19.5 : Evolution de l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le département de Mbour de 2004 à 2008

Collectivité Locale	Pop. totale (déc. 2008)	Pop. Ayant accès à l'eau par AEP (déc. 2008)	Pop. N'ayant pas accès à l'eau	Taux de couverture en 2008	Taux de Couverture en 2007	Taux de Couverture en 2004
Ndiaganiao	46 806	39 449	7 357	84,3	83,7	48,2
Fissel	35 627	9 746	25 881	27,4	27,1	22,5
Sandiara	25 160	7 205	17 955	28,6	26,9	25,9
Sessene	26 631	8 215	18 416	30,8	36,7	20,0
Ngueniène	32 841	12 940	19 901	39,4	40,5	42,4
Sindia	36 846	36 450	396	98,9	87,0	80,0
Malicounda	40 504	38 671	1 833	95,5	95,1	86,4
Diass	31 086	27 689	3 397	89,1	90,5	70,4
Mbour	275 501	180 365	95 136	65,5	64,7	52,0

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Thiès

La situation de l'hydraulique rurale à Thiès devrait beaucoup s'améliorer avec les projets tels que :

- La seconde rallonge du projet SEN/012 du Luxembourg dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC II) 2007-2011 par le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg pour la réalisation de systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) multi villages restants du projet SEN/921 ;
- Le Programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones rurales des régions de Thiès et Louga (SEN/926), qui est un projet du PEPAM, financé par le Grand Duché de Luxembourg dans le cadre du Deuxième Programme Indicatif de Coopération (PIC II 2007-2011). Ce projet prévoit, entre autres objectifs, de réaliser des systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) multi villages, de mettre en place un certain nombre d'Associations des Usagers de Forages (ASUFOR) et d'en assurer la mise à niveau d'autres ;
- Les projets d'adduction d'eau dans le cadre du PNDL ;
- Etc.

XIX.2. HYDRAULIQUE URBAINE

Le nombre d'abonnés au niveau régional a connu une augmentation progressive entre 2005 et 2007, passant de 60 240 abonnés en 2005 à 68 805 abonnés en 2007. La même situation se retrouve au niveau de chacune des localités desservies. Entre 2007 et 2008, une baisse de près de 700 abonnés a été enregistrée (68 108 abonnés en 2008). Cette situation est particulièrement du aux nombres de résiliation assez

importants localisés dans la ville de Thiès (1 627 abonnés de moins qu'en 2007). Le fort taux d'urbanisation de la ville de Thiès fait qu'elle concentre près de 40% du nombre d'abonnés (quelque soit l'année considérée), suivi par les communes de Mbour et Tivaouane, avec respectivement 24,7% des abonnées et 10,3% en 2008.

Tableau n°19.6 : Répartition du nombre d'abonnés selon les localités entre 2005 et 2008

Localités	2005	2006	2007	2008
Thiès	25 080	26 140	28 765	27 138
Khombole	1 152	1 201	1 499	1 544
Pout	2 142	2 240	2 419	2 467
Mbour	14 698	15 449	16 191	16 826
Joal	2 174	2 235	2 341	2 357
Fadiouth	848	851	854	854
Thiadiaye	646	720	989	1 012
Saly	1 997	2 168	2 299	2 468
Somone	1 682	1 787	1 931	1 948
Popenguine	727	799	859	878
Tivaouane	5 846	6 438	7 052	7 015
Méckhé	2 410	2 485	2 611	2 608
Pire	838	871	995	993
Région	60 240	63 384	68 805	68 108

Source : SDE de Thiès

Depuis 2005, jusqu'en 2007, le nombre de branchements sociaux a enregistré une baisse passant de 3 325 en 2005 à 1 560 en 2007. Cette même tendance est observée sur dix (10) des quatorze (14) localités desservies par la SDE. Par contre, entre 2007 et 2008, le nombre de branchements sociaux a quadruplé pour atteindre 6 833 en 2008. Cette situation s'explique par la réouverture des branchements sociaux depuis le début de l'année 2008.

La répartition faite selon les localités nous indique que la ville de Thiès, qui concentre près des quatre cinquième (80,4%) des branchements sociaux a vu son nombre multiplié par 25, il est passé de 213 à 5 497 entre 2007 et 2008, ensuite viennent les localités de Mékhé et Pire, pour qui le nombre de branchements sociaux entre 2007 et 2008 a été respectivement multiplié par 14,2 (passage de 10 à 142) et 11,5 (passage de 17 à 195). Quant aux localités de Fadiouth et Kellé, elles n'ont pas eu de branchements sociaux depuis 2005. La commune de Saly aussi n'a pas bénéficié de branchements sociaux en 2008.

Quant à la production d'eau, elle a augmenté de plus d'un million de m^3 entre 2005 et 2008, passant de 16 123 660 à 17 209 587 m^3. Cette tendance est similaire entre 2007 et 2008 pour neuf (9) « Mbour, Joal, Fadiouth, Thiadiaye, Somone, Poponguine, Tivaouane, Pire et Kelle » des quatorze (14) localités desservies ; tandis que les cinq (5) autres localités restantes ont eu une baisse de la production d'eau par la SDE pour la période 2007 - 2008. Comme précédemment, la plus grande

partie de cette production d'eau est desservie à Thiès-ville, qui y concentre 36,8%, suivi des communes de Mbour et Tivaouane, qui ont respectivement 23,6% et 9,1%.

Tableau n°19.7 : Répartition des branchements sociaux selon les localités entre 2005 et 2008

Localités	2005	2006	2007	2008
Thiès	1 151	911	213	5 497
Khombole	49	78	274	69
Pout	130	65	11	123
Mbour	872	308	177	387
Joal	94	18	63	1
Fadiouth	0	0	0	0
Thiadiaye	191	114	263	100
Saly	40	10	3	-
Somone	158	26	46	22
Popenguine	139	15	43	31
Tivaouane	329	409	440	266
Méckhé	116	89	10	142
Pire	56	26	17	195
Kelle	0	0	0	-
Région	3 325	2 069	1 560	6 833

Source : SDE de Thiès

Tableau n°19.8 : Répartition de la production en m3 selon les localités entre 2005 et 2008

Localités	2005	2006	2007	2008
Thiès	6 260 622	6 458 100	6 484 774	6 327 705
Khombole	221 134	226 622	260 543	257 896
Pout	1 559 193	1 594 573	1 729 732	1 665 692
Mbour	3 670 083	3 866 610	4 025 580	4 069 893
Joal	524 718	549 884	520 431	578 382
Fadiouth	54 741	47 661	48 401	52 866
Thiadiaye	97 064	102 697	126 360	143 341
Saly	1 157 336	1 088 330	1 180 592	1 081 689
Somone	449 923	423 041	529 117	581 051
Popenguine	164 044	173 513	183 730	238 628
Tivaouane	1 285 403	1 383 808	1 470 797	1 559 633
Méckhé	442 636	482 994	424 257	331 140
Pire	199 063	175 325	170 372	197 912
Kelle	37 700	53 114	28 473	123 759
Région	16 123 660	16 626 272	17 183 159	17 209 587

Source : SDE de Thiès

Concernant les volumes vendus, une baisse a été enregistrée au niveau régional et dans six des quatorze localités entre 2007 et 2008. Cette baisse s'explique en partie par les chutes enregistrées dans les localités de Pout, Saly et Tivaouane, où les volumes vendus ont diminué respectivement de 164 553 m^3, 91 428 m^3 et 53 015 m^3 entre 2007 et 2008. Il est à noter aussi des hausses de ventes assez importantes comme pour le cas des communes de Somone et Mbour qui ont respectivement augmenté de 133 103 m^3 et 48 749 m^3 entre 2007 et 2008.

Tableau n°19.9 : Répartition des volumes vendus en m^3 selon les localités entre 2005 et 2008

Localités	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Thiès	4 873 577	4 973 983	5 250 711	5 264 072
Khombole	176 136	179 542	202 308	224 659
Pout	1 526 585	1 643 043	1 678 523	1 513 970
Mbour	3 023 299	3 109 699	3 357 080	3 405 829
Joal	411 391	413 416	414 302	406 980
Fadiouth	40 664	40 065	37 578	33 360
Thiadiaye	87 263	96 871	119 389	133 145
Saly	1 134 767	1 145 308	1 230 683	1 139 255
Somone	415 833	386 654	454 486	587 589
Popenguine	148 698	162 554	174 739	191 532
Tivaouane	1 060 016	1 129 805	1 319 768	1 266 753
Méckhé	440 632	540 955	513 718	499 626
Pire	153 787	160 205	176 531	195 226
Région	13 492 648	13 982 100	14 929 816	14 861 996

Source : SDE de Thiès

CHAPITRE XX : CULTURE ET LOISIRS

La ville de Thiès dispose au plan culturel de potentialités considérables. Elle doit cette richesse à sa position de carrefour, où se rencontrent plusieurs groupes socioculturels. Cette cohabitation entre sérères « none, ndut, safi, etc. », wolofs, haal pular, lébou, mandingues, bambaras, etc. donne à la région un patrimoine et un agenda culturel particulier.

XX.1. LES POTENTIALITES CULTURELLES DE LA REGION

La région de Thiès dispose de plusieurs infrastructures d'ordre culturelles comme :

- l'espace jeune,
- le centre culturel régional de Thiès,
- les manufactures des arts décoratifs,
- le musée,
- etc.

Tout ceci participe à la consolidation d'acquis à travers des programmes ficelés par le centre culturel ou en collaboration avec les artistes de la région qui ont pu s'organiser en association comme l'AMS (Association des Métiers de la Musique), l'ARCOT (Association des Artistes Comédiens de Thiès), l'ADAPT (Association des Artistes Dynamiques Plasticiens de Thiès), l'Association des Stylistes et coiffeuses de la région de Thiès ; mais la plupart rencontre des difficultés quant à la réalisation de leurs programmes.

XX.2. LES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES

Tableau n°20.1 : Répartition des infrastructures socioculturelles par département en 2008

Infrastructures	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Centres culturels	0	2	0	2
Salles des fêtes	1	2	1	4
Centre de lecture	3	3	1	7
Monuments et Sites culturels	--	--	--	30

Source : Centre culturel Régional de Thiès

La région compte globalement 43 infrastructures socioculturelles réparties entre les monuments et sites culturels (69,8%), les centres de lecture (16,3%), les salles des fêtes (9,3%) et les centres culturels (4,7%). Exception faite des monuments et sites culturels, la plupart de ces infrastructures se localise dans la capitale régionale Thiès, ensuite vient le département de Mbour, puis Tivaouane vient en troisième position.

XX.3. LES CONTRAINTES

Les contraintes sont pour la plupart du temps d'ordre financier. Le budget de fonctionnement des infrastructures culturelles est largement inférieur au besoin et à la demande. Pour les artistes, en plus des difficultés qu'ils rencontrent pour la subvention, nous notons aussi une lenteur dans l'exécution des procédures administratives.

Hormis ces contraintes, nous notons qu'il y a une (un) :

- ☞ Nécessité d'augmenter le fond d'ouvrage de la bibliothèque régionale ;
- ☞ Manque d'implication financière des communes et conseils ruraux dans les programmes d'actions et d'animation culturels initiés par le CCRT, exemple :
  - o Journée mondiale de la musique,
  - o Journée mondiale du patrimoine,
  - o Journée mondiale de la danse,
  - o Programmes d'activités (agenda du CCRT),
- ☞ Manque de cybers ;
- ☞ Insuffisance du budget du CCRT par rapport aux sollicitations des associations ;
- ☞ Non prise en compte, par les collectivités locales, des domaines culturels qui leur sont transférés ;
- ☞ Absence de lettre de mission du CCRT dans le cadre du transfert des compétences.

XX.4. LES RECOMMANDATIONS

Au regard de la situation du secteur de la culture à Thiès, il serait souhaitable que (qu') :

- ☞ le Conseil Régional, en rapport avec le Centre Culturel Régional de Thiès, organise annuellement des rendez vous culturels de Thiès ;
- ☞ il y ait des accords de subventions annuelles aux associations culturelles de la région ;
- ☞ il y ait la création d'un studio d'enregistrement au Centre Culturel Régional de Thiès.

CHAPITRE XXI : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE

La politique de prise en charge des groupes vulnérables défavorisés, que sont les handicapés, les personnes âgées, les femmes et les enfants, s'inscrit dans le cadre global de la politique nationale d'action sociale. Avec la dégradation des conditions d'existence, qui s'est fortement déteinte sur la société thièssoise, notamment au niveau de la cellule de base qu'est la famille, la prise en charge et l'appui à de ces personnes s'imposent. Ce chapitre traite de la situation de ces groupes vulnérables ainsi que de celle des associations de femmes.

XXI.1. ACTION SOCIALE

L'action Sociale est une structure à compétence transférée aux collectivités locales, sous l'autorité de l'exécutif régional. Elle est chargée de la mise en œuvre et de l'exécution de la politique sociale définie par le gouvernement, en matière de lutte contre la pauvreté, et d'assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population, surtout celle défavorisée au niveau décentralisé. Pour ce faire, elle s'appuie sur les structures décentralisées qui sont :

- le service régional (SRAS) ;
- les services départementaux (SDAS) ;
- les centres de promotion et de réinsertion sociale (CPRS).

Encadré n°21.1 : Les cibles de l'action sociale

- les enfants et jeunes déshérités ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les veuves et orphelins enfants vulnérables (OEV) ;
- les personnes âgées / ainés ;
- les enfants mendiants de la rue, des daaras ;
- les familles démunies ;
- les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ;
- les groupes minoritaires (ethniques, religieux, émigrés, étrangers en difficultés, etc.).

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

XXI.1.1. PERSONNES HANDICAPEES

Cette catégorie de la population régionale, d'un niveau pas très élevé du point de vue nombre n'en demeure pas moins très importante compte tenu de ses sensibles implications sociales.

Les résultats de la dernière Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (réalisée en 2005/06) révèle que 1,3% de la population thièssoise est considérée comme handicapée (ici est pris en compte l'handicap qui empêche d'avoir une activité soutenue ou de suivre une scolarité.), répartie comme suit dans les trois départements : 1,6% se localisent à Thiès, 1,5% à Tivaouane et la plus faible

proportion d'handicapée se retrouve à Mbour avec juste 0,9% de la population Mbouroise qui est considérée comme handicapée.

Une répartition selon le sexe nous indique une quasi égalité des proportions d'handicapés selon le sexe. 1,5% de personnes handicapées chez les hommes et 1,2% chez les femmes. Dans la population des handicapés, nous comptons un peu plus d'hommes avec 53,8% contre 46,2% chez les femmes.

Tableau n°21.1 : Différents types d'handicaps dans la région de Thiès en 2008 (informations inchangées)

Types d'handicaps	**Proportion (en %)**
Moteurs	38,9
Déficients mentaux	13,9
Déficients visuels	12,2
Sourds	9,5
Lépreux	2,5
Albinos	0,6
Autres types d'handicaps	22,4

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

Une répartition des handicapés selon le type nous indique que la population des infirmes des membres inférieurs (partie du corps humain du bassin aux pieds) est beaucoup plus importante par rapport à celle des autres types d'handicaps, représentant 27,6%. Cette situation est la même au niveau des trois départements. Hormis la population des autres types d'handicaps qui ne sont pas répertoriés ici, la population des déficients mentaux vient en deuxième position avec 13,9% de la population totale des handicapés. La population des handicapés souffrant d'albinisme est la plus faible avec juste 0,6% de la population totale.

Tableau n°21.2 : Répartition en % de la population résidente handicapée selon le type de handicap et le département en 2008 (informations inchangées)

Département	**Cécité**	**Surdité**	**Muet**	**Infirmité membre inf**	**Infirmité membre sup**	**Déficience mentale**	**Albinisme**	**Lépro serie**	**Autres**
Mbour	11,6	9	5,6	27,3	9,9	12	0,6	4,9	19,%
Thiès	12,7	9,7	5,9	27,6	11,3	15,4	0,6	1,9	14,9%
Tivaouane	12,4	10	7,2	27,9	12,9	14,5	0,6	0,5	14,1%
Ensemble	12,2	12,2	6,2	27,6	11,3	13,9	0,6	2,6	16,1%

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

Il existe 12 organisations de personnes handicapées, assez structurées dans la région ; elles se sont regroupées en fédération régionale ou l'on retrouve tous les types de handicaps sauf les malades mentaux.

Tableau n°21.3 : Répartition du nombre d'associations de personnes handicapées selon le type en 2008

Dénomination association	**Nombre**
association Handicapés moteurs	02
association Handicapés visuels	03
association Handicapés sourd- muets	03
association Handicapés de la lèpre blanchie (guéris)	03
association des albinos	01
TOTAL	**12**

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

XXI.1.1.1. Structure pour personnes handicapées

Il existe dans la région deux grands villages de reclassement social :

- le VRS Touba Peycouk,
- et le VRS MBalling,

VRS de Touba Peycouk

Le VRS de Touba Peycouk est un village de reclassement social des malades de la lèpre. Crée en 1914, il compte 2 500 habitants en 2008. Le village dispose des infrastructures et équipements suivants :

- Une école de 12 classes,
- Une maternité,
- Une garderie d'enfants,
- Un périmètre maraîcher,
- Une école coranique « daara »,
- Un centre de formation des femmes,
- Un poste de santé,
- Un poulailler,
- Une étable
- Une pompe éolienne en panne,
- 06 puits non fonctionnels,
- Deux moulins à mil,
- Une batteuse à mil,
- Huit boutiques communautaires,
- 02 magasins de stockage,
- Un forage équipé de 02 châteaux d'eau,
- 12 bornes fontaines,
- Huit kiosques à pain,
- Un collège d'enseignement moyen,
- Un groupe d'épargne et de crédit (GEC)

VRS de Mballing

Le VRS de Mballing est un village de reclassement social des malades de la lèpre aussi, c'est le village de reclassement le plus peuplé parmi les VRS du Sénégal, il compte en 2008 une population de 3 500 personnes. Comme infrastructures et équipements le village dispose de :

- Une école de 12 classes,
- Une chapelle,
- Une maternité,
- Un centre social,
- Un collège enseignement moyen
- Deux écoles coraniques, arabe,
- Un centre multifonctionnel,
- Un poste de santé,
- Un poulailler,
- Neuf bornes fontaines,
- 21 poteaux électriques,
- Un moulin à mil,
- 01 batteuse à mil,
- Un centre de séchage de poisson,
- 01 magasin de stockage,
- Un forage équipé de 02 châteaux d'eau,
- 09 lampadaires,
- Un centre de menuiserie,
- Un groupe d'épargne et de crédit (GEC)

Toutes ces réalisations dans ces VRS ont été possibles grâce à l'appui des partenaires ; ONG ; et associations humanitaires comme :

- ☞ Fondation RAOUL FOLLEREAU,
- ☞ L'ASAL,
- ☞ Fédération internationale des associations humanitaires du nord (ILEP),
- ☞ DAHW,
- ☞ Sénégal Hilfe Verein (une ONG allemende) et d'autres donateurs,
- ☞ Etat (encadrement technique; suivi projets et programmes).

La région de Thiès (exception faite du département de Tivaouane) dispose de Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS). Leur mission est de contribuer à la lutte contre la pauvreté grâce à l'amélioration des conditions des personnes défavorisées ; de favoriser des processus de développement capables d'assurer une auto prise en charge dynamique des attentes individuelles, collectives et communautaires.

Il faut noter qu'en plus de ces deux CPRS et VRS, les personnes handicapées bénéficient aussi d'autres structures telles que :

- ☞ 03 (Trois) Centres socioprofessionnel des handicapés moteurs localisés à Thiès, MBour et Tivaouane, construits et équipés par l'ONG allemande : Sénégal Hilfe Vérein

- 01(un) Centre Communal Robinson House des Albinos à Thiès
- 01(une) Ecole des Sourds Muets s/c de CPRS route de St-Louis à Thiès
- 01(un) Centre des aveugles de MBour et une structure étatique l'INFJA
- 01(un) Centre pour enfants handicapés à NDiagagnao (département de Mbour) seule structure existant en milieu rural.

XXI.1.1.2. Difficultés rencontrées

Malgré cette situation où les bonnes volontés sont ressenties (appui de l'Etat avec l'octroie de terrains pour la construction des structures, les subventions, les dons et legs des ONG et associations humanitaires), des difficultés sont notées, telles que :

- insuffisance de structures étatiques et d'agents d'encadrement des cibles.
- L'insertion socio-économique et la formation des cibles
- Insuffisances de financement de micro projets productifs
- manque de moyens logistiques
- difficultés d'accès aux terres et à l'emploi (discrimination, stigmatisation).
- faible participation des collectivités locales sur la prise en charge des cibles
- Interventions dispersées des cibles (manque de cohésion dans les organisations de personnes handicapées)

XXI.1.2. PERSONNES AGEES

Les personnes âgées (de plus de 60 ans) constituent un groupe non négligeable de la population régionale; représentant 5,8% de la population régionale en 2008, cette proportion est presque invariable selon qu'on soit chez les femmes (5,9%) ou chez les hommes (5,7%). La répartition selon le sexe nous indique qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans la population des personnes âgées (respectivement 50,9% contre 49,1%).

La région de Thiès compte à peu près dix sept (17) associations qui regroupent environ 30 048 membres. La fédération régionale des associations des retraités du Sénégal dénombre le plus grand nombre de membres avec 15 056 membres environ, correspond à la moitié (50,1%) de l'ensemble des membres. Ensuite vient la section régionale de l'association nationale des anciens militaires invalides du Sénégal (ANAMIS), avec 12,0%. L'association des retraités municipaux de Thiès (GIE Lat Dior Diop) et celle des retraités de AVAMS regroupe les plus petit nombre de membres avec respectivement 88 et 100 membres correspondant pour chacun à 0,3%.

Tableau n°21.4 : Nombre de membres par associations des personnes âgées en 2008

Dénomination association	**Nombre organisations**	**Nombre membres**
FARPAS régionale (fédération des associations des retraités du Sénégal) regroupant les associations suivantes : - Fonds National des Retraités (FNR) - Groupement Autonome des Retraités de l'Ipres (GARI) - Association National des Retraités du Sénégal (ANRS) - Association des Retraités du Sénégal (ARS) - Association Générale des Allocataires des Régimes de retraités (AGARR)	05	Environ 15 056
- L'union nationale des cheminots retraités du Sénégal (UNCRS) composée de sous groupes : Association des anciens cheminots en retraite du Sénégal Association Veuves et orphelins	02	3 000
Association des anciens combattants et mutilés de guerre (section régionale)	01	696
- Association des retraités municipaux de Thiès (GIE Lat Dior Diop)	01	88
- Association des retraités de AVAMS de Thiès	01	100
Association des volontaires du 3é âge	01	750
- Association des notables de Nguinth	01	150
Association Nationale des Anciens Militaires Invalides du Sénégal (ANAMIS)	01	3 600
- Association Régionale des personnes âgées catholiques	01	2 500
Association des retraités diabétiques	01	
Association Mutuelle de santé Complémentaire FAGGU	01	1 608
- ADEPA (association pour la défense des droits des enfants et des personnes (âgées)	01	2 500
TOTAL	17	

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Thiès

XXI.1.3. ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE ET PERSONNES DEPLACEES OU REFUGIEES

Les enfants (âgés entre 0 et 14 ans) et les jeunes (âgés entre 15 et 34 ans) constituent une part importante de la population régionale tant en ce qui concerne leur nombre (plus des trois quart de la population régionale, 77,2%) que leur caractère très sensible. Au plan régional, environ 33,6%[23] du groupe des enfants sont constitués par les 0-4 ans, 34,4% sont âgés entre 5 et 9 ans et ceux âgés entre 10 et 14 ans représentent 31,9%.

La typologie des enfants défavorisés nous indique six (6) catégories :

- les enfants et jeunes « FAKH MAN »,
- les enfants talibés mendiants,
- les enfants handicapés,
- les orphelins et enfants vulnérables (OEV),
- les enfants travailleurs,
- les enfants mal traités (sévices, viol, etc.).

Le phénomène des **enfants de la rue** communément appelé « FAKH MAN» est une spécificité de la région de Thiès compte tenu de sa situation de carrefour. Cela explique aussi l'émergence de plusieurs structures d'accueil et centres d'écoute. Le phénomène de la **mendicité** est observé dans la région avec l'émergence de daara non structurés.

Nous pouvons citer quelques structures œuvrant dans le cadre de la promotion de l'enfance déshéritée :

- ☞ Domi Nêep : Centre d'accueil assurant le suivi des enfants de la rue ;
- ☞ ASSRETERS (Association pour le suivi sanitaire et la réinsertion sociale des talibés et enfant de la rue) ;
- ☞ JED : jeunesse enfance en difficulté ;
- ☞ Centre d'éducation non conventionnelle (daara) ;
- ☞ SOS Dialogue : Centre de promotion pour les jeunes filles en déperdition ;
- ☞ Association pour la protection des enfants déshérités et orphelins du sida (APEDOS) ;
- ☞ La pouponnière de Mbour « ONG Vivre Ensemble » ;
- ☞ Association PLCD (Lutte contre la drogue et le VIH /SIDA) ;
- ☞ Pour le sourire d'un enfant ;
- ☞ Centre « Main Noire –Main Blanche ».

La région de Thiès abrite des zones de regroupements des personnes déplacées. Il s'agit :

- ☞ du village des rapatriés de Mauritanie : Louly NDIA, situé dans la communauté rurale de Sandiara dans le département de Mbour, avec 30 maisons construites

[23] Projections du RGPH_2001/02

en faveur des rapatriés par l'ONG allemand Sénégal Hilfe Verein. Le nombre d'habitants y est estimé à 300 ;

- ☞ du village de Samba Laobé, situé toujours dans la communauté rurale de Sandiara et regroupant des refugiés de Guinée Bissau.

XXI.2. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La région de Thiès compte 7 723 groupements de femmes, qui regroupent 140 834 membres au total. Tous ces groupements peuvent être scindés en trois groupes, à savoir :

- ☞ les Groupements de Promotion Féminine (GPF), qui sont au nombre de 1 806,
- ☞ Les clubs de solidarité, 5 261,
- ☞ Et les Groupements d'Intérêt Économique (GIE), 316.

Les autres types d'organisations féminines sont au nombre de 340 dans la région en 2007.

Les GPF regroupent plus de la moitié des femmes avec 80 564 membres, correspondant à 57,2%, viennent en deuxième position les clubs de solidarité avec 52 610 membres, correspondant à 37,4%. Les GIE, quant à eux regroupent le plus petit nombre de femmes avec juste 3 160, correspondant à 2,2% des femmes.

Tableau n°21.5 : Répartition des Organisations de femmes par département

Organisations	Mbour		Thiès		Tivaouane		Total Région	
	Nbre	Membre	Nbre	Membre	Nbre	Membre	Nbre	Membre
Groupements de Promotion Féminine	506	25 300	784	37 684	516	17 580	1 806	80 564
Clubs de solidarité	1 114	11 140	2 058	20 580	2 089	20 890	5 261	52 610
Groupements d'Intérêt Economique	316	3 160					316	3 160
Autres organisations féminines	151	4 500	158		31		340	4 500
Total	2 087	44 100	3 000	58 264	2 636	38 470	7 723	140 834

Source : Service Régional du Développement Communautaire de Thiès

Les activités génératrices de revenus auxquelles sont tournées ces femmes sont en majorité : le petit commerce dans les départements de Thiès et Tivaouane et la transformation de produits halieutiques dans le Mbour. Par rapport aux autres activités, l'élevage est très peu pratiqué par les femmes (sauf dans les départements de Mbour et Thiès).

Tableau n°21.6 : Liste des secteurs de concentration des femmes par ordre d'importance pour chaque département

Départements	Mbour	Thiès	Tivaouane
1er	Transformation produits halieutiques	Commerce	Commerce
2ème	Transformation céréales, fruits et légumes	Teinture	Maraîchage
3ème	Commerce	Transformation céréales, fruits et légumes	Agriculture
4ème	Agriculture	Transformation produits halieutiques	Transformation produits halieutiques
5ème	Maraichage	Agriculture	Transformation céréales, fruits et légumes
6ème	Elevage	Maraîchage	
7ème		Elevage	

Source : Service Régional du Développement Communautaire de Thiès

RECOMMANDATIONS

La région de Thiès est relativement pourvu en infrastructures de prise en charge de groupes cibles de l'action sociale. Elle semble mieux lotie que les autres régions après Dakar. Mais cependant des disparités demeurent entre les départements, car au moment où les départements de Mbour et Thiès disposent de Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS), le département de Tivaouane en est dépourvu. Aussi il faut signaler qu'une autre difficulté majeure rencontrée dans la gestion des groupes vulnérables demeure la non maîtrise des données réelles permettant de mettre en place un programme approprié en faveur de cette catégorie. Pour pallier à ces quelques difficultés des propositions de solutions sont listées ci-dessous :

- meilleure implication des collectivités locales dans la prise en charge des personnes handicapées ;
- concevoir et promouvoir une bonne politique d'appui financier et inciter les pouvoirs publics à renforcer des subventions en faveur des PH ;
- faciliter l'accès aux services sociaux de bases ;
- renforcer les capacités des organisations de PH ;
- insuffisance de matériels orthopédiques (prothèses) et autres (appareils auditifs, crèmes dermatologiques pour albinos, cannes, béquilles, etc.) ;

- concevoir et promouvoir une bonne politique d'appui financier aux personnes âgées (accès aux crédits nécessaires à la réalisation de petits projets productifs) ;
- renforcer le plaidoyer auprès des collectivités locales pour une bonne prise en charge des personnes âgées ;
- améliorer les conditions de vie des membres des associations avec leur participation à des projets et programmes initiés au niveau local et national ;
- prendre en compte tous les besoins particuliers des personnes âgées en matière de santé, social, environnemental, etc. ;
- insuffisance des subventions et secours destinés aux personnes âgées ;
- initier et financer des programmes locaux sur la collecte de données de cette cible enfant en situation difficile.

AUTRES SECTEURS

CHAPITRE XXII : EMPLOI - TRAVAIL

Ce secteur traite de l'emploi et du travail avec comme source d'information l'Inspection Régional du Travail (IRT) de Thiès et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (2005/06). Cette dernière, pour des besoins de comparaisons par rapport aux précédentes enquêtes qui portaient sur la pauvreté, a mesuré l'activité du moment. L'emploi du moment, ou emploi actuel, est l'emploi occupé au cours des sept derniers jours précédant la date d'interview.

Encadré n°22.1 : Quelques définitions relatifs au marché du travail

Etre **occupé** ou pourvu d'un emploi, c'est le fait d'avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine ayant précédé l'enquête.

Etre au **chômage** c'est remplir les conditions définies par le BIT qui retient trois critères devant être remplis à la fois : le fait d'être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines.

La population **active** comprend les personnes pourvues d'un emploi et celles au chômage.

La population **inactive** est définie par opposition à la population active. C'est donc l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupée ou au chômage). Elle comprend les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les handicapés, les retraités, les rentiers et toutes les personnes se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas travaillé et n'ont pas cherché du travail dans la période de référence définie.

Le BIT suggère que l'âge minimum soit 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Le choix de 10 ans nous paraît le plus approprié dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge.

Source : Rapport national de l'ESPS_2005-2006

XXII.1. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION

En 2005/2006, près d'un tiers des thièssois étaient pourvus d'un emploi, avec une nette prédominance masculine, soit 49,2% contre 17,4% pour les femmes. L'analyse montre que le département de Mbour concentrait plus d'occupés avec 36,2% (avec plus d'un homme sur deux (53,8%) qui était occupé, contre moins d'une femme sur cinq (19,7%)). Les forts taux d'occupation pourraient s'expliquer par l'intense activité du tourisme et de la pêche.

Tableau n°22.1 : Taux d'occupation des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	53,8	19,7	36,2
Thiès	46,3	15,7	30,4
Tivaouane	47,6	17,0	31,3
Total	49,2	17,4	32,6

Source : ESPS_2005-2006

Notons cependant que le taux d'activité global défini comme étant le rapport du nombre d'actifs (occupés et chômeurs au sens strict du BIT) sur la population en âge de travailler, était estimée en 2005/2006 à 36,0% (53,2% chez les hommes et 20,3% chez les femmes). C'est à dire un peu plus du tiers de la population thièssoise en âge de travailler était effectivement présent sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail.

Tableau n°22.2 : Taux d'activité des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	55,9	21,8	38,3
Thiès	52,3	19,8	35,4
Tivaouane	50,8	18,7	33,7
Total	53,2	20,3	36,0

Source : ESPS_2005-2006

XXII.2. POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage ou rapport du nombre de chômeurs à la population active (les occupés et les chômeurs) était estimé en 2005/2006 à 9,5% au niveau régional. Le département de Mbour concentrait le plus faible taux de chômage avec 5,6% (ce taux est allé jusqu'à 3,7% chez les hommes), suivi de Tivaouane qui présentait 7,2% de chômeurs et la capitale régionale regroupait le plus grand nombre de chômeurs avec 14,3% (20,9% chez les femmes).

Tableau n°22.3 : Taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	3,7	10,0	5,6
Thiès	11,6	20,9	14,3
Tivaouane	6,2	9,6	7,2
Total	7,5	14,4	9,5

Source : ESPS_2005-2006

XXII.3. LA DEPENDANCE

La population dépendante correspond à l'ensemble des personnes au chômage et des personnes inactives de 10 ans et plus, auxquelles sont ajoutées les personnes de moins de 10 ans. Le taux de dépendance ou nombre moyen de personnes à la charge d'un actif occupé s'obtient en faisant le rapport de cette population sur la population active occupée. Au niveau régional, une personne active occupée a en charge plus de trois personnes inoccupées (le taux de dépendance y est de 3,3). La dépendance n'est pas la même selon les départements : dans le département Mbour, elle est faible avec 2,9 et va même jusqu'à 1,6 pour les hommes. Thiès et Tivaouane ont des valeurs assez élevées de l'ordre de 3,4 et 3,6 respectivement.

Tableau n°22.4 : Taux de dépendance des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	1,6	6,2	2,9
Thiès	2,0	7,4	3,4
Tivaouane	2,1	7,3	3,6
Total	1,9	6,9	3,3

Source : ESPS_2005-2006

XXII.4. STATISTIQUES DES CONTRATS DU TRAVAIL

Tableau n°22.5 : Répartition des contrats enregistrés par type en 2007 et 2008

Nature / Année	CDD	CDIND	SAIS	APPRENTI	STAGE	TOTAL
2007	2 059	629	722	5	450	3 865
2008	2 760	894	421	135	403	4 613

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès
CDD = CONTRATS A DUREE DETERMINEE
CDIND = CONTRATS A DUREE INDETERMINEE
SAIS = CONTRATS SAISONNIERS
APPRENTIS = CONTRAT APPRENTIS
STAGE = CONTRATS STAGE

L'évolution des contrats de travail enregistrés au niveau de l'Inspection Régional du Travail (IRT), nous indique qu'en 2008 4 613 contrats de travail ont été répertoriés contre 3 865 en 2007, soit une augmentation annuelle de 748 contrats. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des CDD, CDIND et APPRENTI enregistrés, avec respectivement 701, 265 et 130 contrats de plus ; néanmoins des baisses ont été observées pour les contrats de types saisonniers et les contrats de stage, avec respectivement 301 et 47 contrats en moins par rapport à 2007.

Près des trois cinquième des contrats enregistrés (59,8%) sont des CDD, suivi des CDIND, avec moins d'un cinquième (19,4%). Le reste se partageant entre les contrats saisonniers, les contrats de stage et les contrats apprentis, ce dernier type

de contrats représente à peine 2,9% de l'ensemble ; mais il présente l'évolution la plus élevée par rapport à 2007, où le nombre de contrat enregistré est multiplié par 27 en 2008.

Graphique n°22.1 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2008

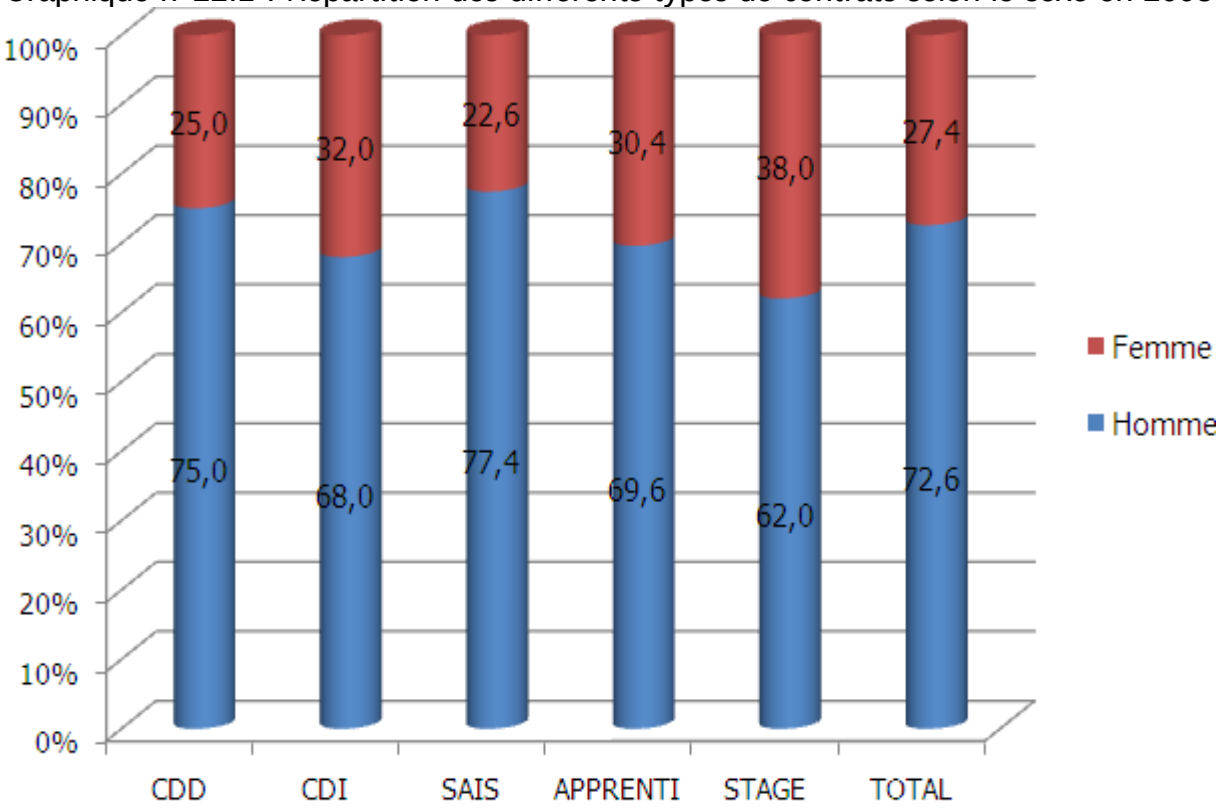

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès

Sur l'ensemble des contrats enregistrés en 2008 un peu moins des trois quarts (72,6%) sont des hommes, contre 27,4% de femmes. Cette situation est presque similaire, à quelque différence près, pour chaque type de contrats. Un peu plus du tiers des stagiaires (38,0%) répertoriés sont des femmes.

XXII.5. DEMANDEURS D'EMPLOIS

Le nombre d'inscrit au niveau du registre des offreurs et des demandeurs d'emploi de l'Inspection Régionale du Travail est passé de 73 en 2006 à 172 en 2007 avant de perdre 20 points en 2008, pour atteindre finalement 152 demandeurs d'emploi. Parmi les inscrits de 2008, les trois cinquième (60,5%, correspondant à 92) sont des hommes et le reste (39,5%, correspondant à 60) est de femmes. La répartition selon le niveau d'inscription nous indique que : les ouvriers constituent la plus grande frange des demandeurs d'emploi, avec près de 60% de l'effectif total, suivi des manœuvres, avec 30%. Les demandeurs diplômés ne constituent que le dixième (10%) de l'ensemble.

A côté des demandes d'emploi, quelques offres, au nombre de trois, ont été recensés dans le courant de 2008 à l'inspection. Ces offres ont concernées :

- la FENAS « Fédération Nationale des Artisans du Sénégal », avec une offre pour un menuisier machiniste et une autre pour un apprenti en formation couture ;
- la Société intérim SABA, avec une offre pour un mécanicien.

Le secteur de l'emploi est difficilement maîtrisable, ceci est relative à :

- la part importante du secteur de l'informel, souvent constitué d'entreprises de petite envergure et dont l'existence est éphémère ;
- l'importance de la population rurale ;
- la non disposition de statistiques actualisées pourtant sur l'emploi comme le taux de chômage, le taux d'activité, le taux de participation, etc. (l'IRT gère surtout le secteur du travail à savoir les inscriptions, les placements) ;

Ces différents points constituent un frein pour bien cerner ce secteur.

CHAPITRE XXIII : JUSTICE

Le présent chapitre fournit des informations relatives aux activités de la justice dans la région de Thiès en 2008, telles que : les affaires jugées au niveau des tribunaux (régional et départementaux) ; les infractions commises et répertoriées au niveau des commissariats de police et la situation au niveau des maisons d'arrêt et de correction.

Encadré n°23.1 : Définition de concepts

Les affaires observées en justice pénale, dans ce document, sont de 4 types :

- **affaires de simple police** : contraventions de la police portées auprès des tribunaux ;
- **affaires autres que de simple police** : crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger ;
- **affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête au cas où l'enquête préliminaire ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes ;
- **affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente pour jugement.

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **écroués** : individus pris en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ce sont soit des condamnés, soit des détenus provisoires ;
- **détenus provisoires** : C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée ;
- **condamnés** : individus ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

Source : SES_Fatick_2006

XXIII.1. POPULATION PENALE

La région de Thiès compte 3 maisons d'arrêt correctionnel, situé au niveau de chaque département. L'analyse nous permet de dire que la population carcérale en 2008 est estimée à 5 125 détenus, répartie inégalement entre les trois départements. Mbour et Thiès renferment chacun un peu plus des 2 cinquième avec respectivement 41,6% et 40,8%. Tivaouane concentre moins de détenus avec juste 17,6% de l'ensemble.

Plus des trois quart des détenus (78,8%) ont été condamnés en 2008, contre 21,2% de détenus qui ne sont pas encore jugés (provisoire). La répartition selon le sexe nous indique que plus de 9 détenus sur 10 sont des hommes, la plupart des détenus (98,2%) sont des sénégalais, les étrangers représentent un pourcentage très faible (1,8%). Il n'y a pas de détenus étrangers dans le département de Tivaouane.

La répartition selon les tranches d'âge nous indique que toute la population carcérale est âgée de plus de 13 ans. Aussi bien au niveau régional qu'au niveau

départemental, la population la plus élevée est observée entre les tranches d'âge 25 à 36 ans. A partir de 46 ans et plus, elle commence à diminuer (moins d'un dixième de l'ensemble). Il est à remarquer qu'à Tivaouane il n'a pas été recensé un détenu âgé de moins de 18 ans (mineur).

Des sorties de prison ont été enregistrées à hauteur de 47,9% des détenus au niveau régional, le département de Thiès a présenté le taux de libération le plus élevé avec 70,9% des prisonniers, qui pour la plupart (28,4%) ont purgé leur peine jusqu'à expiration. Les acquittements et relaxes ont été enregistrés à hauteur de 24,3%. Le département de Mbour présente le taux de libération le plus faible avec 28,7% des détenus. Les libérations dans le département de Tivaouane s'obtiennent pour la plupart (60,3%) à l'issu d'une expiration de peine. Aucune liberté conditionnelle n'a été prononcée comme motif de libération en 2008.

Tableau n°23.1 : Nombre de Maison d'Arrêt et de Correction de la région en 2008

Départements	Nombre
Mbour	1
Thiès	1
Tivaouane	1
Total Région	3

Source : MAC Mbour, Thiès et Tivaouane

Tableau n°23.2 : Répartition des détenus de la région par sexe en 2008

Départements	Détenu provisoire			Condamné			Total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Mbour	246	14	260	1 835	37	1 872	2 132
Thiès	660	65	725	1 347	18	1 365	2 090
Tivaouane	99	5	104	795	4	799	903
Total Région	1 005	84	1 089	3 977	59	4 036	5 125

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°23.3 : Répartition des détenus de la région par sexe et selon l'âge en 2008

Départements	Hommes		Femmes		Total
	Majeur	Mineur	Majeur	Mineur	
Mbour	2 085	0	47	0	2 132
Thiès	1 946	61	83	0	2 090
Tivaouane	894	0	9	0	903
Total Région	4 925	61	139	0	5 125

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°23.4 : Répartition des détenus de la région selon le groupe d'âge en 2008

Départements	- 13 ans	13 ans à 18 ans	19 ans à 26 ans	27 ans à 36 ans	37 ans à 46 ans	47 ans à 55 ans	+ 55 ans	Total
Mbour	0	14	516	884	479	181	58	2 132
Thiès	0	61	559	604	386	328	152	2 090
Tivaouane	0	0	266	409	139	87	2	903
Total Région	0	75	1341	1897	1004	596	212	5 125

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°23.5 : Répartition des détenus en 2008

Départements	Détenu provisoire		Condamné		Total
	Sénégalais	Etrangers	Sénégalais	Etrangers	
Mbour	247	13	1 832	40	2 132
Thiès	696	29	1 356	9	2 090
Tivaouane	104	0	799	0	903
Total Région	1047	42	3987	49	5 125

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°23.6 : Répartition des sorties suivant le motif en 2008

Jugements	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Expiration de peine	375	421	219	1015
Liberté provisoire	9	157	7	173
Non lieu	0	12	0	12
Sursis	129	272	106	507
Relaxe acquittement	96	360	17	473
Evasion	1	0	0	1
Transfert	0	252	9	261
Liberté conditionnelle	0	0	0	0
Grâce	0	6	5	11
Décès	1	1	0	2
Ensemble	611	1481	363	2455

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

XXIII.2. INFRACTIONS COMMISES ET REPERTORIEES AU NIVEAU DES COMMISSARIATS DE POLICE

Les informations recueillies auprès du commissariat central de la police et du commissariat du 1er arrondissement ont fait état de 753 personnes écrouées en 2008, dans les commissariats de police de la région. Un peu moins des trois quart de cette population (546 personnes, correspondant à 72,5%) a été déférée. La presque totalité des détenus écroués ont été déférés, exception faite de ceux pour qui les infractions portent sur « le vagabondage, la vérification d'identité, la mendicité ». pour cette dernière population, seul 9 détenus ont été déférés, correspondant à 4,2% de l'ensemble des personnes écrouées pour une telle infraction.

Parmi les infractions commises par les détenus écroués et déférés, celles pourtant sur les vols et tentatives viennent en première position avec plus du tiers des détenus (201, correspondant à 36,8%). Les rebellions et outrages à agents, viennent en deuxième position avec un peu plus du dixième des détenus (11,7%) écroués et déférés pour cette raison. L'incendie volontaire, destruction a été reproché à un seul détenu, elle est la moins commise des infractions. Les infractions telles que : infanticide, abandon ; proxénétisme ; trafic et détention d'arme ; détournement de deniers publics n'ont pas été répertoriées en 2008.

Graphique n°23.1 : Répartition en % de la population des écrouées et déférées selon la nature des infractions commises en 2008

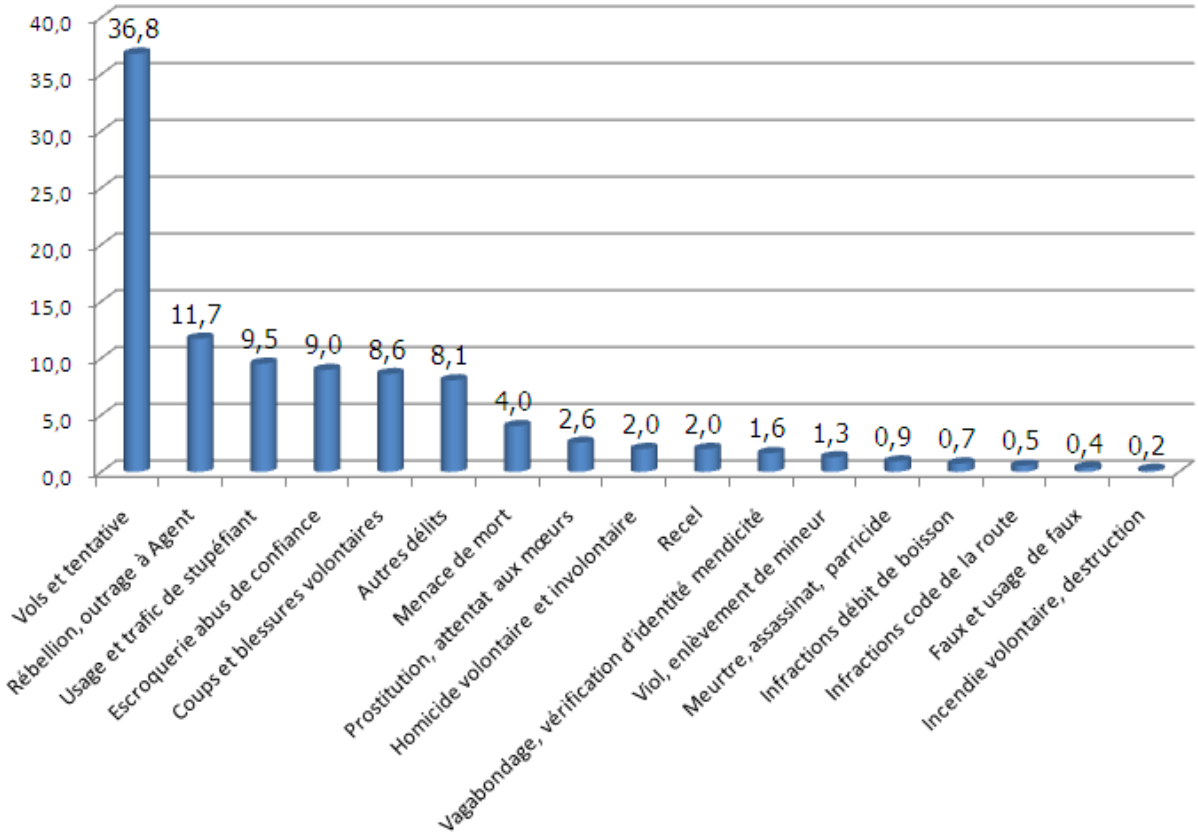

Source : Commissariat de Thiès

CONCLUSION

Le taux de population carcérale (qui est obtenu en faisant le rapport du nombre de détenus présents dans les établissements pénitentiaires au nombre d'habitants de la localité couverte[24]) est de l'ordre de :

- 0,3% au niveau régional ;
- 0,4% pour les départements de Mbour et de Thiès chacun ;
- 0,2% pour Tivaouane.

La faiblesse de ces taux présage d'un climat de sécurité qui prévaut dans la région ; mais néanmoins des efforts sont à fournir vu que :

- La population carcérale des départements de Mbour et Thiès est le double de celle de Tivaouane. ;
- les adultes, de la tranche d'âge 19 – 36 ans, représentent un peu moins des deux tiers (63,2%) de la population carcérale. Il urge alors de mettre en place des politiques de canalisation de cette tranche d'âge (création d'emplois par exemple, etc.).

Concernant les infractions relevées au niveau des commissariats de police et des brigades de gendarmerie, les plus fréquentes sont les vols et tentatives de vols, l'usage et le trafic de stupéfiant. Les meurtres, assassinat, parricide qui n'étaient pas relevés l'année passée (2007) ont été recensés en 2008, bien qu'ils ne représentent que le centième des infractions commises.

[24] http://www.cesdip.com

ANNEXE : JUSTICE

ANNEXE 1 : POPULATION ECROUEE DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE

Tableau n°23.7 : Population écrouée dans les commissariats de police (Région de Thiès) en 2008 selon la nature de l'infraction

Infractions	Ecroués	Déférés
Meurtre, assassinat, parricide	5	5
Infanticide, abandon	0	0
Coups et blessures volontaires	47	47
Homicide volontaire et involontaire	11	11
Menace de mort	22	22
Prostitution, attentat aux mœurs	14	14
Viol, enlèvement de mineur	7	7
Proxénétisme	0	0
Vols et tentative	201	201
Escroquerie abus de confiance	49	49
Recel	11	11
Faux et usage de faux	2	2
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	216	9
Trafic et détention d'arme	0	0
Usage et trafic de stupéfiant	52	52
Rébellion, outrage à Agent	64	64
Détournement de deniers publics	0	0
Infractions code de la route	3	3
Infractions débit de boisson	4	4
Incendie volontaire, destruction	1	1
Autres délits	44	44
Ensemble	753	546

Source : Commissariat de Thiès

ANNEXE 2 : AFFAIRE JUGEES AU NIVEAU DES TRIBUNAUX DE THIES

Tableau n°23.8 : Affaires de simple police en 2008

Affaires	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Entrées	-//-	344	-//-	27
Classées	-//-	6	-//-	7
Amendes de composition	-//-	-//-	-//-	-//-
Jugées	-//-	32	-//-	-//-
Appels	-//-	2	-//-	-//-

Source : Tribunal Régional : TR Tribunal Départemental de Thiès : TD

Tableau n°23.9 : Affaires autres que de simple police en 2008

Affaires	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Entrées	-//-	343	-//-	7 909
Classées	-//-	26	-//-	290
Citation directe TD	-//-	45	-//-	
Citation directe TR	-//-		-//-	528
Flagrant délit TD	-//-	266	-//-	
Flagrant délit TR	-//-		-//-	308
Cabinet d'instruction TD	-//-	6	-//-	
Cabinet d'instruction TR	-//-		-//-	290

Source : Tribunal Régional : TR Tribunal Départemental de Thiès : TD

Tableau n°23.10 : Jugements en 2008

Affaires	Département de Thiès
Jugement	1 129
- Correctionnel	304
- Simple police	54
- Civil	631
Total jugement par défaut	140
Nombre de dossier d'appel	12

Source : Tribunal Départemental de Thiès : TD

Tableau n°23.11 : Jugements en 2008

Affaires	Région
Jugement	1 650
- Correctionnel	621
- Simple police	-//-
- Civil	751
Total jugement par défaut	278
Nombre de dossier d'appel	462

Source : Tribunal Régional : TR

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENTS

- Rapport National de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS), année 2005-2006 ;
- Rapport Régional de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), année 2006-2007 ;
- Documents des projections de la population régionale à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH III), année 2008 ;
- Rapport d'évaluation de la campagne agricole, année 2008/2009 ;
- Rapport de la Situation Economique et Sociale (SES) de la région, année 2007 ;
- Rapport de la Situation Economique et Sociale (SES) de la région de Fatick, année 2006 ;
- Rapport d'évaluation de la Grande Offensive Agricole pour la nourriture et l'Abondance (GOANA) – Volet élevage, année 2008 ;
- Rapport National de la situation de l'éducation, année scolaire 2007-2008 ;
- Rapport d'activités de la Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat, année 2008 ;
- Rapport d'activités de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts, année 2008 ;
- Annuaire statistique de l'Inspection d'Académie de la région, année scolaire 2007-2008 ;
- Contribution de la région à la revue du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP_II), année 2008 ;
- Rapport d'activités du Service Régional de l'Hygiène, année 2008 ;

LIENS INTERNET

- http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp
- http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/vie/d/morbidite_2770/
- http://www.thies.univ.sn
- http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Annexe1-2.pdf
- http://www.cesdip.com